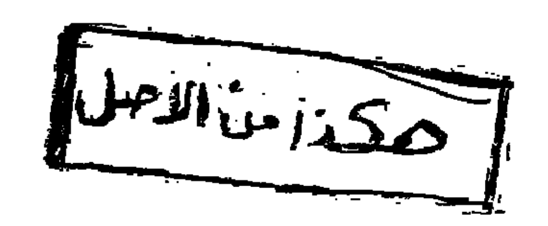


• NOUVEAUX DÉFIS AU PROCHE-ORIENT – Pages 22 et 23
Pages 22 et 23

Fr 5000

N° 507 - 43e année — JUIN 1996

LE MONDE diplomatique

32 pages - 22 F

Allemagne : 7,50 DM Antil./Guyane : 26 F Autriche : 60,00 ATS Belgique : 150 FB Canada : 4,95 $C Espagne : 510 PTA Etats-Unis : 4,50 $US G.-B. : 2,90 £ Grèce : 1 100 DR Italie : 7 000 lires Luxembourg : 150 FL Maroc : 30 DH Portugal (Cont.) : 700 PTE Réunion : 26 F Sénégal : 2 200 F CFA Suisse : 6 FS Tunisie : 3 500 m

Abonnements : voir tarif page 19

1 - JUIN 1996

Publication mensuelle - 21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05

Négationnisme : un coup monté

Par PHILIPPE VIDELIER

(Page 3)

Mégavilles

Par IGNACIO RAMONET

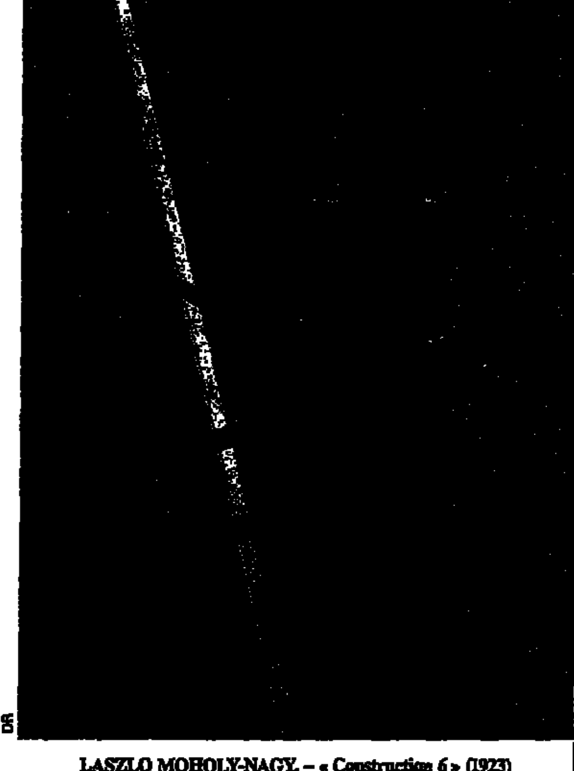
TOUS ceux qui ont vu *Blade Runner* (1982), le film-culte de Ridley Scott, n'ont certainement pas oublié l'atmosphère urbaine glauque dans laquelle baigne l'action. Celle d'une ville surdensifiée, hurlante, déglinguée, où pullulent exclus et épaves de toutes origines ethniques et où, souveraine, triomphe la violence. L'anecdote se déroule à Los Angeles en 2019. Science-fiction ? Moins qu'on ne le pense, car dès le tournant du millénaire, l'agglomération de Los Angeles – 1 620 âmes en 1850 – aura 18 millions d'habitants... L'hétérogénéité culturelle y sera plus prononcée ; les Anglo-Saxons seront à peine 40 %, moins nombreux que les Hispaniques, tandis que les Asiatiques représenteront 10 %, comme les Noirs. La criminalité n'aura point décru dans cette cité qui reste l'une des plus dangereuses du monde avec un taux annuel de 28 meurtres pour 100 000 habitants, conséquence de la pauvreté et de l'ignorance. Résultat aussi de l'activité de 670 gangs qui rassemblent quelque 70 000 membres...

Jadis lieu de l'urbanité et de la civilité, la ville est devenue symbole de la mal-vie et des nuisances. Le carrefour des grands maux sociologiques de notre temps : pauvreté, marginalisation, insécurité, pollution, laideur, désarroi, solitude. Tout cela sans doute à cause de sa croissance hallucinante. Au début du XIXe siècle, à peine 3 % de la population mondiale étaient urbanisés ; dans cinq ans, plus de la moitié de l'humanité le sera. Et le phénomène concerne autant le Nord que le Sud, où les villes ont littéralement explosé.

C'est l'un des plus graves problèmes de cette fin de siècle. Pour tenter de suggérer des solutions, les Nations unies organisent, du 3 au 14 juin, vingt ans après la conférence de Vancouver, un Sommet mondial des villes, officiellement appelé Habitat II, à Istanbul. L'ancienne Byzance étant, à cet égard, assez emblématique, puisqu'elle est passée de 1 million d'habitants en 1950 à 8 millions, sans que les autorités aient pu contrôler une telle explosion. Résultat : l'eau est rationnée, les dysfonctionnements sont innombrables, le ramassage des ordures aléatoire, et les transports en commun comme l'état des voiries ne répondent nullement aux attentes des citoyens qui, las de la corruption et de la gabegie, ont fini par élire un maire islamiste du Parti de la prospérité.

Il faut dire qu'une explosion urbaine aussi fulgurante est un phénomène inédit. Londres a mis cent trente ans pour passer de 1 million d'habitants à 8 millions. Tandis que Lagos, qui n'en avait que 290 000 en 1950, en comptera 24,4 millions dès 2015. Brasilia, capitale artificielle, créée *ex nihilo* en 1960, approche déjà les 4 millions d'habitants.

En l'an 2000, dix-neuf des vingt-cinq agglomérations les plus peuplées se situeront dans des pays très pauvres ou en voie de développement. Et rassembleront toute la misère et toute la richesse de leur pays ; le plus grand nombre d'usines polluantes, de véhicules en mauvais état, de décharges à ciel ouvert ; l'eau potable y sera rare, l'air irrespirable. Dès à présent, plus de 600 millions d'êtres humains – la moitié des habitants des cités du Sud – vivent dans des bidonvilles (il y en a 3 000 à Calcutta), sans égouts, sans hygiène, sans assistance publique. Des multitudes, fuyant la détresse rurale ou les guerres, continuent de venir s'entasser autour de centres urbains où se concentrent les investissements étrangers.



LASZLO MOHOLY-NAGY. – « Construction 6 » (1923)

CAR les villes restent le lieu des pouvoirs, des échanges, de la production, des savoirs ; elles demeurent le siège des administrations et des grands médias, les centres de la culture, de la création et de l'innovation. Les principales activités économiques y sont rassemblées au point parfois d'« assécher » le reste du pays. Par exemple, Bangkok, où résident 10 % de la population de la Thaïlande, fournit 80 % du PIB national. La puissance de certaines de ces mégavilles est stupéfiante : la production de la seule Séoul est comparable à celle de toute la Turquie, et celle de Sao Paulo dépasse la production de l'ensemble de la Pologne (1)...

Au Nord, quand le centre-ville a été restauré et réhabilité, l'augmentation des prix de l'immobilier fait fuir les habitants les plus modestes vers des périphéries éloignées – en France, 43 % des citadins vivent en banlieue (2). Parfois la ségrégation sociale se double d'une ségrégation ethnique. A Atlanta, par exemple, où se déroulent le mois prochain les Jeux olympiques, 20 % de la population (surtout blanche) sont partis vivre en banlieue résidentielle ; c'est désormais une ville noire à 65 %, dont la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté et où le fossé entre communautés ne cesse de se creuser.

Ainsi, au Nord (où le phénomène social dominant est la paupérisation des classes moyennes) comme au Sud, la ville se structure désormais comme un archipel de zones isolées les unes des autres. On voit se multiplier les quartiers opulents où, protégés par des vigiles, des privilégiés vivent à l'écart de la détresse qui les entoure. De plus en plus, les villes abritent des groupes de population qui ne se côtoient pas : ceux qui errent, ceux qui travaillent, et ceux qui commandent. Ces derniers sont mieux reliés (par téléphone, fax ou ordinateur) à leurs semblables du réseau des mégavilles de la planète qu'à leurs propres compatriotes.

La mondialisation fait planer une lourde menace sur les villes. Au nom du dogme de la déréglementation, l'Etat semble actuellement tenté de se désengager laissant agir le marché, qui est précisément incapable de gérer le développement urbain. Or les villes ont la vertu d'augmenter les tensions. C'est d'elles probablement, de leurs millions de déclassés, d'exclus et de pauvres que viendront désormais, au Sud comme au Nord, la dissidence, la contestation et la révolte.

(1) *Cf.* Thierry Paquot, *Le Monde des villes. Panorama urbain de la planète*, Complexe, Bruxelles, 1996.

(2) Lire « La ville partout, et partout en crise », *Manière de voir* n° 13, octobre 1991.

LA CLASSE DIRIGEANTE POUSSE AU COMPROMIS

Vers un partage du pouvoir en Russie ?

Le résultat du premier tour de l'élection présidentielle russe, fixé au 16 juin, s'annonce incertain. Le président sortant l'emportera-t-il finalement sur le communiste Guennadi Ziouganov ? Ce dernier met en cause la manipulation de la presse et de la radiotélévision, qui l'écarteraient systématiquement. Comme pour creuser l'écart, M. Boris Eltsine a mis en scène, fin mai, un cessez-le-feu en Tchétchénie dont rien ne prouve qu'il durera au-delà du scrutin. Plus que les péripéties de la campagne, ce qui frappe nombre d'observateurs, c'est le consensus qui s'esquisse entre les principaux candidats : refaire de la Russie une grande puissance, constituer une nouvelle union des Républiques de l'ex-URSS, infléchir la politique économique dans un sens plus social... Pour la nouvelle bourgeoisie russe, ces convergences offrent la base d'un arrangement.

Par notre envoyé spécial BERNARD FRÉDÉRICK *

« ELTSINE restera, même s'il perd. » Sous ce titre, le quotidien moscovite Nezavissimaïa Gazeta du 26 avril a publié, sur une pleine page, l'analyse d'une politologue connue, Mme Lilia Chevtsova, suggérant un possible coup de force du président russe. « Mais ce n'est déjà plus le problème politique majeur de la Russie », précisait le sous-titre.

Le lendemain, toute la presse de Moscou rendait compte d'un appel signé par treize des plus éminents représentants de l'industrie et de la banque, pressant le président sortant et le candidat communiste Guennadi Ziouganov, alors favori des sondages, de s'entendre. Les signataires dénonçaient le danger de « *guerre civile* » et, estimant que tout n'était pas à rejeter dans l'expérience soviétique comme dans celle des cinq dernières années, se prononçaient pour un compromis au sommet : un partage du pouvoir.

L'article de Mme Lilia Chevtsova a le mérite de mettre noir sur blanc ce que tout le monde murmure dans les cercles dirigeants comme dans l'opposition. L'appel du 27 avril dévoile le désir secret de nombreux Russes – plus d'un tiers de l'électorat, selon les sondages – qui ne veulent ni d'un retour au passé ni de la caricature actuelle de démocratie politique et économique. Mais ces deux textes, presque simultanés, révèlent quelque chose de plus fondamental encore : l'après-Eltsine a commencé.

(Lire la suite page 12.)

* Journaliste. A coordonné *Le Dictionnaire des questions internationales*, Editions de l'Atelier, coll. « Points d'appui », 1995.

DANS CE NUMÉRO :

Sous l'effet de la mondialisation, *« au Nord comme au Sud, la ville se structure désormais comme un archipel de zones isolées les unes des autres »*, souligne Ignacio Ramonet à la veille du Sommet mondial des villes, qui se tient à Istanbul du 3 au 14 juin.

ACCÉLÉRATION

La mondialisation exige aussi une nouvelle géopolitique, fondée parfois sur le compromis. C'est le cas en Russie, où une entente durable pourrait se profiler derrière le face-à-face entre M. Eltsine et M. Ziouganov *(pages 12 et 13)*. A Belgrade, M. Milosevic s'efforce d'adapter son pouvoir à la paix, après avoir tant misé sur la guerre *(pages 14 et 15)*. Au Proche-Orient, la leçon de trois mois d'escalade – des attentats en Israël aux bombardements du Liban –, c'est la nécessité d'une négociation qui n'ignore aucune des parties en présence *(pages 22 et 23)*.

M 2136 - 507 - 22,00 F

Altérité

SURPLACE

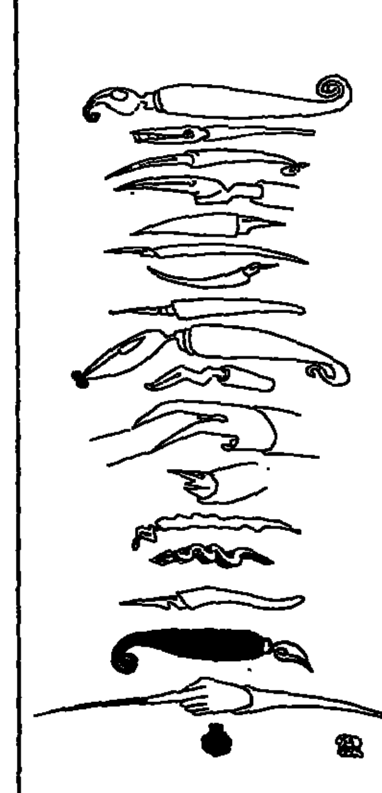
Ailleurs, en revanche, il semblerait que rien ne change. Ainsi aux Etats-Unis, où le président William Clinton oublie ses promesses, cette fois en matière d'environnement *(page 19)*. Au Paraguay, où des généraux menacent d'utiliser leurs chars pour préserver leurs trafics mafieux *(page 21)*. A Pékin, où un projet vieux de trente ans ressort des cartons : le barrage des Trois Gorges sur le Yangtsé *(pages 26 et 27)*. A Bruxelles, où comme dans les années 50, la Commission européenne confond communication et propagande *(pages 8 et 9)*. Mais l'immobilisme peut aussi précipiter la crise d'un régime, comme on le voit à Ankara *(pages 16, 17 et 18)*.

PERMANENCE

A Paris, c'est encore le racisme qui distille son poison. La dérive sécuritaire du gouvernement ouvre un boulevard à la xénophobie *(pages 4 et 5)*, tandis qu'à la faveur de l'affaire Garaudy resurgit le vieil antisémitisme *(page 3)*. Pourtant, en France comme outre-Atlantique, l'affirmation des homosexuels sur le terrain de l'égalité des droits porte un coup au refus de l'altérité *(page 29)*.

Lire le sommaire détaillé page 32.

COURRIER DES LECTEURS



« Les étranges affinités de la secte Moon »

Suite à l'article de Peter McGill « Les étranges affinités de la secte Moon » (Le Monde diplomatique, avril 1996), nous avons reçu de M. Laurent Ladouce, président de la branche française de l'Association de l'Esprit-Saint pour l'unification du christianisme mondial, une demande de rectification. On en trouvera ci-dessous un extrait, suivi de la réponse de notre collaborateur :

D'après l'auteur, le Révérend Moon, *« à sa sortie de prison, quitte les Etats-Unis, pour les régions les plus sûres de l'Extrême-Orient, en particulier le Japon »*. En réalité, le Révérend Moon est resté aux Etats-Unis encore cinq ans. Il ne pouvait séjourner un seul jour au Japon, le territoire nippon lui étant interdit. (...) Le docteur Pak, adjoint du Révérend Moon, a effectivement rencontré Kim Jong-Il, fils du dictateur Kim Il-Sung, lors des obsèques de ce dernier, en juillet 1994. Cette démarche ayant irrité Séoul, il y a eu des « représailles ». M. McGill en minimise la portée : *« Non seulement le docteur Pak ne peut plus diriger le quotidien séoulite* Segye Times, *mais l'accès à la Corée du Sud lui est désormais interdit. (...) »* On comprend que ce fait soit passé sous silence par M. McGill, car il veut ensuite nous proposer une hypothèse, maintes fois émise avant lui, par d'autres journalistes : *« l'hypothèse d'une alliance clandestine entre la secte et Séoul »*. En réalité, les relations entre notre Eglise et les autorités sud-coréennes ont toujours été tendues, que ce soit pendant la dictature ou dans la période actuelle de démocratisation. Le gouvernement coréen interdit à ses membres de fréquenter nos réunions et a ostensiblement ignoré la présence de M. Gorbatchev à Séoul quand celui-ci était l'hôte du Révérend Moon. Le *Segye Times*, précédemment cité, a été à la pointe de la dénonciation de la corruption du gouvernement de Roh Tae Woo. La vérité, c'est que le Révérend Moon agit pour les intérêts supérieurs du peuple coréen, mais aussi et surtout comme contribution à une vraie paix en Asie et dans le monde entier. Quant au gouvernement de Séoul, il demeure prisonnier d'une vision étroite qui empêche le dialogue avec le Nord (...).

*
* *

[Sur le premier point, il est exact qu'une malencontreuse erreur a été commise lors de la traduction de mon texte d'anglais en français. Le texte original, en anglais, affirmait que, après sa sortie de prison aux Etats-Unis, Moon avait orienté ses efforts vers le Japon (pour être précis, j'écrivais : « Moon se retira des feux de la rampe qui, à l'Ouest, mettent à nu les scandales pour labourer les prairies plus sûres et plus fertiles de l'Extrême-Orient, en particulier du Japon. ») *Je concède que c'était ambigu, et que Moon n'a probablement jamais mis les pieds au Japon durant cette période d'intense activité de la branche japonaise de l'Eglise de l'Unification, bien que le grand succès de la souscription organisée par ses disciples japonais doit avoir retenu son attention et suscité sa reconnaissance.*

Sur le second point, il va de soi que l'interdiction d'entrée en Corée du Sud signifiée à Pak n'apparaît pas excessivement dure aux yeux d'un observateur raisonnable, comparée au lourd bilan des arrestations, des tortures et des emprisonnements dont de nombreux citoyens sud-coréens ont été victimes pour des délits beaucoup moins graves du temps de la draconienne loi de sécurité nationale – non seulement pour des visites non autorisées en Corée du Nord, mais pour tout contact non autorisé avec les Nord-Coréens ou tout soupçon de sympathie politique avec la Corée du Nord. (En tant qu'ex-lieutenant colonel de l'armée sud-coréenne, envoyé à l'ambassade de Corée du Sud à Washington comme attaché militaire adjoint en 1961, l'année du coup d'Etat de Park Chun Hee, Pak était vraisemblablement bien au fait des possibilités des services de sécurité sud-coréens.)

Sur le troisième point, l'affirmation selon laquelle Moon et l'Association de l'Esprit-Saint pour l'unification du christianisme mondial ont toujours eu des relations « tendues » ou distantes avec les autorités sud-coréennes est trop absurde pour mériter réfutation. Comment expliquer, dans ce cas, par exemple :

– qu'une fabrique d'armes de Moon en Corée du Sud ait fourni des pièces de fusils à l'armée sud-coréenne ;

– que, dans les années 70, un camp d'entraînement de Moon à l'extérieur de Séoul ait assuré chaque année l'endoctrinement anticommuniste de centaines d'officiers et de fonctionnaires sud-coréens (une fonction explicitement réservée à la KCIA) ;

– que Park Bo Hi ait fait fonctionner une radio anticommuniste émettant depuis Séoul (ce qui est normalement une prérogative de la KCIA). En octobre 1970, une lettre portant la signature du dictateur Park fut expédiée à quelque 60 000 collaborateurs de Radio of Free Asia assurant que « depuis le début de Radio of Free Asia en 1966 j'ai accordé mon soutien de tout cœur à ce projet. Le gouvernement coréen a eu alors et a aujourd'hui le privilège de louer les équipements de radiodiffusion à Radio of Free Asia... » *Park reconnaissait qu'il était* « très rare » *qu'une fondation étrangère privée obtienne un tel droit ;*

– que Moon ait subventionné le Ballet folklorique coréen des petits anges qui a servi d'émissaire de bonne volonté officiellement reconnu de la dictature de Park Chun Hee de 1961 à 1979 et au-delà ;

– que l'Association de l'Esprit-Saint pour l'unification du christianisme mondial ait pu utiliser le stade olympique de Séoul, propriété du gouvernement, pour ses mariages de masse, de même que les principaux hôtels de Séoul qui sont contraints d'être en bons termes avec le gouvernement ?

Sachant que Moon et l'Association de l'Esprit-Saint pour l'unification du christianisme mondial ont soutenu durant des décennies la dictature sud-coréenne, en prêchant que la menace communiste justifiait la répression intérieure en Corée du Sud, peut-on rationnellement concevoir autre chose qu'une relation étroite entre l'Association de l'Esprit-Saint pour l'unification du christianisme mondial et les autorités sud-coréennes ?

PETER McGILL.]

« Les Rosenberg devaient-ils mourir ? »

M. Roger Pinto, professeur émérite à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, président honoraire du Tribunal administratif des Nations unies, nous fait part de ses remarques à propos de l'article « Les Rosenberg devaient-ils mourir ? » publié le mois dernier :

J'ai consacré un ouvrage à l'affaire telle qu'elle se présentait en 1986 (1). (...) Juriste, j'ai conclu à l'existence patente d'un déni de justice dans le déroulement du procès jusqu'à l'exécution. Il apparaissait clairement, en outre, qu'Ethel n'avait pas participé aux activités d'espionnage de son mari. Quant à ces activités de Julius, leur réalité demeurait incertaine et en tout cas leur portée limitée. Il fallait donc attendre, pour atteindre la vérité historique, l'ouverture des archives officielles soviétiques.

Dix ans après, les sources officielles soviétiques restent pratiquement closes. Quelques rares témoins directs, membres des services de renseignement à New York et à Moscou en 1944 et 1945, ont parlé. En revanche, les archives américaines ont été entrouvertes. Au cours d'une cérémonie, aussi solennelle qu'inhabituelle, en juillet 1995, la CIA a rendu publics quarante-neuf messages décryptés par sessions, échangés entre New York et Moscou au cours de la période cruciale de 1943 à 1945. Sans doute tous les messages décryptés n'ont pas été révélés à ce jour – il en existe deux mille. Malgré des précédents fâcheux, l'authenticité et la véridicité des quarante-neuf messages ne sont pas contestables. Leur contenu est confirmé par les témoignages – souvent réticents – des agents soviétiques en poste à New York.

Mais que disent ces sources américaines et soviétiques (2) ? Julius Rosenberg a fait connaître un petit nombre de ses camarades d'une faculté technique de New York, où il a poursuivi ses études, et désireux de fournir des renseignements à l'Union soviétique sur les produits industriels et de défense projetés ou fabriqués dans leur entreprise. Il a participé à la photocopie et à la remise des documents ainsi réunis. Cette participation est demeurée limitée. Plus faible encore apparaît son rôle dans l'espionnage nucléaire, objet direct de l'accusation. Les témoins soviétiques et les messages décryptés confirment au surplus l'absence de participation d'Ethel aux activités d'espionnage de son mari. Ils confirment le rôle essentiel joué par Klaus Fuchs et d'autres savants dont la CIA connaît l'identité, qu'elle ne dévoile pas. Certains ont été poursuivis et libérés ; d'autres sont restés libres. Seuls Julius et Ethel ont été exécutés.

Cette vérité historique est très éloignée de la vérité judiciaire consacrée par le procès criminel, une condamnation et une exécution contraires aux principes fondamentaux de loyauté, d'impartialité dans l'administration de la justice, d'interdiction des peines cruelles, inhumaines ou inhabituelles, prescrits tant par la Constitution des Etats-Unis que par le droit international.

Ainsi, en tenant compte des faits historiques actuellement avérés, il demeure que le procès de Julius et Ethel Rosenberg doit, par quelque forme ou procédure que ce soit, être cassé pour déni de justice.

(1) Roger Pinto, *La Tragédie de Julius et Ethel Rosenberg : le déni de justice*, Editions de l'Eure, 1986.

(2) Je les analyse dans une seconde édition révisée (à paraître) de l'ouvrage précité.

« Lagos ou les mirages de la lagune »

Suite au reportage sur « Lagos ou les mirages de la lagune » (mai 1996), M. Chekh Eteka Traore, de Toulouse, nous écrit :

[Les auteurs] ont bien énuméré les raisons du « chaos organisé » de Lagos : corruption, privatisations sauvages, détournements de fonds et autres escroqueries. Mais ils omettent de préciser que cette situation fait très bien l'affaire de quelques milliers d'Occidentaux qui profitent allègrement de la manne pétrolière et gazière qui leur est offerte. Ainsi, lorsque les deux journalistes parlent de l'île d'Ogogoro qu'ils comparent à un Club Med entouré de barbelés, ils oublient de préciser qu'Ogogoro est peuplée presqu'exclusivement de Français. Ces Français qui sont en passe de devenir la première communauté occidentale présente et dont les intérêts, à travers des compagnies comme Elf, Schlumberger ou Peugeot SA, s'évaluent à plusieurs milliards de francs.

Le chaos tant décrié de Lagos aurait peut-être pu être moindre si la France tant impliquée dans l'économie de ce pays voulait bien monter une politique de coopération intelligente, ne serait-ce que dans des domaines comme la santé ou l'urbanisme. Au lieu de cela, son attitude reste encore de « pomper » le maximum de pétrole avant une hypothétique explosion plus ou moins lointaine.

A cet égard, le nouveau programme de coopération culturelle inauguré par l'ambassade de France l'année dernière est peut-être un tournant. Mais, là encore, l'on se demande s'il n'est pas simplement destiné à améliorer l'image de la France afin de « pomper » encore plus de pétrole et profiter de cet immense marché.

Colloques et rencontres

MONDIALISATION ET DÉVELOPPEMENT DES ENJEUX CONTRADICTOIRES. Le Centre international d'études sur le développement local et vingt autres associations vous proposent d'en débattre à Villeurbanne, les 6 et 7 juin. Parmi les intervenants, notre collaborateur Christian de Brie. *(Nicole Ughetto, CIEDEL, 30, rue Sainte-Hélène, 69002 Lyon. Tél. : (16) 78-37-83-24.)*

LA FEMME ET LA CITÉ EN MÉDITERRANÉE. Avec Leila Shahid, Michèle Gendreau-Massaloux, Eliane Victor, Fawzia Zouari et Emile Cabana les 13 et 14 juin au Grau-du-Roi. *(Bernard Schnerb, SIVCOM-Culture, 13, rue du Port, 30220 Aigues-Mortes. Tél. : (16) 66-73-91-23.)*

STATISTIQUES ET SONDAGES : OUTILS D'ANALYSE OU MYTHE MODERNE ? Théoriciens de la statistique, sociologues, universitaires, hommes politiques et spécialistes de l'imaginaire répondront à cette question les 14 et 15 juin, à Paris. *(Lierre & Coudrier, Faculté libre d'anthropologie de Paris, BP 54, 75861 Paris Cedex 18. Tél. : (1) 42-51-20-90.)*

LES ACCORDS D'HELSINKI À L'ÉPREUVE DU NOUVEL ORDRE MONDIAL. Le Comité français de la Fédération internationale Helsinki pour les droits de l'homme organise un colloque sur ce thème, les 14, 15 et 16 juin à Paris. *(Comité français Helsinki, 4, place Denfert-Rochereau, 75014 Paris. Tél. : (1) 40-64-00-25.)*

ORIGINES ET CONSÉQUENCES PSYCHOLOGIQUES DE LA PURIFICATION ETHNIQUE EN BOSNIE-HERZÉGOVINE. Citoyens contre l'oubli tient un colloque à ce sujet le 15 juin à Caen. *(Citoyens contre l'oubli, BP 6215, 14066 Caen Cedex. Fax : (16) 31-86-79-79.)*

FACE À DAVOS, FAUT-IL SE PLIER ? Une journée-débat, organisée par sept associations et mouvements, le samedi 15 juin de 9 h 15 à 17 h 30, amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne. Avec la participation, notamment, de notre collaborateur Bernard Cassen. *(Renseignements : Le Nouveau Monde, (1) 42-96-58-47.)*

PALESTINE, UN ÉTAT DEMAIN. C'est le thème de la conférence-débat que donnera Alain Gresh, le 18 juin, à Grenoble, à la Maison des associations à l'initiative de l'Association médicale franco-palestinienne.

POUR SORTIR DE LA PENSÉE UNIQUE. Les signataires de l'appel d'économistes pour sortir de la pensée unique vous convient à une première réunion de travail, le 22 juin à Paris. *(Liêm Hoang-Ngoc, université Paris-I, 90, rue de Tolbiac, 75013 Paris. Tél. : (1) 40-77-18-29.)*

● **Précision.** – M. Christophe Drozo nous signale que c'est par erreur que le nom de l'ONERA a été associé, dans la liste des colloques de notre dernier numéro, à l'annonce de la soirée du 21 mai sur la Chine.

LES AMIS DU « MONDE DIPLOMATIQUE »

Soirées-débats animées par un membre de la rédaction du journal

POITIERS. – « La mondialisation contre l'emploi ». Avec l'association Le Toit du monde, l'Orcade et Emmaüs, le mardi 4 juin à 20h 30, à l'auditorium du Musée Sainte-Croix. *(Renseignements : (16) 49-41-13-40.)*

MARMANDE. – « Redistribution et emploi ». Avec le Comité régional de la Ligue des droits de l'homme, le vendredi 14 juin à 21 heures, salle Ariette-Bounin, square de Verdun. *(Renseignements : Henri Santolini. Tél. : (16) 53-20-84-28.)*

LAVAL. – A propos des « modestes propositions pour sortir de la crise » publiées dans le numéro de février du journal. Avec l'association Laval Autrement, le mercredi 19 juin à 20 h 30, salle de la FOL, rue du Vieux-Saint-Louis. *(Renseignements : Rémi Simon. Tél. : (16) 43-53-08-63.)*

MONTPELLIER. – « Les stratégies pour l'emploi en France et en Europe ». Avec l'intersyndicale du personnel du département de l'Hérault, le jeudi 20 juin à 20h 30 à l'Hôtel du département. Et la participation d'Alain Marchand et de Guy Roustang. *(Renseignements : Patrice Revel. Tél. : (16) 67-84-67-34.)*

LUXEMBOURG. – « La politique de communication des institutions communautaires – information ou propagande ? – et la dérive libérale de la construction européenne ». Avec le Cercle Imagine, le jeudi 27 juin à 20 h 30, foyer de la Halle Victor-Hugo, avenue Victor-Hugo et la participation de Gérard de Sélys. *(Renseignements : Alain Simonetti. Tél. : (352) 43-00-38-31.*

TOULOUSE. – Des membres de l'association ont fait part de leur désir de connaître les autres adhérents de la région, afin d'organiser ensemble des activités. La loi interdisant la diffusion des fichiers, même au sein de l'association, nous demandons à tous les intéressés de se faire connaître à l'adresse suivante, qui jouera le rôle de boîte à lettres : Les Amis du *Monde diplomatique*, FOL 31, 31, rue des Amandiers, 31009 Toulouse Cedex.

QUÉBEC. – Une association des Amis québécois du *Monde diplomatique* est en voie de constitution. Prendre contact avec André Paquet. Tél. : (514) 272-81-63 à Montréal.

Édité par la SA Le Monde diplomatique
Société anonyme avec directoire et conseil de surveillance
Actionnaires : SA Le Monde, Association Gunter Holzmann, Association Les Amis du *Monde diplomatique*

Directoire : Ignacio RAMONET, président, directeur de la publication ; Bernard CASSEN, directeur général

Directeur de la rédaction : Ignacio RAMONET
Rédacteur en chef : Alain GRESH
Rédaction : Christian DE BRIE, Bernard CASSEN, Jacques DECORNOY, Serge HALIMI, Dominique VIDAL
Secrétariat de rédaction et conception artistique : Solange BRAND
Documentation : Maria IERARDI
Secrétariat : Joseline CAPRON, Monique SALOMÉ

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY
Anciens directeurs : François HONTI (1954-1972), Claude JULIEN (1973-1990)

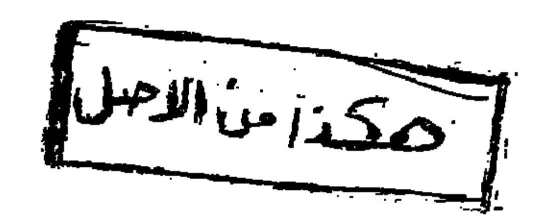
Conseil de surveillance : Jean-Marie COLOMBANI, président ; Alain GRESH, vice-président

RÉDACTION
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00 – Télécopieur : (1) 42-17-21-00
Courrier électronique : Secretariat@Monde-Diplomatique.fr

Responsable de la diffusion : Patrick MANCHEZ
Tél. : (1) 42-17-33-78

PUBLICITÉ
Le Monde Publicité SA
133, avenue des Champs-Elysées, 75409 Paris Cedex 08
Responsable : Natacha Hercegova
Tél. : (1) 44-43-76-25 – Fax : (1) 44-43-77-30

Le Monde diplomatique est imprimé sur papier recyclé.



NOUVELLE AFFAIRE NÉGATIONNISTE

Zones d'ombre et coup monté

POURSUIVI en justice pour négation de crimes contre l'humanité, un philosophe marxiste converti à l'islam, auteur d'un livre publié par une maison d'édition négationniste animée par d'ex-gauchistes, reçoit le soutien d'un prêtre, fondateur d'une association d'entraide. Comme au temps de l'affaire Dreyfus, un antisémitisme venu de tous les horizons continue inlassablement de diffuser son poison, plus de cinquante ans après la destruction des juifs d'Europe.

Par PHILIPPE VIDELIER *

Au cours d'une conférence de presse en avril dernier, M. Roger Garaudy, revenu de toutes les fois, mais connu surtout comme ancien stalinien, est apparu dans les salons du Grand Hôtel de la rue Scribe à Paris avec pour partenaire Me Jacques Vergès, ancien avocat de Klaus Barbie, réputé pour son amour des causes sulfureuses. Celle-ci l'est assurément : la promotion d'un ouvrage négationniste intitulé *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne*, portant sur la couverture le nom de Garaudy. Mais Me Vergès, sur sa tribune perché, tenait en ses mains un beau gage : une lettre de soutien de l'abbé Pierre, sacré « pape des exclus » depuis trois décennies et justement respecté pour son œuvre sociale.

Stupéfaction. Trouble dans le monde associatif. L'effet recherché était atteint. Connaissait-il, le vieux prêtre, les fréquentations récentes de son ami de cinquante ans dans les milieux d'extrême droite ? Savait-il, du fond de sa retraite, que l'opération Garaudy avait été préparée en sous-main depuis plusieurs mois par la secte négationniste œuvrant dans l'ombre à l'enseigne de La Vieille Taupe ? Reste que, malgré les nombreux éclairages fournis par la presse, l'abbé Pierre a persisté dans son affreux soutien, faisant resurgir d'une culture catholique prémoderne les poncifs du plus terrible antijudaïsme.

« Ils sont maudits si nous sommes chrétiens », annonçait, en 1896, pendant l'affaire Dreyfus, le quotidien *La Croix*, qui se déclarait alors le journal *« le plus antijuif de France »*, revendiquant un label très prisé à l'époque. Dans les années 1880, l'abbé Chabeauty, chanoine honoraire d'Angoulême et de Poitiers, auteur de l'ouvrage *Les Juifs, nos maîtres ! Documents et développements nouveaux sur la question juive*, publié par la Société générale de librairie catholique en 1882, collaborait au journal *L'Antisémitique*, hebdomadaire à 40 centimes, pour combattre la « maçonnerie judaïque » unie contre Jésus-Christ et son Eglise (1). Partout, à la fin du siècle passé, circulaient en effet des journaux, des brochures, des brûlots, des placards, des papillons, des objets répandant le poison de la haine. Le marquis de Morès recrutait les gros bras de sa Ligue antisémitique chez les bouchers de La Villette. *« Méfiez-vous des Juifs, ils trahissent partout. Le Juif a trahi Dieu. Le Juif n'est pas français, il trahit sa patrie. Arrière, les sales Juifs, les espions, les voleurs. A l'eau, les youpins »* : c'était là le décor d'un *« papier-buvard antiyoutre »* imprimé à Vesoul sous le slogan : *« La France aux Français ! »* A la Chambre, des députés siégeaient sous l'étiquette antisémite, et des propositions de loi visant à restreindre l'accès des juifs à l'administration et à l'armée recueillaient l'assentiment de près de deux cents parlementaires (2).

Mais, le 13 janvier 1898, Emile Zola lançait dans *L'Aurore* son « J'accuse ! », mettant en cause une coterie d'officiers sans honneur dans la machination qui conduisit à la condamnation d'Alfred Dreyfus, *« ce sacrifice humain d'un malheureux, d'un "sale juif" » !* *« C'est un crime d'égarer l'opinion*, tonnait l'écrivain, *d'utiliser pour une besogne de mort cette opinion qu'on a pervertie jusqu'à la faire délirer. C'est un crime d'empoisonner les petits et les humbles, d'exaspérer les passions de réaction et d'intolérance, en s'abritant derrière l'odieux antisémitisme, dont la grande France libérale des droits de l'homme mourra, si elle n'en est pas guérie* (3). »

Le 31 août de cette même année, convaincu de faux dans l'affaire Dreyfus, le lieutenant-colonel Henry se suicidait dans sa cellule du Mont-Valérien. Le 13 décembre, Edouard Drumont, célèbre auteur de *La France juive* (1886), lança dans son journal *La Libre Parole* une souscription en faveur de *« la veuve et l'orphelin »* du défunt, s'inscrivant lui-même pour 100 francs, en suite de quoi fut publiée, jour après jour, la liste des cotisants, avec leurs remarques et le montant de leurs oboles, reflet d'une certaine France qui s'agitait et se révélait depuis une douzaine d'années. *« J'avais été le porte-parole de toutes les souffrances sans voix, de toutes les douleurs muettes, de toutes les victimes passives, de tous les résignés, de tous les exploités et de tous les dupés, qui ne sont pas nés pour la lutte et qui n'osent même pas crier : Au voleur ! »*, expliquait le boutefeu en quelques lignes destinées à le poser devant l'opinion. *« J'ai eu l'inexprimable satisfaction de sentir des âmes répondre à la mienne*, poursuivait-il. *Des milliers d'inconnus m'ont écrit, m'ont remercié, m'ont dit : Ah ! monsieur, quel plaisir vous nous avez fait ! (...) Grâce à vous, nous savons maintenant où est le gibier* (4) »...

Ainsi, sur des pages, par colonnes entières, s'étalaient les pensées jusque-là refoulées que remuait une fin de siècle tourmentée : *« Aulon (Mme), antijuive... 0,25 F. Aumont (Mlle) : Les juifs sont bêtes et canailles... 2 F. Aumont (Mme), qui ferait bien cuire un juif... 0,50 F... Bonner (Z.), à Bordeaux : pour la République, la France et l'Armée, et pour l'extermination complète de la race juive... 10 F. Coulier (J.)... Engel, alsacien : Exterminons la juiverie... 2 F. »* Etc. L'ensemble fut ramassé pour la postérité en un volume par un journaliste dreyfusard, sous le titre de *Monument Henry*.

Racisme furieux

FAISANT l'archéologie du fantasme antisémite exprimé dans les listes de *La Libre Parole*, Georges Bensoussan rappelle que si, sociologiquement, on pouvait discerner dans cette France au racisme furieux un conglomérat d'artisans et d'ouvriers, de militaires et d'étudiants, *« le* Monument Henry *est aussi une souscription cléricale »*. Un prêtre sur cent a souscrit ès qualités, et le journal *La Croix* voyait dans l'initiative de Drumont *« un grand, réconfortant et consolant spectacle »* d'où allait sortir *« un des rayons de la lumière destinée à rendre la paix à la France* (5) ». Ces professions de foi assassines, souligne Georges Bensoussan, n'ont pas résonné dans quelque lointaine contrée barbare ensanglantée de luttes tribales, mais dans la France en République, sans rencontrer d'entraves légales, et peu après qu'eut été célébré le premier centenaire de la Grande Révolution émancipatrice. Quarante ans plus tard, le temps du mûrissement d'une génération, Félix Lacointa pouvait écrire en 1938 dans *Le Bloc antirévolutionnaire* : *« La nation juive, depuis le déicide, est le peuple maudit »*, écho fidèle des récitations de *La Croix* fin de siècle (6).

« Tout a commencé, pour moi, dans le choc horrible qui m'a saisi lorsque, après des années d'études théologiques, reprenant pour mon compte un peu d'études bibliques, j'ai découvert le livre de Josué. Déjà un trouble très grave m'avait saisi en voyant, peu avant, Moïse apportant des Tables de la Loi qui enfin disaient : Tu ne tueras pas, *voyant le Veau d'or, ordonner le massacre de 3 000 gens de son peuple. Mais avec Josué, je découvrais (certes, conté des siècles après l'événement), comment se réalisa une véritable Shoah sur toute vie existant sur la Terre promise* (7). »

Par-delà les siècles et les siècles, au-delà du temps, de l'espace, voici que l'appel à un lambeau de littérature sacrée vient stigmatiser les juifs. Ces phrases ahurissantes qui cherchent insidieusement à justifier les infamies du présent par l'évocation d'un récit biblique datant d'un demi-millénaire avant notre ère, et postérieur d'autant à l'histoire qu'il prétend conter, sont dans la lettre de l'abbé Pierre, écrites dans un langage parfois obscur, teinté de mysticisme, et produite par Me Vergès pour le compte de M. Roger Garaudy. Et l'abbé se lamente. Il évoque l'empereur Constantin, l'alliance avec Dieu et les voleurs de voitures.

Connaissant, par la télévision, sa silhouette, son visage et ses gestes, on le devine les yeux plissés, le verbe douloureux, égrenant ses dernières réflexions : *« Roger, de tout cela sûrement, tous deux vieillards, devons encore parler, et interroger plus savant que moi. Je t'en prie, retiens de ces lignes presque illisibles que nous lirons ensemble au téléphone, la force et l'amitié de mon affectueuse estime et de mon respect pour l'énorme travail de ton nouveau livre. Le confondre avec ce qui fut appelé "révisionnisme" est une imposture et une véritable calomnie d'inconscients. »* Peut-on mettre à la décharge de l'abbé Pierre l'aveuglement d'une amitié de cinquante ans pour M. Roger Garaudy, l'aveu de n'avoir pas véritablement lu le texte édité par La Vieille Taupe, centre du négationnisme français, ou la soumission, dans son jugement, à l'influence des quelques personnes de son entourage que *L'Express* situe dans la mouvance trouble des rescapés du *« brigadisme rouge italien à la dérive* (8) » ?

Le « coup Garaudy » était préparé de longue date. Des circulaires adressées aux milieux interlopes du négationnisme annonçaient, dès l'automne 1995, *« quelques opérations prometteuses » : « Le nº 2 de* La Vieille Taupe *va paraître. Ça va bouillir »*, était-il affirmé en gras, sous l'information, alléchante pour les destinataires, de la publication prochaine d'un *« universitaire connu, un conférencier apprécié, un homme politique qui a conservé de multiples relations personnelles et l'estime d'amis très divers, un homme indiscutablement de gauche »*, et qui plus est *« fermement décidé à affronter la loi scélérate et à prendre le risque d'un procès »* (est déclarée « scélérate », bien sûr, la loi Gayssot, qui réprime la propagande négationniste (9).

« La publication intégrale de ce livre fera l'objet du nº 2 de La Vieille Taupe, *exclusivement réservé aux abonnés de la revue, que vous recevrez fin décembre. La suite des opérations et notre stratégie y ser*[ont] *dévoilée*[s], *ainsi que la personnalité de l'auteur que vous découvrirez en recevant ce nº 2. (...) Il est de la plus haute importance de susciter la curiosité, d'alerter le ban et l'arrière-ban de tous nos amis. »* Une seconde feuille, datée de novembre 1995, soulignait que ce nº 2, *« particulièrement important, est en fabrication »*. Le numéro parut, distribué confidentiellement dans le réseau des abonnés avec un matériel complémentaire (dont un autocollant : *« Carpentras patatras ! Le montage antirévisionniste commence à s'effondrer ! »*[10]) et une brochure, *Sionisme, révisionnisme et démocratie*, imprimée sous le label Samizdat, et dont le contenu ne le cède en rien aux pires pamphlets antisémites de l'avant-guerre.

Hélas, avant que la publicité bien organisée de l'association de M. Garaudy à la secte négationniste puisse produire son effet, *Le Canard enchaîné* avait éventé l'affaire (11), suivi par la plupart des organes de presse. Cassée, la surprise : le nom de Garaudy tombait à plat, sans étonner outre mesure. L'ancien communiste fut même conspué par des étudiants antifascistes lors d'un séminaire à l'université Paris-VIII, au lendemain des révélations du *Canard*. Il fallait rebondir à tout prix. Ce fut la conférence de presse avec Me Vergès, où l'on vit M. Garaudy se présenter en persécuté, éditant péniblement, « à compte d'auteur », ses « travaux » maudits. Il n'était pas dit, cependant, que dans l'édition de *La Vieille Taupe* préparée avec tant de soins il était écrit : *« L'auteur et* La Vieille Taupe, *réaliseront donc au cours de l'année 1996 une deuxième édition* publique *du présent livre »*, et que cette décision avait été prise fin novembre 1995.

Il n'était pas dit non plus que l'hebdomadaire d'extrême droite *Rivarol* annonçait dès février pour son public choisi : *« Il ne nous étonnerait pas qu'on les retrouve très prochainement sur Internet. »* Effectivement, le texte était disponible sur un serveur californien, le Committee for Open Debate on the Holocaust (CODOH), *« présentant les recherches et opinions révisionnistes provenant de l'ensemble du monde »*, selon sa propre définition. Au menu, les *Mythes* de Roger Garaudy, accompagnés des textes de tous les habitués du petit univers négationniste : Serge Thion, Carlo Mattogno, etc. Plus récemment, *Rivarol* expliquait que l'on devait à *La Vieille Taupe* d'avoir fait *« passer le texte sur Internet et procéder à des traductions en anglais, en italien et en arabe* (12) ».

La dernière conversion de M. Garaudy ne doit pas surprendre. En effet, les relations de l'ancien philosophe communiste avec l'extrême droite remontent à plusieurs années. En 1991 et 1992, il collaborait à l'organe néofasciste *Nationalisme et République*, dans lequel s'exprimaient également Pierre Guillaume, le gourou de *La Vieille Taupe*, Bernard Notin, enseignant lyonnais connu pour un article révisionniste et raciste, et divers ténors de l'extrême droite. La publication était placée sous le patronage symbolique de l'écrivain Céline et de Jacques Doriot. Le 24 mars 1991, M. Garaudy participait au 24e colloque du Grece (Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne), colloque de la « Nouvelle Droite », où furent invoqués les mânes du SS Saint-Loup et de l'écrivain Pierre Gripari, aux sympathies prohitlériennes avouées (13). M. Garaudy était encore intervenu au dernier colloque du Grece, en décembre 1995, et il figure au sommaire du numéro d'*Eléments*, revue de la « Nouvelle Droite », de février 1996.

Le négationnisme, cependant, n'est pas seulement une manifestation politique de l'extrême droite. Il fonctionne sur le mode de la secte, jusque dans ses aspects les plus grotesques. *La Vieille Taupe*, prétendant, en plus de l'histoire, réviser l'étymologie, proposait à ses correspondants d'écrire le mot « média » avec un « t » à la fin, afin d'en faire un signe de reconnaissance des « révisionnistes » (14) ! Dans la première édition du livre de M. Garaudy, « média » est donc écrit avec ce « t » final. Mieux, le « t » distinctif figure encore dans une lettre, accompagnant la publication, signée de la main de M. Garaudy. Dans l'édition publique, le « t » a disparu du mot « média ».

Le livre ressort sous la marque Samizdat (qui est aussi le nom de la maison d'édition du négationniste Zündel au Canada), et il est distribué par la Librairie du Savoir, librairie roumaine de Paris, *« comme elle le faisait au temps de Ceausescu »* pour les textes dissidents, précise M. Garaudy. Mais le « savoir », chez ces paladins de la liberté, se double du sigle « FROND » : « France-Roumanie - ordre national de la déontologie de l'élite », et se trouve proposée en ce lieu une abondante littérature sur la bonne époque de la dictature du *conducator* Antonescu (1938) et tout ce que des cercles de nostalgiques ont pu éditer sur l'antisémite Codreanu et sa Garde de fer.

La section principale du livre négationniste de M. Roger Garaudy porte le titre : « Les mythes du vingtième siècle ». Dira-t-on que c'est le hasard quand le classique de l'idéologue nazi Alfred Rosenberg s'intitulait *Le Mythe du XXe siècle ?* Le dernier-né des volumes négationnistes n'a de spécifique que le nom qu'il porte sur sa couverture. Le contenu est exposé dans les mêmes cercles intéressés sous toutes les latitudes depuis des lustres. L'agent des colonels grecs, Kostas Plevris, chef des centuries fascistes qui raflaient les démocrates d'Athènes au matin du 21 avril 1967, était déjà connu pour son ouvrage *O Mythos*, dans lequel il affirmait que *« la légende de l'extermination, les concoctions de la presse des Alliés pendant et après la guerre et la mythologie galopante des six millions ne sont que des inventions sionistes* (15) ».

Dès 1949, Sirius (Hubert Beuve-Méry) stigmatisait dans *Le Monde* l'ouvrage de Maurice Bardèche *Nuremberg ou la Terre promise. « Cela devait arriver*, disait-il. *Quatre ans à peine après la fin des massacres, l'antisémitisme et le national-socialisme les plus purs coulent ici à pleins bords* (16). » Plus que dans les thèmes développés par le livre de M. Garaudy, le drame de la dernière affaire réside dans la caution que lui a apportée l'abbé Pierre. Le délitement idéologique du présent rend possible la reproduction sur le terrain de l'antisémitisme de ce qu'a réussi M. Jean-Marie Le Pen voilà douze ans contre les immigrés en transgressant le tabou de la parole xénophobe. Dans un entretien publié par *Libération* deux semaines après la conférence de presse du Grand Hôtel, l'abbé Pierre expliquait le bien-fondé de sa démarche par ces mots : *« On ne se laissera plus traiter d'antijuif ou d'antisémite si on dit qu'un juif chante faux. »* Invoquant les témoignages de sympathie reçus des *« Français moyens »*, il ajoutait : *« Il y a longtemps que je n'avais pas vu autant de personnes venir me dire : Merci, parce que vous avez eu le courage de mettre en cause un tabou* (17). » Qu'il craigne, l'abbé, que ces *« Français moyens »* ne ressemblent trait pour trait à ceux qui, il y a un siècle, ont édifié, phrase après phrase, le sinistre *Monument Henry*... Pour faire retour à la Bible, le temps ne serait plus loin, alors, de l'Apocalypse et de son *« faux prophète au service de la Bête »*.



M. SÉMENIAKO - PATRIMOINE 2001 - FONDATION LA CAIXA

AUSCHWITZ-BIRKENAU
Nier cela ?

* Historien, CNRS, Lyon.

(1) Zeev Sternhell, *La Droite révolutionnaire*, Points-Seuil, Paris, 1989, p. 181. *La Croix*, qui a rompu depuis longtemps avec ce passé, a condamné le livre de Roger Garaudy et pris ses distances avec l'abbé Pierre.

(2) Georges Bensoussan, *L'Idéologie du rejet, enquête sur le « Monument Henry »*, Manya, Levallois-Perret, 1993, pp. 42-44.

(3) Emile Zola, *J'accuse !*, Mille et Une Nuits, Paris, 1994, p. 24.

(4) Edouard Drumont, *La France juive devant l'opinion*, Marpon et Flammarion, Paris, 1886, pp. 5-6.

(5) Georges Bensoussan, *op. cit.*, p. 67.

(6) Ralph Shor, *L'Antisémitisme en France pendant les années trente*, Complexe, Bruxelles, 1991, p. 24.

(7) Lettre dactylographiée de l'abbé Pierre à M. Roger Garaudy, non datée, non signée.

(8) *L'Express*, 2 mai 1996.

(9) Des personnalités de grand prestige intellectuel, comme le professeur Pierre Vidal-Naquet, auteur des *Assassins de la mémoire* (Le Seuil, Paris, 1995), et Madeleine Rebérioux, présidente d'honneur de la Ligue des droits de l'homme, tout en pourfendant le négationnisme, se sont interrogés récemment sur la pertinence d'une telle loi qui établit en quelque sorte une *« vérité d'Etat »*. Lire *Le Monde*, 4 mai et 21 mai 1996.

(10) Allusion à la profanation du cimetière juif de Carpentras en 1990.

(11) *Le Canard enchaîné*, 24 janvier 1996.

(12) *Rivarol*, 29 avril 1996.

(13) Jean-Yves Camus et René Monzat, *Les Droites nationales et radicales en France*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, 1992, p. 261.

(14) *La Vieille Taupe*, nº 1, printemps 1995.

(15) Patrice Chairoff, *Dossier néo-nazisme*, Ramsay, Paris, 1977, p. 71.

(16) *Le Monde*, janvier 1949.

(17) *Libération*, 29 avril 1996.

LA FRANCE AU SEUIL

Boulevard de

SEULES les grèves de la faim, l'occupation d'églises, l'action des collectifs d'associations et les manifestations publiques semblent pouvoir forcer les autorités françaises à réexaminer la situation personnelle d'étrangers plutôt que de les reconduire à la frontière au rythme d'un millier par mois. Ayant pris la tête, en Europe, des politiques de contrôle de l'immigration, le gouvernement, sous la pression des échéances électorales, a bien du mal à résister aux penchants xénophobes d'une société en crise qui, après avoir multiplié les exclus, s'emploie à les criminaliser et les désigne à la vindicte...

Par CHRISTIAN DE BRIE

Ainsi M. Le Pen et le Front national avaient raison. Depuis des années ils dénoncent sans relâche la menace que font peser sur la France ces *« immigrés indésirables »* qui *« coûtent des fortunes »*, *« ruinent la Sécurité sociale »*, *« volent le travail des Français »*, *« colonisent villes et villages »*, *« encombrent les prisons, violent et tuent »* et contre lesquels il faut *« agir vite »*, *« tant qu'il est encore temps »* (1).

Avec des termes à peine plus nuancés, c'est ce que viennent de dire la majorité parlementaire et ses représentants dans une série de rapports rendus publics. Depuis les élections législatives de mars 1993, cette majorité, l'une des plus massivement conservatrices de toute l'histoire de la République française (2), avait déjà eu maintes fois l'occasion de céder à ses penchants, en particulier lors du vote des lois Pasqua (3). Elle vient de franchir une nouvelle étape dans des manifestations de boulimie sécuritaire et de délire répressif à l'égard des immigrés, qui, de l'avis du dirigeant expert de l'extrême droite, vont *« indubitablement dans le bon sens »*.

Les flatulences en sont si nauséeuses que nombre de ses membres au Parlement ont préféré se détourner, tandis que le gouvernement, tout en avançant une série de projets de même acabit, prenait provisoirement ses distances. Quels que soient les objectifs poursuivis, la dérive accélérée ouvre un véritable boulevard à la xénophobie ambiante, dont on devine qui saura l'exploiter au mieux, à moins que la résistance organisée ne trouve un soutien massif.

Le 9 avril 1996, les députés Jean-Pierre Philibert (Parti républicain) et Suzanne Sauvaigo (RPR) remettaient au président de l'Assemblée nationale un rapport au nom de la commission d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine et le séjour irrégulier d'étrangers en France, créée six mois plus tôt (4). Les députés y proposent un invraisemblable catalogue de 46 mesures, toutes répressives, allant de la prise d'empreintes systématique des visiteurs étrangers et du fichage des personnes les hébergeant à l'allongement jusqu'à quarante-cinq jours de la durée de rétention administrative, en passant par la remise en cause de principes constitutionnels fondamentaux : le droit aux soins (qui seraient limités aux soins d'urgence pour les étrangers en situation irrégulière) ; le droit à l'éducation (dont seraient privés les enfants étrangers non représentés) ; la protection des mineurs (les enfants étrangers ayant commis un délit pouvant désormais être expulsés).

Tout autant que par la frénésie de propositions attentatoires aux libertés – celles des immigrés, qu'ils soient ou non en situation irrégulière, comme celles des nationaux –, on est frappé par le ressentiment manifesté à l'égard du prétendu laxisme des juges, du juge d'instruction au Conseil constitutionnel, par l'urgence dramatisée soulignée par le président de la commission – *« il faut agir vite »*, selon M. Philibert (5) –, ou le ton du rapporteur et de certains commissaires animés d'un véritable acharnement répressif.

Outre l'agressivité manifestée à l'égard de certaines personnes interrogées, porte-parole d'associations de défense des droits et libertés (6), on en vient, par exemple, à suspecter l'immigré *« de venir en France dans le seul but que ses enfants, nés sur le sol français, puissent un jour acquérir la nationalité française »*, crime effectivement impardonnable, contre lequel, à son grand dépit, la commission n'a pu trouver de parade. Ou à regretter que les préfets n'aient pas les moyens de contrôler non seulement la « réalité », mais aussi le « sérieux » des études des étudiants étrangers, qui gagneraient sûrement à faire vérifier leurs connaissances universitaires par les autorités de police. Ou encore à déplorer que les étrangers bénéficient aussi d'une liberté individuelle de mariage sans que le procureur, sorte de censeur matrimonial public, puisse en contrôler l'opportunité. Voire à s'interroger sur la difficulté de déterminer un *« signe extérieur d'extranéité »* justifiant le contrôle des étrangers séjournant ou circulant en France. On imagine que le travail des autorités de police ou de douanes, comme celui des citoyens délateurs, serait grandement facilité par quelque exposition sur les signes morphologiques de cette « extranéité » et par le port obligatoire d'un badge distinctif et d'un code-barres.

C'est à la même période qu'un autre parlementaire de la majorité, M. Henri Cuq, député RPR, remettait au premier ministre un rapport sur la situation des foyers de travailleurs immigrés accusés d'y reconstituer par ethnie des *« villages communautaires »*, d'organiser des *« systèmes d'économie parallèle »* comportant en particulier des activités artisanales, des fournitures de repas ou de vêtements à bas prix, des lits et loyers à bon marché, *« véritables rentes de situation »* (7). On comprend que l'économie nationale ne résisterait pas longtemps à une telle concurrence, que de vouloir se retrouver entre originaires du même village est une atteinte intolérable au modèle républicain d'intégration et que M. Juppé était un des mieux placés pour apprécier les « rentes de situation » en matière de logement. Principales mesures préconisées, outre la destruction d'un certain nombre de foyers : l'exclusion de toute activité informelle, le renforcement des contrôles (gardiennage, sas, caméras...), le développement des centres de rétention administrative pour accélérer l'expulsion « systématique » des résidents en situation irrégulière.

Enfin, toujours en avril, une nouvelle étape est franchie, avec la publication du rapport de la mission parlementaire sur les fraudes et les pratiques abusives (8), rédigé par deux députés, MM. Gérard Leonard (RPR) et Charles de Courson (UDF). Véritable révélation : contrairement à une idée répandue, la fraude la plus développée et coûteuse en France ne serait pas la fraude fiscale. Certes, elle existe, mais elle est beaucoup moins importante – trois ou quatre fois moins – que les évaluations jusque-là avancées. L'essentiel de la fraude – les deux tiers – provient du travail au noir... dont les étrangers sont les premiers bénéficiaires.

La cible est donc toute désignée, la « priorité des priorités » est fixée : la chasse aux étrangers en situation irrégulière. Travail illégal et immigration clandestine occupant l'essentiel du rapport, on reste autant confondu par l'acharnement partial de la démarche que par la légèreté des méthodes d'analyse.

C'est ainsi que le nombre de travailleurs étrangers en situation irrégulière, qui sert de base à toutes les évaluations de fraude, semble si précisément connu par les deux rapporteurs qu'on s'étonne qu'ils n'en aient pas encore remis la liste nominative aux services de police.

Quant aux sociétés fictives et comptes occultes des paradis fiscaux, ils vont pouvoir continuer à travailler tranquillement dans le transfert de bénéfices, les trafics et la fausse facture pour le compte des entreprises et politiciens clients. Tandis que les grands bandits de la spéculation immobilière, banques, assureurs, promoteurs, qui viennent de détourner en quelques années environ 300 milliards de francs, seront sans doute rassurés d'apprendre que les vrais coupables sont les clandestins que leurs sous-traitants exploitaient sur les chantiers.

Certes aucun de ses rapports n'a de chances de voir ses propositions adoptées en l'état. Mais la dérive est prise, un nouveau pas dans la xénophobie a été franchi. Par des représentants du peuple. Derrière le rideau, le gouvernement soupèse les réactions avant d'avancer ses projets déjà bien ficelés.

Délit d'entraide

C'EST ainsi que se prépare pour l'été une législation renforçant le dispositif déjà ultra-répressif des lois Pasqua en y intégrant certaines propositions de la commission Philibert-Sauvaigo. En attendant, le projet de loi Toubon en cours d'examen, relatif au terrorisme, a introduit la notion d'aide au séjour irrégulier d'un étranger, sanctionnée pénalement, et envisage la poursuite de membres de sa famille. Famille et amis d'un étranger dont les papiers ne sont pas en règle se retrouveraient soit dénonciateurs, soit complices d'un délit d'entraide et de solidarité. On n'avait rien inventé de pire depuis le régime de Vichy.

Quant au projet de loi sur les mineurs délinquants, il les soumet désormais à une procédure de « comparution à délai rapproché » peu éloignée de celle des flagrants délits (comparution immédiate) qu'auraient voulu leur imposer nombre de parlementaires. Et tandis qu'une nouvelle réglementation sur les gens du voyage exclut les Tsiganes, de plus en plus de maires, dans l'air du temps, prennent des arrêtés interdisant – aux riches comme aux pauvres – la mendicité accompagnée de chiens, ou le séjour prolongé dans les parcs ou sur la voie publique.

La France est déjà dotée d'un arsenal répressif impressionnant. Au cours des dix dernières années, une douzaine de lois sont venues renforcer le dispositif de lutte contre l'immigration : lois de juillet 1984, limitant le regroupement familial et le renouvellement des titres de séjour et instaurant un délai de six mois entre la date du mariage et l'acquisition de la nationalité par un conjoint étranger ; lois Pasqua de septembre 1986, multipliant les formalités, en particulier le visa d'entrée sur le territoire, tandis qu'elle en accélère la sortie par la reconduite immédiate à la frontière en cas de menace à l'ordre public, sans oublier de prolonger à un an le délai de naturalisation en cas de mariage ; lois de décembre 1991 et février 1992, réprimant les employeurs et convoyeurs de main-d'œuvre clandestine ; loi de juillet 1993, modifiant le code de la nationalité pour les jeunes nés en France de parents étrangers, tout en portant à deux ans le délai de naturalisation des conjoints étrangers ; lois Pasqua d'août 1993, sur les contrôles d'identité, la restriction du regroupement familial et des conditions d'octroi du statut de demandeur d'asile ; loi de décembre 1994, créant des lieux d'attente pour étrangers dans les zones de transport international. A cela s'ajoute le dispositif de l'espace Schengen, du nom de la convention passée entre sept pays de



RECONDUITE À LA FRONTIÈRE À L'AÉROPORT DE ROISSY
Une machine à stigmatiser les victimes

OLIVIER AUBERT

(1) Propos tenus par M. Le Pen à la Mutualité (Paris), le 13 avril 1996.

(2) La droite occupe 480 des 577 sièges de député.

(3) Voir *Le Monde diplomatique*, mai, juillet 1993, décembre 1994, octobre 1995 ; ainsi que « Le temps des exclusions », *Manière de voir*, n° 20, novembre 1993.

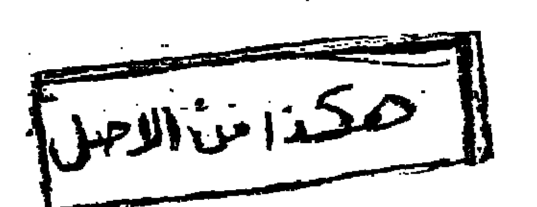
(4) « Immigration clandestine et séjour irrégulier d'étrangers en France », commission d'enquête de l'Assemblée nationale, rapport n° 2679.

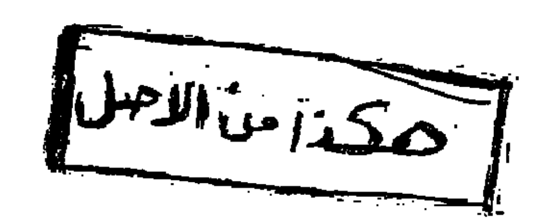
(5) *Le Monde*, 17 avril 1996.

(6) En particulier lors de l'audition de Mme Danièle Lochak, présidente du Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (Gisti).

(7) *Le Monde*, 11 avril 1996.

(8) « Rapport de mission parlementaire sur les fraudes et les pratiques abusives », avril 1996.





DE L'INTOLÉRANCE

la xénophobie

l'Union (France, Allemagne, Benelux, Espagne, Portugal), aménageant un système commun de contrôle de l'entrée et du séjour des étrangers. La coupe est pleine.

D'autant que la législation ne rend que partiellement compte de l'ampleur des mesures et pratiques attentatoires aux libertés de tous, sous couvert de lutte contre l'immigration. Y concourt en particulier le renforcement permanent de la coopération policière nationale – Direction centrale du contrôle de l'immigration clandestine et de la lutte contre l'emploi des clandestins (Dicilec) (9), douane, gendarmerie... – et européenne, grâce à la mise en réseau progressif d'un fichage systématique des personnes, en matière d'immigration, d'asile, de lutte contre la drogue et la criminalité. Significatif est l'amalgame de ces problèmes, traités en bloc par la conférence intergouvernementale ouverte à Turin fin mars pour la constitution d'un « espace de sécurité commun » qui préfigure davantage l'Europe de Big Brother que celle des libertés.

Les propositions renouvelées de création de fichiers informatisés étant un bon révélateur d'intentions liberticides, on ne s'étonnera pas que les députés commissaires rencontrés plus haut aient multiplié les innovations : fichier des demandeurs de visa, fichier des hébergeants d'étrangers, fichier européen des faux documents..., tandis que les services de police et de gendarmerie auraient accès aux fichiers de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), en particulier au fichier informatisé des empreintes digitales. Ces sources de renseignements viennent s'ajouter à celles qui existent déjà : fichier de gestion administrative des dossiers des ressortissants étrangers en France (AGDREF), fichier des personnes recherchées (FPR), fichier automatisé des empreintes digitales (FAED), fichier informatisé des cartes nationales d'identité, système informatisé des visas, réseau mondial des visas (RMV), fichier Eurodac, système de gestion informatisé des passeports, système automatisé de gestion des recours des réfugiés (Sagrer), système d'information Schengen (SIS)...

On se demande comment peuvent encore circuler des étrangers, ou qui que ce soit en situation irrégulière, si l'on veut bien considérer par ailleurs tous les autres moyens mis en œuvre, telles les écoutes téléphoniques, au développement anarchique – plus de 100 000 par an d'après la Commission nationale de contrôle des intercepteurs de sécurité (CNCIS) (10) –, ou la création de nouveaux services de police inspirés des meilleures expériences répressives. Ainsi la brigade anti-criminalité (BAC), dotée, à la place des antiques matraques qui sentent son flic de Cro-Magnon, de fusils à pompe tirant des balles en caoutchouc dont les enfants palestiniens de l'Intifada, handicapés et traumatisés crâniens, ont pu vérifier l'efficacité.

EDIMEDIA

MINIATURE DU XV[e] SIÈCLE (DÉTAIL)

Seuls les affabulateurs feignent d'ignorer que la France, comme ses partenaires européens, a fermé ses frontières à l'immigration dès 1974, il y a plus de vingt ans. En dehors des procédures de regroupement familial ou d'obtention du statut, provisoire, de réfugié, il n'existe pratiquement plus de possibilité, pour un étranger en provenance d'un pays dit « sensible » – hypocrisie sémantique pour parler des pays pauvres –, de s'installer durablement en France, à l'exception notable des tyrans et de leurs proches, accueillis avec prévenance.

Tandis que les possibilités de regroupement des familles se réduisent – 20 000 entrées en 1994 –, le droit d'asile a été pratiquement aboli et la tradition française d'accueil des réfugiés politiques n'est plus qu'une légende. Il existe 23 millions de réfugiés dans le monde. En admettant qu'au minimum, ils soient répartis entre les pays à proportion de leur population, la France devrait en accueillir 230 000, et, à proportion de sa richesse, au moins un million. Elle en a reçu... 4 600 en 1995. Et le chiffre ne cesse de diminuer d'année en année. A tel point que les demandes sont de moins en moins nombreuses : 25 000 en 1994 (deux fois moins qu'aux Pays-Bas ; 127 000 en Allemagne), contre 55 000 en 1990 (193 000 en Allemagne) (11). *Le pays du droit d'asile* pratique un véritable dumping antiréfugiés, insidieusement délocalisés hors les frontières.

Avec 3,6 millions d'étrangers recensés, dont 1,3 million en provenance d'un des pays de l'Union européenne et 1,6 venus du Maghreb et d'Afrique subsaharienne, la France « n'accueille pas toute la misère du monde » – pas plus que l'Europe des Douze, qui comptait 10 millions d'étrangers pour 343 millions d'habitants (12). Elle ne court pas le moindre risque d'« invasion », n'ayant jamais franchi, comme seuil, que celui de l'intolérance.

Reste, pour justifier l'inacceptable, l'immigration clandestine, d'autant plus chargée de maux que, bien évidemment, personne – mis à part les deux visionnaires en mission, MM. de Courson et Leonard – n'en connaît l'importance. Entre 50 000 et un million, il est impossible de se prononcer, selon le directeur de la population et des migrations au ministère de la ville et de l'intégration (13) ! Et c'est sans doute parce qu'ils étaient trop peu nombreux que le droit des étrangers s'emploie à en créer de nouveaux, en multipliant en particulier les cas de parents étrangers d'enfants français, expulsables et irrégularisables (14).

Il y a, en France, environ 300 millions d'entrées et de sorties de personnes chaque année, par voies aérienne, routière ou maritime sur 600 aérodromes et 7 660 kilomètres de frontières. Il est méprisable de faire croire qu'un renforcement permanent des contrôles de police, sans porter atteinte aux libertés, réduirait à zéro une immigration clandestine dont nul ne connaît l'importance. Il est autrement plus difficile de tenir ses promesses électorales et de s'attaquer aux causes de cette situation : le sous-développement et l'inégale répartition des richesses, là-bas ; le chômage chronique et le revenu toujours plus réduit des personnes sans emploi, ici. Car il n'y a pas que les immigrés clandestins qui travaillent au noir. Et pour cause : « *Les deux tiers des chômeurs indemnisés perçoivent des allocations inférieures à 4 000 francs par mois ; plus d'un tiers a moins de 3 000 francs. Ne parlons pas du RMI ! On éprouve quelque gêne à voir de grands privilégiés s'indigner à grands cris à l'idée que les bénéficiaires de telles allocations exécutent au noir quelques tâches occasionnelles !*(15) » La droite compterait-elle régler les problèmes sans frais, comme elle vient de le faire, par exemple, en prenant dans la caisse de financement des foyers de travailleurs immigrés l'argent servant à payer un programme d'urgence d'hébergement des sans-logis, annoncé avec tapage comme une grande mesure sociale ? Autrement dit, selon sa méthode, en prenant dans la poche des pauvres pour venir en aide à d'autres pauvres (16).

Bien rodée, la machine à stigmatiser les victimes, à fabriquer des clandestins, à criminaliser les pauvres, bientôt transformés en boucs émissaires ennemis de la République, est en route, en attendant de tourner à plein régime. Certains n'hésitent pas à anticiper sur un avenir prévisible, avec un enthousiasme sans doute encore un peu excessif, en brûlant un SDF en pleine rue de Paris ou en noyant dans la Seine un jeune Marocain. Si la Commission nationale consultative des droits de l'homme a constaté une régression quantitative des actes racistes en 1995, elle a aussi mis en évidence leur gravité accrue, qui a entraîné la mort de six personnes (17).

Affolés à la perspective de perdre leur siège aux élections législatives de 1998, talonnés par le Front national dans leur circonscription, nombre de représentants de la droite dure – que l'on retrouve sans surprise dans la commission *Philibert-Sauvaigo* (18) – *n'hésitent pas*, toute honte bue, à surenchérir sur les propositions répressives. Or les libertés de circulation et de séjour, comme toutes les autres libertés, sont, en démocratie, des droits fondamentaux, et non des privilèges octroyés par le pouvoir et monnayables pour la survie politique de quelques notables, qui n'intéresse guère qu'eux-mêmes. Parlement et gouvernement ont seulement pour mission d'en protéger le libre exercice et de laisser au juge la sanction des abus qui menaceraient la liberté d'autrui ou l'ordre public. Une législation qui privilégie l'ordre sur la liberté, les contrôles préventifs par les autorités de police sur le recours au juge, est antidémocratique et doit être combattue sans faiblesse.

CHRISTIAN DE BRIE.

(9) Anciennement police de l'air et des frontières (PAF).

(10) *Le Monde*, 29 mars 1996.

(11) Source Ofpra, cité dans le rapport Philibert-Sauvaigo, pp. 68-69.

(12) *Eurostat*, Communautés européennes, Bruxelles, juin 1993.

(13) Rapport Philibert-Sauvaigo, *op. cit.*

(14) *Le Monde*, 17 avril 1996.

(15) « Indifférence et xénophobie », Jean-Jacques Dupeyroux, *Libération*, 9 mai 1996.

(16) « Situation et devenir des foyers de travailleurs immigrés », rapport au premier ministre de M. Henri Cuq, avril 1996.

(17) *La lutte contre le racisme et la xénophobie*, Commission consultative des droits de l'homme, rapport 1995, La Documentation française, Paris, 1996.

(18) *Le Monde*, 19 avril 1996.

« HISTOIRE DE LA CGT », de Michel Dreyfus

Revendication ou secours mutuel

L'ANNÉE dernière, la célébration du centenaire de la Confédération générale du travail (CGT) fut infiniment plus discrète que celle du centenaire du cinéma. Cette discrétion témoigne-t-elle d'abord de l'orientation hostile des médias français à l'encontre du mouvement ouvrier ? S'explique-t-elle plutôt par l'effondrement des effectifs de la CGT ? L'ouvrage de Michel Dreyfus (1) constitue en tout cas une tentative d'explication de la faiblesse du syndicalisme français.

A cet égard, l'histoire nous est d'un secours incertain. Il y a soixante ans, peu après les grandes grèves de juin 1936 – que Danielle Tartakowsky évoque dans un très beau petit livre qui vient de paraître (2) – la seule fédération de la métallurgie comptait davantage de membres (750 000) que l'ensemble de la confédération aujourd'hui. Or, s'il faut imputer à la « politisation » de la CGT la médiocrité des effectifs syndicaux, comment expliquer un tel chiffre à une époque où la grande centrale syndicale calquait son action sur celle du Parti communiste ? Inversement, si la CGT se jure, à sa naissance, de « *se tenir en dehors de toutes les écoles politiques* » (article 2 des statuts), puis s'y tient pendant plus de vingt ans, cette indépendance ne lui assura jamais une vraie puissance avant la première guerre mondiale.

Faut-il alors se pencher sur la nature répressive de l'Etat français et du patronat ? En 1908, l'ensemble des membres du bureau confédéral de la CGT se retrouve en prison ; treize ans plus tard, la confédération est presque dissoute ; 18 000 cheminots sont révoqués après les grèves de 1920, 15 000 « meneurs » licenciés en 1938, 2 000 mineurs chassés de leur travail en 1947. Ici, le fait que d'anciens dirigeants de gauche (Briand, Millerand, Clemenceau, Jules Moch), évoluant du militantisme à la modération, fussent devenus les bras armés de ces répressions, a certainement contribué à la faible crédibilité d'une approche réformiste.

RÉPRIMÉ, dépendant, fracturé ; les facteurs d'affaiblissement ne manqueraient déjà pas. Michel Dreyfus privilégie cependant une autre explication : le peu d'intérêt du mouvement ouvrier français pour les services, les sociétés de secours mutuel, la gestion du social. C'est à cette « *division entre les fonctions revendicatives et assistantielles* » qu'il attribue « *une des principales causes de la faible implantation du syndicalisme français* ». Et de son incapacité à conserver ses effectifs en dehors des temps forts de luttes sociales. Mais, alors, comment comprendre qu'une autre centrale que la CGT, moins marquée par un discours de contestation du système – Force ouvrière ou la CFDT par exemple –, ne se soit pas aussitôt engagée sur ce terrain lucratif du « syndicalisme de service » ? Et si elles l'ont fait – elles ont bien essayé –, pourquoi en ont-elles si peu profité ?

Michel Dreyfus fait coïncider l'âge d'or du syndicalisme français avec les « trente glorieuses ». C'est peut-être alors que, pendant ces années-là (1945-1975), il y avait du « grain à moudre » lors des négociations salariales. Et fort peu de chômeurs.

SERGE HALIMI.

(1) Michel Dreyfus, *Histoire de la CGT*, Editions Complexe, Bruxelles, 1995, 408 pages, 85 francs.

(2) Danielle Tartakowsky, *Le Front populaire : La vie est à nous*, Gallimard, coll. « Découvertes », Paris, 1996, 144 pages (dont de nombreuses illustrations), 82 francs.

UN GRAND CONTINENT ENGLOUTI PAR LES ONDES

Le monde du travail, interdit de télévision

ALORS que les rémunérations scandaleuses des animateurs-producteurs d'émissions de divertissement, sur les chaînes de la télévision publique française, ont donné lieu à une rafale de commentaires, légitimement indignés, la nature des informations et des programmes suscite beaucoup moins d'attention. Or ce qui reste occulté est au moins aussi important que ce qui est étalé. *Machine à fabriquer de la réalité virtuelle, la télévision française évacue en effet toute représentation un* peu dérangeante de la réalité sociale. Sur un petit écran où se bousculent les « experts » et les « décideurs », ouvriers et employés n'apparaissent souvent que pour applaudir en cadence les vedettes de variétés ou pour confier leurs émois intimes à un animateur compatissant. La réalité du monde du travail, celle des luttes ouvrières, demeure presque systématiquement un grand continent englouti par les ondes.

Par GILLES BALBASTRE et JOËLLE STECHEL *

En 1993, lorsque sortit le film *Germinal*, les médias décrivirent le métier de mineur de façon élogieuse. La présence de caméras de cinéma, du producteur-réalisateur Claude Berri, du chanteur Renaud et de quelques autres vedettes *contribua à attirer dans le Nord les journalistes parisiens* ; la région fut présentée comme « attachante », habitée par un peuple « chaleureux ». Trois ans auparavant, en décembre 1990, la dernière gaillette retirée du puits de mine d'Oignies dans le Pas-de-Calais avait été filmée sous tous les angles dans des reportages souvent grandiloquents consacrés à ce métier condamné.

Pourtant, au même moment, en Lorraine, des mineurs se battaient – et se battent – pour ne pas mourir. Programmée pour le début du deuxième millénaire, la disparition de leur puits ne dérange les caméras qu'à l'occasion de manifestations, de préférence violentes. Des familles continuent à vivre sur place, accrochées à leurs corons et à leur culture. Faudra-t-il attendre 2005 *et leur disparition pour leur concéder* quelques images ? Quant à Etienne Lantier, le meneur de grève héros de *Germinal*, il en existe des milliers de nos jours : salariés élus mandatés, et licenciés chaque année (1). Parmi eux, des centaines, victimes de leurs engagements syndicaux, ont d'énormes difficultés à retrouver un emploi. Le combat de ces hommes et de ces femmes, *mythifié lorsqu'il appartient* à l'histoire, est ignoré.

En France, le nombre des ouvriers s'élève à près de sept millions (5 845 000 actifs, 969 000 chômeurs), soit 27 % de la population active. Le chiffre est là, imposant. Depuis quelques années, la télévision montre pourtant une « France au travail » d'où la production industrielle semble avoir disparu. *Sur le petit écran, seuls la fonction* publique et les services subsistent.

* *Journalistes*. Gilles Balbastre, ancien correspondant de France 2 dans le Nord, est co-auteur (avec Alain Accardo, Georges Abou et Dominique Marine) de *Journalistes au quotidien*, Le Mascaret, Bordeaux, 1995.

Mais les salariés qui opèrent à la chaîne dans les usines automobiles, qui fabriquent et conditionnent nos aliments se sont volatilisés. Et les conditions de travail ne sont que rarement évoquées : maladies professionnelles, *pénibilité physique, rapports hiérarchiques*. Les horaires épuisants, les cadences et les accidents ne seraient en définitive que les survivances un peu marginales d'une ère industrielle révolue. En 1993, on dénombrait pourtant six cent soixante-douze mille accidents du travail en France, dont un millier mortels.

Le mouvement social de décembre *1995 aurait pu dissiper cette amnésie*. Mais la plupart des médias, et notamment la télévision, ont d'abord cherché à discréditer les revendications des salariés en lutte (2). La parole des manifestants, celle qui exprimait les motivations profondes du mouvement, a rarement franchi le barrage des ondes. Même les émissions censées élargir le débat (« La France en direct », « La *marche du siècle* ») *n'ont pas permis* aux grévistes de s'exprimer (3).

Telle semble être la réalité du monde du travail reflétée par une télévision qui couvre peu ou mal les luttes sociales. Si les conflits des services publics percent le mur du silence, les revendications *des syndicats sont en général ramenées* aux seules exigences salariales et « corporatistes ». Et il est encore moins habi*tuel de voir évoquer à l'antenne* des licenciements collectifs ou des fermetures d'usines, même s'ils concernent des centaines de salariés. En 1993, l'industrie textile a perdu près de six mille emplois dans le Nord - Pas-de-Calais : France 2 n'a pas traité ce sujet une seule fois.

Chaque mois, le nombre de chômeurs est annoncé, mais vidé de sa signification sociale et des logiques économiques qui expliquent le phénomène. Au mieux, un portrait de chômeur solitaire sera proposé à cette occasion, réalisé à la va-vite, coupé d'une réalité de lutte et présenté dans une situation de demande. Il existe pourtant en France des centaines d'entreprises *où des milliers de salariés* se battent pour ne pas être licenciés.

Située à Haubourdin, dans la ban*lieue lilloise*, une entreprise *de la multinationale anglo-néerlandaise* Unilever connaît, depuis des années, une succes*sion de conflits durs destinés à endiguer* l'hémorragie de ses effectifs. Fin 1994, un plan social prévoyant deux cent quarante-deux suppressions de postes a mobilisé les cinq cents derniers salariés dans une lutte qui a duré près d'un an. Aucune chaîne nationale n'a diffusé de reportage sur le sujet.

A longueur de bulletins radio, l'auditeur est instruit des ascensions et des *chutes des indices boursiers*, et *informé* sur les « lois du marché ». L'entreprise est dépouillée de sa réalité humaine : *tout se passe dans un « ciel »* désincarné, gouverné par des lois quasi métaphysiques. Ainsi, le modèle de développement capitaliste se trouve naturalisé, présenté comme le seul envisageable. Ses troubadours (patrons, économistes néolibéraux, « experts ») voient leur parole reproduite avec diligence alors que celle des ouvriers et de leurs organisations syndicales, trop *« engagées », ne jouit pas, aux yeux des* médias, de la crédibilité nécessaire.

En 1994, l'usine ultramoderne Aluminium Dunkerque est gagnée par un conflit. Pendant plus de quinze jours, la majorité des six cents salariés font grève pour obtenir une augmentation de salaire. Le cours mondial de l'aluminium grimpant fortement, les ouvriers demandent à en bénéficier. L'usine est la vitrine sociale du groupe Pechiney : moins de hiérarchie, changement de définition du poste de travail, jeunes « opérateurs » (et non plus ouvriers). C'est également un des premiers affrontements sociaux d'envergure de la *reprise économique qui, en 1994*, se dessine. La presse écrite, locale et nationale (*Libération*, *Le Monde*, *Le Parisien*) s'intéresse au conflit. Mais les télévisions nationales regardent ailleurs : pendant quinze jours, France 2 et *TF 1* passent l'information sous silence. Mieux, France 2 envoie sur place ses correspondants locaux : leur reportage ne sera jamais diffusé.

Interdite de parole, la classe ouvrière assiste aussi à une tentative de dissolution de sa mémoire. L'impasse média*tique sur le centenaire du syndicat CGT*, en 1995, n'en a constitué que l'exemple le plus récent. Le cinquantenaire de la *création des comités* d'entreprise avait lui aussi été escamoté. Pourtant, pour ne citer que ce cas, le comité d'entreprise de Merlin Gerin (4) avait, à l'occasion de cet anniversaire, animé pendant deux années (de 1993 à 1995) des débats sur « la mondialisation », « les savoir-faire », « les rapports humains au travail », « les filialisations ». Un sociologue, embauché pour un contrat de trente-deux mois par le comité d'entreprise, recueillit sept cents témoignages de salariés et de retraités de Merlin Gerin, retranscrits, pour partie, dans les douze numéros publiés d'un journal. Avec la rédaction d'un livre et la créa*tion d'une pièce de théâtre, le comité* d'entreprise avait également fait appel à l'imaginaire d'écrivains et d'artistes. Cette opération, qui suscita la curiosité de quelques journalistes locaux (articles parus dans le *Dauphiné libéré*), a cependant échappé à la rédaction régionale de FR 3. Sans parler des antennes nationales.

Lorsque la télévision évoque le travail, c'est pour le transformer en objet de musée et le vider de tout contenu *revendicatif au profit d'une folklorisa*tion dont l'édition de 13 heures du journal de TF 1 fournit l'exemple quotidien. Après avoir abordé, classiquement, les principales *informations* du jour, Jean-Pierre Pernaut, le présentateur, s'attache à décrire, par des reportages plus longs, une France profonde, *loin* des tracas et des tourments de la capitale, figée dans des « traditions authentiques qui hélas se perdent ». *TF 1* s'attarde ainsi, complaisamment, sur des professions en voie de disparition, qui présentent une image propre, « *consciencieuse* », du travail manuel : dans un coin reculé du Béarn, un artisan fabrique encore des cloches pour les *brebis... L'homme a, de préférence*, un accent prononcé, un béret, une cigarette éteinte à la bouche. Travailleur idéal, il ne trouve pas de remplaçant en dépit du chômage.

Cette France ne revendique pas. Elle est vue ou plutôt imaginée de Paris, avec toute la distance du regard paternaliste, la supériorité de ceux qui vivent là où il faut, face à ceux qui vivent là où ils peuvent. Condescendance, mépris *culturel* et regard ethnocentrique (5) sont les modes de traitement réservés à cette France si « authentique ». *« C'est lorsqu'une culture populaire se dissout et par là cesse d'être dangereuse qu'elle devient objet de curiosité »*, a expliqué Michel de Certeau (6).

L'homme « à terre » plutôt que le rebelle

FOLKLORIQUE, la vision *médiatique* des milieux populaires peut également se révéler stigmatisante. En novembre 1993, *une dépêche de* l'Agence France Presse (AFP) annonce une intoxication au monoxyde de carbone dans le Nord : une centaine de personnes auraient été touchées. Un des rédacteurs en chef de la rédaction parisienne de France 2 nous demande *d'aller dénicher une famille vivant dans* des conditions déplorables au milieu de corons insalubres, et d'en faire le portrait. *Il n'hésite pas à conseiller d'en « rajouter un peu sur le côté misérable »*. Or cette enquête nous apprend que ce mode de chauffage est très répandu dans toutes les couches de la population du Nord. Et que des conditions atmosphériques particulières (ciel bas, radoucissement des températures) conjuguées à un calfeutrage excessif des intérieurs peuvent entraîner un *dégagement fatal de monoxyde de car*bone. Cette explication ne satisfait pas notre rédacteur en chef, qui réitère sa *demande : « Il me faut des gens misérables vivant dans des conditions misérables. »*

Car à l'homme qui se rebelle et qui lutte, la télévision préfère l'homme « à terre ». Dans un reportage sur un centre d'accueil de sans-domicile-fixe du Secours catholique (7), une journaliste expliquera à propos d'un bénévole, lui-même récemment SDF : *« Bruno loge dans une caravane prêtée par le Secours catholique* (coup de caméra dans la caravane). *Il n'a presque rien, une radio, un duvet* (coup de caméra sur la radio et sur le duvet), *mais il se sent utile. Et cela lui suffit pour repartir dans la vie. »* Dans un autre reportage, le même journal télévisé fera la part belle à Christophe, maître d'hôtel au *chômage qui a gagné 44 millions* de francs au Loto. Bruno, Christophe : deux vedettes, deux héros pour jour*naux télévisés*.

Pris dans un cercle infernal de vitesse et de concurrence, le travail des journalistes est de plus en plus bâclé, les reportages de plus en plus courts : de deux *minutes* trente il y a *six ans*, ils ne durent plus, en moyenne, qu'une minute trente secondes. Cette perte d'une minute accentue le morcellement de l'information, le poids des images chocs et, en les tronquant, caricature le propos des personnes interrogées. C'est un peu comme si la totalité des quotidiens était composée d'articles d'une dizaine de lignes. La durée d'un sujet *n'est pourtant pas dictée par une quel*conque loi divine. En Suède, les reportages des journaux télévisés peuvent durer cinq minutes (8).

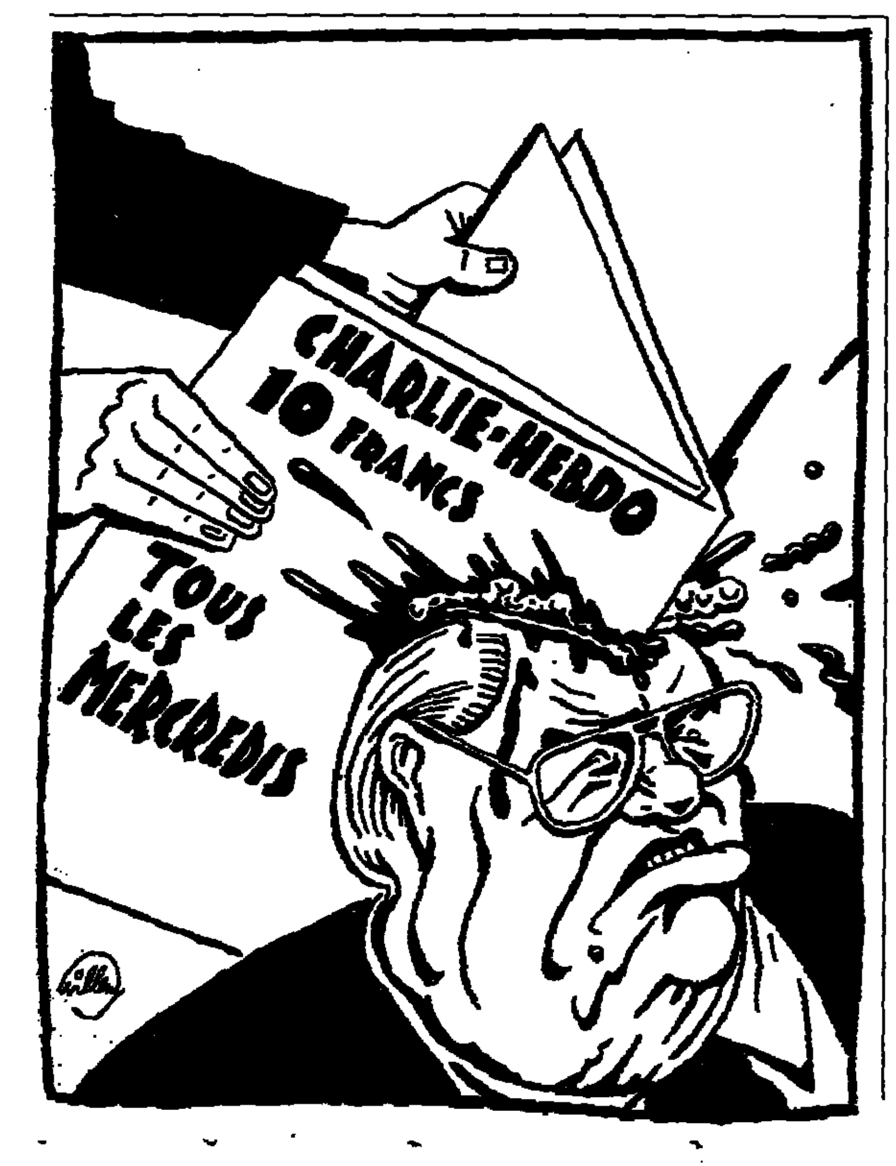

CL. JAMES © INA

« DE LA BELLE OUVRAGE », de Maurice Failevic (1970)

Quand, malgré tout, le journaliste de terrain cherche à retranscrire la *complexité du réel*, il s'expose à entendre : *« Il faut une idée, pas deux dans un sujet télé (9). »* S'il s'obstine, son sujet ne sera pas diffusé et son obstination risque de compromettre le déroulement de sa carrière (10).

En partie imputable à l'origine sociale des journalistes (classes moyennes ou supérieures), ce regard sur les couches populaires se retrouve ailleurs que dans les seules émissions *d'information. Depuis* vingt ans, une nouvelle génération de réalisateurs et de producteurs ausculte et écoute les Français, leur donnant la parole sur les thèmes les plus intimes (11). Mais cette parole enfin « donnée », vécue comme libératrice, va *rapidement* basculer au-delà de cette frontière qui sépare le dévoilement du dévoiement (12). *Traité sur le mode de la « story »* (comme on dit dans les rédactions), le social se résume trop souvent à la psychologisation des témoignages. A l'antenne, les individus, devenus des « cas », ne sont plus représentatifs des problèmes (matériels, économiques, *politiques*) d'un groupe social, d'une collectivité, d'une classe. Comptable de sa seule histoire, l'individu ne l'est plus de l'histoire.

Cette manière de parler – ou de ne pas parler – des classes populaires n'est pas nouvelle. On ne traitait guère mieux la *classe ouvrière il y a trente ans au* journal de 20 heures. Mais si l'information était cadenassée par le pouvoir en place, tout un secteur de la production de l'ORTF « appartenait » alors à des réalisateurs de gauche (Jean-Claude Bringuier, Marcel Bluwal, Stellio Lorenzi, Maurice Failevic, Daniel Karlin, Jacques Krier, etc.). Cela donnait un autre regard. D'autant que, au-delà du petit écran, le contexte était pluraliste, lui aussi : le capitalisme n'était pas l'unique modèle de gestion de la planète, le champ intellectuel, artistique, était traversé par des débats et des combats. La classe ouvrière n'avait donc pas forcément besoin de la *télévision* pour faire parler d'elle plus justement. Beaucoup, qui n'étaient pas issus de ses rangs (*artistes, intellectuels*, écrivains), s'en chargeaient à sa place. Depuis ils l'ont laissée, seule, face à un immense silence.



(1) Quinze mille en 1993 (*Source* : ministère du travail).

(2) *Cf.* Serge Halimi, « Les médias et les gueux », *Le Monde diplomatique*, janvier 1996.

(3) Pour l'expression de quelques-unes de ces revendications, *voir les articles du Monde*, « Paroles de grévistes », en décembre 1995. Lors de l'émission « La France en direct » du 1er décembre 1995 sur France 2, les grévistes ont réussi à parler quinze minutes dans une émission de deux heures encombrée par les « experts » (*Cf. Le Monde* daté 3-4 décembre 1995).

(4) *Merlin Gerin, entreprise créée en 1920*, produit du matériel électrique et emploie sept mille salariés à Grenoble et trente-quatre mille dans le monde. En 1994, l'entreprise a été absorbée par le groupe Schneider, actionnaire principal de Merlin-Gerin. Le nom des fondateurs, Paul Louis Merlin et Gaston Gerin, a disparu au profit de celui de Schneider. D'où *un sentiment de perte d'identité* chez les salariés, et le démarrage de cette opération à l'occasion du cinquantenaire de leur comité d'entreprise.

(5) Voir à ce sujet le texte d'Alain Accardo, *in Journalistes au quotidien*, Le Mascaret, Bordeaux, 1995.

(6) « Ouvriers, Ouvrières », *Autrement*, nº 126, janvier 1992.

(7) Edition de 13 heures, TF 1, 17 octobre 1995.

(8) Journal de 21 heures, première chaîne suédoise.

(9) Propos d'un rédacteur en chef, responsable des éditions du « 20 heures » sur l'ex-Cinq. Ce même journaliste a exercé par la suite des responsabilités équivalentes au sein du service public.

(10) L'audiovisuel emploie beaucoup de pigistes (19 %), de jeunes (30 % ont moins de trente ans) et paie assez mal (19 % des journalistes gagnent moins de 8 000 francs brut par mois).

(11) Notamment les émissions « Moi-je », « Psy-Show », puis, plus récemment, « Bas les masques », mais aussi des « talk-shows » comme « Perdu de vue », « Comme un lundi », « Ça se discute ».

(12) *Cf.* Ignacio Ramonet, « La télévision karaoké », *Le Monde diplomatique*, février 1992.

HOLD-UP SUR UN CONCEPT

L'entreprise en mal de citoyenneté

DÉTOURNER les mots, comme les pirates de l'air un avion, est un procédé classique de la manipulation politique. En France l'exemple vient d'en haut, avec la fameuse « fracture sociale » dénoncée par le candidat Chirac et aggravée par le président Chirac. Le CNPF n'est pas en reste, qui veut parer des atours de la « citoyenneté » des pratiques et des intérêts strictement marchands.

Par ROGER LESGARDS *

« Citoyen » : nom masculin qui, au féminin, donne citoyenne. Voilà un couple de substantifs qui, par les temps qui courent, a substantiellement perdu de sa substance ! Utilisé comme adjectif qualificatif, il s'est substitué à « civique », pourtant beaucoup plus juste et plus vif lorsqu'il s'agit de désigner une action visant à servir l'intérêt général et les valeurs de la République. Et voici que l'entreprise, à son tour, se veut citoyenne... Tel est, en particulier, l'objet d'une sorte de petit catéchisme que vient de publier le Conseil national du patronat français (CNPF) (1).

Le titre séduit : *Citoyenneté de l'entreprise. Pour jouer pleinement notre rôle dans la cité.* Avant de pénétrer dans l'opuscule, le lecteur-citoyen se prend à rêver : le CNPF aurait donc enfin l'audace d'engager un grand débat sur la vocation, la place et le statut de l'entreprise dans la société, de soumettre à la question ses modes d'organisation et de décision, bref de dévoiler sur l'agora cet objet habituellement présenté comme intouchable et paré de toutes les vertus. Car telle serait bien, en effet, la démarche « citoyenne », celle qui, reçue des Grecs, consiste à débattre, dans l'espace public, des règles et des institutions que la société se donne à elle-même. Las ! Après lecture, l'attente se révèle vaine.

Que trouve-t-on dans l'opuscule ? D'abord un bric-à-brac de notions qui, *« de l'engagement à l'action »*, puis *« de l'action aux mutations »*, en passant par *« concepts et convergences »* (ce sont les titres des trois parties du texte) sont censées nous apprendre que la citoyenneté est une *« orientation pragmatique »*, que, *« pour l'entreprise, la première façon d'être citoyenne est d'abord d'exister »*, mais qu'il convient qu'elle soit aussi *« tutrice », « porteuse », « essaimeuse », « insérante »*, et qu'elle n'hésite pas, avec les pouvoirs publics, à jouer au jeu rémunérateur du *« mieux-disant social »*. Le tout illustré par un catalogue de traits *présentés comme* caractéristiques de l'entreprise authentiquement « citoyenne » : formation professionnelle, soutien aux PME-PMI, respect d'une déontologie commerciale et financière, protection de l'environnement, gestion de fonds pour le logement, prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, mécénat. A dire vrai, on aurait pu naïvement penser qu'il s'agissait là des éléments constitutifs de l'entreprise tout court...

Le plus intéressant réside cependant dans le non-dit, dans le presque-pas-dit, dans ce qui se laisse deviner au détour de quelques paragraphes de la brochure. Se dégagent ainsi les véritables fondements de la démarche de l'organisation patronale. Premier élément : à aucun moment, le texte n'évoque l'exercice d'une citoyenneté dans l'entreprise. Cet « oubli » suffit à réduire à néant l'ensemble de l'exercice. Il est en effet illusoire, pour les *entreprises, de prétendre jouer un rôle sérieux et durable dans la cité*, si elles ne développent pas d'abord, en leur propre sein, un climat, des structures, des procédures et des pratiques qu'il n'est pas abusif de qualifier de démocratiques. Même si, bien entendu, il n'est pas question de donner ici à ce mot toute l'acception qui est la sienne dans la sphère politique. La vertu citoyenne de toute institution se gagne avant tout en sa cité intérieure. Et, s'agissant des entreprises, cela signifie faire la preuve qu'elles ont, en particulier, pleinement compris :

– que la richesse à créer n'est pas seulement composée de biens et services, mais aussi d'emplois, en particulier en faveur des jeunes, et qu'il est grand temps de ne plus confondre augmentation de la productivité et automatisation à marche forcée ;

– que la plupart des systèmes d'organisation doivent rapidement et profondément *évoluer*, notamment pour qu'une réduction sensible de la durée du travail y soit rendue possible ;

– que le respect de la loi, et en particulier du code du travail (dont des milliers d'exemples montrent qu'il est de plus en plus bafoué), est le premier devoir du citoyen ;

– qu'il est également grand temps d'abandonner les prétendues « méthodes scientifiques de management », grossièrement décalquées des prêt-à-penser américains ou japonais, pour réinventer des manières de gouverner fondées sur le partage de l'information, le dialogue et la concertation, ainsi qu'il sied à toute action « citoyenne» ;

– que veiller à l'égalité des salaires et des carrières entre hommes et femmes est aussi faire œuvre civique ;

– que, enfin, se préoccuper particulièrement des catégories les moins favorisées, tout spécialement en facilitant l'accès au travail pour les handicapés physiques, mentaux et sociaux, le plus souvent en mal de citoyenneté, est également prioritaire.

De tout cela, pas un mot dans l'opuscule. Cette carence flagrante s'explique sans doute largement par le deuxième élément fondateur du discours : instrumentaliser la citoyenneté au service de l'amélioration de l'image des entreprises et de leur capacité d'intervention dans la sphère politique. En effet, il s'agit, nous dit-on clairement, de *« pérenniser l'économie de marché sur le long terme »* et, à cette fin, de présenter un visage ouvert pour mieux se vendre à l'opinion publique et influer sur les décideurs. La citoyenneté comme instrument de lobbying ! On avait déjà vu comment des concepts, telles des têtes passées entre les mains des Jivaros, pouvaient être réduits et embaumés : l'égalité (transformée en équité douceâtre), l'éthique (ravalée au rang de technique managériale), ou encore la communication (confondue avec la publicité et la propagande). Efficace, performante, compétitive, ainsi doit se porter la « post-citoyenneté » entrepreneuriale.

Vient enfin le troisième élément, sans doute le plus fondamental : dans l'esprit de ses promoteurs, au-delà de l'effet d'image et de pression politique, la citoyenneté revendiquée pour l'entreprise doit permettre de conduire à la *« compétitivité globale de la cité »* (entendez de la société) : *« Dans un souci de compétitivité globale de la cité, sans laquelle son propre développement est en péril, l'entreprise doit être pleinement associée au processus d'orientation des politiques publiques. »* Le thème est repris plus loin : *« Les entreprises ne peuvent être compétitives si leur environnement ne l'est pas ; leur expérience, tant en matière de gestion qu'en matière d'équipement, peut contribuer à l'amélioration de la performance globale »* [entendez à nouveau : de la société]... Avec, en prime, cette affirmation à faire frémir : *« Les îlots de misère ne doivent pas devenir des continents au sein desquels les entreprises ne pourraient prospérer. »*

Pour se faire encore mieux comprendre, l'auteur du document du CNPF a pris le soin de préciser les choses dans un entretien publié dans la *Lettre du mécénat* (2). A la question *« Comment la citoyenneté de l'entreprise peut-elle être un moteur de sa réussite économique ? »*, il répond : *« Tout simplement si elle est considérée comme elle doit l'être : un critère de performance. »* Et d'ajouter : *« C'est la nécessité de la compétitivité globale. »* L'instrumentalisation de la citoyenneté est ainsi péremptoirement revendiquée. La voici, cette citoyenneté, inscrite au tableau des outils tels que : machines intelligentes, automates experts, juste-à-temps, zéro défaut, qualité totale, « reengineering », primes individuelles, sans oublier les *« hélas nécessaires plans sociaux sans licenciements secs »*. La voici mobilisée en qualité d'agent de liaison entre le politique et l'économique, au service de ce dernier et à l'échelle de la nation tout entière, qui n'est d'ailleurs rien d'autre qu'une vaste entreprise...

Une nouvelle philosophie du capitalisme

DANS ces conditions, dire et écrire que l'entreprise doit devenir citoyenne, c'est, en vérité, ne pas oser dire et écrire que, désormais, l'ensemble des citoyens – à l'exception de quelques misérables îlots d'irréductibles – doit revêtir l'uniforme de la performance, s'entraîner à la plus grande efficacité possible afin de contribuer à la victoire globale. L'entreprise, tel doit être le modèle de référence pour l'ensemble de la société, pour la culture et, bien entendu, pour la politique : nous sommes en guerre, et il s'agit de la gagner. C'est bien, en effet, une philosophie guerrière qui est ici sous-jacente. Un ordre extérieur sur lequel nul n'a prise – le conflit économique mondialisé – et auquel nous ne pouvons donc que nous soumettre, nous contraint à décréter ce nouveau service national obligatoire ! Ainsi se déploie la nouvelle philosophie du capitalisme qui, brusquement, redécouvre nation et citoyenneté, et se dit qu'il y a peut-être quelque profit à en tirer.

Citoyenneté et civisme ont certes à voir avec l'entreprise. Mais à trois conditions :

– ne pas jouer avec ces concepts pour les vider de leur contenu et en faire *de simples parures et artifices* ;

– commencer par les mettre en pratique à l'intérieur de chaque firme, afin d'y développer de nouveaux liens sociaux, de nouvelles manières de vivre et travailler ensemble ;

– enfin et surtout, adopter une authentique démarche citoyenne pour dépasser le productivisme ambiant, qui traite l'homme en termes de ressources et de variables d'ajustement, et lui substituer un robuste humanisme visant à la justice, à la dignité de chacun, à la solidarité et à la création ininterrompue d'une cité plus humaine.

* Président du Cercle Condorcet de Paris, ancien président-directeur général de la Société européenne de propulsion (SEP) et de la Cité des sciences et de l'industrie.

(1) Jacques Dermagne, *Citoyenneté de l'entreprise. Pour jouer pleinement notre rôle dans la cité*, CNPF, 31, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75116 Paris.

(2) *Lettre du mécénat*, nº 68, novembre-décembre 1995.

UN ACTE POLITIQUE

Déjà, *fin mai*, près de 6 300 adhésions, plus de 6 millions de francs d'apports à l'association Les Amis du *Monde diplomatique* : la « bataille des 10 millions » (lire l'article d'Ignacio Ramonet dans notre numéro de mai 1996) est maintenant bien engagée. Cette rapidité avec laquelle nos lecteurs réunissent les moyens financiers leur permettant, avec la rédaction, de disposer de la minorité de blocage au sein de la société *Le Monde diplomatique SA* doit être comprise pour ce qu'elle est *: un acte politique au* sens le plus noble du terme dans une société soumise à la loi de l'argent.

Plusieurs rencontres organisées par l'association sont programmées pour le mois de juin *(voir page 2)*, mais c'est à partir de septembre que les activités se développeront sur une plus grande échelle.

Nous invitons donc ceux de nos lecteurs qui ne l'ont pas encore fait à adhérer sans attendre à l'association Les Amis du *Monde diplomatique*, en utilisant les formulaires ci-dessous, et en les *retournant* à son siège administratif : BP 461-07, 75327 Paris 07. (Tél. : (1) 49-54-75-38).

M. ☐ Mlle ☐ Mme ☐ Association ou société ☐

Nom ou raison sociale (en capitales) : ____

Prénom : ____

Nom de jeune fille* : ____

Né(e) le* : ____

Profession ou raison sociale* : ____

Adresse : ____

Code postal : ____ Ville : ____

Pays : ____

Téléphone : ____ Fax : ____

Abonné(e) au *Monde diplomatique* oui ☐ non ☐

Abonné(e) à *Manière de voir* oui ☐ non ☐

* Facultatif

Les renseignements fournis dans ce bulletin sont réservés à un strict usage interne. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, ainsi que de la possibilité de les modifier en vous présentant au siège de l'association.

● **Je suis actif, retraité ou personne morale**

J'effectue un apport de *(cocher la case appropriée)* :

☐ 600 F ___ + 100 F (cotisation 1996) ___ total 700 F

☐ 1 000 F ___ + 100 F ___ 1 100 F

☐ 1 500 F ___ + 100 F ___ 1 600 F

☐ 2 000 F ___ + 100 F ___ 2 100 F

☐ 3 000 F ___ + 100 F ___ 3 100 F

☐ 5 000 F ___ + 100 F ___ 5 100 F

☐ 10 000 F ___ + 100 F ___ 10 100 F

Apport supérieur à 10 000 francs :

☐ ___ + 100 F ___

● **Je suis lycéen, étudiant, appelé sous les drapeaux ou chômeur**

J'effectue un apport de *(cocher la case appropriée)* :

☐ 200 F ___ + 100 F (cotisation 1996) ___ total 300 F

☐ 300 F ___ + 100 F ___ 400 F

☐ 500 F ___ + 100 F ___ 600 F

☐ Apport supérieur à 500 francs :

☐ ___ + 100 F ___

● Je règle *(cocher la case appropriée)* :

☐ par chèque bancaire ou postal joint à cet envoi, à l'ordre de : Les Amis du *Monde diplomatique*

☐ par carte bancaire CB, après avoir complété le formulaire ci-dessous, que je joins à cet envoi

Je règle mon apport et ma cotisation par carte bancaire CB avec l'une des cartes suivantes *(entourer le nom de la carte)* :

Carte Bleue nationale
Carte Gold Eurocard Mastercard
Carte Bleue Visa
Carte Business Eurocard Mastercard
Carte Visa Premier
Carte Eurocard Mastercard

Nom : ____

Prénom : ____

Nº de carte : ____

Date d'expiration de la carte : ____

Somme à débiter : FF ____

En lettres : ____

Date : ____

Signature : ____

Je joins ce coupon à ma demande d'adhésion envoyée à :

***Les Amis du Monde diplomatique*,**

BP 461-07, 75327 Paris Cedex 07

UNE EUROPE

Des services publics

LES entreprises et les services publics sont devenus la cible conjuguée des gouvernements européens et de la Commission. « Mauvaise graisse » budgétivore pour M. Alain Juppé, déplorables entraves à la concurrence pour Bruxelles, qui, pourtant, ne ménage pas les deniers des contribuables des Quinze pour des opérations de propagande – le mot s'impose. Garants de l'intérêt général, les services publics, en application du principe de subsidiarité, doivent être organisés hors de la férule de l'exécutif communautaire.

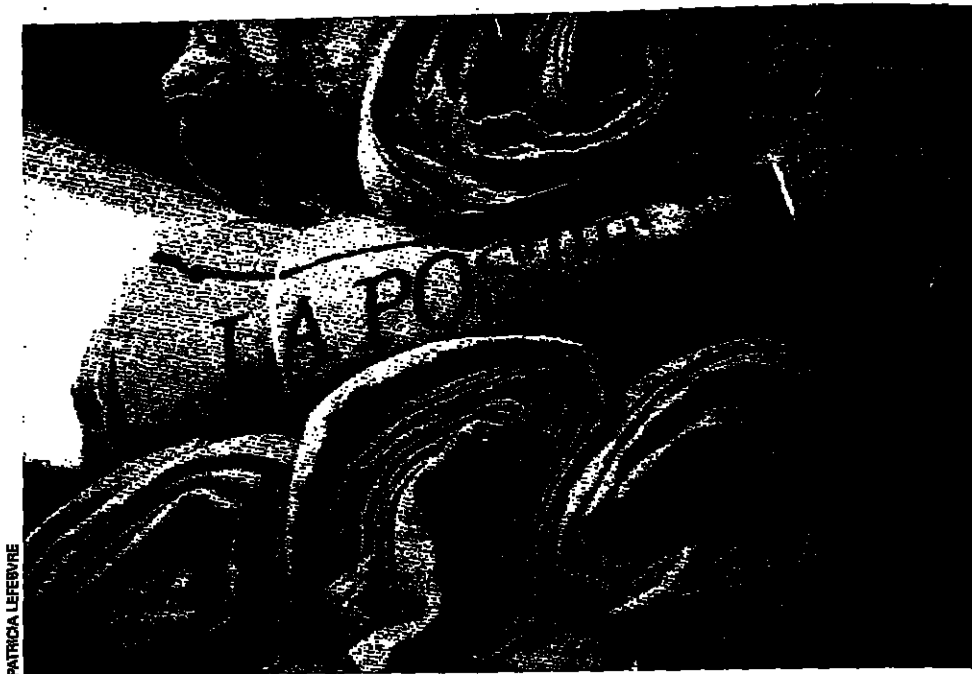
Par SYLVAIN HERCBERG *

A l'ordre du jour de la conférence intergouvernementale ouverte en mars dernier à Turin figure explicitement, outre les thèmes prévus par le traité de Maastricht (institutions et politique étrangère et de sécurité commune), la notion de service public ou, plus précisément, sa version revue à la baisse, celle d'*« accès universel aux services essentiels dans l'intérêt des citoyens »*. Les négociateurs ont en effet reçu mandat d'examiner la *« compatibilité »* entre la concurrence et les principes de cet *« accès universel »*. Le mouvement social de décembre 1995 en France, les grèves en Belgique et ailleurs ne sont sans doute pas pour rien dans cette tardive sollicitude. Il devient difficile d'ignorer l'inquiétude croissante des opinions européennes confrontées aux coûts sociaux et économiques de la marche forcée de l'Union vers la monnaie unique et l'intégration des marchés.

En France, le premier ministre, M. Alain Juppé, qui avait déclaré, le 5 décembre dernier à l'Assemblée nationale, *« s'il le faut, nous inscrirons la notion de service public dans nos textes fondamentaux, qu'ils soient nationaux ou européens »*, s'est finalement rabattu sur le *« service universel »*, concept à la fois imprécis et compatible avec le libéralisme. Le débat a également lieu dans d'autres pays de l'Union européenne : en Allemagne, l'Office fédéral des cartels donne régulièrement son avis sur les projets des grands opérateurs qui veulent prendre en charge des services jusqu'alors assurés par des municipalités. Au Royaume-Uni, les licenciements consécutifs aux privatisations et les salaires astronomiques des dirigeants des nouvelles compagnies privées suscitent une réprobation croissante. Ainsi les services publics représentent désormais un thème de société intimement lié à la construction européenne. Comment concilier leur existence et la diversité de leurs formes en Europe avec la logique du marché ? Comment faire prévaloir les intérêts des citoyens sur ceux de la finance ? Les débats techniques et juridiques de ces derniers mois ne répondent évidemment pas à ces questions de fond.

Les services publics renvoient à la volonté politique de maîtriser la gestion d'intérêts collectifs et de satisfaire des besoins fondamentaux : santé, éducation, transports, énergie, télécommunications. Leur périmètre est donc contingent et évolutif, et il appartient au politique, représentant la volonté d'une société, d'en décider. Se situant clairement dans le champ de l'économie sociale, ils fonctionnent selon les principes de continuité, de solidarité, d'égalité de traitement, de qualité des prestations et d'utilisation des meilleures techniques disponibles. Ils appellent le contrôle des citoyens et de leurs représentants sur les opérateurs, car la collectivité ne saurait laisser au marché et au court terme la mise en œuvre d'instruments souvent fort coûteux, et dont la rentabilité n'est assurée que sur le long terme. Les services publics doivent aussi répondre à l'attente de tous : il n'est pas question d'exclure de leur domaine d'intervention telle région ou tel quartier, sous le prétexte qu'ils ne garantiraient pas une rentabilité suffisante.

Tout l'art de l'économiste de service public consiste donc à trouver le « bon » prix : celui qui assure des ressources suffisantes à la fois pour la gestion optimale du dispositif d'aujourd'hui et pour les investissements de demain, tout particulièrement lorsqu'une situation de monopole naturel a suscité l'existence d'un opérateur unique. L'égalité et la péréquation devant permettre de fournir à tous les mêmes prestations au même prix, le « bon » dirigeant est celui qui gère au mieux le partage des richesses et des gains de productivité entre la collectivité, l'entreprise elle-même, et son personnel. C'est pourquoi les services publics jouent un rôle aussi important dans la solidarité sociale, l'aménagement du territoire et la dynamique industrielle. Autant d'enjeux qui constituent également l'une des composantes importantes du débat actuel.



PATRICIA LEFEBVRE

RÉPONDRE À L'ATTENTE DE TOUS

La construction européenne, pour sa part, a fait primer la logique concurrentielle, alors qu'on aurait tout aussi bien pu privilégier la dimension politique. On oublie trop souvent que les fameux « pères fondateurs », notamment Jean Monnet et Robert Schuman, souhaitaient dynamiser l'économie des nations et créer une entité forte, et non pas détruire des outils donnant satisfaction. Tout se passe, dans l'Union, comme si la Commission – qui ne rend des comptes à personne – était investie d'un pouvoir lui permettant de soumettre toute activité au principe de concurrence, le conseil des ministres et elle se renvoyant mutuellement la balle pour rendre l'autre responsable de décisions impopulaires. Il est impératif de remettre cette situation en question.

Même si, dans la très grande majorité des cas, la Cour de justice de Luxembourg s'est comportée en fidèle alliée de la Commission, elle a rendu des arrêts qui peuvent être utiles pour une argumentation juridique, étant entendu que le problème ne se situe cependant pas prioritairement à ce niveau. Ainsi l'arrêt Corbeau de 1993 qui, à propos de la poste belge, peut servir de base pour la préservation de l'équilibre économique des entreprises ayant reçu mission de service public, et l'arrêt Almelo de 1994, qui reconnaît le caractère égalitaire et ininterrompu d'un service dit d'intérêt économique général. Un socle fragile, auquel il faut ajouter la mention de l'intérêt général dans le traité de Rome et celle des entreprises de réseau dans le traité de Maastricht...

Deux types de réponses ont été avan-

* Economiste.

Euro ou eurodollar ?

LE comité monétaire, réuni le 9 avril 1996 à Bruxelles, a décidé, dans le cadre de la mise en place de la monnaie unique européenne, l'euro, le lancement de pièces de 1, 2, 5, 10, 20, 50... « cents ». Un terme inacceptable pour les francophones, pour d'évidentes raisons d'homonymie, non seulement avec des mots comme « sans » ou « sang », mais aussi et surtout avec le chiffre « cent » qui a une autre signification en français. Va-t-on apprendre, à l'école primaire, qu'il y a cinq cent cents dans cinq euros, et pourrait-on encore jouer *Le Cid* avec le fameux *« Nous partîmes cinq cents »* ? C'est pour une raison analogue que les Allemands se sont opposés, pour la monnaie européenne elle-même, à « écu », en raison d'une certaine consonance avec le mot *Kuh*, qui signifie « vache » dans leur langue.

La seule raison recevable pour l'adoption de « cent » aurait été l'impossibilité de trouver une autre dénomination convenant à l'ensemble des pays concernés. Or une simple recherche aurait pu conduire, par exemple, à s'intéresser au nom des menues monnaies de l'Antiquité ou du Moyen Age ou aux normes établies depuis longtemps par le Bureau international des poids et mesures, qui a retenu, pour les sous-multiples, « déci », « centi », « mili », etc. Appeler, par exemple, la petite monnaie européenne le « centi » serait-il tellement choquant ou simplement inattendu pour les membres du comité monétaire ?

L'UN d'entre eux a été, en novembre 1995, l'auteur d'un rapport sur la monnaie unique, publié seulement en langue anglaise, et, en janvier 1996, d'un film d'animation sur le même sujet qui affichait la seule mention *One Currency for Europe*. De son côté, le président de l'Institut monétaire européen (IME) affiche le nom de cette institution sur son immeuble de Francfort en anglais... et en allemand tout de même, à l'exclusion des autres langues de l'Europe. Par ailleurs, il fait publier des offres d'emploi paraissant en France et spécifiant que *« the working language of the EMI is English »*. Non seulement ces pratiques constituent des violations caractérisées des traités européens mais, sous leurs prétextes d'ordre pratique, elles sont révélatrices d'une véritable attitude de démission devant une puissance, une culture et des intérêts non européens.

PHILIPPE ROSSILLON,
président de l'association Avenir de la langue française.

La machine de

Par GÉRARD DE SÉLYS *

«*LA Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) dans son ensemble et la Haute Autorité en particulier dépensent des sommes croissantes pour amener des journalistes à suivre les débats de l'Assemblée commune ou à assister à des journées d'études, conférences de presse ou autres manifestations. Pour convaincre les journaux (et non des moindres), elle n'hésite pas à prendre à sa charge les frais de voyage des rédacteurs. Elle offre même aux journalistes une indemnité journalière qui couvre largement leurs frais d'hôtel et d'entretien.* (...) *Des journalistes sont invités à écrire des reportages sur tel ou tel aspect de la CECA ou de son œuvre. L'organisation européenne achète ces reportages et les publie dans des revues, moyennant paiement* (1). » *« Est-il exact que ces fonds, dits d'information, servent en réalité à financer l'activité de mouvements faisant de la propagande en faveur de l'unification européenne, mouvements qui bénéficient de ces fonds sans avoir à justifier leur utilisation* (2) ? » Ces interpellations des parlementaires belge Paul Struye et français Christian de La Malène, formulées respectivement en 1956 et en 1961, sont encore d'actualité.

Rien en effet n'a changé, depuis quarante ans, dans les relations des institutions européennes avec la presse. Aujourd'hui encore, bon nombre des sept cent soixante-cinq journalistes accrédités à Bruxelles se voient proposer de très généreuses libéralités sous forme de reportages intégralement payés et dotés de forts coquets défraiements, ou de collaborations occasionnelles ou régulières à une ou plusieurs des innombrables publications produites essentiellement par la Commission. De quoi, pour certains, doubler ou tripler le salaire que leur verse leur employeur.

Ce dispositif de mise en condition s'est révélé extrêmement efficace non seulement pour diffuser la bonne parole, mais aussi pour occulter des pratiques douteuses. Le 10 juin 1954, Max Kohnstamm, secrétaire général de la Haute Autorité de la CECA, définissait, dans une longue note confidentielle, ce que devait être le service d'information de la première institution communautaire : il y était question de *« désarmer les adversaires de l'intégration* (3) ». La Haute Autorité commanda une étude à un cabinet franco-allemand, Brose & Elvinger, pour élaborer sa politique de relations publiques. On lit dans ce document qu'*« il faut faire jouer les sentiments, en appeler aux croyances admises sans jugement, en résumé à tout ce qui constitue le tempérament psychologique de la foule.* (...) *Les* public relations, *beaucoup mieux que la publicité, donnent la possibilité d'influencer l'opinion aux heures critiques, de combattre des préjugés, et même de transformer des sentiments de méfiance en un courant de sympathie* (4). »

La Haute Autorité financera de nombreux films d'autopromotion, diffusés, notamment, par les 6 000 à 8 000 appareils de projection et les 60 à 80 cars de projection donnés à l'Allemagne par les services d'information des puissances occupantes. Elle s'efforcera de restreindre l'accès des élus à l'information. Certains membres de l'Assemblée commune de la CECA se montrent, en effet, trop curieux : *« Les parlementaires veulent suivre les travaux intérieurs de la Haute Autorité, ce qui pourrait les amener à vouloir intervenir plus qu'il ne serait souhaitable.* (...) *Il serait dangereux de les documenter en détail sur ces informations internes* (5) », affirment les responsables de l'information de la CECA en 1955.

Manipulations et impostures

APRÈS la signature du traité de Rome en 1957, la doctrine sera peaufinée et durcie : le service d'information doit *« poursuivre une action d'ensemble assurant la formation et le développement d'un climat favorable dans l'opinion et une véritable éducation du public (...) en recourant à tous les moyens modernes d'expression* (6). » Un « groupe du porte-parole » est créé en marge du service d'information. Il aura *« la responsabilité de l'opportunité* [d'informer] *et le monopole de l'orthodoxie* (7) ».

Depuis 1965, ce groupe, rattaché au président de la Commission des Communautés européennes, organise quotidiennement une réunion avec les journalistes accrédités. A midi, dans une salle spécialement aménagée, le porte-parole les rencontre, non pas pour une conférence de presse, mais pour un « rendez-vous ». Nuance importante : ce qui se dit au cours d'une conférence de presse est intégralement publiable ; en revanche, ce qui se dit au « rendez-vous » de midi peut ne pas l'être. D'où la création d'une complicité entre le porte-parole et la presse : *« Je vous révèle ceci, mais gardez le pour vous jusqu'à nouvel ordre, dans l'intérêt de la construction européenne »*. Les journalistes, flattés d'être mis dans le secret des dieux, respectent en général les consignes.

En 1985, après l'arrivée de M. Jacques Delors à la présidence de la Commission, la salle de presse est fermée pour travaux. Quelques mois plus tard, après quelques millions d'écus de frais (8), elle est rouverte, et les journalistes découvrent avec stupéfaction qu'elle a été aménagée en salle de spectacle : le porte-parole, vivement éclairé par des projecteurs de théâtre, trône désormais sur une scène surélevée ; les journalistes, plongés en contrebas dans la pénombre, et affalés dans de luxueux fauteuils, n'ont plus le cœur à prendre des notes sur la tablette exiguë qui remplace la vaste table de travail dont ils disposaient auparavant.

M. Jacques Delors, conscient de ce que le projet de grand marché, qu'il a lancé en 1985, peut provoquer

* Journaliste, auteur de *Privé de public. A qui profitent les privatisations ?* EPO, Bruxelles, 1996.

(1) Question n° 32 de M. Paul Struye, membre de l'Assemblée commune, 4 juin 1956, annexe au *Journal officiel de la Communauté européenne du charbon et de l'acier*, 19 juillet 1956, Luxembourg, pp. 238 et 239.

(2) Question écrite n° 117 de M. Christian de La Malène à la Commission de la Communauté économique européenne, annexe au *Journal officiel des Communautés européennes*, 15 mars 1961, Luxembourg, p. 480.

(3) Max Kohnstamm, « Note sur l'organisation du service d'information de la Haute Autorité », Luxembourg, 10 juin 1954. Commission européenne, archives Bruxelles (CEAB) 1, n° 940, pages 3 à 16.

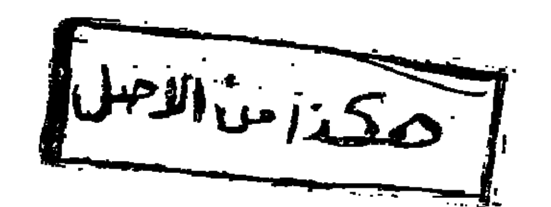
(4) Hanns W. Brose et Francis Elvinger, *Les Public Relations, leur importance, leur utilisation, leur but*, Commission des Communautés européennes, Francfort-sur-le-Main, Paris, avril 1955, AG CEAB 13, n° 68, pages 157 à 175.

(5) Reinaldus Renckens, « Pour les questions relatives à la presse et à l'information », cinquième réunion du 20 octobre 1955, AG CEAB 13, n° 69, 5 novembre 1955, p. 84.

(6) « Note sur l'organisation du service d'information », AG CEAB 2, n° 1594, 20 octobre 1958, pages 39 à 44.

(7) Jacques-René Rabier, « Note pour M. Roger Reynaud », AG CEAB 2, n° 1594, Luxembourg, 6 mai 1958, pages 2 à 4.

(8) La Commission a toujours refusé de révéler le coût du réaménagement de la salle de presse... désertée six ans plus tard, pour cause d'amiante, en même temps que tout l'immeuble du Berlaymont, jusque-là siège central de la Commission à Bruxelles.





DES CITOYENS (IV)

garants de l'intérêt général

cés : la Charte européenne des services publics et le *« service universel »*. La Charte visait à rendre compatibles les traditions nationales de service public avec la construction communautaire, sur la base d'une adhésion volontaire et durable à des principes communs d'intérêt général. Proposée en 1991 (1), elle a donné lieu, notamment sous l'impulsion de la France et du Centre européen des entreprises à participation publique (CEEP) à de multiples réflexions, mais les projets élaborés n'ont été proposés ni aux conseils des ministres ni au Parlement européen. Ils ont buté sur divers obstacles : la définition délicate, voire impossible, de l'intérêt général européen ; le champ d'application, variable d'un Etat à l'autre ; les obligations ; l'impossible désignation d'un régulateur doté de pouvoirs supranationaux ; et surtout l'invocation d'une concurrence érigée en régulatrice suprême.

Le concept de *« service universel »* est la dernière trouvaille de Bruxelles. M. Karel van Miert, commissaire à la concurrence, déploie beaucoup d'énergie pour le promouvoir sous la forme d'une standardisation des obligations minimales. Il n'est plus question ni d'intérêt général, ni de taille optimale aux plans économique et social, ni du meilleur usage des ressources sur le long terme. Verra-t-on alors la Commission intervenir, comme le fait la Banque mondiale, pour imposer des choix techniques, un statut des opérateurs, une limitation de la solidarité ? Ou bien pour décréter un cantonnement d'activité interdisant des subventions croisées entre activités ou entre clients ? Le collège bruxellois acquerrait alors l'exorbitant pouvoir de faire converger les fiscalités et la gestion des ressources sans qu'aient au préalable été définies – et encore moins mises en œuvre – des politiques européennes en matière d'énergie, de télécommunications, de transports, etc.

On devine qu'il s'agit aussi et surtout de faire éclater les entreprises de service public en situation de monopole, quand bien même leur action serait bénéfique. Mais, comme le souligne l'ancien président d'EDF, M. Marcel Boiteux : *« Si le monopole éclate entre entreprises concurrentes, il faut répartir entre celles-ci les sujétions et le coût du service public. Mais l'évaluation des prélèvements et subventions... pour rétablir l'équité entre ceux qui supportent et ceux qui ne supportent pas, ou supportent moins que leur part des charges dudit service, est pour le moins malaisée. Les résultats des entreprises concurrentes refléteront alors les erreurs de l'évaluation, bien plus que la qualité de la gestion – ce qui est la négation du système concurrentiel. Aussi, à défaut de les ignorer, ces obligations de service public sont-elles systématiquement réduites à leur minimum par les intégristes de la concurrence* (2). » C'est effectivement la logique sous-jacente au concept de *« service universel »* qui est au service public ce que le revenu minimal d'insertion (RMI) est au salariat (3).

Nécessaire révision des traités

POUR un avant-goût de ce qui attend les usagers européens, il faut examiner ce qui s'est passé dans le pays-phare du libéralisme : le Royaume-Uni de Mme Margaret Thatcher et de M. John Major. En 1990, la Dame de fer privatisa et démantela le système électrique britannique, mis en place progressivement depuis 1926 et nationalisé en 1947, afin d'introduire la concurrence. Bilan en 1996 : partant de bien plus haut, les prix de l'électricité n'ont pas baissé plus vite qu'en France, les effectifs ont diminué de 40 %, et le gouvernement a dû intervenir pour maîtriser les dépenses d'investissement. Quand, en 1995, les *golden shares* – actions préférentielles détenues par l'Etat – ont été levées, des offres publiques d'achat (OPA) ont été lancées, certaines avec succès, avec pour acheteur soit une autre compagnie électrique britannique, soit une société américaine (par exemple Southern Electric International) : un monopole naturel a la vie dure ! Entretemps, des marges considérables ont été dégagées et, là où la demande croît vite, la production d'électricité s'est développée en utilisant des technologies qui procurent une rentabilité financière rapide, mais ne visent pas, sur le long terme, à garantir les coûts les moins élevés possibles pour la collectivité. Autre bénéficiaire : le client dit *« éligible »*, c'est-à-dire le gros client, notamment industriel, en mesure d'obtenir des tarifs préférentiels en faisant jouer le volume de sa demande, et ce au au détriment des clients captifs que sont les millions d'usagers. Ces privilégiés, qui se plaignent encore des prix pratiqués au Royaume-Uni, espèrent bien obtenir une déréglementation totale lors du prochain conseil des ministres de l'énergie de l'Union européenne.

Dans les télécommunications, les choix faits en Europe ne sont pas de planifier pour mieux servir, d'établir un lien entre les prix et l'usage des réseaux, d'assurer l'égalité entre usagers ou d'imposer des règles du jeu aux opérateurs mondiaux. Il s'agit, tout au contraire, de limiter la péréquation, de laisser entrer de nouveaux acteurs sur les segments de marché les plus lucratifs – sans pour autant les faire contribuer aux investissements réalisés aux frais des citoyens – et de maintenir un service strictement minimal, dit « universel ». Telle est l'évolution prévue pour France Télécom, si les projets de loi abolissant son monopole et transformant son statut pour y faire entrer le capital privé sont votés (4). Telle est celle, en Allemagne, de Deutsche Telekom, qui a déjà annoncé la suppression de quarante-trois mille emplois.

Si le service public européen reste une chimère et le *« service universel »* une mystification, quels peuvent être les objectifs de tous ceux qui entendent s'opposer à la régression néolibérale ? Dans un premier temps, réviser les traités – celui de Rome, l'Acte unique, celui de Maastricht – dans le sens de l'affirmation du primat de l'intérêt général et de la cohésion. Cette démarche n'est pas contradictoire avec le traité de Rome, qui reconnaît le rôle des Etats, et qui, sans préjuger des formes institutionnelles, laisse ouverte la possibilité d'une approche spécifique des domaines d'intérêt général. Il conviendrait, en particulier, de réécrire l'alinéa 2 de son article 90, qui traite de la concurrence et des entreprises publiques, et surtout circonscrire très strictement, voire supprimer, les pouvoirs que la Commission s'est attribués par sa lecture partisane – mais entérinée par la Cour de Luxembourg – de l'alinéa 3 du même article, dont elle a fait une machine de guerre contre les services publics.

Il pourrait aussi être fait appel à l'article 3 A du traité de Maastricht, qui n'exclut pas les services d'utilité publique, et à l'article 8 qui développe la notion de citoyenneté européenne. Encore faudrait-il une définition claire de cette citoyenneté qui, faute de renvoyer à une supranationalité ne reposant actuellement sur aucun espace public démocratique, doit continuer à reposer sur celle de l'Etat membre. L'histoire récente de l'Union montre cependant qu'il y a peu à attendre de l'exploration de ces pistes. Il paraît plus opportun de s'appuyer sur le principe de subsidiarité (article 3 B), en redonnant aux Etats des compétences qui n'ont pas à relever du niveau communautaire. On pourrait ensuite descendre d'un cran en laissant au marché la place qui lui revient, mais en chargeant les pouvoirs publics d'assurer la solidarité et l'égalité, notamment pour tout ce qui concerne les monopoles naturels et les instruments de cohésion, et en leur laissant le choix des modalités d'organisation et de régulation. Ce serait à chaque Etat de conserver ou de se doter des services publics qui conviennent à ses citoyens.

La coordination au niveau européen viendrait seulement ensuite, dans le cadre de politiques communes d'intérêt général. Une avancée pratique consisterait, sur la base du volontariat des Etats, à mettre ensemble en place et à contrôler, dans des domaines choisis, les instruments de solidarité et d'égalité visant au moindre coût, intégrant le long terme et faisant appel aux techniques les plus avancées. Ce serait ensuite à la Commission de faire la preuve de sa capacité de définir des objectifs communs pour des missions de service public et, le cas échéant, de la nécessité de créer de nouveaux instruments de régulation permettant aux citoyens de mieux évaluer les opérateurs.

SYLVAIN HERCBERG.

(1) Lire Sylvain Hercberg, « Les services publics, ces parias de l'Europe », *Le Monde diplomatique*, octobre 1991.

(2) Marcel Boiteux, « Concurrence, régulation, service public. Variations autour du cas de l'électricité », *Futuribles*, n° 205, janvier 1996.

(3) Lire les articles de Christian Barrère, « Citoyens, ou... nécessiteux », et de Paul-Marie Coûteaux, « Défense et illustration des services publics », *Le Monde diplomatique*, janvier 1996.

(4) Lire Asdrad Torrès, « Une nouvelle proie, les télécommunications », *Le Monde diplomatique*, janvier 1996.

Précédents articles :

- Avec les peuples ou sans eux, par *Bernard Cassen* (mars 1996).
- L'outil et le projet, par *Claude Julien* (avril 1996).
- La nécessaire construction d'une légitimité démocratique, par *Paul Thibaud* (mai 1996).

Le mois prochain :

L'« ARLÉSIENNE » DU SOCIAL

Par HUBERT BOUCHET

propagande de la Commission

mécontentement et contestation, décide de réformer le groupe du porte-parole. Le nouveau service du porte-parole (SPP) se voit assigner deux missions essentielles : protéger la Commission et son président, et mesurer quotidiennement les résultats de l'information institutionnelle dans les médias, obligation de résultat à laquelle seul un service de propagande est normalement tenu.

Le *vade-mecum* du SPP précise : *« Le but de chaque note* (9) *est, en principe, de susciter une dépêche d'agence, un article de journal, une information de radio ou de télévision favorable à la position prise par la Commission. (...) L'expérience prouve qu'une prudence particulière s'impose dans les contacts avec les journalistes qui ne sont pas accrédités à Bruxelles et qui ne sont pas connus personnellement. »* En ce qui concerne *« l'assistance aux membres individuels de la Commission dans leurs rapports avec les journalistes : le membre du SPP assiste aux interviews et contrôle les résultats, conformément aux modalités convenues avec les journalistes* (10) ».

Rien n'y fait. Malgré les efforts du SPP, malgré les dizaines de millions de brochures luxueuses distribuées gratuitement dans toutes les langues de la Communauté par la direction générale chargée, notamment, de l'information institutionnelle (la DGX), les sondages réguliers publiés par Eurostat, le service statistique de la Commission, révèlent que l'image de l'Europe se dégrade et que les institutions communautaires restent, au mieux, pratiquement inconnues, au pis, objets d'une méfiance croissante. Les référendums danois et français de 1992 provoquent la consternation à la Commission, qui demande à un groupe d'experts de se pencher sur sa politique d'information et de lui soumettre des propositions.

Le groupe conclut dans son rapport que *« l'opinion publique n'a pas besoin de plus d'informations (...), elle dispose probablement de trop d'informations. (...) Ce dont les gens ont besoin (...), c'est de davantage de communication : des messages stimulants, excitants, motivants et qui les touchent ; des stimuli qui modifient leur attitude. »*

Mensonges et occultations

DEUX « cibles » prioritaires sont identifiées : les jeunes et les femmes. Les jeunes, parce qu'*« il est stratégiquement judicieux d'agir là où la résistance est plus faible »*. Les femmes, parce que, *« instinctivement »*, elles *« sont plus enclines à reconnaître plus intuitivement* (sic) *et plus rapidement que les hommes les avantages existentiels d'un avenir meilleur »*. Suivent quelques grandes orientations : l'Union européenne *« doit être présentée et diffusée comme un « bon produit »*. La Commission *« doit être présentée avec un visage humain : sympathique, chaleureuse et soucieuse du bien-être d'autrui »*. On recommande donc de créer un Office des communications qui ferait *« appel à des experts en communication extérieurs pour mettre en œuvre des programmes de communication spécifiques et progressifs pour chacun des groupes-cibles dont le comportement doit changer* (11). »

Ces recommandations ne resteront pas lettre morte : en octobre 1995, la Commission décide de lancer trois *« grandes actions prioritaires en matière d'information »* dotées d'un budget de 50 millions d'écus (324 millions de francs), l'une sur l'Union économique et monétaire, la seconde intitulée « Construisons l'Europe ensemble » et la troisième, « Citoyens d'abord », qui s'adressera prioritairement aux jeunes et aux femmes

En janvier 1994, les services du commissaire chargé de l'information, M. Joao de Deus Pinheiro, publient un document interne visant à *« implanter une culture de l'audiovisuel au sein de la Commission »*. Le commissaire estime que *« la Commission doit pouvoir prendre des initiatives immédiates pour expliquer, réagir, proposer et illustrer. A cette fin, elle devra avoir une connaissance suivie des attentes des différents publics-cibles et disposer d'une panoplie de moyens techniquement performants* (12) ». Pourront ainsi être produits ou coproduits régulièrement *« des magazines, des débats, des interviews, des spots* (13) ».

Depuis deux ans, sans doute sous l'influence croissante des *« experts extérieurs »* en communication, la Commission s'est lancée dans l'organisation d'*« événements »*. Le premier fut la réunion ministérielle du G 7, du 24 au 26 février 1995 à Bruxelles, consacrée aux « autoroutes de l'information ». La Commission y dépêcha son ancien président, M. Delors, et l'actuel, M. Jacques Santer, ainsi que des dizaines de ses fonctionnaires, et elle y apporta un appui logistique important. Le deuxième, traitant de la monnaie unique et entièrement financé par la DGX, eut lieu du 22 au 24 janvier 1996. On y releva la présence de Christine Ockrent, alors directrice de la rédaction de *L'Express*, qui présidait l'atelier « Identifier les principales inquiétudes des consommateurs en ce qui concerne le basculement vers la monnaie unique », et celle de Guillaume Durand, de TF 1, chargé d'animer la table ronde « Comment rallier le public à la monnaie unique ? ».



SELÇUK

L'« événement » fut malencontreusement terni par quelques fausses notes. Le jour d'ouverture de la réunion, pour frapper un grand coup, la Commission avait publié un sondage révélant que 54 % des Européens étaient favorables à la monnaie unique. Mais le lendemain, sous la pression de certains journalistes, elle dut reconnaître que le sondage révélait aussi que 52 % des Européens ne croyaient pas que la monnaie unique créerait de l'emploi, comme elle l'affirme en permanence. Le surlendemain, elle dut se résoudre à publier l'intégralité des résultats de l'enquête, et l'on découvrit alors que 57 % des Européens craignaient la conversion de leur monnaie à l'euro...

L'occultation ou la rétention de l'information ne sont pas, loin de là, l'apanage de la Commission. Le conseil des ministres, véritable pouvoir législatif de l'Union européenne, dont les délibérations se déroulent à huis clos, avait adopté, conjointement avec la Commission, un « code de conduite » sur la « transparence » le 6 décembre 1993. Comme celle-ci, il s'y engageait à faciliter l'accès du public à ses documents. Fort de cette promesse, John Carvel, journaliste au quotidien britannique *The Guardian*, demanda par écrit, le 2 février 1994, des documents relatifs à plusieurs réunions du conseil tenues à l'automne précédent. Le conseil les lui refusa. Comme le code de conduite l'y autorisait, il réitéra sa demande et, faute d'obtenir satisfaction, il introduisit, le 19 mai, un recours devant le tribunal de première instance des Communautés européennes, soutenu par le Danemark, les Pays-Bas et le Parlement européen.

Le conseil justifia sa position en expliquant que, lorsque les ministres exposent *« leurs positions nationales »*, il est essentiel *« que ces positions restent confidentielles, particulièrement si les membres sont contraints de s'en écarter afin qu'un accord puisse se dégager, au point, parfois, de ne pas suivre les instructions qui leur ont été données au niveau national sur un aspect particulier* (14) ». Autrement dit, quand un ministre n'applique pas, avec ses pairs européens, les consignes qui lui ont été données par son gouvernement, il est normal de le cacher, sous peine de déclencher une tempête de protestations dans son pays.

Le 19 octobre 1995, le tribunal, estimant que le conseil n'avait pas suffisamment motivé son refus, annula ce dernier. Mais le 30 avril dernier, la Cour de justice de Luxembourg, jouant le rôle d'instance d'appel, déboutait les requérants, au motif que *« le pouvoir d'organisation interne des institutions communautaires leur permet de réglementer le droit d'accès du public aux documents qu'elles détiennent* (15) ». La « transparence » n'aura vécu, sur le papier, qu'un peu plus de deux ans...

GÉRARD DE SÉLYS.

(9) Les notes d'information de presse (IP) sont distribuées quotidiennement aux journalistes et accessibles aujourd'hui sur le serveur Rapid de la Commission et sur le site Europa d'Internet.

(10) *Vade-mecum*, service du porte-parole, mai 1989. Document à usage interne, non répertorié.

(11) *Réflexion sur la politique d'information et de communication de la Communauté européenne*, rapport du groupe d'experts présidé par M. Willy De Clercq, mars 1993.

(12) « Politique d'information et de communication de la Commission : utilisation des moyens audiovisuels », communication de M. Joao de Deus Pinheiro, Commission européenne (DGX), 18 janvier 1994.

(13) Pour 1996, le budget de la direction générale chargée de l'information (DGX) s'élève à 106,3 millions d'écus (684,6 millions de francs), dont 50 millions pour les trois « actions prioritaires ». Chacune des vingt-deux autres directions générales de la Commission consacre une partie de son budget à sa communication propre. Ces dépenses ne sont pas publiées. Le budget du service du porte-parole, qui dispose d'environ 75 fonctionnaires, est tenu secret.

(14) Arrêt du tribunal de première instance des Communautés européennes (deuxième Chambre élargie), affaire T-194/94, 19 octobre 1995, pages 11 à 13.

(15) Arrêt de la Cour de justice des Communautés européennes, 30 avril 1996, affaire C.58/94.

CONTRE LES CRITÈRES IMPOSÉS PAR LES MILIEUX D'AFFAIRES

Une grève historique dans l'enseignement belge

DEPUIS le mois de février, l'enseignement francophone en Belgique connaît une grève sans précédent. Pour les gouvernements de coalition de la Communauté française (à direction socialiste) et de l'Etat fédéral (à direction sociale-chrétienne), la priorité des priorités n'est pas de mobiliser les moyens nécessaires à l'éducation de la jeunesse, mais de pratiquer des coupes claires dans les budgets des ministères et de la Sécurité sociale afin de satisfaire aux critères de Maastricht. Sur ces bases, la majorité social-chrétienne et socialiste à la Chambre des représentants a voté, le 13 mai dernier, la confiance au gouvernement de M. Jean-Luc Dehaene.

Par NICO HIRTT *

« Socialo-fascistes ! » (1) L'invective du député socialiste bruxellois Philippe Moureaux à l'adresse des enseignants et des étudiants venus le chahuter fut à peu près tout ce que l'on put entendre, cette année, des traditionnels discours du 1er mai en Belgique francophone. Chassés des tribunes par les huées et les jets d'œufs, les responsables du Parti socialiste – qui dirige, en coalition avec le Parti social-chrétien, l'exécutif francophone – en furent réduits à constater la profondeur du fossé qui les sépare désormais de leur base syndicale enseignante. Cette dénonciation radicale d'une politique de « gestion responsable », dont le PS croyait devoir se glorifier, compte parmi les aspects les plus significatifs de la grève qui a totalement paralysé l'enseignement francophone belge pendant douze semaines et qui se poursuit sous de nouvelles modalités.

Tout commence en février dernier, quand la ministre-présidente et ministre de l'éducation de la Communauté française, Mme Laurette Onkelinx, annonce la suppression de 3 000 emplois dans l'enseignement secondaire. La révolte éclate avec d'autant plus de force que la colère avait été longtemps retenue. Depuis quinze ans, le secteur de l'éducation est en effet, comme les autres services publics et la Sécurité sociale, la cible incessante de gouvernements en quête d'économies budgétaires. L'échéance de 1999 pour la monnaie unique européenne n'a fait qu'accélérer la cadence des plans d'austérité. Si l'Etat belge doit effectivement faire face à un endettement représentant 130 % du produit national brut, et dont les intérêts engloutissent presque la moitié de ses recettes fiscales, aucun premier ministre n'a cependant songé à frapper à la porte des 2 % de ménages qui, à eux seuls, détiennent un patrimoine équivalent au montant de cette dette.

Au cours des années 80, sous l'effet d'une politique d'austérité implacable, les dépenses publiques d'enseignement furent ramenées de 6,2 % du PNB à seulement 4,8 %. Mais en 1989, en transférant les compétences en matière d'enseignement du gouvernement fédéral aux trois exécutifs communautaires (flamand, francophone et germanophone), les autorités belges programmèrent une cure d'amaigrissement sévère et de longue durée. La croissance des dotations que les communautés reçoivent de l'Etat fédéral en vue de financer l'enseignement a, en effet, été limitée à la progression de l'indice des prix.

De ce fait, les modestes augmentations salariales obtenues en 1990 par les professeurs, au terme – déjà ! – d'une grève de plusieurs semaines, ainsi que la croissance continue des effectifs au-delà de la scolarité obligatoire, ont plongé la Communauté française dans le déficit budgétaire. Aux milliers d'emplois déjà disparus au cours des années 80, vinrent s'ajouter les trois ou quatre mille (selon les sources) supprimés par le ministre socialiste Elio Di Rupo. Aussi, quand Mme Onkelinx vient annoncer à son tour 5 milliards de francs belges (environ 850 millions de francs français) d'économies nouvelles – dont on sait déjà que ce ne seront pas les dernières –, la coupe est pleine.

Les problèmes budgétaires de la Communauté française ne sauraient à eux seuls expliquer l'ampleur du mouvement de grève des enseignants, ni rendre compte de ses enjeux réels. Le « décret » (loi communautaire) Onkelinx est seulement une étape dans un vaste mouvement d'adaptation du système éducatif à la crise du capitalisme belge. Durant les « trente glorieuses », les milieux économiques avaient réclamé et obtenu une élévation générale des niveaux de formation de toute la population. Ce fut l'ère de la massification de l'enseignement et d'un discours idéologique sur l'« égalité des chances » qui masquait mal la réalité de l'échec scolaire. Ce fut encore, après 1968, l'ère de réformes pédagogiques importantes, mais largement insuffisantes, dans l'enseignement secondaire.

Aujourd'hui, plus question de « romantisme pédagogique ». Les moyens financiers étant rares, il faut les utiliser à « bon escient ». C'est en particulier la doctrine de la très influente Table ronde des industriels européens (plus connue sous sa dénomination en anglais, European Round Table, ou ERT), qui produit rapports et réflexions sur les sujets les plus variés et a l'oreille des gouvernements comme de la Commission, dont elle est un partenaire privilégié. La Table ronde voudrait *« entièrement repenser et redéfinir les priorités de l'éducation en Europe pour l'axer sur les besoins futurs »*, à savoir *« le passage à une économie ouverte et concurrentielle »* (2). Mais pas question d'augmenter les budgets : *« Les industriels sont convaincus qu'il est toujours possible d'améliorer l'allocation des ressources sans augmenter les dépenses. »*



BRUXELLES, FÉVRIER 1996
Un des grands événements sociaux de l'après-guerre.

Le programme du lobby industriel européen – dont le groupe de travail Education est présidé par M. François Cornélis, patron de la holding belge Petrofina – tient en quelques grands points. En premier lieu, développer les liens entre l'école et l'entreprise (partenariat, formation en alternance, participation du patronat à l'élaboration des programmes). Ensuite, renforcer la sélection au seuil de l'enseignement secondaire général et de l'enseignement supérieur. Enfin, accorder une grande autonomie aux établissements d'enseignement pour en « rationaliser » la gestion, favoriser la concurrence entre eux et permettre une adaptation rapide aux mutations industrielles et technologiques.

Ces orientations, avancées systématiquement par la Table ronde depuis quelques années, se retrouvent textuellement dans les rapports de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ou les notes de la Commission européenne. Elles constituent l'ossature des projets de Mme Onkelinx et de son collègue flamand, M. Luc Van den Bossche. Mais elles inspirent également les National Targets for Education and Training du ministère de l'éducation britannique, ainsi que du prérapport Fauroux en France. Rien là d'étonnant, puisque M. Roger Fauroux, alors président de Saint-Gobain, fut l'un des membres fondateurs de la Table ronde, et que son successeur, M. Jean-Louis Beffa, en est actuellement un membre éminent.

Partie de quelques foyers très déterminés, la grève s'étend rapidement à l'ensemble de la Communauté française. Une grève totale : la plupart des élèves du secondaire n'ont guère eu de cours depuis février. Rejetant les traditions du modèle de concertation « à la belge », les syndicats de professeurs refusent de négocier dans les limites du carcan budgétaire imposé par le ministre. Ils peuvent compter sur l'appui des lycéens et des étudiants de l'enseignement supérieur, avec lesquels ils partagent désormais une revendication essentielle : le « refinancement » de l'enseignement.

Face à cette détermination, c'est l'union sacrée. Le Parti libéral (PRL), pourtant dans l'opposition, ne tarit pas d'éloges sur la politique de Mme Onkelinx (PS). Le monde patronal applaudit des deux mains. Complaisamment relayés par les médias, d'éminents universitaires sont chargés de « démontrer », au mépris des chiffres, que *« la Belgique dépense beaucoup plus pour l'enseignement que les pays voisins »* (3). Il se trouvera même quelques dirigeants syndicaux – tant social-chrétiens que socialistes – pour stigmatiser un combat « corporatiste » : *« Toutes les catégories professionnelles ont dû accepter des sacrifices, et les enseignants voudraient poursuivre leur boulimie financière* (4). » Avec pour seul effet la radicalisation du mouvement.

Depuis la mi-mai, cependant, afin de ne pas mettre en danger l'année scolaire de leurs élèves, les enseignants décident de limiter leur action à un seul jour d'arrêt de travail par semaine. Et certaines organisations syndicales parlent déjà de lancer un mot d'ordre de grève générale à la rentrée de septembre. Fait nouveau et significatif : pour répliquer au sempiternel « y'a pas d'argent », enseignants et étudiants se mettent à explorer des pistes budgétaires alternatives, telles l'instauration d'un impôt sur les grands patrimoines et la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales...

D'ores et déjà, de par sa durée, son ampleur et ses enjeux, ce conflit – quelle que soit son issue – constitue l'un des grands événements sociaux de l'après-guerre en Belgique. Il peut être comparé à celui qui a secoué la France en décembre 1995.

* Professeur, délégué syndical, auteur de *L'Ecole sacrifiée*, à paraître en septembre 1996 aux éditions EPO (Bruxelles).

(1) *Le Soir*, 2 mai 1996.

(2) *Une éducation européenne : vers une société qui apprend*, rapport de la Table ronde des industriels européens, deuxième édition, juin 1995.

(3) Lire, entre autres, « L'enseignement en Communauté française », *Reflets et perspectives de la vie économique*, Bruxelles, septembre 1995.

(4) Lire les déclarations de Josly Piette (*Le Soir*, 11 mars 1996), Jean Gayetot (*La Libre Belgique*, 17 mars 1996) et Jacques Fostier (*Le Soir*, 21 mars 1996), ainsi que les prises de position de François Martou.

UN CONFLIT SUSPENDU ?

Les braises de décembre

LE grand mouvement social de décembre 1995 a déjà donné naissance à trois ouvrages, qui n'ont rien du travail fait à la va-vite. Une des vertus inattendues de ce mois des « manifs » ne serait-elle pas d'avoir puissamment stimulé ou réactivé les capacités d'analyse des commentateurs et de les avoir durablement marqués ? Qu'ils aient été sympathisants ou hostiles, ils n'ont en effet pas oublié, démentant certains pronostics expéditifs (1).

Paru le premier, *Le Tournant de décembre* (2) propose deux visions assez différentes, mais pas toujours contradictoires, du mouvement. Alain Caillé (« Vers un nouveau contrat social ? ») renvoie dos à dos ce qu'il considère comme les deux discours dominants qui se sont affrontés : celui du libéralisme technocrate et celui de la défense du salariat universel et de la nation. Motif : ils ne sont plus pertinents dans le contexte économique de la mondialisation, et ils ne disent rien sur l'essentiel – la nécessité de réduire les inégalités et de contenir l'exclusion.

Jean-Pierre Le Goff (« Le grand malentendu ») montre comment les grévistes et autres ont d'abord voulu réaffirmer leur sens de l'honneur et de la dignité face à un pouvoir et à des « élites » managériales qui les méprisaient. Surtout, le mouvement, comme il le formule avec bonheur, *« a manifesté un attachement aux repères républicains du vivre-ensemble, qu'on ne saurait assimiler à la défense de privilèges et à un pur refus des réformes. Contre la fuite en avant moderniste, qui détruit les repères encore présents et n'offre qu'un avenir récessif, ce mouvement a exprimé l'exigence de renouer un lien entre les générations, de continuer une histoire porteuse de progrès et d'espérance d'émancipation »*.

Un discours que récuse, on s'en doute, Alain Touraine, maître d'œuvre et collaborateur de l'ouvrage collectif *Le Grand Refus* (3) : *« Cet appel à la tradition républicaine et à l'exception française n'apporte aucune solution à une société dont l'économie est déjà internationalisée. »* Pour bien enfoncer le clou, Michel Wieviorka évoque *« la difficulté qu'il y a en France à se dégager de l'idéologie républicaine, désormais au service de l'immobilisme »*. Tout le livre ne se situe cependant pas sur ce registre, et Alain Touraine lui-même, pour expliquer la genèse du mouvement, propose, après coup, un diagnostic de la faillite des gouvernants d'avant et d'après l'alternance de 1993 que ne désavoueraient pas les intellectuels « républicains » : *« Ils ne semblent plus en état de se préoccuper de la société française. (...) Ils se consacrent entièrement à leurs efforts pour faire rentrer la société française dans le corset des critères fixés par le traité de Maastricht. »*

HENRI VACQUIN et Yvon Minvielle, tous deux consultants d'entreprise, et qui signent ensemble *Le Sens d'une colère* (4), constatent eux aussi que le seul langage acceptable par le politique – dont M. Alain Juppé offre une illustration caricaturale – est *« celui d'une rationalité qui n'est que l'aménagement théorique du discours des procédures, le langage des moyens qui ignore les fins, les questions de fond – qui ignore donc, essentiellement, le politique »*. Les deux auteurs saluent le *« signe de santé exceptionnel »* que représentent les manifestations de novembre-décembre et leur signification première, celle du *« refus de la fuite en avant, du changement sans perspectives »*, et de l'exigence d'un *« moratoire au déferlement de dérégulations sociales »*.

Les responsables politiques, de droite ou de gauche, et tous ceux qui exercent un pouvoir dans les entreprises et l'administration saisiront-ils cette occasion pour proposer enfin du sens, en particulier du sens au travail ? L'opinion est en attente : les braises de décembre couvent encore, et il n'y a peut-être eu que *« simple suspension du conflit »* (Vacquin et Minvielle).

BERNARD CASSEN.

(1) *« On se souviendra aussi peu* [de ce mouvement] *que de la grève SNCF de 1986 »* (Alain Minc, La Cinquième, 9 décembre 1995).

(2) Jean-Pierre Le Goff et Alain Caillé, *Le Tournant de décembre*, La Découverte, Paris, 1996, 165 pages, 89 F.

(3) Alain Touraine, François Dubet, Didier Lapeyronnie, Farhad Khosroghavar, Michel Wieviorka, *Le Grand Refus*, Fayard, Paris, 1996, 317 pages, 120 F.

(4) Henri Vacquin et Yvon Minvielle, *Le Sens d'une colère*, Stock, Paris, 1996, 294 pages, 130 F.

LETTRES MORTES. – Danièle Sallenave

★ Michalon, Paris, 1995, 172 pages, 90 F.

Certains liront ce dramatique bilan que Danièle Sallenave dresse de *« l'enseignement des lettres en général et de la culture générale en particulier »* – c'est le sous-titre de l'ouvrage – comme un pamphlet passéiste. L'auteur, écrivain de talent, mais aussi professeur de lettres à l'université de Nanterre, ne fait pas, en effet, partie du chœur qui répète que *« le niveau monte »*. Que bon nombre d'étudiants de premier cycle soient étrangers à leur propre langue, que les repères historiques et culturels les plus élémentaires soient ignorés n'est contesté par personne. Mais, répond-on alors, ces jeunes disposent d'« autres systèmes de référence ». Comme si tout était égal à tout...

Non, tout n'est pas égal à tout dans la formation du citoyen : *« C'est en réduisant l'inculture de masse (et non en l'approuvant doctement sous quelque nom qu'on voudra) qu'on s'opposera à l'action des politiciens démagogues. »* La maîtrise du langage, c'est-à-dire de la formulation d'une pensée véhiculée par la langue, peut seulement être assurée par la fréquentation assidue des textes. Et c'est un objectif républicain, explique fort justement Danièle Sallenave : *« Si le langage est une arme et un instrument de pouvoir dont usent les puissants dans leur entreprise de domination, alors il faut s'employer à la remettre entre les mains des moins favorisés. »*

B. C.

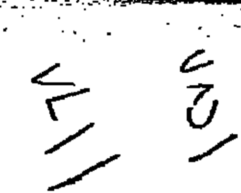
LE POUVOIR ÉCONOMIQUE DANS LA BELGIQUE FÉDÉRALE. Ancrage et délocalisations. – Anne Vincent

★ Editions du Crisp, Bruxelles, 1996, 900 francs belges.

S'inscrivant dans une série d'études sur les groupes d'entreprises, cet ouvrage du Centre de recherche et d'information sociopolitique (Crisp) cerne avec minutie les rapports entre groupes d'entreprises et régions. Deux notions définies d'entrée de jeu dans le cadre d'une Belgique devenue fédérale et dotée d'institutions encore mal dirigées par les Belges eux-mêmes. Anne Vincent décrit le système institutionnel asymétrique du pays, avec ses trois régions (Wallonie, Flandre, Bruxelles) et ses deux grandes communautés culturelles et linguistiques (française et flamande), avec les tensions qui ont produit cette asymétrie et s'y alimentent. Elle analyse les critères et les stratégies d'implantation régionale des groupes, au fil d'une radioscopie rigoureuse. Au-delà des ambitions des firmes, elle éclaire l'évolution du développement économique régional, soulignant, entre autres, la place du patronat flamand (Vlaams Economisch Verbond-VEV) qui s'est donné pour objectif la stimulation de l'économie flamande et la flamandisation du monde des affaires.

On trouvera aussi dans l'ouvrage des données et des considérations sur le souci d'ancrer (localement, régionalement) des entreprises passées sous contrôle étranger, face aux privatisations.

ROSINE LEWIN.



Publicité

SNECMA et son PERSONNEL face à leur AVENIR

snecma

GAGNEZ UN VOL EN CONCORDE

DES WEEK-ENDS A VILLERS-SUR-MER - GÉRARDMER ET BÉNERVILLE-SUR-MER

SOUTENEZ L'ACTION DU PERSONNEL SNECMA

SNECMA (Société Nationale d'Étude et de Construction de Moteurs d'Aviation) est avec ses filiales une société de rang mondial dans le marché aérospatial de haute technologie. SNECMA, à partir de ses 8 sites en France, conçoit, met au point, fabrique et vend des moteurs d'avions d'armes avancés et de transport civil. SNECMA possède une grande expérience de coopération dans le secteur des moteurs d'avions civils.

La Direction de SNECMA , agissant suivant les volontés de ses Ministres de Tutelle, restructure tous les sites, supprime un tiers des surfaces industrielles et d'études (Suresnes, Hispano-Suiza /Bois-Colombes, Siège Social, et menaces sur le Centre d'Essais en vol d'Istres), met en vente ses filiales (Messier, SEP), réduit les salaires, la formation professionnelle, SUPPRIME 5 000 EMPLOIS dans le GROUPE. Cette politique s'applique au moment où l'aéronautique mondiale doit connaître, selon tous les experts, un nouveau bond en avant. SNECMA pourra-t-elle y participer ? Pour vous permettre d'en juger, tous les syndicats de l'entreprise ont conçu ce questionnaire/concours.

Les COMITE CENTRAL d'ENTREPRISE et COMITE de GROUPE SNECMA ont rédigé un "livre blanc". Nous avons la conviction qu'avec l'aide de l'Opinion Publique et du Personnel de l'entreprise, l'Etat peut et doit modifier sa politique et SNECMA retrouver ainsi le chemin du progrès social, de la création d'emplois et de richesse pour la France.

L'AVION MOYEN DE TRANSPORT UNIVERSEL ET DE RELATION ENTRE LES HOMMES

Pour se déplacer dans le monde, quel est le moyen le plus sûr et le plus rapide ?
automobile ☐ bateau ☐ avion ☐

Le nombre de voyages annuels est de 1.100 millions ; dans les 20 prochaines années, va-t-il :
diminuer ☐ rester stable ☐ doubler ☐ tripler ☐

Depuis 20 ans, le prix des billets d'avion a diminué de : 10% ☐ 25% ☐ 50% ☐

Prenez-vous, comptez-vous prendre l'avion dans les années à venir ? oui / non

Faut-il un moteur pour un avion ? oui / non

Peut-on, dans un avion ?
- s'aimer ? oui / non - jouer à la marelle ? oui / non
- téléphoner ? oui /non - utiliser un ordinateur ? oui / non

L'AVIATION, UN SECTEUR D'AVENIR - LES MOTEURS, UNE INDUSTRIE PORTEUSE DE TECHNOLOGIE ET D'EMPLOIS

BOEING, 1er constructeur mondial d'avions, prévoit-il d'augmenter en 96 ses effectifs de 7.7% (8.200 personnes) ? oui / non

SNECMA en 96, prévoit-elle de les diminuer de
200 ☐ 500 ☐ 805 ☐

Pour vous transporter, il existe plus de 200 compagnies aériennes, 3 grandes marques d'avions : Airbus, Boeing, Mc Donnell Douglas (Mdd) et 4 motoristes concurrents : classer les, selon leurs parts de marché :
- SNECMA ☐ - Pratt et Whitney (USA) ☐
- General Electric (USA) ☐ - Rolls Royce (GB) ☐

Sur le prix d'un avion civil ou militaire, quelle est la part du prix des moteurs ? 5% ☐ 10% ☐ 25% ☐

La part du civil (Airbus, Boeing, MDD..) dans le chiffre d'affaires SNECMA représente : 20% ☐ 50% ☐ 70% ☐

L'autonomie de Défense en matière d'aviation d'armes est une position constante de la France ? oui / non

Dassault produit les avions d'armes MIRAGE et RAFALE, SNECMA est-elle seule à en équiper les moteurs ? oui / non

Si l'État ne le commande pas en nombre, le Rafale et son moteur le M88, ne risquent-ils pas d'être un "Concorde militaire" ? oui / non

Le Groupe SNECMA dans le COMMERCE MONDIAL

En 94, le Groupe SNECMA appartient-il aux :
20 ☐ - 30 premiers exportateurs ☐

En 94, le Groupe SNECMA apporte des devises à la France :
moins ☐ autant ☐ plus ☐ que le Champagne ou le Cognac ?
moins ☐ autant ☐ plus ☐ que les Airbus ?

SNECMA motorise des avions d'armes vendus par l'État français à des pays étrangers :
près de 20 pays ☐ près de 30 pays ☐

Les clients de SNECMA, y compris Air France paient leurs moteurs en DOLLAR. Lorsque le dollar perd 20 centimes, la marge de SNECMA diminue de : 100 ☐ 180 millions de F ☐

Sur le total des avions en service, combien d'Airbus et de Boeing, équipés de moteurs co-produits par SNECMA, volent ou sont en commande aujourd'hui ? 2.500 (20%) ☐ 3.300 (33%) ☐

Le Groupe SNECMA et les COOPÉRANTS

SNECMA a-t-elle réussi en 15 ans sa diversification, dans le cadre de partenariats internationaux ? oui / non

Le Groupe SNECMA produit-il des moteurs d'avions et de fusées en partenariat avec :
- USA : General Electric oui / non
: Pratt & Whitney oui / non
- ITALIE : Fiat Avio oui / non
- Royaume Uni : Rolls-Royce (dont Olympus pour CONCORDE) oui / non
- EUROPE : Ariane oui / non
- RFA : Mtu oui / non

RÈGLES DU QUESTIONNAIRE CONCOURS PAR TIRAGE AU SORT

Tout questionnaire intégralement rempli donne droit à un tirage au sort public pour le jeu-concours. Questionnaire pouvant être photocopié (un seul par famille)
A retourner **POUR LE 30 SEPTEMBRE 96. 24 H.**
à l'étude de SCP Maître FIX - BP 105 - 94000 CRETEIL - Fax : (1) 43 77 72 51.
Tirage au sort public par Maître FIX entre le 15 et 30 OCTOBRE 96,
au siège du CCE SNECMA : 1 bis, avenue de Lattre - 94134 FONTENAY-SOUS-BOIS cedex.
PREMIER PRIX : * un vol en CONCORDE - le mur du son -
PRIX SUIVANTS : * par tranche de 1.000 bulletins, 1 week-end (2 jours) pour 2 personnes en pension complète à Villers-sur-Mer, Bénerville-sur-Mer ou Gérardmer, dans les maisons de vacances, propriétés des personnels SNECMA, gérées par Angeca (association à but non lucratif loi 1901).
Le réglement du jeu concours est adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande près de Maître Fix, huissier à Créteil, dépositaire du réglement.

SNECMA EST-ELLE À LA TÊTE D'UN GROUPE INDUSTRIEL AÉROSPATIAL QUI COMPREND NOTAMMENT :

SNECMA : conçoit, développe, fabrique des moteurs pour tous types d'avions oui / non
HISPANO-SUIZA : nacelles, inverseurs, transmissions de puissance), turbines oui / non
SOCHATA : maintenance-réparation des moteurs d'avion oui / non
SEP : moteurs d'Ariane, missiles, force de frappe oui / non
MESSIER-BUGATTI : frein / hydraulique avions oui / non
MESSIER-DOWTY : trains d'atterrissage oui / non
TECHSPACE AERO : production de sous-ensembles de moteurs d'avions oui / non
FAMAT : production de pièces de moteurs d'avions oui / non
Selon vous, SNECMA est-elle poussée à vendre une partie de ces entreprises ? oui / non

SNECMA FACE A SON AVENIR :

Quelle est la durée de vie d'un moteur, de sa conception à sa fin ?
10 ☐ 20 ☐ 50 ans ☐

Ressources propres

SNECMA finance sur fonds propres un moteur civil à hauteur de : (plusieurs réponses possibles) 25% ☐ 50 % ☐
le moteur militaire du RAFALE à hauteur de : 20% ☐ 25 % ☐

SNECMA conçoit, réalise des moteurs qui vont des moyennes aux plus fortes puissances : oui / non

Les coût de lancement de nouveaux moteurs en fonction des poussées développées sont ? (plusieurs réponses possibles)
7 tonnes / 3 milliards de francs ☐ 23 t / 6 milliards de francs ☐
45 t / 12 milliards de francs ☐

Classer par ordre d'importance, les autres sources de financement de programmes :
coopération avec d'autres motoristes, partage des coûts ☐
apport en capital de l'Actionnaire ☐ prêts bancaires ☐
crédits militaires de l'Armée de l'air ☐
aides remboursables de l'État ☐ aides civiles à la Recherche ☐

Rôle de l'Etat-Actionnaire

SNECMA, pour les moteurs vendus ou mis en fabrication, a-t-elle remboursé les aides de l'Etat : oui / non
à hauteur de ? 20% ☐ 50% ☐ 100% ☐

Quand SNECMA reçoit 1 F de l'État français pour sa recherche, un concurrent américain, à capitaux PRIVÉS, reçoit de l'Etat américain :
2 F ☐ 5 F ☐

Mis à part les marges dégagées, les motoristes concurrents, à capitaux privés, ont-ils des atouts supplémentaires face à SNECMA ?
- par une retombée technologique des budgets Défense oui / non
- par les aides 5 fois plus importantes à la Recherche et au développement technologique oui / non
- par un adossement à des groupes industriels puissants oui / non

Le "dumping" commercial mondial

Quand on achète une voiture avec un moteur "dernier modèle", paie-t-on son moteur ? oui / non
Or, actuellement, quand une compagnie aérienne achète le moteur dernier modèle, paie-t-elle le moteur ? oui / non
avec des rabais de ? 50% ☐ 90% ☐ 100% ☐ plus ☐

Ce dumping vous semble-t-il conforme à des règles normales de commerce international ? oui / non

Par quels moyens SNECMA peut-elle neutraliser ses désavantages face à la concurrence ?
- par une intervention de l'Actionnaire oui / non
- par des avances remboursables oui / non
- est-ce légal ? oui / non, - est-ce possible ? oui / non
- Dans le cadre : - du droit français : oui / non
- de l'Union Européenne ? oui / non
- de l'Organisation Mondiale du Commerce ? oui / non
- à quel niveau maximum ? 40% ☐ 50% ☐

Le propriétaire d'une entreprise doit-il lui apporter des capitaux :
- pour assurer son développement ? oui / non
- sur la durée totale de ses investissements ? oui / non

☐ OUI, je soutiens l'action du personnel SNECMA et de ses organisations syndicales et je participe au questionnaire-concours.

NOM ____________ Prénom ____________
N° ____ Rue ____________
Code postal ________ Ville ____________ Pays ________
Tél ____________ Fax ____________
Profession (facultatif) ____________
Date ________ Signature

☐ je souhaite ☐ je ne souhaite pas recevoir le livre blanc

Cette campagne est soutenue par le personnel de SNECMA et ses organisations syndicales

SNECMA ET L'EMPLOI

Quel est le nombre d'emplois SNECMA. Groupe et sous-traitants ?
10.000 ☐ 20.000 ☐ + de 40.000 ☐

Pour SNECMA, entreprise de haute technologie et à cycles longs, faut-il être exigeant en matière de:
savoir-faire ☐ qualification ☐ sûreté des pièces ☐
Transmission des compétences ☐

Durant la longue période de vie d'un moteur, faut-il former en permanence des jeunes, assurer la transmission du savoir-faire entre générations ? oui / non

Fin 90, SNECMA comptait 14.200 salariés. Fin 97, quels sont les effectifs voulus par la direction ?
plus 10 000 ☐ moins 10 000 salariés ☐

Sur les 7 000 Ingénieurs et Techniciens, quel pourcentage travaille pour la Recherche et Développement (aérodynamique, nouveaux matériaux, régulation électronique...) ? 20% ☐ 30% ☐ 45% ☐

En l'absence de jeunes recrues, combien de temps ces équipes resteront-elles performantes ? 4 ans ☐ 6 ans ☐ 10 ans ☐

A votre avis, à SNECMA comme ailleurs, que justifie la Réduction du Temps de Travail (RTT) ? (plusieurs réponses possibles)
la recherche du plein emploi ☐ l'insertion des jeunes ☐
l'équilibre des grands budgets sociaux (santé, retraites...) ☐
les retombées de la productivité ☐

Avec une RTT de 5 à 4 jours, ou à 32 h par semaine, combien d'emplois, pour les jeunes. pourraient-être créés à SNECMA ? 250 ☐ 500 ☐

Les salariés se sentent-ils concernés par le développement et l'avenir de SNECMA, car ?
- ils s'interrogent sur le projet d'entreprise oui / non
- ils ont une couverture sociale (Santé, Retraite) oui / non
- ils y trouvent un salaire pour vivre oui / non
- ils forment une communauté de travail oui / non

Selon vous, le progrès social c'est ?
- la fermeture de sites, la délocalisation des productions oui / non
- éloigner l'entreprise du lieu de vie des salariés oui / non
- la déréglementation des horaires (7 j / 7, jour et nuit) oui / non
- chercher soi-même du travail dans l'entreprise oui / non
- le plafonnement ou la diminution des salaires oui / non
- redistribuer les richesses entre le capital et le travail oui / non
- externaliser le travail pour produire dans des pays à faible ou sans couverture sociale oui / non

Une entreprise doit-elle concevoir un produit dans un pays industrialisé et le faire fabriquer dans un pays en voie de développement ? oui / non
Si oui, cette entreprise peut-elle conserver longtemps son savoir faire-faire, en ayant abandonné son savoir-faire ? oui / non

Faut-il licencier en France pour développer le groupe SNECMA ? oui / non

Le progrès technologique et scientifique et les gains de productivité doivent-ils permettre ?
- d'alléger le travail ☐
- de réduire le temps de travail ☐
- d'être créateur d'emplois ☐

La finance a-t-elle transformé le progrès en facteur de destruction d'emplois et d'exclusion ? oui / non

Si les parlementaires, Ministres de l'Industrie, du Commerce, de la Défense, sans oublier les Ministres ô combien importants de l'Économie et du Budget, si M. le Premier Ministre et tous les décideurs en France du secteur aéronautique ne connaissent pas les réponses à toutes ces questions,

LES MOTEURS FRANCAIS D'AVIONS, SNECMA ET SES EMPLOIS ONT-ILS UN AVENIR ?

OUI / NON





la cgt

FO FORCE OUVRIÈRE

Vers un partage du

(Suite de la première page.)

Certes, le président sortant peut encore l'emporter grâce à sa campagne anticommuniste. Mais, si la peur a toujours gouverné la société russe, le chaos actuel et la guerre en Tchétchénie réduisent ce réflexe. M. Boris Eltsine peut aussi, comme l'écrit Mme Lilia Chevtsova, demeurer au Kremlin même si le verdict des urnes lui est hostile. C'est également l'opinion de M. Otto Latsis, rédacteur en chef adjoint des *Izvestia*, un ami de M. Egor Gaïdar, l'ancien premier ministre ultralibéral, mais également de collaborateurs de M. Mikhaïl Gorbatchev comme M. Vitali Goussenkov, et des milieux financiers européens à Moscou. Et c'est évidemment une des craintes de la direction du Parti communiste de la Fédération de Russie (PCFR), où l'on essaie cependant, pour des questions tactiques évidentes, de minimiser le risque.

M. Boris Eltsine peut également être contraint d'accepter sa défaite et de passer le relais au vainqueur (1). Car, si la bourgeoisie urbaine de Moscou et de Saint-Pétersbourg – ces « nouveaux Russes » dont les affaires prospèrent – lui est acquise bon gré mal gré, elle ne suffira pas à faire la différence. Comme le souligne Mme Lilia Chevtsova, *« pour gagner, il lui faut obtenir les voix de millions de gens qui sont loin des salons moscovites et pétersbourgeois* (2) *»*. Or, les dernières élections législatives l'ont montré, le Kremlin a très peu de soutiens en province.

Quoi qu'il en soit, la campagne électorale a déjà fait la preuve qu'une nouvelle orientation de la politique intérieure et extérieure russe est inévitable. Et chacun sait que la carrière politique de M. Boris Eltsine s'achève. Le président ne peut d'ailleurs pas briguer un troisième mandat : la Constitution le lui interdit, et sa santé reste fragile. S'il se maintient au pouvoir, il ne pourra empêcher son entourage de lui chercher un successeur. La Russie se trouve donc à un nouveau tournant de son histoire. C'est moins un choix qu'une obligation. Car tout le monde ou presque en convient : l'expérience de ces cinq dernières années est un échec.

Les libéraux pro-occidentaux sont les seuls à défendre véritablement leur bilan, mais ils sont marginalisés. Hostiles à la guerre en Tchétchénie, MM. Egor Gaïdar, Boris Fiodorov (ancien ministre des finances), Grigori Tchoubaïs (ancien responsable des privatisations) et Andreï Kozyrev (ancien ministre des affaires étrangères) sont sur la touche. Seul un farouche anticommunisme les a amenés à se prononcer en faveur de M. Boris Eltsine. Le cœur, toutefois, n'y est plus.



LÉO ERKEN - CONTACT PRESS IMAGES

MANIFESTATION COMMUNISTE A MOSCOU, 1995.
Le candidat s'est sciemment situé au-dessus du Parti

Du côté du pouvoir, on évite d'évoquer le bilan. L'anticommunisme et l'épouvantail de la guerre civile tiennent lieu d'arguments. Mais l'échec est signé : le renvoi des ministres libéraux après la déroute des législatives de décembre dernier, la nomination aux affaires étrangères de M. Evgueni Primakov, un ancien fidèle de M. Gorbatchev et diplomate chevronné, l'arrêt des privatisations, la visite de M. Eltsine en Chine ne sont pas simplement destinés à élargir une clientèle électorale.

Il s'agit bel et bien d'une réorientation de la politique, donc d'une victoire, dans l'entourage présidentiel, du clan étatiste et slavophile sur le clan libéral et pro-occidental. Celle-ci marque une formidable résistance de la société russe aux changements de tous ordres qu'on a voulu lui imposer après l'échec du putsch d'août 1991 et le démembrement de l'URSS. *« Le fait que l'adversaire principal du président après cinq années de réformes libérales soit de nouveau un communiste*, écrit Mme Lilia Chevtsova, *montre que les réformes ont échoué. »*

La résistance est manifeste dans la permanence des us et coutumes soviétiques. Elle est aussi bien le fait des citoyens ordinaires que de décideurs importants. Ainsi, les experts de l'OCDE (3) notent qu'en province les élus locaux, cherchant à se soustraire aux directives de Moscou et à maintenir la paix sociale, continuent de pratiquer le blocage de certains prix, de protéger les productions locales et, avec le concours des directeurs d'entreprise, de maintenir, même en sommeil, un potentiel industriel voué au démembrement par le Kremlin. Leur atout réside dans le fait que, malgré les bouleversements depuis 1991, la société a très peu évolué et, contrairement à ce qui se dit ou s'écrit, la « transition » n'a pas débouché, loin de là, sur le modèle occidental.

Car le nouveau capitalisme russe est un capitalisme de négoce et de spéculation, non celui de la production. Il est à courte vue. Les *businessmen*, notent Alexis Berelowitch et Michel Wieviorka, *« s'intéressent de moins en moins à la démocratisation de leur société, semblent de plus en plus indifférents à l'avenir de leur nation et se préoccupent de leur enrichissement personnel en se souciant bien peu du développement de l'économie russe dans son ensemble* (4) *»*. Même les banques actionnaires d'entreprises privatisées, explique un financier, n'ont *« aucune stratégie industrielle, aucun programme et pas de moyens de moderniser et de restructurer les entreprises »*. L'opposition dénonce avec vigueur le pillage des ressources, la spéculation et l'exportation de capitaux estimée à 50 milliards de dollars par an, chiffre à rapporter aux 10 milliards de dollars que le Fonds monétaire international (FMI) vient de promettre à M. Eltsine.

Ambiguïté de M. Ziouganov

DES communistes à M. Gorbatchev en passant par les « centristes », MM. Alexandre Lebed, Sviastoslav Fiodorov et Grigori Iavlinski, les plates-formes électorales insistent toutes sur la lutte contre la spéculation, contre la corruption et le clanisme, et sur la réappropriation par l'Etat des « secteurs stratégiques » du pays. Ce n'est pas la seule convergence entre ces différents programmes en matière économique et sociale. Tous se prononcent également pour un retour à une régulation économique par l'Etat ; pour une réorientation sociale : pour un contrôle des changes et le rapatriement autant que faire se peut des capitaux exportés à l'étranger.

Les experts économiques des formations politiques de la gauche et du centre proviennent souvent des mêmes équipes, quand ce ne sont pas tout simplement les mêmes : l'académicien Leonid Abalkine, qui fut l'adjoint du premier ministre soviétique Nikolaï Ryjkov à l'époque de la perestroïka et qui est un collègue et un ami de M. Grigori Iavlinski, a participé à la réflexion du PCFR sur ses propositions économiques et à la mise au point de celles de M. Gorbatchev !

Chez les communistes et dans l'entourage des candidats centristes, on ne dément pas la proximité des projets socio-économiques. Mais, la campagne électorale étant ce qu'elle est, la question du système politique n'étant pas tranchée et le passé ayant accumulé des haines viscérales, ce qui domine, c'est l'hostilité des uns à l'égard des autres, la prétention de chacun, notamment au centre, de vouloir s'imposer comme l'unique dirigeant et la nécessité pour les quatre tenants de l'hypothétique troisième force de se démarquer tant du président que de son concurrent communiste. L'un des moyens pour pousser au rejet de ce dernier est l'affirmation par le Kremlin et par l'opposition modérée que l'élection d'un communiste à la présidence signifierait un retour au passé.

Depuis les législatives de décembre 1995 (5) et jusqu'au début mai, le PCFR

(1) Les autres candidats sont l'ultra-nationaliste Vladimir Jirinovski, l'ex-président Mikhaïl Gorbatchev, le centriste Grigori Iavlinski, le général Alexandre Lebed, l'autogestionnaire Sviatoslav Fiodorov, le communiste Aman Touleev, l'ancien champion d'haltérophilie Iouri Vlassov, le multimillionnaire Vladimir Bryntsalov et l'homme d'affaires Martin Chakkoum.

(2) *Nezavissimaïa Gazeta*, 26 avril 1996.

(3) *La Fédération de Russie 1995*, Etudes économiques de l'OCDE, OCDE, Paris, 199.

(4) Alexis Berelowitch et Michel Wieviorka, *Les Russes d'en bas*, Le Seuil, Paris, 1996. Lire également « Moscou du bien-vivre, Moscou du mal-mourir », *Le Monde diplomatique*, avril 1995.

(5) Jean-Marie Chauvier, « Retour de flamme en Russie », *Le Monde diplomatique*, novembre 1995.

Nostalgies unionistes en Transcaucasie

L'annulation par la Douma, le 15 mars 1996, de la dissolution de l'URSS, la volonté de rapprochement exprimée le 29 mars par quatre Etats (Russie, Biélorussie, Kazakhstan et Kirghizstan), le traité d'union signé le 2 avril par la Russie et par la Biélorussie marquent-ils autant de jalons vers la création d'une nouvelle communauté ? En Transcaucasie, les anciens communistes s'en réjouissent.

Par notre envoyé spécial VICKEN CHETERIAN *

C'EST en uniforme de général soviétique que M. Panteleymon Georgadze reçoit dans son bureau de Tbilissi, capitale de la Géorgie. Assis devant une carte du Caucase, cet homme aux cheveux blancs donne l'impression qu'à tout moment la discussion pourrait porter sur des questions militaires. Le dirigeant du Parti communiste unifié de Géorgie (PCUG) est l'ancien commandant en chef adjoint des troupes de la frontière transcaucasienne de l'URSS. *« Je vois le salut de la Transcaucasie,* affirme-t-il, *dans la future victoire des communistes russes. »*

Le fait que ceux-ci soient redevenus une puissance majeure en Russie a donné un second souffle aux PC des autres Républiques de la Communauté des Etats indépendants (CEI). A la fin des années 80, la lutte entre les ailes réformiste et conservatrice des partis communistes avait créé les conditions de l'essor des mouvements nationalistes. La prise du pouvoir par de nouvelles élites – souvent d'anciens cadres communistes reconvertis – se déroula pacifiquement en Arménie, tandis qu'en Azerbaïdjan et en Géorgie elle prit souvent des formes violentes (1). Les PC survivants de Transcaucasie gardèrent profil bas jusqu'à la percée de leurs homologues russes aux élections législatives de décembre 1995 et l'émergence de M. Guennadi Ziouganov comme le candidat à la présidence le plus populaire de Russie. Avec la résolution de la Douma du 15 mars 1996, qui restaura – pour un temps – l'Union soviétique (2), l'idée de reconstruction de l'URSS est devenue de simple slogan une question politique à l'ordre du jour.

« Pour nous, l'Arménie allait de Brest-Litovsk à Vladivostok », proclame, à Erevan, M. Sergueï Badalian, chef du PC arménien (PCA). Selon lui, l'URSS passée et l'union future représentent moins un projet de mouvement ouvrier victorieux qu'une volonté de réunification avec la Russie. Car cette idée rencontre un réel écho dans l'opinion. Hier, les mouvements nationalistes avaient promis qu'en se libérant du contrôle du Kremlin leurs pays réussiraient mieux. Aujourd'hui, des centaines de milliers d'habitants ont émigré vers la Russie, où les salaires sont beaucoup plus élevés. Non seulement le boom économique annoncé ne s'est pas produit, mais les émigrants, bien qu'ex-citoyens soviétiques, subissent des discriminations en Russie, où les Caucasiens sont qualifiés de « nègres ».

A quoi ressemblera la future union ? Pour M. Panteleymon Georgadze, *« ce sera une variante de l'URSS, une union d'Etats socialistes, fondée sur une base volontaire et comportant plus d'autonomie. » « Il est impossible de restaurer ce qui existait auparavant,* estime pour sa part M. Badalian, *mais la nouvelle union aura un espace économique commun, des structures financières, une politique de sécurité, un système d'enseignement et une politique étrangère coordonnés. »*

Un des facteurs essentiels de la popularité des PC, c'est le contraste entre le plein emploi et les bas prix durant la période soviétique et, après l'indépendance, les prix élevés, les bas salaires et le chômage généralisé. Mais la critique vise aussi les réformes de structure imposées par les institutions financières occidentales, ainsi que la distribution de l'aide alimentaire effectuée par les organisations internationales (3). Un communiste arménien, M. Leonid Harutunian, dénonce, par exemple, la politique du Fonds monétaire international, et notamment ses *« prêts politiques destinés à nous placer, ainsi que les générations futures, dans une situation d'extrême dépendance. Ils nous ramènent au niveau des pays du tiers-monde* (4) *»*.

Dans le passé, la « question nationale » a créé beaucoup de confusion dans les PC de l'URSS, incapables, du temps de la perestroïka, de résoudre les différends ethnico-territoriaux. Seule une victoire communiste pourrait y mettre fin, assurent désormais les communistes du Caucase. *« Le Karabakh, l'Abkhazie, la Crimée verront leur problème résolu dans la mesure où ils deviendront des sujets égaux de la nouvelle union »*, affirme M. Badalian. Les communistes azéris sont-ils prêts à renoncer au Karabakh ? *« Sans doute pas immédiatement. Le meilleur compromis, c'est que le Karabakh ne soit ni azerbaïdjanais ni arménien, mais qu'il se représente lui-même. »*

Les nouveaux communistes ont renoncé à recourir à la violence pour reprendre le pouvoir et s'abstiennent même de prendre la tête de mouvements de masse dans les rues. *« Les Géorgiens souffrent de la faim et du froid de l'hiver. Chacun veut tenir des meetings et des manifestations, mais nous ne nous laisserons pas aller aux provocations »*, insiste M. Panteleymon Georgadze.

Même constat au PC arménien, pourtant le parti le mieux organisé du pays avec ses cinquante mille membres. Si la prise du pouvoir demeure leur but, c'est par les élections qu'ils espèrent y parvenir. Mais les dirigeants communistes affirment que les élites en place ne sont pas disposées à céder la place, quitte à tricher. Le PCA a obtenu 12 % des voix lors des élections législatives de juin 1995, mais M. Badalian fait état de nombreuses irrégularités : à chances égales, il aurait rassemblé, selon lui, entre 40 % et 45 % des suffrages.

« Ce sont des traîtres »

UNE partie des anciens cadres communistes sont au pouvoir dans le Caucase. MM. Edouard Chevardnadze et Gueïdar Aliev dirigeaient déjà la Géorgie et l'Azerbaïdjan sous Leonid Brejnev. M. Levon Ter-Petrossian est le seul président d'un Etat de la CEI à n'avoir pas été un important apparatchik. *« Ce sont des traîtres »*, s'emporte M. Georgadze, qui dénonce M. Chevardnadze et ses proches. Ce concept de trahison tient lieu d'explication des événements intervenus depuis l'arrivée au pouvoir de M. Mikhaïl Gorbatchev. *« Je comprends que les gens changent d'opinion. Mais quand vous avez dirigé un pays en tant que communiste et que vous le dirigez ensuite comme anticommuniste, c'est un non-sens »*, conclut M. Georgadze.

Pourtant, les exemples de passerelle entre dirigeants des PC et hiérarques au pouvoir ne manquent pas. M. Igor Georgadze, le fils du patron du PCUG, fut le responsable des services de sécurité géorgiens jusqu'à l'attentat à la bombe d'août 1995 contre le président Chevardnadze. Il dut alors gagner Moscou : on le rendait responsable de la tentative d'assassinat, au même titre que M. Djaba Iosseliani, le chef des milices Mkhedrioni, emprisonné depuis. D'où de vives attaques contre le PCUG, M. Panteleymon Georgadze lui-même étant accusé – sans preuves – d'avoir pris part au complot...

La restauration de l'URSS par la Douma a provoqué une nouvelle campagne anticommuniste dans les Républiques de la CEI. Quelques jours plus tard, en visite à Moscou, M. Edouard Chevardnadze qualifia cette résolution de *« retour à un régime totalitaire »*. MM. Aliev et Ter-Petrossian firent des déclarations similaires. Nul doute qu'une victoire communiste à l'élection présidentielle susciterait une nouvelle tension dans les relations transcaucasiennes.

Le renouveau des PC s'alimente également de la crise sociale et politique. Si, depuis 1988, les mouvements nationalistes radicaux avaient dominé, un vide politique est apparu depuis. L'accession à l'indépendance a mis fin à la principale raison d'être des partis nationalistes. Les conflits ethnico-territoriaux (5), avec les destructions et les pertes humaines qu'ils ont entraînées, ont considérablement réduit leur popularité. Au cours des deux dernières années, les élites de chaque pays se sont concentrées sur la lutte contre leur opposition intérieure : le parti Dachnaktsoutioun en Arménie, le Front populaire en Azerbaïdjan, et, en Géorgie, les partisans de l'ancien président Zviad Gamsakhourdia et des chefs miliciens Djaba Iosseliani et Tenguiz Kitovani. Soutenus par de puissants appareils de répression policière, les groupes qui gouvernent ont éliminé toute expression d'opposition, et ce malgré la montée du mécontentement populaire devant le déclin brutal du niveau de vie.

Mais, plutôt que de s'appuyer sur la déception des citoyens à l'égard du « nationalisme » des nouvelles classes dirigeantes, les PC d'Arménie et de Géorgie préfèrent compter sur une victoire communiste à Moscou. Ce sera, espèrent-ils, le meilleur instrument de leur retour au pouvoir.

* Journaliste.

(1) Voir Ronald G. Suny, « Elite Transformation in Late-Soviet and Post-Soviet Transcaucasia », *in* Timothy J. Colton and Robert Tucker (eds), *Patterns in Post-Soviet Leadership*, Westview Press, Boulder, San Francisco, Oxford, 1995. Lire également Jean Gueyras, « Ni paix ni guerre dans le Haut-Karabakh », et Jean Radvanyi, « La Géorgie aux prises avec ses archaïsmes », *Le Monde diplomatique*, janvier 1996.

(2) Le 8 décembre 1991, les présidents de Russie, d'Ukraine et de Biélorussie signaient l'acte de décès de l'Union créée en 1922.

(3) Selon des estimations officieuses, près de la moitié du budget de l'Arménie comme de la Géorgie est composée d'aide internationale, d'allocations et de prêts.

(4) Dans le quotidien arménien *Azg*, Erevan, 9 février 1996.

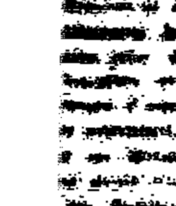
(5) Voir la carte « Guerre et épurations » publiée dans *Manière de voir*, n° 29, février 1996, trimestriel édité par *Le Monde diplomatique*.



LA CLASSE DIRIGE...

POUSSE AU COMPROMIS

...n partage du pouvoir en Russie ?



n'a pas craint de prêter le flanc à cette critique (6). Il lui fallait mobiliser son électorat naturel et il l'a fait en surfant, à gauche sur la nostalgie du soviétisme et du socialisme, à droite sur un patriotisme fortement teinté de nationalisme et de chauvinisme grand-russe, ici et là sur la nostalgie de l'Union, qu'elle soit soviétique ou impériale.

Mais des sondages l'ont vite révélé : si M. Eltsine progressait lentement, son adversaire stagnait au niveau de ses résultats aux législatives. Or, comme le remarque M. Sergueï Potapov, député et membre de la direction du PCFR, *« l'électorat acquis en décembre ne suffit pas pour vaincre »*. M. Guennadi Ziouganov devait donc chercher à gagner des voix au centre en rassurant sur un point : s'il gagnait, il n'y aurait pas de marche arrière.

La marge du PC est toutefois étroite. Il ne peut se livrer à une autocritique de ses soixante-quinze ans de pouvoir qui le priverait du secours de la nostalgie. Il ne peut défendre une politique uniquement marquée à gauche et strictement inspirée par la culture communiste classique : M. Gorbatchev s'y est déjà essayé sans succès. L'atout du candidat communiste, c'est d'être finalement assez peu communiste ou du moins juste ce qu'il faut pour rallier à lui des militants qui ont su sauvegarder leur idéal, des retraités dont la vie spirituelle et matérielle est en jeu, des anciens dirigeants, notamment la génération mise en place au début des années 80 par M. Iouri Andropov, secrétaire général du Parti entre novembre 1982 et février 1984.

Le candidat du PCFR, M. Guennadi Ziouganov, reste en effet un homme ambigu. Pour M. Alexandre Bouzgaline, jeune économiste de la gauche non communiste, M. Ziouganov est *« un mélange : social-démocrate en économie, étatiste en politique, communisto-chrétien orthodoxe dans le domaine idéologique, chauviniste dans celui de la géopolitique »*. Même écho, à l'opposé du champ politique, chez l'écrivain Alexandre Prokhanov, maître à penser de la « nouvelle droite russe » inspirée d'Alain de Benoist, et fondateur du journal *Dien*, feuille antisémite notoire, qui s'illustra par la publication d'extraits de *Mein Kampf*. Ferme soutien du candidat de la coalition nationale populaire, M. Prokhanov voit dans M. Ziouganov l'ancien fondateur du Front de salut national qui *« proclama la fin de la guerre civile, la réunion du drapeau tricolore impérial et du drapeau rouge, des portraits de Staline et du Christ* (7) *»*.

Le favori des sondages ne cache pas ses affinités avec les nationalistes. Sa biographie officielle, diffusée dans le cadre de la campagne, souligne sa participation active, en juillet 1991, à la rédaction d'un « Appel au peuple » contre le président Mikhaïl Gorbatchev, aux côtés de plusieurs des futurs putschistes du mois d'août de la même année. Elle rappelle sa présence, en décembre 1991, au congrès fondateur de l'Union populaire russe, aux côtés de M. Alexandre Prokhanov, du « colonel noir » Victor Alksnis, de M. Sergueï Babourine, de transfuges de Pamiat, première « école » des chemises brunes, et d'autres figures du radicalisme nationaliste et antisémite russe.

Les écrits de M. Guennadi Ziouganov témoignent d'ailleurs de sympathies plus grandes pour l'idéologie et le vocabulaire traditionnels du nationalisme russe que pour le marxisme. Le mot socialisme est absent de sa plate-forme électorale La Russie, la patrie, le peuple (8). Et, dans *Je crois en la Russie*, paru en 1995, le prétendant communiste à la présidence affirme qu'au XIXe siècle *« la civilisation slave incarnée par l'empire russe »* est devenue *« le dernier bastion »* face à la *« diaspora juive »*, dont *« la conviction d'appartenir à un peuple élu et d'être appelée à gouverner le monde »* commençait à exercer *« une influence considérable sur la conscience occidentale »*.

Voici qui peut justifier bien des appréhensions, mais en tout cas pas celles d'un retour au système soviétique – sinon au travers de symboles comme l'hymne national ou le drapeau. Le candidat communiste a fait montre, durant cette campagne, d'un très grand pragmatisme. Ralliant à lui l'extrême gauche stalinienne de M. Victor Ampilov et la nouvelle droite de M. Alexandre Prokhanov, il a réussi, en restant dans le vague ou en flattant son auditoire, à présenter *in extremis* certaines mesures économiques dont les libéraux pourraient être jaloux : garanties données aux profits privés du moment qu'ils *« servent les intérêts de la Russie »*, offre de protection aux commerçants et aux banquiers, appel aux capitaux étrangers.

De quoi ébranler l'appareil et l'électorat communistes. Mais le candidat s'est sciemment situé au-dessus du parti en s'affirmant chef de file des *« forces nationales populaires »*. *« Guennadi Ziouganov,* dit un administrateur russe d'une grande banque européenne, *c'est un peu votre François Mitterrand. Il a besoin d'un parti, mais il sait aussi s'en dégager et il passera les alliances qu'il faut pour lui-même sans se préoccuper de l'idéologie ou même de la sensibilité communistes. »* A la direction du PCFR, on répond qu'il s'agit de *« sauver la Russie »* : *« Si une partie du peuple n'est pas encore prête à accepter le modèle socialiste, il faut s'abstenir d'avancer un programme directement socialiste* (9) *»*.

Homme d'affaires communiste chargé de la préparation du programme économique avec M. Iouri Maslioukov, ancien « patron » du Gosplan, M. Vladimir Semago va tout de même plus loin : *« La position du futur gouvernement communiste à l'égard du FMI est fondée sur l'hypothèse selon laquelle le Fonds n'est pas seulement un outil politique, mais également un instrument financier. C'est pourquoi il est très important, pour nous, de savoir si le FMI est prêt à aider la Russie à se renforcer ou s'il n'est qu'un agent d'influence. » « Nous sommes prêts,* poursuit-il, *à présenter trois plans : l'un pour les cent premiers jours, un autre pour la première année et un autre encore qui fixera les orientations essentielles des quatre prochaines années. Si le FMI est prêt à discuter de ces documents, alors nous sommes d'accord pour une rencontre* (10). *»*

Cette Réelle Politique Economique (dont les initiales russes, REP, renvoient à la NEP, la Nouvelle Politique économique d'ouverture lancée par Lénine en 1921) a convaincu la politologue Lilia Chevtsova : *« Quoi qu'on dise des communistes, ils sont déjà devenus partie intégrante du régime, qu'ils n'essaient pas de détruire ; ils tentent tout simplement de redistribuer les pouvoirs à leur profit. »* Une analyse à laquelle le secrétaire du parti, M. Sergueï Potapov, fait écho : *« Nous sommes pour un gouvernement de salut national. L'appartenance au parti ne sera en rien décisive pour entrer au gouvernement. »*

Dans ces conditions, on comprend l'appel lancé le 27 avril par des chefs d'entreprise et des banquiers connus pour leur sens de l'intérêt général et leur souci du développement de l'économie nationale (11). Ces hommes le savent : la restauration de l'Etat et la mise en œuvre d'une véritable politique économique ne se feront pas sans stabilité politique. Or la lutte pour le pouvoir qui va s'engager dans le camp de M. Boris Eltsine entre libéraux et étatistes et entre les différents clans fait peser une très lourde menace sur ce qui reste de l'économie post-soviétique (12).

La période qui s'ouvre est donc pleine d'incertitudes. Si M. Eltsine se succède à lui-même pour un mandat non renouvelable, il n'aura plus ni la motivation ni suffisamment de prise sur son entourage pour gouverner. Pourquoi dès lors la boucherie cesserait-elle en Tchétchénie ? Et pourquoi les courtisans et les structures mafieuses qui leur sont liées cesseraient-ils de détourner l'argent public et les financements internationaux ?

Si son adversaire, M. Ziouganov, l'emporte, les directeurs d'entreprise et les grands banquiers peuvent craindre – même s'ils ne prêtent pas foi à la menace du « retour des Rouges » – que la base du nouveau président communiste ne le pousse à des actes violents ou tout du moins contraires au sens de la transition. Ils redoutent également que l'Occident ne prenne ses distances. Contrairement à la mafia, aux petits négociants et aux petits spéculateurs, les grands milieux d'affaires ont donc intérêt à un compromis qui établisse, sous leur patronage, un véritable partage du pouvoir.

En va-t-il de même pour MM. Eltsine et Ziouganov ? Le premier sait que, s'il ne trahit pas les siens, ce sont eux qui le trahiront. Il peut donc tenter d'accroître ses chances de survie politique en s'entendant avec son rival communiste, quitte à faire tomber quelques têtes parmi les plus corrompues de son entourage. De toute façon, il lui faudra opter pour une orientation, intérieure comme extérieure, plus nationale : d'où la recherche d'une nouvelle base sociale que seule une alliance avec M. Guennadi Ziouganov peut lui fournir.

Quant à ce dernier, au dire de certains militants communistes, il craint d'affronter l'héritage que lui laisse le vainqueur de M. Gorbatchev. Une fois au pouvoir, la propagande électorale attrape-tout qu'il a développée ne lui sera d'aucun secours. Des promesses ont été faites, comme le dédommagement des petits épargnants spoliés par la libération des prix de 1992, qui ne pourront pas être tenues. Faute d'homogénéité idéologique et sociale, les forces qui l'ont soutenu auront tôt fait de se scinder. Tiraillé entre des courants qui vont du gauchisme stalinien à la social-démocratie, le PC lui-même pourrait rapidement retourner à l'opposition. Bref, M. Ziouganov trouverait son profit dans un compromis. Partageant le pouvoir, il partagera les responsabilités, et cette version russe de la cohabitation peut être un bon investissement pour l'avenir.

L'influence des résultats de l'élection – du premier tour du 16 juin comme d'un éventuel second tour – risque de ne pas être déterminante. Ce qui l'est, en revanche, c'est le consensus qui s'est dessiné en matière économique et dans la politique étrangère et que résume le terme *derjavnost* : grande puissance. Cette expression réunit tout le monde, même M. Vladimir Jirinovski. Elle est à la fois le plus petit et le plus grand dénominateur commun de la société russe.

Il se peut qu'un tel compromis au sommet permette en Russie, et au-delà dans l'ex-URSS, une relative stabilisation. Mais ce sera au prix de la démocratie. A moins qu'il ne précipite la constitution de cette fameuse troisième force dont on ne cesse de parler. Dans l'entourage de M. Gorbatchev, qui y croit beaucoup, on se prépare à constituer une opposition de gauche modérée, selon l'expression de M. Vitali Goussenkov. L'ancien président soviétique (2 % dans les sondages, mais ses voyages électoraux en province rencontrent un certain succès) vient de fonder le Forum civique, en présence de plusieurs milliers de délégués venus de soixante et onze régions, impressionnants par leur jeunesse, la proportion de femmes et la qualification professionnelle (chercheurs, universitaires, étudiants, cadres, techniciens et ingénieurs pour la plupart). Le renfort qu'il a reçu de la part de l'écrivain ex-dissident Andreï Siniavski, venu spécialement de Paris, n'est pas rien, même si les médias russes l'ont ignoré – sauf, encore une fois, Mme Lilia Chevtsova, pour laquelle la candidature du père de la perestroïka est tout sauf ridicule, et qui voit très bien l'ancien président soviétique dans le costume de *« leader des nouvelles structures de coordination »* d'une nouvelle Union post-soviétique. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres.

En Russie, bien plus qu'ailleurs dans le monde, on souffre du manque d'un projet de société. La démocratie des démocrates et l'économie de marché ont vite failli sans remplir le vide laissé par l'effondrement du communisme. Des stratégies personnelles de survie se sont développées, de plus en plus difficiles à fédérer. La gauche non communiste, les formations centristes n'y sont jusqu'ici pas parvenues : elles ne disposent pas vraiment d'une base sociale et restent groupusculaires même si, électoralement, elles obtiennent selon les sondages un meilleur score que ceux de MM. Guennadi Ziouganov et Boris Eltsine. Dans ces milieux, on espère – souvent sans le dire et parfois en le susurrant discrètement – que l'élection du candidat communiste ou un tandem Eltsine-Ziouganov entraîne, à court ou moyen terme, l'éclatement du Parti communiste et une recomposition de la gauche.

Rien n'indique qu'il en sera ainsi, rien n'indique le contraire. Mais l'on ne saurait non plus écarter l'hypothèse que surgisse sur le devant de la scène un nouveau dirigeant populiste dans lequel la Russie, *« fatiguée de l'histoire »* (13), reconnaisse son rédempteur...

BERNARD FRÉDÉRICK.


FRANCK POURCEL

SCÈNE DE MÉTRO A MOSCOU
La société russe a-t-elle vraiment changé en profondeur ?

(6) Lire Andreï Gratchev, « Moscou vers l'avenir... via le passé », *Le Monde diplomatique*, février 1996.

(7) Alexandre Prokhanov, *Ziouganov, portrait d'un dirigeant* (en russe), Editions Paleïa, Moscou 1996.

(8) *La Russie, la patrie, le peuple*, Editions Paleïa, Moscou 1996.

(9) Victor Zorkaltsev, membre du présidium du PCFR, *Pravda*, 30 avril 1996.

(10) *The Moscow Tribune*, 23 avril 1996.

(11) Alexis Berelowitch et Michel Wieviorka, *op. cit.*

(12) Au sujet des clans, voir l'article du premier secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, Thomas Graham, dans la *Nezavissimaïa Gazeta*, repris dans *Courrier international*, n° 267, Paris, décembre 1995.

(13) *Russie post-soviétique : la fatigue de l'histoire*, ouvrage collectif sous la direction de Véronique Garros, Complexe, Bruxelles 1995.

Les cinq années de présidence Eltsine

12 juin 1991 : Election de M. Boris Eltsine à la présidence de la Russie (avec 57,3 % des voix).

21 août 1991 : Echec du putsch conservateur contre M. Gorbatchev.

8 décembre 1991 : Les présidents de la Russie, de l'Ukraine et de la Biélorussie constatent, à Minsk, que l'Union soviétique *« n'existe plus »* et décident de fonder une Communauté des Etats indépendants (CEI) ouverte à tous les Etats de l'ancienne URSS.

25 décembre 1991 : M. Mikhaïl Gorbatchev démissionne.

14 décembre 1992 : Mise à l'écart du premier ministre Egor Gaïdar, symbole de la « thérapie de choc » infligée à l'économie, remplacé par M. Victor Tchernomyrdine.

25 avril 1993 : Lors d'un référendum, 58 % des votants accordent leur confiance à M. Boris Eltsine.

1er septembre 1993 : Suspension de leurs fonctions du vice-président, M. Alexandre Routskoï, et du vice-premier ministre, M. Vladimir Choumeïko. Trois semaines plus tard, dissolution du Parlement et convocation d'élections législatives anticipées. Le Parlement réplique en destituant le président et en nommant le général Routskoï à sa place.

4 octobre 1993 : L'assaut des troupes loyalistes contre la « Maison Blanche » met fin à l'épreuve de force entre la présidence et le Parlement. Les combats ont fait cent cinquante morts. MM. Alexandre Routskoï et Rouslan Khasboulatov sont emprisonnés.

12 décembre 1993 : Parallèlement aux élections législatives, les Russes approuvent à 58,4 % une Constitution qui renforce les pouvoirs présidentiels.

11 décembre 1994 : Les troupes russes franchissent les frontières de la Tchétchénie. Elles s'empareront du palais présidentiel de Grozny le 19 janvier 1995.

15 juin 1995 : M. Boris Eltsine participe au sommet des pays les plus industrialisés au Canada.

17 décembre 1995 : Avec 22,3 % des suffrages, le PC de M. Guennadi Ziouganov arrive en tête des élections législatives, loin devant le Parti libéral-démocratique de M. Jirinovski (11,8 %), Notre Maison la Russie du premier ministre Victor Tchernomyrdine (10,1 %) et les démocrates de Iabloko conduits par M. Grigori Iavlinski (6,9 %).

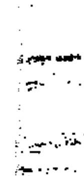
16 janvier 1996 : Eviction du vice-premier ministre Anatoli Tchoubaïs, pionnier des privatisations.

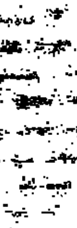
25 janvier 1996 : Les parlementaires du Conseil de l'Europe se prononcent pour l'adhésion de la Russie au Conseil de l'Europe

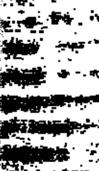
22 février 1996 : M. Michel Camdessus, directeur général du FMI, annonce l'octroi d'un prêt (historique) de 10,2 milliards de dollars (50 milliards de francs) à la Russie.

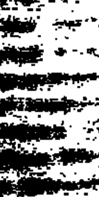
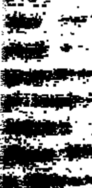
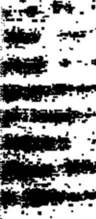
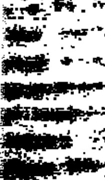
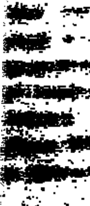
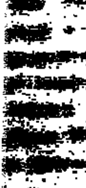
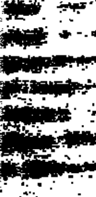
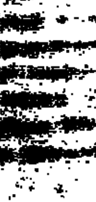
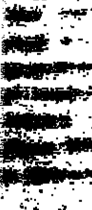
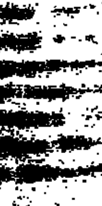
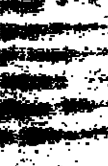
29 avril 1996 : La Russie obtient du Club de Paris un délai de vingt-cinq ans pour rembourser 40 milliards de dollars (200 milliards de francs) de dette extérieure. Quatre jours plus tard, la Banque mondiale annonce l'octroi d'un prêt de 200 millions de dollars (1 milliard de francs) destiné à soutenir les services sociaux.

nscaucasie






INCERTAINES TRANSITIONS EN

Le pouvoir serbe dans la tourmente

SELON un rapport secret révélé par le *New York Times*, les services de renseignement américains s'affirment très pessimistes quant aux chances de constitution d'une Bosnie unitaire et multi-ethnique. Des deux logiques qui sous-tendaient les accords de Dayton, celle de l'unification et celle de la partition, la seconde semble effectivement en passe de s'imposer.

Aucun des objectifs définis par les négociateurs en décembre 1995 n'a été atteint. Si le Tribunal pénal international a commencé à juger à La Haye des responsables de crimes de guerre, l'arrestation des principaux inculpés se fait toujours attendre. Nationalistes serbes et croates de Bosnie s'opposent par la violence au retour des réfugiés dans les zones qu'ils contrôlent. Condition de la tenue d'élections libres, le pluralisme naissant ne dispose pas de moyens de s'exprimer. Les listes électorales ne sont pas établies. Pour ne rien dire de la création d'une armée croato-bosniaque...

Côté serbe, l'épreuve de force s'engage entre M. Radovan Karadzic, installé à Pale et qui reste *de facto* au pouvoir, et l'ex-premier ministre Rajko Kasagic, dont le fief est Banja Luka. Ce qui est en cause, c'est le statut du territoire serbo-bosniaque et son contrôle. Premier intéressé, le président Slobodan Milosevic, qui tranchera essentiellement en fonction d'impératifs intérieurs serbes.

Par notre envoyée spéciale CATHERINE SAMARY *

« Il nous faut apprendre que vivre mal est désormais normal... Il n'y a plus de guerre, plus de sanctions, mais que peut-on espérer ? », soupire Mme Svetlana Lukic. La jeune femme était parmi les premiers journalistes dénoncés à la télévision belgradoise comme *« ennemis du peuple serbe »*. Plusieurs fois primée pour ses qualités professionnelles, elle travaille à la seule radio indépendante de Belgrade, Radio B 92. *« J'ai tout perdu,* poursuit-elle. *Je me suis fâchée avec mon père parce qu'il a voté Milosevic. Il a réagi comme beaucoup de paysans auxquels les communistes ont donné des terres après la seconde guerre mondiale. Et puis, il a participé à la lutte des partisans... Il percevait Milosevic comme un défenseur de la Yougoslavie. Il cherchait en lui un guide, un autre Tito, un homme décidé qui défendait les intérêts de la population – même dans la guerre. Ma mère a fait comme son mari... Mais elle a aussi réagi de façon viscérale : quand elle voyait Vuk Draskovic avec sa barbe, ses symboles tchetniks* (1), *sa défense de la royauté, elle rejetait en bloc l'opposition... Mon copain médecin a été envoyé à Vukovar pendant la guerre en Croatie. Ecœuré, il a déserté. Il est en Suisse... Beaucoup de mes amis sont partis... »*

Mais Svetlana ne se sent pas bien non plus dans le milieu des démocrates et des journalistes indépendants. *« Le pouvoir nous accuse d'être vendus à l'étranger pour mieux nous étouffer et nous discréditer. Mais il est vrai que je ne sais pas qui me paie – et je ne supporte plus ceux qui passent leur temps à voyager... Je n'ai pas envie d'écrire pour l'étranger – encore moins d'en vivre bien quand tout le monde autour de moi vit si mal... »* Finalement, au bout de quatre ans, *« j'ai changé d'éthique »*, dit-elle, amère. *« Qu'est-ce que la démocratie, si elle ne défend pas les faibles ? Et que veulent les Etats-Unis – être maîtres du monde ? Je sais que nous devrons payer pour la politique serbe. Mais j'étais Yougoslave, on m'a imposé d'être Serbe – et rejetée comme Serbe... »*

Les déchirements, le brouillage des identités où pèsent la vision du passé et les choix du présent face aux incertitudes de l'avenir, enfin l'appauvrissement radical sont le lot commun dans la Fédération serbo-monténégrine (dite République fédérale de Yougoslavie, RFY). La récente offensive contre les médias indépendants de Belgrade témoigne de la nervosité d'un pouvoir confronté à la montée du mécontentement social (2).

Au centre de Belgrade, l'entreprise Yugoexport (600 salariés), dont les employés se sont enfermés *« pour bloquer l'accès aux briseurs de grève »*, est couverte d'une grande banderole : « Douze mois sans salaires ! Douze mois de grève ! » A Novi Beograd, le grand complexe métallurgique de fabrication de tracteurs IMT (6 000 salariés) avait arrêté le travail depuis plus d'un mois, fin avril, contre le non-paiement des salaires. Les syndicats officiels ont même rejoint les syndicats indépendants de l'entreprise dans l'appel à une grève, massivement suivie.

Mais *« les pouvoirs ne négocient qu'avec les syndicats officiels »*, se désole M. Dragan Milovanovic, tourneur dans l'usine IMT et président du Syndicat indépendant de la métallurgie (MSMS), qui revendique 30 000 adhérents. *« Ils viennent d'appeler à la reprise après de vagues promesses liées à un contrat de troc avec la Chine. Mais c'est du baratin, la grève se poursuit. »* Dans la capitale serbe, on annonce bien d'autres mouvements, sans recensement précis. Pourtant, l'appel des syndicats indépendants à manifester le 1er mai *« pour le pain, la liberté et la démocratie »* n'a rallié que quelques centaines de personnes.

En dépit d'une situation sociale catastrophique, le pouvoir dispose d'amortisseurs : l'*appartenance aux syndicats officiels* procure des avantages en nature et protège l'emploi ; les syndicats indépendants sont sous pression et restent marginaux ; et puis les liens avec la campagne demeurent *puissants – une grande masse* de paysans-travailleurs produit sa subsistance sur de petits lopins de terre.

Mais surtout M. Slobodan Milosevic sait faire preuve d'une *« flexibilité absolue »* : il a puisé sa force dans un programme nationaliste, puis dans sa trahison (partielle) ; il a bénéficié des sanctions internationales (que le peuple serbe a perçu comme une injustice et comme la cause de tous ses maux), puis de leur levée ; il a consolidé son pouvoir dans l'alliance avec son extrême droite, puis dans le divorce avec elle ; il s'est légitimé dans la guerre, puis dans la paix ; dans la rupture avec Tito et dans la continuité « socialiste » ; dans la résistance au *« complot international »*, puis dans l'arrangement avec les grandes puissances dont il est en train d'obtenir la reconnaissance en échange de la normalisation avec la Macédoine (3)...

Désormais, pourtant, le *temps peut* jouer contre le pouvoir, avec la prise de conscience par la population de la gravité de la situation économique et sociale, malgré la levée des sanctions contre Belgrade. *Ultime atout des autorités*, la division d'une opposition hier polarisée par la guerre dont les programmes sont porteurs d'incertain, quand ce n'est pas du pire nationalisme.

Faut-il s'unir d'abord pour battre M. Slobodan Milosevic, ou bien donner la priorité au projet de *société* ? Après les accords de paix de Dayton sur la Bosnie signés à Paris le 14 décembre 1995 (4), l'opposition se retrouve confrontée à ce dilemme. Juriste, M. Vojim Dimitrijevic figure parmi les dirigeants de l'Alliance civique serbe, qui opte plutôt pour la première solution : *« Battre à tout prix Milosevic »*. Ce regroupement d'intellectuel(le)s *« traîtres à la cause serbe »*, investi du prestige moral d'avoir dénoncé contre vents et marées la guerre, *le nationalisme* et les nettoyages ethniques, avait obtenu deux sièges en 1993 dans le cadre de la coalition Mouvement démocratique de Serbie (Depos).

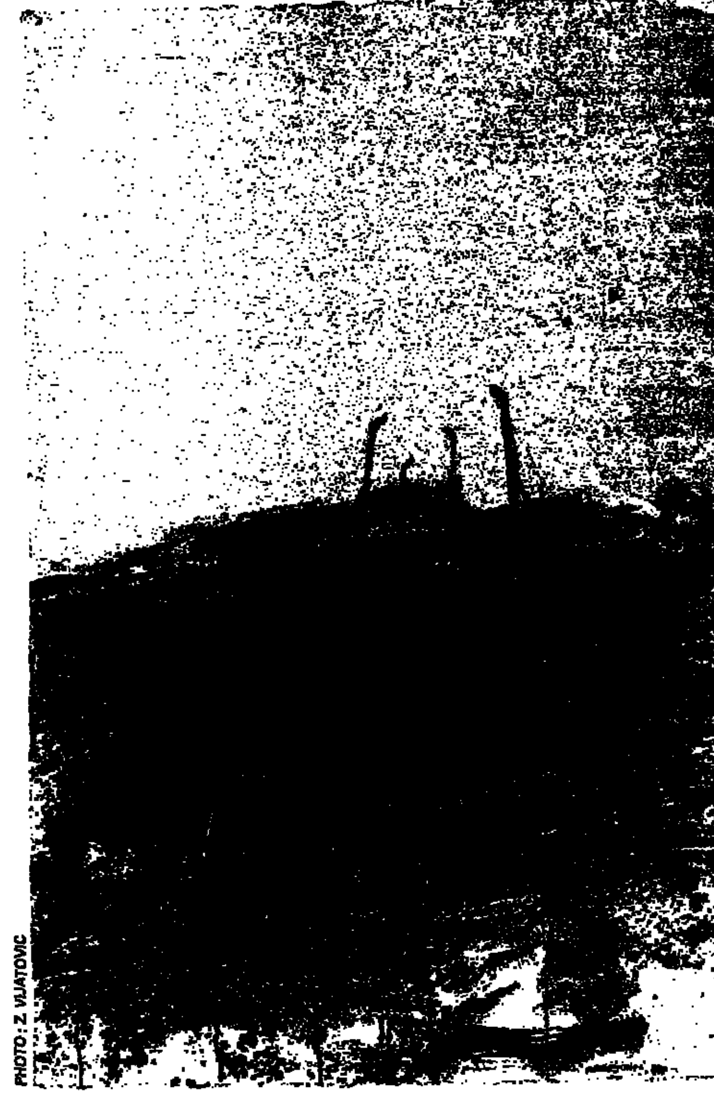


PHOTO : Z. VUJATOVIC

VLADIMIR VELICKOVIC. – « Paysage 1992/8 » (1994)

* Maître de conférences à l'université Paris-IX-Dauphine, auteur de *La Déchirure yougoslave*, L'Harmattan, Paris, 1994.

(1) Pendant la seconde guerre mondiale, les tchetniks étaient des groupes de résistants soutenant la dynastie serbe en exil, et dont l'antifascisme était tempéré par l'hostilité à la résistance des « partisans » dirigés par les communistes. Leur idéologie *nationaliste serbe radicale était marquée* par un « revanchisme historique » contre les Croates, suspects d'être tous des fascistes oustachis, *ou contre les Musulmans* bosniaques, considérés comme des Serbes ayant trahi la cause serbe. Lorsque de nouveaux partis se sont formés au *début des années* 90, MM. Vuk Draskovic *et* Vojislav Seselj se sont réclamés ensemble d'un programme de Grande Serbie et de la tradition tchetnik *royaliste*. Le premier, à la tête du Mouvement du renouveau serbe (MRS), est entré dans l'opposition, alors que le second, à la tête du Parti radical serbe (PRS), s'est allié *de facto* au pouvoir jusqu'en automne 1993 en incarnant l'aile d'extrême droite du nationalisme grand-serbe. M. Seselj apporte un appui durable à M. Radovan Karadzic. Quant à M. Vuk Draskovic, les atrocités de la guerre l'ont poussé dans le camp du mouvement anti-guerre et vers des alliances avec les courants démocrates.

(2) 80 % de la population se trouve au-dessous du seuil de pauvreté et côtoie une minorité de profiteurs de guerre. Les impayés atteignent souvent des mois de salaires. 700 000 réfugiés sont à la charge des familles, dans lesquelles ils vivent pour 95 % d'entre eux. Les licenciements économiques étaient interdits à l'époque des sanctions, mais les congés forcés ont été la règle pour plus de 50 % de la population active. Lire *Society in Crisis : Yougoslavia in the Early '90s*, édité par Mladen Lazic, avec l'aide de la Fondation Soros, Belgrade, 1995.

(3) Lire l'article ci-dessous sur les différentes phases des élections serbes.

(4) Lire Svebor Dizdarevic, « Bosnie, la paix sans la démocratie », *Le Monde diplomatique*, janvier 1996.

Profiteurs de guerre

Par GORDANA IGRIC *

C'EST un avocat de Belgrade. Il a fait fortune ces cinq dernières années en défendant des membres de la pègre et des patrons d'entreprises privées. Il s'exprime avec un fort accent paysan, mais son bureau est orné de meubles d'époque. Il porte un costume de Versace, exhibe au poignet une Rolex et se fait actuellement construire une villa avec *piscine à Dedinje, le quartier chic de Belgrade.*

Cette classe de riches est apparue au grand jour *après l'éclatement de la Yougoslavie. Les nouveaux* Etats faisaient alors leurs adieux à la propriété socialisée que dirigeaient jadis des fonctionnaires communistes, derrière la façade autogestionnaire. Sur fond d'exaltation nationale, un groupe de nantis *s'imposait dans les coulisses. Sans transition :* comme si l'ancienne élite politique s'était contentée de changer la couleur des rideaux... Pour le sociologue Mladen Lazic, il s'agit d'une *« couche parasite »* née de la symbiose durable entre les secteurs public et *privé et la politique.*

A en croire les chiffres officiels, en Serbie, 44 % des industries sont *nationalisées, 41 % relèvent* de la « propriété sociale » et 15 % appartiennent au secteur privé. En réalité, selon les milieux d'affaires, ce dernier secteur ne dépasse pas 3 % à 4 % de l'économie du pays, tant les entreprises de pointe restent *sous le contrôle des autorités, qui les ont d'ailleurs* créées.

Proche du *régime, la compagnie des Frères Karic,* a obtenu l'autorisation d'installer des téléphones mobiles, *sans le moindre appel d'offres. Une autre* entreprise, qui avait tenté de s'emparer du marché, a été purement et simplement liquidée, au terme d'un procès retentissant. Le concurrent malheureux proposait l'abonnement à 1 500 deutschmarks alors que les Frères Karic en demandent 11 000...

Un coup de feu dans la rue, une bombe sous une voiture peuvent mettre subitement fin à la carrière *de ces « millionnaires instantanés ». Le nouveau* riche est en général hâbleur, et son activité double – publique et souterraine. Lorsqu'il sort, c'est armé et protégé par plusieurs hommes aux fortes carrures et aux cheveux ras. Il s'habille dans des boutiques de *luxe où se vendent des vêtements de marque (généralement des contrefaçons).*

Il compense ainsi l'impossibilité de se rendre à l'étranger, car son nom figure très probablement sur la liste des avis de recherche... Nombreux furent les *délinquants qui, après avoir écumé l'Europe occidentale*, revinrent en Serbie et en Croatie au début de la guerre : les autorités les accueillirent plutôt bien à cause de leur « patriotisme », les utilisèrent dans toutes sortes de trafics, contrebandes d'armes *ou de devises, et leur offrirent en échange une totale* impunité. Le prototype de cette mafia s'appelle M. Zeljko Raznatovic, surnommé « Arkan ».

En Croatie, des anonymes – fleuristes, garçons de pizzeria, propriétaires de bars de banlieue – se sont *enrichis grâce à leurs relations privilégiées avec la* caste au pouvoir. Ces parvenus sont fous de belles voitures allemandes : la Croatie arrive juste derrière la Turquie pour le nombre de Mercedes par habitant ! Mais la véritable élite économique et sociale *ne se promène pas dans la rue entre deux gardes du* corps. A la fois propriétaires d'entreprises privées et ministres du gouvernement, ses membres cachent rarement leur appartenance au parti au pouvoir. En revanche, on connaît moins bien l'étendue de leur fortune.

A Belgrade, les parvenus sont surtout des proches *du parti au pouvoir ou de l'Union de la gauche yougoslave* (JUL) – le parti présidé par l'épouse du président serbe, Mme Mirjana Markovic, qui a nommé ses sympathisants à la tête de toutes les grandes entreprises. L'un des hommes les plus riches de Serbie, M. Nenad Dordevic, ex-inspecteur de police, propriétaire de l'entreprise commerciale BTC, est aussi *membre de la JUL : il sert d'argument* à Mme Mirjana Markovic, principale idéologue du parti, pour démontrer que *« la nouvelle gauche serbe n'est pas contre la propriété privée »*... Un autre exemple : selon le journal indépendant *Nasa Borba* (1), l'industrie nationale du pétrole va cesser ses importations de brut et de ses dérivés au profit d'un industriel, M. Zoran Todorovic, qui est l'un des *collaborateurs les plus proches de* Mme Mirjana Markovic à la tête de la JUL.

Selon *Vreme*, sur les vingt-neuf ministres du gouvernement serbe, treize sont PDG d'entreprises parapubliques ou privées. De cette première dans *l'histoire du parlementarisme européen*, le président Milosevic lui-même se vante : *« Grâce aux positions clés occupées par nombre de nos ministres, nous avons été capables de nous débarrasser des lourdeurs bureaucratiques qui ne nous servaient qu'à fuir nos responsabilités, et de passer d'un Etat conservateur et sans imagination à une politique offensive face aux problèmes de la vie quotidienne* (2). »

Corruption et fraude d'Etat

DEVENIR *riche ? Durant les dernières années,* en Serbie, c'était facile : il suffisait d'obtenir un crédit bancaire qui était immédiatement converti en devises. Avec l'hyperinflation, l'emprunt perdait rapidement de sa valeur, de sorte qu'à son échéance *il pouvait être remboursé avec le dixième, voire le* centième du capital gagné. Mais rares furent les bénéficiaires de ces opérations juteuses.

La corruption et la fraude d'Etat sont donc bien à l'origine de cette nouvelle classe. Plus les sanctions *internationales : une aubaine pour l'élite arriviste,* qui s'est vu accorder le droit de trafiquer (pétrole, cigarettes, café et autres marchandises de rapport). C'est ainsi que des entreprises en principe publiques ont commencé à prospérer avec la complicité du gouvernement et des administrations, voire de la police.

En Croatie, la nouvelle élite économique s'est constituée de la même manière. Un symbole : *M. Miroslav Kutla, un personnage très médiatique* qui, il y a trois ans, racheta la maison d'édition Slobodna Dalmacija SA bien en dessous de sa valeur. Il avait obtenu du fonds de pension dont il était fonctionnaire un prêt à un taux extrêmement avantageux pour racheter à la banque de Split, et par contrat direct, environ 40 % des actions de Slobodna Dalmacija. Pour se défendre, le directeur de la banque a *affirmé qu'il avait agi sur ordre du bureau du président croate. « Je n'ai rien à voir avec la politique »,* assura néanmoins M. Kutla, « oubliant » que sa famille avait pris part à la création du parti de M. Fanjo Tudjman au pouvoir.

M. Ivica Todorovic a acquis en cinq ans le groupe Agrocor, qui regroupe onze entreprises et dix mille employés. *Tout serait parti, selon le journal Globus,* d'un crédit de 6 millions de marks accordé à Agrocor par la Banque de Zagreb et destiné à l'achat de céréales pour les réserves d'Etat. En fait, M. Todorovic a exporté à l'étranger les céréales qu'il a remplacées plus tard par du blé en provenance de Vojvodine. A l'époque, la Croatie était en guerre avec la Serbie, et donc également avec la Vojvodine...

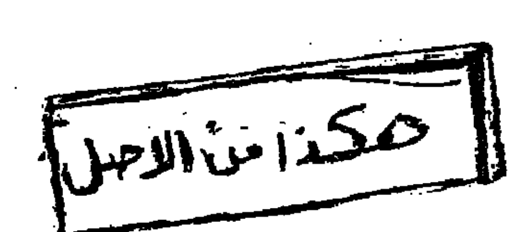
En Vojvodine également, une intéressante enquête téléphonique. A la question *« Comment peut-on s'enrichir aujourd'hui ? »*, 68 % des personnes interrogées répondent *« par le crime »*, 18 % *« grâce aux relations politiques et aux clans »*. A la question *« Qui sont les riches ? »*, 26 % répondent *« les hommes politiques »*, 20 % *« les commerçants »*, 12 % *« les personnalités du show-business »*, 11 % *« la Mafia »*...

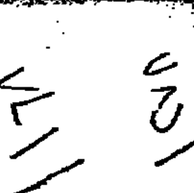
D'autres, bien sûr, font les frais de la richesse de ces nouveaux parvenus. Les couches défavorisées mais aussi les classes moyennes paient le prix de la guerre, des sanctions et de la dislocation du pays. En République fédérale yougoslave, on compte 25 % de chômeurs, et le PIB par an et par habitant atteint à peine 1 400 dollars. En Serbie, les revenus de 78 % des familles *ne dépassaient pas 235 dollars par mois* en juin dernier. Quant à la Croatie, le chômage y frappe 17 % de la population active, le PIB par an et par habitant atteignant 3 500 dollars. Si chaque ménage croate dispose en moyenne de 665 dollars par mois, 10 % de la population n'ont aucun revenu et 40 % des familles vivent en dessous du seuil de pauvreté...

* *Journaliste, membre du réseau AIM* qui regroupe des journalistes indépendants dans tous les pays issus de l'ex-Yougoslavie. Ecrit en collaboration avec Milica Kostic (Belgrade) et Alen Anic (Zagreb).

(1) *Dans son édition du 8 février dernier.*

(2) Extrait d'un discours prononcé le 28 juin 1994 à l'occasion d'un banquet célébrant *« les 100 jours de succès du gouvernement de Serbie »*.





RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DE YOUGOSLAVIE

la tourmente de la paix

M. Dimitrijevic souligne le blocage institutionnel : *« Il n'y a pas eu en Serbie de table ronde avec l'opposition. »* Celle-ci a plusieurs fois choisi de boycotter les institutions – à l'automne 1995, elle a même quitté le Parlement serbe pour protester contre le muselage médiatique. Mais sa volonté de faire front contre M. Milosevic pose à l'Alliance civique la question des liens avec des formations qui puisent leur légitimité dans le thème de la trahison de la cause serbe par M. Milosevic et dans la référence à la tradition anticommuniste et tchetnik...

Le juriste critique *« le sectarisme envers les tchetniks »* véhiculé par l'historiographie officielle du titisme. Il prône une démarche de *« réconciliation »*. Sans aller jusque-là, deux formations d'opposition, le Mouvement du renouveau serbe de M. Vuk Draskovic et le Parti démocratique serbe de M. Zoran Djindjic (qui s'est récemment affiché au côté du dirigeant serbe bosniaque Radovan Karadzic), proposent à l'opposition un *« partenariat pour le changement »*. L'objectif est d'obtenir la majorité, de modifier la Constitution et de provoquer de nouvelles élections (5).

PAR-DELÀ les divergences sur les rapports avec les formations nationalistes, ce sont les questions socio-économiques qui ont fait éclater l'Alliance civique lors de son récent congrès. L'universitaire Zarko Koran et vingt autres des cinquante et un membres de l'équipe dirigeante ont fait scission, soutenus par des responsables du syndicat indépendant Nezavisnost comme M. Rade Radevanovic. Début mai, ils ont constitué une Union social-démocrate – la huitième à tenter d'occuper ce terrain vague que le Parti socialiste voudrait se réserver... Le nouveau mouvement jouit du soutien de l'universitaire Zaga Golubovic, présidente d'une association de *« défense de la démocratie, de la justice sociale et des syndicats indépendants »*. Partie prenante de la scission, le professeur Ivo Viskovic s'en prend au *« dénigrement total du titisme, qui va de pair avec les choix de privatisation libéraux et s'accompagne d'une indifférence pour la vie quotidienne des gens »*.

Mais le Parti socialiste au pouvoir, lui aussi, entend élargir son audience dans les couches défavorisées, tout en consolidant son contrôle d'une économie en crise et largement mafieuse. *« Nous voulons exploiter les avantages du marché à notre manière*, explique le ministre adjoint aux affaires étrangères, M. Zivadin Jovanovic. *Nous avons envoyé des missions pour étudier l'expérience des privatisations en cours en Hongrie, en Pologne et ailleurs, afin d'en connaître le bilan, positif et négatif. Certains segments de la société voudraient devenir propriétaires pour rien – comme on change de numéro d'immatriculation. Nous ne les laisserons pas faire. Nous voulons essayer de préserver la richesse du pays, et si nous devons vendre, que ce soit à un juste prix, et pas pour finir par fermer nos usines... » « L'Union européenne*, poursuit M. Zivadin Jovanovic, *nous propose des recettes. Mais la démocratie devrait autoriser une diversité d'approches, jugées sur leurs résultats... »*

Caustique, le ministre ajoute : *« L'économie libérale, qui y croit réellement ? Ceux qui disposent de fonds colossaux... »* M. Zivadin Jovanovic défend une conception du rapprochement des pays balkaniques *« qui ne les isole pas du reste de l'Europe »* : *« Tous ceux qui acceptent de rétablir des liens sont bienvenus. Certaines Républiques sont effrayées en croyant qu'il s'agit de refaire l'ancienne Yougoslavie. Ce n'est pas notre intention, et nous sommes contents de ne plus avoir à subventionner les exportations de la Slovénie et de la Croatie... Mais il faut utiliser les infrastructures qui existent »*.

A l'heure des privatisations, cependant, le *« syndrome slovène »* (ou lombard) guette le pouvoir socialiste comme l'opposition, qui, en Vojvodine ou au Monténégro, veut prendre ses distances avec le centralisme belgradois. Ainsi la loi votée sur les privatisations au Monténégro se heurte-t-elle à celle en vigueur sur le plan fédéral, beaucoup plus restrictive et centralisatrice. Le premier ministre (socialiste) du Monténégro, M. Milo Djukanovic, est allé chercher aux Etats-Unis crédits et investissements, alors que le pouvoir serbe tient tête aux exigences du FMI et vient d'écarter de la négociation puis de démettre de ses fonctions le gouverneur de la Banque centrale, M. Dragoslav Avramovic, considéré comme trop accommodant par le Parti socialiste.


KLAVDIJ SLUBAN

KOSOVO, 1992
La menace grandissante d'une explosion

Mis en place par M. Slobodan Milosevic au Monténégro, les jeunes cadres socialistes n'en cherchent pas moins à élargir leurs marges de pouvoir – et d'enrichissement – vis-à-vis de Belgrade (dans le sens d'une confédération). Ils voudraient supprimer les visas pour favoriser le tourisme, avoir leur propre compagnie d'aviation, bref tirer tous les bénéfices en devises de leurs ressources naturelles et de leur côte... Belgrade bloque pour l'instant, mais s'accommodera peut-être demain d'une logique de zone franche dont elle tirerait quelques bénéfices. L'opposition libérale, elle, demande l'indépendance...

Un Manifeste pour l'autonomie de la Vojvodine, la plus riche des provinces serbes (d'ailleurs peuplée de fortes minorités, notamment hongroise), vient d'être lancé par M. Mile Isakov. *« L'opposition de Belgrade ne comprend pas qu'on peut plus facilement battre le pouvoir ici »*, se plaint ce journaliste indépendant, député de l'« opposition unie ». *« Si on dit aux gens : « Votez pour nous, vous paierez moins d'impôts », ils peuvent vous suivre »*, renchérit M. Nenad Canak, dirigeant d'une formation libérale en Vojvodine et célèbre pour son opposition à la conscription pendant la guerre.

Signataire, lui aussi, du Manifeste pour l'autonomie de la Vojvodine, M. Dragan Veselinov, dirigeant du Parti paysan populaire, n'est pas prêt pour autant à en faire une base électorale : *« Je vise tous les paysans, pas seulement ceux de Vojvodine. Et ce dont ils ont besoin, c'est d'un pouvoir qui subventionne l'agriculture... »* Restée à 80 % privée, avec des parcelles de 3 hectares en moyenne, sous le régime titiste, la campagne, comme en Pologne, a pour l'instant accordé massivement ses suffrages aux socialistes...

Divisés, les Hongrois de Vojvodine le sont également. *« Dans le Nord, ils réclament une autonomie territoriale, alors que nous devrions nous battre tous ensemble pour reconquérir l'autonomie de la province et y défendre les droits culturels acquis sous le titisme »*, estime M. Nenad Canak. En fait, sur cette question, la Communauté démocratique des Hongrois de Vojvodine, représentée au Parlement, n'est pas unanime : une aile modérée refuse de voir dans la territorialisation la meilleure défense de ses droits. Elle représente un enjeu électoral à la fois pour l'opposition et pour le pouvoir socialiste.

Ce dernier bénéficie d'un renfort appréciable avec l'essor de l'Union de la gauche yougoslave (JUL), qui travaille largement en osmose avec le Parti socialiste et cherche à s'implanter là où celui-ci s'est le plus déconsidéré par sa politique nationaliste : parmi les minorités nationales du Sandjak ou de Vojvodine et dans les couches marginalisées par la crise. Regroupant diverses formations et personnalités se réclamant du communisme et hostiles au nationalisme serbe, la JUL est animée par... la femme de M. Slobodan Milosevic, Mme Mirjiana Markovic. Ce faisant, la présidente entend ménager une porte de sortie au pouvoir serbe, voire le « blanchir » de ses responsabilités dans les nettoyages ethniques qu'il a encouragés.

Au grand désespoir de ses admirateurs, le prestigieux dramaturge Ljubisa Ristic, connu pour ses idées de gauche et sa défense du multiculturalisme, a accepté la présidence de la JUL. *« C'est nous qui avons imposé la rupture avec Seselj »*, estime ce sympathique moustachu dont la troupe se produit dans une usine désaffectée de Belgrade...

Mme Markovic pèse d'un poids incontestable dans les purges et les nominations aux postes de pouvoir. Vice-président du Parti socialiste en 1990, le philosophe Mihailo Markovic vient d'en faire les frais : son refus du tournant politique et des sanctions décidées par Belgrade à l'égard des « frères » bosno-serbes lui a valu les foudres de l'épouse de M. Milosevic, qui critiquait publiquement M. Radovan Karadzic. D'autant qu'il avait tenté de la déstabiliser en se posant en défenseur des intérêts des travailleurs... contre la mafia des managers et entrepreneurs privés que la JUL s'efforce d'utiliser au profit du Parti socialiste.

Clientélisme, menaces de racket (avec l'aide du mercenaire Rakan), procès, pressions fiscales : la JUL et le PS continuent d'employer les vieilles méthodes pour rallier les élites économiques au régime, tout en se proclamant « à gauche ». M. Mihailo Markovic a perdu. Et la JUL poursuit sa campagne, cherchant de nouveaux points d'appui internationaux, notamment en Chine... Mais si l'action de la JUL a précipité le divorce entre M. Milosevic et M. Vojislav Seselj, elle n'aurait pas suffi à garantir l'application de Dayton – c'est-à-dire à transformer le président Milosevic en porte-parole des Bosno-Serbes...

« Si nous n'avions pas accepté la coopération avec l'OTAN, son action en Bosnie n'aurait pas été aussi efficace », souligne le ministre Zivadin Jovanovic. On ne saurait mieux dire la politique pragmatique du pouvoir serbe et l'importance des rapports de forces sur le terrain. L'influence de Belgrade en Republika Srpska se consolide par une triple action : l'implantation du Parti socialiste contre le Parti démocratique serbe (SDS) de M. Karadzic, le déploiement de la police serbe et le contrôle officialisé de la Banque centrale de Serbie sur ce territoire...

Et le ministre Jovanovic de résumer les positions de son gouvernement : *« Il faut avoir une approche égalitaire des deux entités de Bosnie-Herzégovine, tenir des élections libres, assurer l'aide aux réfugiés et empêcher les agissements des forces extérieures fondamentalistes. » « Peut-être*, ajoute notre interlocuteur, *sous-estimez-vous ce danger en Europe. Nous, nous avons combattu une sorte de fondamentalisme pendant des siècles... »* L'argumentaire destiné à « légitimer » le nettoyage ethnique de la Bosnie demeure utile jusqu'à l'éclatement consommé du pays... Le Tribunal pénal international de La Haye ? *« Il dispose d'un bureau à Belgrade. Nous sommes prêts à coopérer, même si nous n'apprécions pas ses déclarations politiques, qui ne sont pas du ressort d'un tel tribunal. »* Et l'arrestation de MM. Karadzic et Mladic ? *« C'est une question hypothétique »*, conclut le ministre.

Entre les lignes, on devine la carte de l'éclatement de la Bosnie, qui constitue pour Belgrade un atout de taille en attente. Mais la possible reconnaissance d'une Republika Srpska née dans la violence et son éventuelle réunion avec la Serbie exacerbent un profond sentiment d'injustice parmi les Albanais du Kosovo. Fin avril, après le meurtre d'un jeune étudiant albanais, plusieurs fusillades meurtrières ont éclaté pratiquement à la même heure dans plusieurs localités de la province : des policiers et des réfugiés serbes (d'Albanie) en ont été victimes. Aucun courant n'en a revendiqué la paternité, et toutes les formations politiques albanaises ont appelé la population au calme à la télévision albanaise – la densité d'antennes paraboliques est impressionnante au Kosovo. Mais il peut s'agir d'un signal : l'exaspération devant la non-prise en compte de la question peut radicaliser une aile du mouvement albanais et la pousser à rompre avec le pacifisme.

UN Albanais sur deux a moins de vingt ans. Si l'on veut vraiment éviter toute explosion, il est urgent que ces jeunes *« puissent retourner dans les locaux scolaires et universitaires de 1989. Il faut cesser la répression contre les enseignants et les élèves »*, insiste M. Agim Hyseni, le président des syndicats enseignants. A travers les débats en cours, on voit se différencier plusieurs stratégies au service des mêmes aspirations. Censée mener à l'indépendance, mais aboutissant jusqu'ici à une impasse, la *« résistance passive »* prônée par la Ligue démocratique du Kosovo, avec le président Ibrahim Rugova, fait l'objet de vives critiques.

M. Adem Demaqi, qui dirige la Ligue des droits de l'homme du Kosovo, propose une stratégie plus active, comportant notamment des manifestations pour obtenir *« la levée de l'état de siège, l'organisation d'élections libres sous surveillance internationale et l'ouverture de négociations sur la cohabitation des Serbes et des Albanais »*. Selon lui, pour défendre les droits albanais sans aboutir à une explosion balkanique, il faut *« une République du Kosovo qui, au sein de la Fédération yougoslave, protège les droits des Serbes du Kosovo »*. Ce qui implique dans l'immédiat un accord de préservation des frontières en même temps que la recherche d'*« un cadre balkanique de solution des questions »* (6).

Quant aux 700 000 réfugiés serbes de Croatie et de Bosnie, ils refusent d'aller s'établir dans ce que la mythologie nationaliste présente comme la *« Jérusalem serbe »*. Certains y voient la chance historique d'un ultime tournant pragmatique de M. Slobodan Milosevic – en espérant que l'abandon du Kosovo ne sera pas la contrepartie de l'éclatement consommé de la Bosnie-Herzégovine...

CATHERINE SAMARY.

(5) Voir *Nasa Borba*, 30 avril-2 mai 1996.

(6) Sur la situation au Kosovo, lire *Conflict or Dialogue, Serbian-Albanian Relations and Integration of the Balkans*, Open Society, Fondation Soros, Subotica, 1994.

18

CRISE DU POUVOIR EN TURQUIE

L'armée turque a lancé au printemps une nouvelle « offensive finale » contre les combattants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Ses troupes ont même pénétré, début mai, en Irak. Cette opération, à laquelle participeraient, des deux côtés de la frontière, quarante mille soldats, vise à détruire les bases de l'organisation installées dans le Kurdistan irakien qui, depuis la fin de la guerre du Golfe, échappe à l'autorité de Bagdad. Malgré le cessez-le-feu unilatéral annoncé en décembre dernier par M. Abdullah Oçalan, chef du PKK, le gouvernement d'Ankara refuse toujours de négocier et continue d'espérer une victoire totale que des communiqués triomphalistes promettent chaque année.

Désigné comme nouveau premier ministre à la suite des élections législatives de décembre 1995 et déjà menacé par des déclarations hostiles de son alliée Mme Tansu Ciller, M. Mesut Yilmaz a certes fait quelques propositions conciliantes. Mais, très vite, ces assurances ont été couvertes par le bruit des canons. Et, parallèlement à l'intensification des opérations dans le Kurdistan, Ankara a haussé le ton contre ses voisins, l'Arménie, l'Iran, et surtout la Syrie, accusés d'aider « le terrorisme ».

Cette « guerre sans fin », d'une terrible brutalité, qui s'est traduite par le déplacement forcé de centaines de milliers d'habitants hors de leurs foyers, coûte très cher à la Turquie. Elle ponctionne un budget, déjà fortement déficitaire, d'environ 7 milliards de dollars chaque année. Elle renforce les tendances autoritaires et les violations des droits de l'homme dans ce pays qui, par ailleurs, souhaite s'intégrer à l'Union européenne. Elle contribue à fragiliser un pouvoir politique éclaboussé par les scandales, menacé par les attentats, tel celui du 18 mai visant le président de la République Süleyman Demirel, et accentue l'influence des islamistes. Enfin, l'enlisement de l'armée au Kurdistan contribue à la crise d'une institution qui, depuis l'époque d'Atatürk, a été la garante de la continuité de la République.

A. G.

LAÏCI

L'armée entre hé

Par notre envoyée spéciale NUR DOLAY*

DE sa prison dorée dominant la baie de Fenerbahçe, dans l'un des quartiers résidentiels d'Istanbul, le général en retraite Muhsin Batur, l'un des cinq auteurs du coup d'Etat du 12 mars 1971, se plaint. *« Je ne peux sortir qu'accompagné par des gardes du corps et une escorte de plusieurs voitures. »* Et il ajoute, contemplant les eaux du Bosphore baignées d'une lumière douce : *« Nous avons honte de nous promener ainsi en public. »*

L'homme, autrefois prestigieux commandant de l'aviation, se sent comme un lion en cage, même si le vaste appartement qu'il occupe dans l'enceinte d'un luxueux complexe hôtelier militaire n'a rien de comparable avec les « cellules du 12 Mars » qui ont vu défiler des milliers de jeunes, d'intellectuels, d'écrivains ou de journalistes, enchaînés, des menottes aux poignets et aux pieds, soumis à la torture la plus sauvage.

L'assassinat par un commando d'extrême gauche de plusieurs officiers supérieurs, dont le général Kemal Kayacan, l'un des auteurs de la « parenthèse militaire » de 1971 – et pas le plus impliqué dans la répression qui suivit –, ainsi que celui, en 1980, du premier ministre de l'époque seraient-ils des raisons suffisantes pour justifier les précautions qui entourent désormais de nombreux officiers ? Ou la mobilisation de près de la moitié de l'armée contre la guérilla dans le sud-est de l'Anatolie aurait-elle transformé ses cadres en des cibles naturelles du mouvement nationaliste kurde ?

M. Suphi Karaman, lui, ne dispose d'aucune protection particulière. Cette figure centrale de la « révolution du 27 mai 1960 » habite avec des voisins kurdes et turcs dans un grand immeuble des banlieues d'Ankara où n'importe qui peut entrer. *« Notre problème, quand nous sommes intervenus en 1960, c'était les démonstrations d'affection et de reconnaissance du peuple, les acclamations chaque fois que nous sortions dans la rue. A tel point que nous avons été obligés de prier les citoyens, à la radio, d'arrêter ces effusions. »*

Le prestige de l'armée restera élevé jusqu'aux années 70. Après avoir permis de sauver le pays au lendemain de la première guerre mondiale, elle jouera une seconde fois un rôle de libérateur, en 1960, quand une douzaine d'officiers de rang moyen (lieutenants-colonels pour la plupart) déposèrent le gouvernement de droite du Parti démocrate. L'ouverture des prisons, la levée des restrictions syndicales, une plus grande liberté d'expression permettant la diffusion des publications de gauche et une Constitution plus libérale scellant la légitimité de ces droits constituèrent autant de bons points à l'actif de l'armée... Le choc sera d'autant plus brutal lors du reflux de 1971.

En fait, les changements au sein de l'armée avaient commencé à s'opérer dès la fin des années 40, avec, d'une part, la disparition de la plupart des cadres qui avaient participé à la guerre de la libération et, d'autre part, avec l'entrée de la Turquie dans l'OTAN et son rapprochement rapide avec Washington. Le pays s'intègre alors au bloc occidental – perte d'indépendance de décision mal vécue par bon nombre d'officiers.

Ceux-ci sont forts de leur victoire contre les puissantes forces d'occupation de l'Occident après la première guerre mondiale, ainsi que de la tradition de révolte contre les régimes qui hypothèquent la souveraineté nationale. Quand ils interviennent en 1960, ce n'est pas seulement par sens de leurs responsabilités face à un régime corrompu et répressif, qui fait de surcroît des compromis sur la laïcité, mais aussi contre un gouvernement qui disait vouloir faire de la Turquie une *« petite Amérique »*. Sans remettre en cause l'engagement d'Ankara dans l'Alliance atlantique, les auteurs du putsch s'emploient à dégeler les relations avec l'Union soviétique, pays qui avait soutenu Atatürk et reconnu le premier la jeune République.

La crise des missiles de Cuba, en 1962, durant laquelle la présence de

* Journaliste.

Colère et humiliation des alévis

Par notre envoyé spécial JEAN-FRANÇOIS PÉROUSE*

UNE fois la nuit tombée, les chauffeurs de taxi du cœur d'Istanbul ne veulent plus se rendre à Gazi. *« C'est trop dangereux, ils sont tous fous et révoltés là-bas »*, affirme l'un d'entre eux. Alors, on prend le bus ou le taxi collectif et le trajet dure au moins une heure, par des voies cahoteuses, détournées. Depuis l'ouverture du second pont sur le Bosphore (1989), le quartier est isolé par le périphérique autoroutier.

Impossible de savoir à combien se monte la population de Gazi. Même le *muhtar* (sorte de maire de quartier) n'est pas en mesure de donner une réponse précise. *« Entre 40 000 et 60 000, probablement »*, affirme-t-il (1). Ce qui est sûr, c'est que Gazi dépend d'une municipalité qui comptait 15 000 habitants en 1965 et... 376 000 en 1993. Les premières installations remontent aux années 70, années de l'aménagement du barrage-réservoir d'Alibeyköy et de l'implantation de zones industrielles à proximité. Puis le quartier se densifia par vagues successives d'arrivants venus de l'est du pays. Depuis 1990, l'afflux s'est accéléré, particulièrement en provenance du département de Tunceli et de ses marges (le Dersim kurde).

Une identité forte et discrète

L'IDENTITÉ alévie y est forte et revendiquée, plus que l'identité kurde, moins immédiatement affichée. Le quartier associe des maisons individuelles basses, à caractère fortement rural (les fameux *gecekondu*, pour les arrivants les plus démunis), à quelques immeubles le long de l'axe central, colonne vertébrale du quartier, l'avenue Ismet-Pacha. Aux franges, sur des terrains du domaine public, s'étend un habitat illégal, vulnérable – maisonnettes apparues il y a moins de deux ans grignotant la maigre forêt censée protéger le bassin-versant du barrage-réservoir. Les habitants de ces baraques récentes vivent dans la crainte d'une destruction par la police municipale. *« Que fait pour nous l'Etat ? »*, s'indignent-ils. Car les promesses et manœuvres préélectorales (esquisse d'un trottoir, simple alignement de parpaings, octroi de quelques titres d'enregistrement des parcelles occupées (2) ne trompent plus guère, alors que guette la mafia foncière.

Seules l'avenue principale et quelques rues perpendiculaires sont asphaltées depuis peu, mais déjà trouées de nids-de-poule ; partout des raccords sauvages à l'électricité ; pas d'eau courante pour la majorité des habitants (seulement des citernes bricolées), pas d'égouts ni d'évacuation des ordures...

Aménagé sur une éminence tout au bout de l'avenue Ismet-Pacha (à l'opposé du poste de police), le cimetière de Gazi domine le quartier, d'un côté, et une bruyante carrière, de l'autre. C'est dans ce jeune cimetière que sont enterrés ceux qu'on appelle ici les « martyrs », dont la tombe est fidèlement honorée, au point que l'identité rebelle s'est désormais cristallisée autour de ses « morts ».

Une camionnette de police longe le mur du cimetière, par un chemin défoncé, un policier en civil suit les allées et venues des familles et amis. Plus d'un an après, il est impossible d'oublier les « événements » : les slogans révolutionnaires qui ont fleuri sur les murs n'ont pas été effacés. Ils dénoncent l'*« Etat fasciste »*, appellent à la rébellion, ou exaltent tel ou tel groupuscule (surtout le DHKP-C, Front du Parti de libération du peuple révolutionnaire, qui a succédé à Dev-Sol, mais aussi TIKKO, TKP-ML (3). Mais aucun slogan en faveur du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

La population et les proches de la vingtaine de victimes locales ne peuvent pas oublier que justice n'a pas encore été rendue, malgré le rapport, sévère pour la police, de la commission parlementaire chargée d'enquêter. Et la parodie de procès des responsables de la tuerie a débouché sur un simple non-lieu (4). Or il semble bien qu'il y ait eu provocation de la police. Et si le responsable de la sécurité d'Istanbul d'alors, M. Necdet Menzir – mis en cause pour son incurie, voire sa complicité –, a démissionné à la fin de l'été 1995, c'est seulement pour être élu député comme membre du parti de Mme Tansu Ciller (promotion qui lui confère une utile immunité parlementaire...). Cette provocante consécration ne pouvait qu'accroître la méfiance de la population à l'égard du pouvoir.

Que s'est-il passé durant ces sombres jours de mars 1995 ? Les récits de protagonistes et de témoins directs divergent sur peu de points. Résumons : le 12 mars 1995 dans la soirée (vers 20 h 30), plusieurs cafés et une pâtisserie de l'avenue Ismet-Pacha sont mitraillés à partir d'un taxi volé qui s'enfuit ; un premier homme parmi les clients, vieille personnalité alévie reconnue, est tué ; un des témoins est assassiné. Les forces de l'ordre n'interviennent que deux heures après, alors même que le poste de police est à 500 mètres. Peu à peu, outrés par l'attitude ambiguë des forces de l'ordre, les habitants marchent sur le poste de police pour protester et réclamer que les coupables soient punis. A 4 h 15 du matin, le 13 mars, le quartier est bouclé par des chars, qui tirent sur la foule, faisant deux morts supplémentaires, et plusieurs blessés.

Des barricades sont dressées, la colère gronde. Des sympathisants affluent d'autres quartiers, alertés par les premières images passées à la télévision. Et en début d'après-midi du 13, alors que le gouverneur d'Istanbul assure que *« la police ne tirera pas »*, la troupe perd son sang-froid : 16 morts de plus, 250 blessés et de nouvelles arrestations. La loi martiale est décrétée quatre jours durant à Gazi et dans deux quartiers proches. Le 15 mars enfin, sur l'autre rive du Bosphore, côté asiatique, on ouvre le feu à nouveau sur des manifestants : 4 morts de plus.

D'une violence sans précédent depuis des années à Istanbul, ces événements ne se comprennent que réinsérés dans une série d'humiliations, de provocations, de vexations subies par la population, de la part de la police, ou d'activistes du parti d'extrême droite (MHP). Selon un habitant, depuis 1992, une centaine de révolutionnaires auraient été tués ou auraient disparu à Gazi... Pourtant, l'Europe a oublié ces « événements », que le pouvoir turc s'est efforcé de minimiser et surtout de présenter de façon tendancieuse, en les décrivant comme un énième affrontement entre sunnites et alévis... Manière commode de réduire à un conflit religieux l'action machiavélique d'un pouvoir répressif et inique.

Arrestations et intimidations

LE sentiment d'injustice de la population a été renforcé par les résultats des dernières élections législatives de décembre 1995. Seules les personnes installées avant 1991 ont pu s'inscrire sur les listes électorales. Compte tenu de l'augmentation très récente de la population du quartier, c'est une part importante des habitants qui, en fait, n'avaient pas le droit de vote... Au total, sur les seuls 15 000 votants du quartier, le CHP (Parti républicain du peuple, centre gauche) est arrivé en tête, suivi du Refah (parti dit islamiste), puis du Hadep (un parti nationaliste kurde). La deuxième place des islamistes prouve l'efficacité de leurs pratiques démagogiques, alors même que cette formation sunnite ne considère pas les alévis comme de vrais musulmans. Finalement, ces élections ne se sont traduites que par de nouvelles augmentations de prix, opportunément différées au lendemain du scrutin mais parfois très fortes (100 % pour la poste...), les quatrièmes de l'année 1995.

Rien n'a vraiment changé ici : les coupures intempestives d'électricité suivies d'arrestations, les perquisitions, les contrôles d'identité, les incitations à la délation, les chantages, les démonstrations de force policières et autres intimidations à l'arme à feu font encore partie du quotidien. Et le 15 janvier 1996, le peuple de Gazi, enfants en tête, manifestait à nouveau pour réclamer justice, portant haut le portrait de ses martyrs (5) et d'autres victimes de l'arbitraire policier.

Une religion sans dogme contraignant

LES alévis (ou *kizilbach*, « têtes rouges ») forment, à l'origine, une minorité religieuse propre à la Turquie, occultée par l'histoire officielle. Elle rassemblerait, selon certaines sources, jusqu'à quinze millions de personnes, soit un quart de la population. Les alévis, à l'origine concentrés dans le Centre-Est anatolien (entre Sivas et Tunceli), mais maintenant assez dispersés (jusqu'en Europe), sont indifféremment kurdes ou turcs, même si dans leur culte la langue turque est prééminente. En ce sens, ils contribuent à brouiller des catégories identitaires souvent trop artificiellement dissociées. Plusieurs théories (parfois fantaisistes) cherchent à les rattacher à telle ou telle extraction : Arméniens turcisés, tribus turkmènes, autochtones anatoliens... Mais ce qui les distingue historiquement de façon sûre, c'est leur alliance (impardonnée) avec la Perse safavide au XVIe siècle, au moment où celle-ci est en conflit avec l'Empire ottoman pour le contrôle de l'est de l'Anatolie.

D'un point de vue religieux, l'alévisme, qui se réfère principalement à Ali, gendre du prophète Mahomet et calife assassiné, est donc apparenté au chiisme duodécimain (persan). Mais il s'en est nettement différencié, depuis le XIIIe siècle, par une longue histoire spécifique et l'agrégation d'éléments multiples. Il s'agit d'une religion sans dogme contraignant, presque minimaliste quant aux obligations (la période du ramadan est réduite à quelques jours), tolérante, et qui a largement incorporé nombre de croyances, pratiques et rites pré-islamiques : zoroastriens, chrétiens, voire animistes. Comme elle recourt au secret (dissimulation de l'appartenance) et à l'initiation, elle alimente en Turquie de multiples fantasmes et stéréotypes. C'est en fait surtout une sagesse individuelle ou une morale familiale – un des principes de base est « sois maître de ta tête, de ta langue et de ta taille' ». Non reconnus comme vrais musulmans par les sunnites majoritaires, les alévis aspirent à disposer d'une représentation officielle. Dans cette optique, leur organisation en confréries, sociétés de réseaux (en Turquie et dans l'émigration), les aide à mieux défendre leurs droits.

Du point de vue politique, les alévis se situent dans l'ensemble à gauche ; ils fournissent même fréquemment, depuis les années 60, les cadres de l'extrême gauche et ont été les animateurs de la franc-maçonnerie. En outre, tout au long de l'histoire de la République turque, ils ont formé le fer de lance du combat laïc. Pour ces raisons, ils sont suspectés, et même persécutés, autant par les islamistes que par les nationalistes d'extrême droite. Pourtant, malgré de nombreuses tentatives et tentations, il n'existe pas de « parti alévi », absence qui reflète bien la diversité des positions internes de cette « communauté » originale et monolithique.

J.-F. P.

(1) Le journal *Evrensel* (19 juin 1995) estime la population en 1995 à *« plus de 30 000 habitants »*. D'après le recensement officiel de 1990, le quartier comptait 17 873 habitants, alors qu'en 1971 on n'y dénombrait pas plus de 50 à 60 foyers.

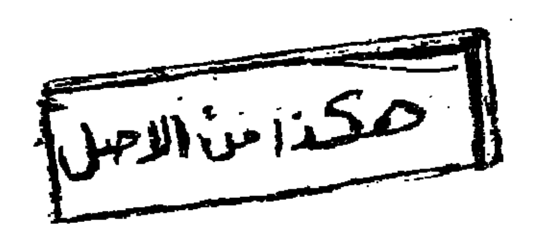
(2) Avant les élections municipales de mars 1994, tous les *gecekondu* de Gazi ont ainsi été opportunément légalisés.

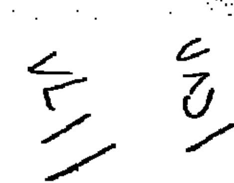
(3) TIKKO : Parti ouvrier et paysan turc pour la révolution ; TKP-ML : Parti communiste turc marxiste-léniniste.

(4) En novembre 1995, un procès de vingt policiers présumés responsables s'est déroulé à... 1 000 km d'Istanbul, à Trabzon (mer Noire) ; le non-lieu prononcé, le dossier a été renvoyé à la sécurité d'Istanbul.

(5) En effet, aux victimes dont on a retrouvé le corps après les offensives policières des 12 et 13 mars 1995 à Gazi s'ajoutent les disparus (après arrestation) dont les corps n'ont pas tous été retrouvés. A cet égard, le nombre de personnes disparues après leur arrestation en Turquie se montait en mai 1995 à 327 (ce, depuis la fin 1991 seulement). Quant au nombre de personnes retrouvées mortes après arrestation depuis le coup d'Etat de septembre 1980, il s'élève, d'après la Fondation des droits de l'homme, à 392.

* Diplômé de l'Inalco, maître de conférences à l'université Toulouse-Le Mirail.





rmée entre



ISLAMISME ET QUÊTE DE DÉMOCRATIE

tage kémaliste et alliance américaine



ATA. – « Composition » (1983)

missiles américains en Turquie est mise *sur la table des négociations* (1), donne raison, une fois de plus, aux militaires kémalistes qui dominent encore dans l'armée : le parapluie de l'OTAN ne *transforme-t-il pas le pays en première* cible d'une éventuelle guerre nucléaire ?

Le malaise ne fera que grandir pour ces officiers attachés à la devise de Kemal Atatürk : « *Paix dans la patrie, paix dans le monde* . » Or la doctrine sécuritaire de l'école de West Point, qui est désormais inculquée aux militaires turcs, est *fondée* sur l'*idée de tension* permanente et d'ennemis à combattre aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Pourtant, même au bout de quarante *années de collaboration étroite* avec l'OTAN, l'attachement d'une partie des officiers à un certain héritage, à une certaine tradition se maintient, comme en *témoigne* le *refus du chef de* l'état-major, le général Necip Torumtay, d'ouvrir un second front contre l'Irak aux moments les plus critiques de la *guerre du Golfe. Bien qu'américano*phile, il donne sa démission à l'apogée de sa carrière. Il protestait contre l'irresponsabilité du pouvoir civil, qui *multipliait* les discours à la *télévision* et contre un président, Turgut Ozal, qui, dépassant ses prérogatives constitutionnelles, déclarait que l'Irak allait vite s'effondrer et que *la Turquie en tirerait* des avantages à la mesure de sa contribution – « *trois fois notre mise* », comme il aimait le répéter.

Informé indirectement que Washing*ton faisait miroiter* au gouvernement turc le contrôle des régions pétrolifères du nord de l'Irak, le général Torumtay fit part à Turgut Ozal de ses inquié*tudes : si ce* second front mobilisait une partie non négligeable de l'armée en Irak, comment la sécurité de la Turquie serait-elle assurée ailleurs ? Au-delà des *préoccupations* stratégiques, il mettait en cause la nouvelle orientation que Washing*ton* voulait imposer à l'armée turque : jouer un rôle offensif au-delà des frontières nationales, au lieu d'être une *force défen*sive. Mission incompatible avec l'idéologie fondamentale de cette armée aux yeux du général, encore attaché aux principes kémalistes.

Le général Torumtay sera remplacé à la tête de l'état-major par le général Dogan Güres, plus sen*sible* aux orientations de Washington. Les achats d'armes à caractère offensif ou propres aux missions de longue portée (comme des avions de ravitaillement en vol) se multiplient. Les accords *signés* avec la Macédoine ou l'Albanie, l'envoi de conseillers militaires dans ces pays, les manœuvres américano-albano-turques dans l'Adriatique, sans aucun rapport avec l'OTAN, confirment cette dérive. Il est même possible d'interpréter comme un premier exercice du genre l'opération au nord de l'Irak, en mars 1995.

*La présence, dans le sud de la Tur*quie, des forces de la coalition occidentale, « Provide Comfort », semble aussi s'intégrer dans cette stratégie. Station*nées dans la base d'Incirlik afin de pro*téger les Kurdes qui fuyaient massivement les troupes du président Saddam Hussein, elles s'y sont incrustées et se donnent *toujours* la mission de *surveil*ler le nord du 36e parallèle. La présence des unités de « Provide Comfort » – soupçonnées par la classe politique d'être là pour soutenir la création d'un Etat kurde dans le nord de l'Irak, et même d'aider le PKK – est dénoncée par certains éléments de l'armée.

La mort du commandant de la gendarmerie, le général *Esref* Bitlis, le 17 février 1992, dans un mystérieux accident d'avion dans le Sud-Est anatolien, n'a fait qu'augmenter le malaise. Cet homme perspicace, un des officiers les plus brillants de sa génération, représentant de la tendance indépendantiste, semblait destiné à assumer la direction de l'état-major. Ne cachant pas son opposition à « Provide Comfort », il s'interrogeait aussi sur la justesse des méthodes musclées utilisées dans le conflit kurde. La façon dont l'enquête a été menée n'a fait qu'épaissir le mystère qui entoure l'accident.

Inexplicable lui aussi, un deuxième *accident est survenu le 14 avril 1994* : des chasseurs F-15 ont abattu deux hélicoptères transportant des officiers américains et turcs de haut rang, au retour d'une *mission de négociation dans le* nord de l'Irak. Les systèmes de reconnaissance électroniques ultramodernes dont étaient dotés les appareils en *question*, *tous américains*, *devraient* exclure l'hypothèse d'un problème d'identification. Les enquêtes ont finalement conclu au « *syndrome d'envie meurtrière momentanée* » des pilotes américains !

Une formation très poussée

ON assiste également à un changement dans la définition de l'ennemi principal. Traditionnellement, la ligne de confrontation éventuelle *était située au* nord, au nord-est et dans la Thrace ; mais, après la chute du mur de Berlin, elle s'est, pour les Etats-Unis, déplacée au sud. La sous-estimation *du Caucase*, à un moment où les Russes manœuvrent pour s'y réinstaller militairement, inquiète les stratèges turcs. La récente mise en cause par le *Kremlin des réduc*tions d'armes prévues sur ses flancs par le traité CFE (réduction des forces conventionnelles en Europe) paraît leur donner raison. Mais combien *sont-ils* à penser *encore* comme le général Torumtay, dans cette armée où l'on continue néanmoins d'inculquer « l'idéologie Atatürk », dans le souci de *maintenir* la *cohésion de l'institution* face aux bouleversements politiques et aux divisions idéologiques qui menaceraient son unité ?

En fait, avec la création d'une brigade antiaérienne à la fin des années 40, et l'arrivée, au cours de la décennie suivante, d'une *dizaine de milliers* de conseillers du Pentagone, un nouveau style s'était déjà amorcé. Les officiers partent faire des stages de longue durée aux Etats-Unis, prennent des responsabilités de haut niveau *au quartier* général de l'OTAN à Bruxelles – comme l'a fait le général Torumtay lui-même –, effectuent des manœuvres conjointes dans divers pays membres et participent à des missions dans le cadre des forces *internationales*, comme en Bosnie ou en Somalie.

L'admission aux écoles militaires se fait sur des critères de sélection très *rigoureux* selon les capacités intellectuelles et physiques des candidats, mais avec une attention portée à la représentation de l'ensemble des *régions du* pays. *Issus des milieux* modestes, la plupart des jeunes choisissent une carrière qui leur donne un métier et un statut social.

Depuis les années 70, la formation des élèves est beaucoup *plus technique* et professionnelle. Au lycée, ils apprennent une voire deux langues étrangères, dans des laboratoires très modernes *que* peuvent *envier* les *élèves* des écoles civiles ; au niveau supérieur, à côté des cours proprement militaires, ils suivent le programme d'enseignement de la prestigieuse *Ecole polytechnique* d'Ankara, qui prépare l'élite des cadres techniques. En revanche, la discipline reste prussienne.

Bien instruits, très cultivés et « civilisés » (on leur apprend même *comment* se comporter *dans une réception* mondaine), *ces militaires* raffinés qu'on veut des modèles parfaits pour toute la société sont-ils pour autant mieux aimés et respectés que la génération des *anciens*, quelque peu *rustres*, *portant* des toques d'astrakan ? La nouvelle élite, plus discrète, ne semble pas disposer du prestige de ses aînés des années 60. On *l'identifie* plus volontiers à la répression de 1971 et de 1980, avec ses généraux profiteurs, habitués au luxe des fauteuils de PDG *qu'ils se sont vu offrir par les grands* groupes en récompense de leurs loyaux services.

Le but du coup d'Etat de 1971 n'était-il pas, de l'aveu même du chef de l'état-*major de l'époque*, le *général* Memduh Tagmaç, de freiner « *l'éveil social qui dépassait l'évolution économique* » ? Autrement dit, de stopper les mouve*ments ouvriers qui revendiquaient*, à travers leur puissante centrale DISK, une plus grande part dans la richesse économique, et d'interdire le parti qui les représentait au Parlement avec quinze députés, le Parti ouvrier de Turquie (TIP), prônant le « socialisme scientifique » et fort d'un demi-million d'adhérents.

L'envoi derrière les barreaux de sa présidente, Mme Behice Boran, ainsi que *de nombreux intellectuels et de syndica*listes, l'exécution de trois dirigeants de gauche de la jeunesse ont blessé la conscience populaire : les trois jeunes pendus ont *été* assimilés *par* la population aux bandits d'honneur traditionnels se levant contre l'injustice. La rupture entre les civils et les militaires sera achevée avec le putsch du général Kenan Evren en 1980.

A la tête d'un empire industriel

CETTE évolution est liée à la trans*formation* de *cette armée forte* de cinq cent mille hommes (dont plus de quatre cent mille conscrits) en ... investisseur ! Posés au cours de ces deux der*nières décennies*, *les fondements* d'un grand complexe militaro-industriel font d'elle, dans les années 90, l'un des trois principaux groupes économiques du pays. *L'organisation d'entraide* OYAK, créée en 1961 par Ismet Inönü pour améliorer les conditions de vie des militaires, n'est plus le modeste fonds de solidarité constitué par les cotisations de ses membres afin de leur accorder des prêts avantageux, de leur fournir des produits meilleur marché dans ses points de vente et de les aider à accéder à un logement. Ceux-ci sont toujours obligés d'y verser 10 % de leurs salaires, mais il s'agit maintenant d'un géant de l'économie avec un chiffre d'affaires de 117 000 milliards de livres turques en 1994 (2).

Actionnaire à 49 % de la production automobile turque de Renault et à hauteur de 80 % de Renault-MAIS, qui en est le distributeur, OYAK est aussi le premier producteur de ciment, sans oublier ses activités dans les secteurs de l'agroalimentaire, du bâtiment, du tourisme, de l'assurance et des banques. Un grand projet de centrale thermique et de port est en négociation avec des associés étrangers, ainsi que l'achat d'un complexe sidérurgique.

L'*universitaire* Zafer Uskül *évoque* ainsi la situation : « *Vous avez pour mission de défendre le pays, mais vous avez en même temps un partenaire étranger avec lequel vous avez investi des capitaux importants, et vous souhaitez naturellement que ces investissements progressent dans des conditions favorables. Comment faire alors* (3) ? »

Obstacle à la nouvelle orientation ultralibérale de la Turquie menée sous la houlette de Turgut Ozal, proche de la Banque mondiale, l'idéologie kémaliste sera efficacement discréditée au préalable par le chef de l'état-major en personne, devenu président de la République... Sciemment ou non, le général Kenan Evren use et abuse du souvenir de Kemal Atatürk et justifie en son nom la répression.

Une partie de l'intelligentsia en vient à *considérer le kémalisme* comme le principal obstacle à l'avènement d'une société civile. Elle commence à évoquer une « deuxième République » délivrée du « *corset étroit du kémalisme* », la réconciliation avec l'histoire (ottomane) du pays, et, au nom de la démocratie, une ouverture à l'islam politique.

Les putschistes et Turgut Ozal s'engagent dans cette voie. Les premiers laissent se multiplier les cours coraniques, les confréries et les écoles religieuses, en permettant à *leurs* élèves l'accès à l'université, y compris à l'école d'administration, d'où sortent les préfets, ce qui leur facilitera par la suite le noyautage de l'*appareil* d'Etat. *Le second se* charge de l'ouverture économique, en faisant entrer la Turquie dans l'ère de la mondialisation ! Cependant, comme l'ouverture économique est rarement synonyme d'ouverture politique, Turgut Ozal signe la fameuse loi antiterroriste qui sanctionne toute opinion jugée délictueuse. Et c'est encore sous sa présidence qu'arrivent massivement les capitaux saoudiens, qui serviront au financement des activités et des écoles islamistes.

Paradoxalement, c'est avec la victoire du Refah aux élections municipales de mars 1994 que le kémalisme retrouve un nouveau souffle : sentant la menace sur la *laïcité et les libertés*, *même* les *milieux* les plus éloignés des débats politiques se réclament des idées d'Atatürk. Par ailleurs, la société semble comprendre que le salut *ne viendra pas de l'armée*, *même* si ses cadres kémalistes semblaient avoir repris le dessus en 1994, avec le départ du général Dogan Gures – proche de Mme Ciller – de l'état-major et les mises à la retraite qui l'ont accompagné.

Malgré les secousses, l'institution garde son homogénéité, se préservant jalousement face aux courants dits extrémistes. Les tentatives, d'abord de la gauche et plus récemment des islamistes, de l'infiltrer ou de la noyauter se sont soldées par un échec. L'élimination, le 11 décembre 1995, de quarante-trois officiers, jeunes pour la plupart, en raison de leurs liens avec une confrérie religieuse puissante, porte le nombre de ceux qui ont été expulsés à plus de trois cents en cinq ans (4).

Ces purges, effectuées malgré les efforts de Mme Ciller, *expriment* le malaise de l'armée face à l'escalade islamiste, qui vise les fondements de la république dont elle s'estime la garante. Et les militaires restent *parfois* perplexes à la vue de ces politiciens qui embrassent le Coran sur les places publiques, se font applaudir en martelant des slogans religieux, *exploitent les sentiments* pieux des gens à des fins politiques et qui, en même temps, se raccrochent à l'idée que « *l'armée ne permettra jamais un Etat fondé sur la charia* ».

« *Nous ne voulons pas en permanence être ceux à qui on demande de ramasser les pots cassés et à qui on reproche ensuite de ne pas le faire assez délicatement*, se plaint amèrement un colonel. *Si le Refah veut instaurer la charia, il y a d'abord la Cour constitutionnelle pour l'interdire.* »

Le même vide du pouvoir, la même démission des politiciens pèse sur la question kurde. Déjà *en 1993*, l'armée avait fait savoir par la bouche de son plus haut responsable qu'elle n'était pas opposée à une « *solution politique* », enlevant ainsi tout fondement aux atermoiements des civils. Mais, pour que « *solution politique* » il y ait, il faudrait que le Parlement *se réunisse et qu'il* travaille, ce *qui* est loin d'être le cas. La seule enquête menée dans l'Assemblée – le « rapport kurde » présenté par les sociaux-démocrates en 1990 – *s'est heurtée* à l'*hostilité du* président Ozal, qui s'enorgueillit pourtant de ses origines kurdes ; et son parti, l'ANAP (Parti de la Mère patrie), n'a pas hésité à *accuser les auteurs du rapport de « séparatisme »*.

Quant à la fameuse lettre que Turgut Ozal adressait, en février 1993, peu de *temps avant sa mort, à son premier* ministre Süleyman Demirel, pour qu'on entreprenne enfin des études sur la question, elle suggérait encore « *l'achat d'une vingtaine d'hélicoptères armés de type Cobra et d'au moins vingt ou trente Sikorsky pour le transport des troupes et des armes lourdes* ». Sans oublier la création par Turgut Ozal, en 1987, des Equipes d'action spéciales (milices), qui constituent le plus grand obstacle à la normalisation dans la région et qui entrent parfois même en conflit avec l'armée.

« *Ce n'est pas le travail de l'état-major de développer des plans politiques*, affirme un lieutenant-colonel, regrettant le « sale boulot » confié à l'armée, qui s'embourbe dans la question kurde. *Le travail de l'état-major est de définir une stratégie pour atteindre les objectifs qui lui ont été donnés. Les civils choisissent la facilité en laissant toute la responsabilité aux militaires. Et puis ils se plaignent de l'existence et du poids du Conseil national de sécurité* [qui dépend du premier ministre], *mais c'est à eux de décider au Parlement son abolition.* »

Si les hommes politiques ont tendance à jouer l'armée pour leur propre jeu – ainsi, l'actuel premier ministre, M. Mesut Yilmaz a-t-il utilisé les supposées « *pressions militaires* » dans ses négociations avortées avec les *islamistes* –, les officiers semblent avoir compris les leçons du passé : M. Süleyman Demirel, l'homme qu'ils ont renversé par deux *fois*, n'est-il pas président de la République ?



NUR DOLAY.

(1) En échange du retrait des missiles soviétiques à Cuba, les Etats-Unis acceptaient, à l'insu du gouvernement d'Ankara, de démanteler leurs bases de fusées en Turquie.

(2) Déclaration de M. Fuat Avci, PDG d'OYAK, au quotidien *Türkiye*, 18 juin 1995.

(3) *Newroz*, hebdomadaire, Istanbul, 29 octobre 1994.

(4) Celestine Bohlen, « Islam : A Sore Spot for Turkish Army », *International Herald Tribune*, 2 avril 1996.

REZA-SYGMA

De la proclamation de la République à l'effritement de l'Etat

1923 : Proclamation de la République de Turquie. Mustafa Kemal Atatürk en est le président.
1924 : Abolition du califat, des tribunaux religieux et du ministère de la charia.
1934 : Droit de vote des femmes.
1938 : Mort de Mustafa Kemal. Ismet Inönü lui succède et poursuit les réformes.
1939-1945 : Neutralité du pays, qui ne s'engagera contre l'Allemagne que le 23 février 1945.
1946 : Passage au multipartisme.
1949 : La Turquie reconnaît Israël.
1950 : Elections générales. Large victoire du Parti démocrate. Celâl Bayar devient président.
18 février 1952 : Adhésion à l'OTAN.
27 mai 1960 : *Premier coup d'Etat militaire. Le gouvernement est remplacé par un Comité* d'unité nationale présidé par le général Cemal Gürsel. Dissolution du Parti démocrate.
1961 : Elections générales. Le président Cemal Gürsel charge Ismet Inönü, dirigeant du Parti républicain du peuple (PRP), *le parti fondé par Atatürk, de former un gouvernement de* coalition avec le Parti de la justice, héritier du Parti démocrate.
1965 : Le Parti de la justice (PJ), sous la bannière de Süleyman Demirel, obtient une vaste majorité aux élections générales.
12 mars 1971 : Deuxième intervention des militaires. Suite à de nombreux désordres intérieurs, l'armée exige la démission du gouvernement. L'état de siège est proclamé.
1973 : Elections générales. Maigre victoire du PRP, qui n'obtient pas de majorité. M. Bülent Ecevit devient *premier ministre* et Fahri Korutürk, président.
1974 : Tensions avec la Grèce au sujet des eaux territoriales. Coup d'Etat contre l'archevêque Makarios. Invasion turque de Chypre.
1975 : M. Süleyman Demirel revient au pouvoir. *Difficultés économiques.*
12 septembre 1980 : Troisième coup d'Etat militaire : les forces armées, menées par le général Kenan Evren prennent le pouvoir.
1982 : La nouvelle Constitution et la présidence du général Evren sont approuvées à la suite *d'un référendum manipulé.*
1983 : L'ANAP (Parti de la Mère patrie) de Turgut Ozal remporte les élections générales.
1984 : Début de la lutte armée menée par le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).
1989 : Turgut Ozal devient président de la République.
1990 : Annexion du Koweït par l'Irak. La Turquie se range aux côtés des Occidentaux.
1993 : M. Süleyman Demirel succède à Turgut Ozal à la présidence de la République. Mme Tansu Ciller assume la charge de premier ministre.
1995 : Signature du traité d'union douanière avec les Quinze.
24 décembre 1995 : Elections législatives anticipées.
6 mars 1996 : Accord sur un gouvernement de coalition entre les deux partis de centre-droit.

s alévis

LAÏCITÉ, ISLAMISME ET QUÊTE DE DÉMOCRATIE

Espoirs d'Ankara et fantasmes européens

Par MICHEL VERRIER *

L'UNION douanière en vigueur depuis le 1er janvier 1996 entre l'Europe des Quinze et la Turquie a été présentée comme le meilleur antidote à la montée de l'islamisme et à l'ascension du Refah Partisi (RP), le Parti de la prospérité de M. Necmettin Erbakan. Pourtant, la volonté d'arrimer la Turquie à l'Union européenne risque d'aggraver la crise sociale et, par là même, de faciliter la propagande du Refah Partisi. Le gouvernement issu des élections du 24 décembre 1995 (1), (fortement affaibli par une déclaration de Mme Tansu Ciller, le 24 mai, le considérant *"fini de facto et de jure"*) ou tout autre gouvernement constitué des mêmes forces politiques doit infliger une nouvelle thérapie de choc pour abattre l'inflation rétablir les équilibres financiers, et ramener le déficit public à 3 % du PIB (2).

Trois jours après les élections, une semaine avant l'entrée en vigueur de l'Union, les prix des produits de première nécessité augmentaient de 20 % à 25 %. Une famille de quatre personnes dépensait en novembre dernier 12,5 millions de livres pour ses besoins élémentaires, selon le syndicat Turk-IS. Le salaire minimum garanti était à cette même époque de 8,4 millions de livres dans la fonction publique. La privatisation des entreprises publiques, la restructuration des grandes firmes privées confrontées directement à leurs concurrents européens et les faillites de nombreux petits producteurs incapables de faire face à la levée des barrières protectrices devraient se traduire par des centaines de milliers de chômeurs supplémentaires.

Les premières victimes de l'onde de choc de l'Union douanière seront ces habitants des quartiers populaires, vivant souvent au seuil de la misère, pour lesquels les militants du RP pratiquent une forme d'assistance sociale qui explique, en partie sa popularité (3). Il sera d'autant plus dur à encaisser pour la Turquie qu'elle ne bénéficie pas des aides normalement attribuées aux nouveaux pays membres afin qu'ils parviennent à mettre leur économie à niveau. Elle s'est vu attribuer, en tout et pour tout, un crédit d'aide de 2,5 milliards de francs sur cinq ans, dont le versement reste toujours suspendu au veto d'Athènes.

Pays membre de l'Union, elle aurait *« reçu annuellement l'équivalent de 10 milliards de francs environ, au titre des subventions versées aux régions européennes les moins développées (comme la Grèce, l'Irlande, ou le Portugal). Et elle verserait à la Communauté un peu plus de 1 milliard de marks, soit 3,5 milliards de francs »*, estime le Centre d'étude de la Turquie de l'université d'Essen, proche des thèses d'Ankara, avant de s'interroger : *« Les charges communautaires supplémentaires induites par l'adhésion des pays d'Europe centrale seraient-elles supportables, alors qu'elles ne le seraient pas pour la Turquie ? Si la réponse est oui, il faut le dire clairement* (4). »

L'Union douanière est en fait un statut de seconde classe qui va de pair avec l'idée prévalant dans les milieux démocrates-chrétiens européens – notamment allemands – selon laquelle une nation musulmane ne peut être membre à part entière de l'Union, un point de vue dont les islamistes tirent profit : M. Erbakan a stigmatisé ce statut inférieur, cet « esclavage » imposé à son pays. Pourtant, l'Europe assigne en même temps à la Turquie une mission : servir de rempart contre l'islamisme susceptible d'éloigner la Turquie de l'Europe et de la rapprocher du monde arabe et musulman. Or cette « menace » relève avant tout du « fantasme » (5).



LIN DELPIERRE – MÉTIS

SUR LE BOSPHORE
Souvent au seuil de la misère

Les échanges de la Turquie avec l'ensemble des pays du monde musulman équivalent à un tiers de ses échanges avec l'Union européenne ! Avec les Républiques turcophones de l'Asie centrale, composantes naturelles d'un grand ensemble panturc, le montant est encore plus infime : en 1994, les produits turcs représentaient 5 % des importations du Kazakhstan, 4 % de celles du Kirghizistan ! *« L'Union européenne est le seul bloc qui joue un rôle d'aimant dans la région*, note un diplomate européen en poste à Ankara. *Les dirigeants des Républiques turcophones ont fait comprendre à leurs visiteurs turcs venus leur vanter les charmes de l'idéologie pantouranienne qu'ils mesuraient plus facilement l'intérêt des bons rapports avec Bruxelles, en termes d'accès au crédit notamment. »* Ces réactions expliquent l'évolution du colonel Alparslan Türkes, le dirigeant du Parti d'action nationaliste (MHP, Milliyetçi Hareket Partisi), néofasciste, parfois connu sous le nom de « Loups gris », qui a délaissé l'alliance islamo-nationaliste conclue avec le RP lors des consultations électorales d'octobre 1991, pour s'allier avec le parti de Mme Tansu Ciller.

Le RP est lui-même hésitant, voire divisé à l'égard de l'Union européenne. Au cours de la campagne électorale de décembre dernier, M. Necmettin Erbakan prétendait, il est vrai, que sa formation, si elle l'emportait, remettrait en cause le traité d'Union douanière signé avec Bruxelles, et romprait avec l'OTAN (6). Il changea de ton après le scrutin, assurant qu'il n'avait aucune intention de couper les liens de son pays avec l'Occident. Un retournement qui illustre autant le sens des réalités de ce vieux routier de la politique turque – M. Necmettin Erbakan a été ministre du gouvernement de M. Bulent Ecevit en 1974 – que le souci de voir réussir les négociations, finalement infructueuses, entamées avec M. Mesut Yilmaz, chef du Parti de la Mère patrie (ANAP), pour constituer un gouvernement islamo-libéral.

Cette alliance aurait pu être un premier essai d'intégration du Parti islamiste dans le jeu de l'alternance parlementaire. C'était une tentative de solution de cette équation électorale explosive dans laquelle 80 % des votants se prononcent pour les partis pro-européens, laïques, tandis que le premier parti en nombre de voix est le Parti islamiste – qui dirige déjà de grandes villes telles qu'Istanbul, Ankara ou Izmir. Une contradiction lourde d'affrontements, si les islamistes restent tenus à l'écart des responsabilités gouvernementales.

Sans ignorer les réactions hostiles à cette alliance dans l'électorat respectif des deux partis, certains observateurs à Ankara, y compris dans le monde des affaires, voyaient là une solution raisonnable, évitant d'offrir au mouvement de M. Necmettin Erbakan une position rêvée d'opposant systématique aux douloureuses mesures à venir de redressement de l'économie. Mais cette alliance aurait brisé la vision de la Turquie rempart contre l'intégrisme qui fait loi à Bruxelles. Les pressions européennes hostiles à sa constitution ont conforté à Ankara les mises en garde des militaires et de l'appareil d'État qui, sous couvert de respect du dogme kémaliste, contrôlent l'accès au pouvoir.

Le Parti de la Mère patrie de M. Mesut Yilmaz et le Parti de la juste voie (DYP) de Mme Tansu Ciller sont pourtant loin d'être des modèles de partis démocratiques, laïques – même si la libéralisation de la société à l'œuvre depuis le début des années 90 est incontestable. L'ANAP et son fondateur, Turgut Ozal, sont les promoteurs de cette *« synthèse de la nation et de l'islam »* qui, avec le plein accord du général Kenan Evren, l'organisateur du coup d'Etat de septembre 1980, a remplacé le dogme laïque de Kemal Atatürk. L'ANAP accueille dans ses rangs des nationalistes, des intégristes, des néofascistes. Il entretient de très bons rapports avec les sociétés religieuses et les banques islamistes dont Turgut Ozal est en partie le père légitime (7). Le parti de M. Mesut Yilmaz avait même intégré un petit parti fondamentaliste, le BBP de M. Muhsin Yazicioglu, dont les députés ont quitté l'ANAP à la suite de l'échec des négociations gouvernementales avec le RP.

De son côté, le DYP de Mme Tansu Ciller est responsable d'une forme de légitimation officielle de l'islamisme et le complice d'une infiltration de l'intégrisme sunnite au sein de l'appareil d'Etat et de la police, aussi menaçante que le développement du parti de M. Necmettin Erbakan. La communauté alévie craint autant les militaires et la police que les militants du RP (8). Mme Tansu Ciller s'est rapprochée ces dernières années des courants les plus nationalistes, fondamentalistes, néofascistes de l'éventail politique turc. Elle a promu plusieurs personnalités proches du parti de M. Alparslan Türkes dans le cadre de sa dernière campagne électorale, et choisi pour le nouveau cabinet des hommes comme M. Mehmet Agar, ex-directeur général de la sécurité, ministre de la justice, ou M. Unal Erkan, ancien gouverneur spécial de la région kurde et l'un des responsables de la politique de destruction des villages et de déportation de la population (9), promu ministre d'Etat.

Les mesures de démocratisation de la Constitution, présentées à Bruxelles comme un préalable à la signature de l'Union douanière, ont laissé intact l'article 118 de la Loi fondamentale, attribuant au Conseil national de sécurité (CNS) le dernier mot de la conduite de la guerre et de la politique menée au Kurdistan (10). L'amendement du fameux article 8 des lois antiterroristes qui permettait d'expédier en prison toute personne prônant ne serait-ce que la reconnaissance du Kurdistan et dont le Parlement européen exigeait l'abrogation a été une simple opération de ravalement : il s'applique toujours, même si les peines ont été réduites de cinq à trois ans (11). Obnubilée par le danger islamiste, la Communauté européenne ferme les yeux sur les manquements quotidiens aux droits de l'homme, dans les régions en guerre à l'est du pays (12). Or ceux-ci sont l'une des causes premières de l'effondrement des partis au pouvoir à Ankara, l'une des raisons de l'essor du Parti islamiste.

(1) La répartition des sièges à l'Assemblée élue le 24 décembre est la suivante (entre parenthèses figure la répartition des sièges dans l'Assemblée précédente) : RP 158 sièges (40), DYP 153 (182), ANAP 131 (94), DSP (Parti de la gauche démocratique de M. Bulent Ecevit) 76 (3), CHP (Parti républicain du peuple, centre gauche ex-allié du DYP) 50 (73). On notera les chutes considérables du DYP et de l'ANAP qui obtenaient à eux deux 51 % des suffrages en octobre 1991 et recueillent cette fois, ensemble, un peu plus de 38 % des votes seulement.

(2) Le taux d'inflation est passé de 70 % en 1993 à plus de 100 % en 1994, pour redescendre à 80 % en 1995.

(3) Beaucoup d'observateurs lui accordaient au moins 25 % des suffrages à la veille de la dernière consultation électorale ; M. Erbakan avait parié qu'après avoir doublé ses voix entre 1991 et 1994 (de 9 % à 17 %) il atteindrait 40 %. Il n'a obtenu que 21 % des suffrages, non parce que le Parlement de Strasbourg a ratifié l'Union douanière, mais parce que, dans la région kurde, les voix conquises il y a deux ans par le Refah, faute de candidat du mouvement national kurde interdit, se sont reportées cette fois sur les listes du Hadep !

(4) « Turkey and the European Community », Zentrum für Türkeistudien, an der Universität, Essen, Leske Budrich, Opladen 1993. Lire également Michel Verrier, *in* « La Turquie piétine aux portes de l'Europe », *Le Monde diplomatique*, mars 1995.

(5) Alain Chenal, « La Turquie et le monde arabe », *in Le Rôle géostratégique de la Turquie*, IRIS, 1995.

(6) Le dirigeant socialiste, Bulent Ecevit mettait lui aussi en cause la signature du traité d'Union douanière par Mme Tansu Ciller, comme un traité injuste, dévalorisant pour la Turquie.

(7) Clément Henry Moore, « L'ouverture turque aux capitaux de l'islam », in *La Nouvelle Dynamique au Moyen-Orient*, L'Harmattan, Paris, 1993. Lire également Füsun Ustel, « La synthèse turco-islamique entre traditionalisme et modernisme », in *Industrialisation, communication et rapports sociaux en Turquie et en Méditerranée orientale*, L'Harmattan, Paris, 1993.

(8) Les auteurs du bûcher intégriste de Sivas, où trente-sept intellectuels, supposés avoir chanté les louanges de Salman Rushdie, ont péri brûlés vifs, n'ont jamais été condamnés qu'à des peines symboliques par les tribunaux sans que le gouvernement dénonce ce déni de justice.

(9) Lire Jean-François Pérouse, « Terre brûlée » au Kurdistan », in *Manière de voir*, n° 29, février 1996, trimestriel publié par *Le Monde diplomatique*.

(10) Le CNS est composé du président de la République, du premier ministre, du chef d'état-major, des ministres de la défense, de l'intérieur et des affaires étrangères, des commandants des armées de terre, de l'air et de la mer, du commandant de la gendarmerie. *« Le conseil des ministres accordera une attention prioritaire aux décisions du Conseil national de sécurité concernant les mesures qu'il estime nécessaires pour préserver l'indépendance et l'existence de l'Etat. »* (Extrait de l'article 118 de la Constitution.)

(11) Quatre-vingt-dix-neuf intellectuels, dont l'écrivain Orhan Pamuk, ont été inculpés collectivement depuis pour la publication d'un livre sur la question kurde, au nom de l'article 8 amendé. Yachar Kemal a été condamné à plus d'un an de prison avec sursis pour un article flétrissant la sale guerre menée par l'armée turque au Kurdistan, paru dans l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, le 9 janvier 1995.

(12) Selon l'Association des droits de l'homme turque (IHD), en 1993, 29 personnes sont mortes en prison et 13 ont disparu, en 1994, 36 sont décédées, et 49 ont disparu. En septembre 1995, à la veille de la ratification du traité d'Union douanière par le Parlement de Strasbourg, l'IHD recensait pour l'année en cours 18 morts en détention sous la torture et 18 personnes disparues.

* Journaliste, Berlin.

Alliance avec Israël

LA signature d'un accord militaire entre la Turquie et Israël, annoncée le 5 avril dernier par la radio israélienne, a déclenché une vague de protestations dans le monde arabe et en Iran. Désormais, les avions militaires israéliens pourront avoir accès aux bases aériennes turques pour leur entraînement. *« Tel Aviv étend ainsi sa zone militaire jusqu'aux frontières de l'Iran »*, commentait le 7 avril la presse syrienne, selon laquelle Ankara aurait été mieux avisée de *« respecter ses liens historiques avec les pays arabes »*. Mais, pour les dirigeants turcs, les intérêts de leur pays et d'Israël sont largement convergents. Ankara, qui a reconnu Israël dès 1949, a, depuis longtemps, développé des relations multiformes avec l'Etat juif. Ces deux pays sont des alliés privilégiés des Etats-Unis dans la région, leur développement économique est largement supérieur à celui de leurs voisins arabes, et leur système parlementaire les rapproche des pays européens, avec lesquels ils veulent traiter d'égal à égal.

Le 18 avril 1996, au lendemain du massacre de Cana, au Liban, M. Mesut Yilmaz, le premier ministre turc, recevant à Ankara M. Ali Akbar Velayati, le ministre des affaires étrangères iranien, claironnait : *« Le pacte militaire avec Israël ne regarde que nous. »* Le 20, il se rendait dans la province frontalière du Hatay. Ce choix de l'ancien sandjak d'Alexandrette, dont les Syriens n'ont jamais admis la cession à la Turquie par la France, en 1939, était déjà une provocation. C'est de là que M. Mesut Yilmaz mettait en demeure le président Hafez El Assad de taire ses critiques de l'accord militaire turco-israélien, mais aussi de la régulation par Ankara des eaux de l'Euphrate, dont dépend l'approvisionnement en eau de la Syrie.

DEUX jours plus tard, M. Nahib Mentese, le vice-premier ministre turc, multipliait les déclarations guerrières, accusait les dirigeants baasistes de n'avoir jamais abandonné le projet de reconstitution d'une Grande Syrie, et promettait de leur donner une bonne leçon s'ils tentaient de reconquérir la province du Hatay. Il dénonçait également le soutien qu'ils apportaient aux rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et à leur dirigeant, M. Abdullah Ocalan. Pour Damas, ces pressions s'inscrivent dans les tentatives américano-israéliennes, confirmées par l'escalade au sud du Liban, d'amener la Syrie à résipiscence et de la forcer à capituler face aux exigences israéliennes.

La fermeture par Ankara, le 24 avril 1996, des vannes des barrages de l'Euphrate – provisoirement et officiellement pour des raisons techniques –, qui a entraîné un rationnement de l'eau à Damas à la veille des fêtes de l'Aïd el Adha (la fête du sacrifice), ne peut manquer d'aggraver la crise entre les deux pays, mais aussi le ressentiment de l'opinion arabe contre la Turquie, accusée de *« sacrifier les intérêts du monde musulman. »*

M. V.

L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DES ÉLECTIONS AMÉRICAINES

Les pollueurs auront-ils carte blanche ?

AUX États-Unis, l'opinion publique a réagi défavorablement aux efforts de la droite républicaine pour démanteler vingt années de législation protégeant la nature et les droits des consommateurs. Profitant de cet état de choses, le président William Clinton s'empresse de faire de la défense de l'environnement l'un des thèmes principaux de sa campagne de réélection. Pourtant, les grands projets écologistes (comme la voiture électrique) sont en panne, bloqués par les lobbies industriels. Même la modeste taxe sur la consommation d'essence est remise en cause. Face à la montée d'une idéologie qui voudrait tout subordonner aux priorités des entreprises et de la concurrence internationale, la défense des quelques acquis des années 70 se révèle bien difficile.

Par MOHAMED LARBI BOUGUERRA *

Depuis que les républicains ont remporté la majorité au Congrès, en novembre 1994, celui-ci est le théâtre d'une bataille dont l'enjeu est non seulement la protection de l'environnement, mais aussi la santé publique et la sécurité des consommateurs. Pour l'heure, le zèle législatif des républicains n'a guère été récompensé : la plupart de leurs projets sont empêtrés dans les arcanes de la procédure (1). Mais une chose est sûre : M. Clinton et son vice-président, M. Albert Gore, ont, en vue de l'élection de novembre prochain, décidé d'accorder une place de choix aux questions d'environnement. L'importance politique des dossiers évoqués par le Congrès, la furie antiréglementaire des républicains et les discordances dans les deux camps ont en effet remis ces questions à l'ordre du jour.

Le manifeste électoral des républicains, le « Contrat avec l'Amérique », qualifié de *« trou béant creusé dans la législation environnementale de notre nation et de ses engagements »* par M. Gore, entendait vider de leur sens les lois protégeant l'environnement et le consommateur (2). Depuis près de trente ans, la droite, sollicitant le cinquième amendement de la Constitution (qui garantit le droit à l'indemnité en cas d'expropriation), exige même que le gouvernement dédommage tout propriétaire dont le bien se trouve dévalué d'au moins 10 % à la suite d'une réglementation sur l'environnement (3).

Frontale, l'offensive est également multiforme. L'Agence de protection de l'environnement (EPA) – bras armé de l'exécutif –, créée il y a vingt-cinq ans par l'administration de Richard Nixon, cherche-t-elle à réduire les émissions toxiques des raffineries ? La Chambre vote aussitôt un amendement la contrecarrant et, dans la foulée, ampute de 34 % le budget de l'agence. Agence qu'un dirigeant du Parti républicain, M. Tom DeLay, a généreusement comparée à *« une Gestapo »*.

Dénonçant *« cette attaque déguisée en loi de finances »*, M. Clinton signe ostensiblement, en août 1995, un ordre exécutif assurant à toute communauté le droit de connaître, dans certains cas, la nature des émissions toxiques dans son voisinage. Mais les républicains ont introduit dix-sept amendements pour amener l'EPA à cesser tout contrôle dans divers domaines sensibles. Il en résulte que l'agence est restée sans budget pendant plus de six mois, ce qui l'a contrainte, par exemple, à arrêter les importants travaux de réfection sur les sites pollués les plus dangereux du programme Superfund (4).

Enfin, alors que pendant longtemps les républicains ont voué aux gémonies *« les bureaucrates et les experts non élus »*, la Chambre des représentants a autorisé l'année dernière les industriels à participer à la rédaction des projets de loi traitant de l'environnement, même quand leurs propres intérêts sont directement engagés. Et, dans le même temps, elle a cherché à limiter les dépenses de lobbying des associations – sans but lucratif – de défense de l'environnement. Commentant le projet de démantèlement de la loi sur l'eau (Clean Water Act) de 1972, le *New York Times* pouvait ainsi écrire : *« Le projet de loi rendra les choses plus faciles pour les pollueurs. Il n'y a là rien de surprenant : ce sont eux qui en ont assuré la rédaction. »* Et le quotidien de dénoncer le fait que ni l'EPA ni les associations n'avaient été invitées à s'exprimer devant les commissions du Congrès. Le 4 novembre 1995, le président Clinton n'a pas hésité à assimiler les dirigeants républicains à une *« petite armée travaillant pour les intérêts des pollueurs »*.

La tactique des républicains était cousue de fil blanc : la législation sur la protection de l'environnement de 1972 n'était pas formellement révoquée, mais seulement vidée de son sens au moyen de clauses additionnelles à la loi de finances, puisque les agences fédérales se voyaient privées des moyens de l'appliquer. Le but invoqué a beau être de réduire le coût de la réglementation pour les milieux d'affaires, ceux-ci en viennent désormais à redouter que *« le système ne soit entièrement paralysé au lieu d'être réformé* (5) *»*.

Inspirés par le lobby de l'industrie chimique, les républicains ont également essayé de faire voter un moratoire gelant toutes les réglementations en gestation. Mieux, ils ont introduit une proposition de loi qui paralysera les agences fédérales en leur imposant de faire une évaluation pointilleuse du risque encouru avant d'édicter toute mesure environnementale, et qui subordonnera chaque contrainte imposée à l'industrie à une analyse coût-bénéfice exhaustive. On est donc loin de la philosophie qui prévalait en 1972 lors de la rédaction de la loi sur l'eau : l'impossibilité d'exprimer en dollars les bienfaits de l'eau pure par rapport au coût de son assainissement. L'administration Clinton estime que l'analyse exigée par les républicains prendrait quatre ans, car elle ne comporte pas moins de vingt-trois étapes... Et, après cela, l'industrie conservera le droit d'attaquer en justice les décisions prises.

La Chambre des représentants et le Sénat (en commission) ont aussi avalisé un texte qui interdit au Congrès d'ordonner à un Etat de mettre un terme à la pollution d'une voie d'eau à moins qu'il ne débloque des fonds fédéraux à cet effet. Sans argent venant du Congrès, les Etats seront, de fait, libres de polluer. En décembre 1995, Mme Sheila Copps, ministre canadien de l'environnement, a pourtant jugé *« inqualifiable »* la révision par la Chambre des représentants de la loi sur l'eau, susceptible selon elle de violer les accords sur les Grands Lacs entre les deux pays tant cette révision confirme le laxisme des autorités américaines à l'égard des rejets industriels. Enfin, en janvier 1996, l'Organisation mondiale du commerce est elle aussi intervenue, condamnant certaines dispositions – trop favorables aux raffineurs américains – de la loi sur la qualité de l'air.



RONNIE LANDFIELD. – « De Portal à Paradise » (1982)



La résistance s'organise

DANS leur zèle « réformateur », les républicains n'ont pas oublié de s'en prendre à la défense des consommateurs. Car, comme le relève un journaliste, *« les milieux d'affaires (et les officiels qui prennent soin de leurs intérêts) combattent toujours l'adoption des textes visant le bien-être des consommateurs. Toujours. C'est comme une loi de la nature. Que ces textes tendent à éviter des morts, des traumatismes invalidants, des anomalies congénitales ou des cancers, le monde des affaires les combattra de toute façon* (6) *»*.

Le discours de l'Alliance pour une réglementation responsable, une coalition d'industriels et de groupes de pression (dont la puissante Association des fabricants de produits chimiques, CMA), est, bien sûr, fort différent. L'Alliance est à l'origine d'un amendement dit de *« respect statistique »*, qui stipule que, tant qu'un fabricant de produits chimiques ne pollue pas de façon permanente, il n'y a pas d'infraction. Pour l'Alliance, l'effort législatif républicain *« conduira les agences fédérales à des solutions efficaces et productives »*. Mais c'est dans le domaine des financements politiques qu'il faut d'abord rechercher la « productivité » : plus d'une centaine de lobbies industriels groupés sous la bannière du *« Project Relief »* ont versé 10 millions de dollars dans la caisse d'élus républicains, et notamment dans celle des présidents des commissions parlementaires en charge des ressources naturelles, et des sénateurs de l'Alaska (7), un Etat où se trouve le refuge national de la faune sauvage, sur le territoire duquel l'exploitation du pétrole est encore interdite.

Face à cette offensive, la résistance s'est organisée, au Sénat d'abord, dans la société civile ensuite. Ainsi, en juillet 1995, les démocrates ont réussi une opération d'obstruction contre un texte du dirigeant de la majorité, M. Robert Dole, dont la proposition de loi s'est trouvée renvoyée aux calendes grecques. Le débat, qui met en jeu d'énormes intérêts, ne laisse pas indifférents des citoyens attentifs et capables de faire pression sur leurs élus. Des défections sont enregistrées dans les rangs de la majorité parlementaire. En août 1995, une trentaine de républicains ont ignoré les consignes de leur parti à l'encontre de l'EPA. Ce qui leur a valu les félicitations de M. Albert Gore. Désormais conscient de l'impopularité de sa guerre à l'environnement, M. Newton Gingrich, le président de la Chambre des représentants, a commencé à faire machine arrière. Il s'est promené dans des zoos, attendri et les bras pleins d'animaux appartenant à des espèces en voie de disparition...

Mais les défenseurs de l'environnement sont passés de la défense du hibou et de l'aigle à celle de l'air pur, de l'alimentation saine et de l'eau propre. Ils recourent aux médias ou font venir devant le Congrès les victimes d'une eau polluée ou d'hamburgers avariés (quand M. Robert Dole propose d'assouplir l'inspection sur la viande). Leurs efforts sont payants.

Quant à l'administration Clinton, son discours écologiste du moment et sa mini-victoire dans l'escarmouche budgétaire ne doivent pas faire oublier qu'elle a dû en rabattre sur ses modestes ambitions du départ. Elle n'est pas parvenue à faire augmenter les droits de pâturage sur les terres fédérales, elle a consenti aux coupes de bois en Oregon, sa taxe sur l'énergie a été vidée de sa substance (8). Tablant sur les excès républicains, le président Clinton se fait néanmoins le champion de l'écologie. Il n'ira pas cependant jusqu'à demander à l'industrie d'intégrer la protection de l'environnement dans ses coûts de production. Il ne l'avait pas fait quand il était gouverneur de l'Arkansas, sachant ce que cela coûte – et ce que peuvent rapporter quelques riches industriels soucieux de déverser leurs déchets sans encombre. Ainsi, en novembre 1992, les trois défenseurs de la forêt dans l'Indiana, le Minnesota et la Pennsylvanie n'avaient pas été élus à la Chambre des représentants, le lobby du bois se dressant contre eux.

La cote de popularité du président reste médiocre chez les écologistes militants, qui parlent de *« trahison »* et qui menacent de lui opposer M. Ralph Nader comme candidat à la Maison Blanche. Ses quelques vetos n'ont pas convaincu. A l'évidence, le secrétaire à l'intérieur, M. Bruce Babbitt, n'a pas encore réussi à inculquer aux organisations de défense de l'environnement son *« libéralisme écologique »* basé sur les concessions mutuelles. Les sondages indiquent en effet que, pour la majorité des électeurs, la protection de la nature et la défense des consommateurs passent avant la réduction du *« fardeau »* de la réglementation. Dans ces conditions, et dans l'intérêt de tous les protagonistes, il semble que la furie antiréglementaire des républicains visant l'environnement va marquer une pause. En attendant le verdict des Américains en novembre prochain.

* Universitaire, codirecteur de *L'Etat de l'environnement dans le monde*, La Découverte-Fondation pour le progrès de l'homme, Paris, 1993.

(1) T. Noah, « US rollback of Green agenda is stalled », *The Wall Street Journal*, 27 décembre 1995.

(2) Benjamin Weiser, « How much is too much ? » *The Washington Post National Weekly Edition*, 9 octobre 1995.

(3) David Helvarg « Legal assault on the environment », *The Nation*, 30 janvier 1995.

(4) John Cushman Jr., « Program to clean toxic waste sites is let in turmoil », *The New York Times*, 15 janvier 1996. Depuis le 31 décembre, l'EPA n'a plus le droit de réclamer aux industriels leur quote-part légale dans ces travaux de remédiation, le Congrès n'étant pas parvenu à fixer les quote-parts respectives du gouvernement fédéral et des industriels. De son côté, le Sénat veut limiter la portée de l'Inventaire des émissions toxiques (Toxic Release Inventory, TRI), auquel les industriels sont tenus de déclarer les quantités de polluants qu'ils génèrent.

(5) Leyla Boulton, « Confronting the backflash », *Financial Times*, 30 août 1995.

(6) Bob Herbert, « Product safety has to be fought for », *International Herald Tribune*, 21 avril 1995.

(7) Martin Walker, « Licence to pollute the free world », *The Guardian*, 7 septembre 1995.

(8) *Cf.* Serge Halimi, « Les velléités frustrées de l'administration Clinton », *Savoirs*, n° 2, 1993.

IMMIGRATION ET DÉMAGOGIE AUX ÉTATS-UNIS

Mauvais augures pour les étrangers

APRÈS avoir, sous la pression de l'opinion californienne, envisagé des mesures draconiennes de restriction de l'immigration, les législateurs américains, républicains et démocrates s'apprêtent à reconduire les dispositions et les quotas en vigueur. Seules les barrières largement inefficaces (murs électroniques, patrouilles à la frontière) seront renforcées. Mais, pour les étrangers, y compris les résidents légaux, le danger n'est pas encore écarté, surtout en année électorale. Ainsi, c'est dans le cadre de la « réforme » de l'aide sociale qu'ils risquent de se voir retirer les quelques prestations dont ils disposent encore.

Par PATRICK WEIL *

Le Congrès américain s'apprête à renforcer les pouvoirs fédéraux de lutte contre une immigration illégale qui, selon des estimations par définition difficiles à établir, représenterait un solde annuel de 300 000 personnes. C'est, pour le moment, le seul résultat législatif, finalement mineur, d'une mobilisation contre les étrangers sans précédent depuis la seconde guerre mondiale.

Ce mouvement a débuté le 8 novembre 1994. Ce jour-là, 59 % des électeurs californiens adoptent par référendum une proposition d'initiative populaire, Save Our State (SOS), qui *interdirait aux immigrés illégaux* l'accès des services publics de l'Etat. A compter de janvier 1995, les établissements scolaires devaient s'assurer du statut légal des élèves s'inscrivant pour la première fois. Et, à partir de janvier 1996, le statut des parents ou des tuteurs serait également vérifié, l'accès aux services de santé publique interdit (sauf pour les soins d'urgence), la vente de faux papiers sanctionnée comme un crime, des mesures qui rappellent celles que vient de proposer une commission parlementaire en France *(lire pages 4 et 5, l'article de Christian de Brie)*. Enfin, et c'était là le point le plus contesté du projet, les employés des secteurs publics précités devaient signaler toute personne suspectée d'être illégale. A l'exception de la clause relative à la fabrication de faux papiers, la mise en œuvre de ces dispositions reste pour le moment empêchée par un jugement fédéral contre lequel le gouverneur républicain de l'Etat, M. Pete Wilson, a interjeté appel.

Pour M. Wilson, qui s'était rallié à la proposition 187 – et qui fut réélu le jour de son adoption –, il s'agissait là d'un avertissement à portée nationale, signifiant que *« la Californie n'est pas une colonie du gouvernement fédéral, qui peut être impunément taxée pour payer le coût de ses échecs »*. Washington devait donc payer les frais de son incapacité à contrôler l'immigration illégale. Et rembourser les Etats des dépenses, estimées à plus de 3 milliards de dollars par an, occasionnées par les clandestins (1). Sur ce point précis, le Texas, l'Illinois et la Floride emboîtèrent le pas à la Californie.

Cette mobilisation des électeurs peut d'abord s'analyser comme la résurgence d'un passé « nativiste » : après avoir été à la pointe du combat contre les Asiatiques à la fin du XIXe siècle, contribuant à faire interdire leur naturalisation en 1870, à empêcher l'immigration de Chinois en 1882, les citoyens de Californie ont tourné leur vindicte contre les nouveaux venus d'Amérique latine, notamment mexicains. Depuis le milieu du XIXe siècle, le « nativisme » américain se fonde sur trois motifs : la peur de la subversion politique, la crainte de la perte d'identité et, surtout, la conjonction d'un fort accroissement de l'immigration et d'une dépression économique (2). Ce sont ces deux derniers facteurs que l'on retrouve aujourd'hui.

Une angoisse de type identitaire était apparue dans le pays bien avant le vote de la proposition 187 (3), souvent alimentée par la progression de l'espagnol comme seconde langue – en Californie, où 26 % de la population est d'origine hispanique, c'est même parfois la première (4). Or cet Etat vient en tête pour les flux de population immigrée : en plus des mouvements de population interne, 3 800 000 nouveaux immigrants légaux s'y sont installés de 1982 à 1994. D'autre part et simultanément, la Californie, dont les entreprises de haute technologie avaient longtemps été irriguées par les dépenses militaires, subissait de plein fouet la contraction des budgets de la défense américains, consécutive à la fin de la guerre froide (5).

La mise en œuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena) entre le Canada, les Etats-Unis et le Mexique avait avivé les craintes. Censé freiner les flux migratoires par la création d'emplois nouveaux au Mexique, l'Alena a, jusqu'à présent, plutôt eu pour effet de transférer des emplois vers le Mexique, où la main-d'œuvre est infiniment moins chère. Dans le même temps, la destructuration d'une partie de l'agriculture mexicaine provoquait une augmentation des flux migratoires illégaux. Selon une étude de l'économiste Philip Martin, il faudra d'ailleurs attendre au moins quinze ans avant que le traité ne stabilise au Mexique les flux de travailleurs immigrés irréguliers (6).

Un autre facteur explique les attaques contre la politique d'immigration en Californie. C'est en échange de la création de sanctions à l'encontre des employeurs d'illégaux, que la loi de 1986 avait permis la régularisation des étrangers en situation irrégulière. Le premier volet de ce compromis avait été soutenu par les syndicats et les « restrictionnistes » ; le second, par les libéraux et le lobby « latino » (7). Mais en dépit du fait que 53 % des 2 700 000 régularisés par la loi de 1986 le furent en Californie, cet Etat continua à ne disposer que de dix-sept inspecteurs du travail pour contrôler les employeurs d'illégaux – dont un seul pour les comtés de Los Angeles et d'Orange, situés à proximité de la frontière mexicaine. Ainsi, dans la pratique, le « compromis » ressembla un peu à une ouverture des vannes. En outre, une nouvelle loi, celle de 1990, qui avait, à contre-courant des évolutions européennes, décidé l'augmentation de l'immigration légale (8), eut pour résultat que la Californie accueillit pendant les cinq ans qui suivirent 27 % des immigrants légaux du pays.

L'importance de ce chiffre et le maintien de flux d'illégaux rendirent la politique fédérale impopulaire en Californie. Dans l'Etat le plus peuplé du pays, cette mobilisation ne pouvait laisser insensibles ni le président Clinton ni les leaders de la majorité républicaine du Congrès, qui songeaient tous à l'élection présidentielle de 1996.

En 1995, dès la prise de fonctions du nouveau Congrès, le dossier devint donc prioritaire. En quelques semaines, des dizaines de propositions parlementaires de réforme virent le jour. Le 14 juin 1995, le sénateur républicain Alan Simpson, président de la sous-commission des lois du Sénat en charge de l'immigration, proposa donc l'augmentation des patrouilles de contrôle des frontières, l'accroissement des sanctions à l'encontre des fraudeurs et, pour financer ces actions, la création d'un péage à l'entrée des Etats-Unis. Le 22 juin, la sous-commission compétente de la Chambre des représentants adoptait une version légèrement différente de la proposition sénatoriale. Elle y ajouta la réduction de 25 % du quota annuel d'immigration légale.

En cela, elle ne faisait que reprendre des propositions déjà énoncées par des experts démocrates. En effet, dans un rapport publié en 1993, Mme Doris Meissner, devenue depuis la responsable de l'Immigration and Naturalization Service (INS), se prononçait déjà pour une restriction du regroupement familial aux membres de la famille nucléaire. Il s'agissait ainsi d'interrompre l'admission des frères, sœurs et enfants adultes de citoyens américains, admission qui, selon elle, provoquait le phénomène des migrations en chaîne (9). Présidée alors par la démocrate Barbara Jordan, la commission bipartisane créée pour évaluer l'impact de la loi de 1990 reprendra cette proposition dans son rapport de juin 1995.

Mais elle recommandera également l'américanisation des nouveaux immigrants. Pour Barbara Jordan, l'américanisation ne signifiait pas conformité : *« Nous sommes plus qu'un melting-pot ; nous sommes un kaléidoscope dans lequel chaque tournant de notre histoire reflète une nouvelle lumière de la vieille promesse. »* Toutefois, elle imposait *« des obligations mutuelles : ceux qui choisissent de venir ici doivent adhérer au fonds commun de la culture civique américaine. Nous devons les aider à acquérir notre langage commun, l'anglais américain. Et nous devons renouveler l'éducation civique par l'enseignement de l'histoire américaine à tous les Américains* (10). »

D'autres experts démocrates invoquèrent également l'intérêt national, mais de façon contradictoire. L'un d'eux proposa une réforme du quota privilégiant le recrutement par les entreprises nationales d'étrangers mieux qualifiés. Un autre, sensible à la crise de débouchés des étudiants américains, demanda au contraire la limitation de l'accès au marché du travail des étrangers titulaires d'un doctorat acquis aux Etats-Unis. Le 4 novembre 1995, M. Simpson reprit à son compte quelques-unes de ces idées : la restriction de l'immigration légale à 540 000 personnes par an ; l'interdiction pour les sociétés américaines de recruter des étudiants étrangers dans les années qui suivent l'obtention de leur diplôme aux Etats-Unis.

Bien avant que M. Patrick Buchanan n'utilisât cette question pour s'attirer les suffrages des xénophobes, les deux grand partis s'accordaient donc pour changer complètement la législation américaine et pour la rapprocher des dispositions européennes. Il s'agissait tout à la fois de protéger l' « identité » et le « travail » des Américains, et de réduire le coût de l'immigration pour les contribuables (11).

Quelques jours ont pourtant suffi pour que la réforme de l'immigration légale soit renvoyée aux calendes. La proposition de réduction de l'immigration légale a en effet provoqué une levée de boucliers aussi bien de la part des patrons des entreprises de pointe (idéologiquement néolibéraux) que des représentants des minorités asiatiques ou – surtout – latino-américaines. Or cette alliance avait déjà fait de la loi de 1990 (celle qui est en vigueur) un texte libéral, contrairement au projet restrictif du sénateur Simpson. Tant que le débat restait cantonné aux sous-commissions spécialisées des deux Chambres, qui regroupent les élus des Etats les plus concernés par l'immigration, les politiques de restriction étaient aisées à défendre. Dès que les projets adoptés furent transférés dans les commissions plénières, le climat changea.

Les six Etats qui accueillent 70 % des nouveaux immigrants (Californie, New York, Texas, Floride, New Jersey, Illinois) sont en effet très influents à la Chambre des représentants. Mais ils le sont beaucoup moins au Sénat, où chaque Etat dispose de la même représentation, un système qui favorise les Etats ruraux peu peuplés (Dakotas, Montana, Nebraska) – et souvent peu intéressés par le contrôle de l'immigration. Le 28 mars dernier, la commission des lois du Sénat vota donc une augmentation des quotas d'immigration familiale. Et elle enterra toute idée d'imposer une surtaxe à l'embauche d'employés étrangers. Anticipant le désaccord probable entre le Sénat et la Chambre des représentants, le sénateur Simpson a alors accepté de retirer la réforme de l'immigration légale de l'ordre du jour.

Reste l'immigration illégale. Le texte que les deux Chambres s'apprêtent à adopter accroîtra surtout le budget de l'INS (12), lui permettant de doubler le nombre de ses effectifs de contrôle à la frontière et de procéder plus rapidement aux reconductions d'immigrés en situation irrégulière. Ce renforcement des moyens de l'INS a pour objet d'essayer d'équilibrer l'accroissement des droits reconnus aux illégaux par les tribunaux américains, en s'efforçant d'empêcher l'entrée des clandestins sur le territoire des Etats-Unis. Les procédures de demandes d'asile ont également été durcies.

Les autres mesures adoptées ne visent qu'à satisfaire symboliquement le contribuable. Inspirée par la proposition 187, la version de la Chambre des représentants prévoyait d'interdire aux enfants d'illégaux l'accès au système scolaire. Elle ne résistera sans doute ni aux protestations des syndicats de policiers (qui redoutent qu'elle ne déchaîne une explosion de la délinquance juvénile) ni à la menace de veto du président Clinton. Quant à la proposition d'imposer aux employeurs la vérification du séjour régulier du nouvel embauché, elle ne sera mise en œuvre qu'à titre expérimental et sans obligation. Là encore, l'alliance des conservateurs hostiles au contrôle de l'Etat sur l'entreprise, et des progressistes attachés aux libertés fondamentales a empêché l'adoption d'une mesure contraignante : aux Etats-Unis, s'il est difficile d'attenter à la liberté individuelle (ce qui exclut pour le moment la carte et les contrôles d'identité), il est encore plus difficile de mettre en cause le droit des entrepreneurs, y compris celui de violer la loi...

Dans ces conditions, la nouvelle législation risque d'être peu efficace. Faute de pouvoir contrôler dans les entreprises ou sur le territoire, l'administration devra concentrer ses efforts le long de la frontière en y construisant trois sortes de murs : électronique, de tôle, constitué par des patrouilles humaines. Mais contre une immigration mexicaine très ancienne, qui a débuté avant la première guerre mondiale, ces barrières seront de peu d'effet. Comme l'a expliqué un spécialiste du sujet, M. Demetrios Papademetrion, *« en votant ce texte, le Sénat veut signifier que, au moins pendant l'année des élections, il élève une ligne Maginot contre l'immigration illégale »*.

* Directeur de recherche au CNRS, auteur de *La France et ses étrangers*, Gallimard, col. « Folio », Paris, 1995.



DR

À LA FRONTIÈRE ENTRE LA CALIFORNIE ET LE MEXIQUE
La nouvelle législation sera peu efficace

(1) *Cf. Migration News*, U.C. Davis, Californie, et *C.I.S. News*, Washington, D.C.

(2) John Higham, *Strangers in the Land : Patterns of American Nativism, 1860-1925*, Rutgers University Press, New Brunswick, 1955. Le « nativisme » peut se définir comme une intense opposition à une minorité interne, sur le fondement de ses connections d'origine étrangère, de la crainte de l'absence de loyauté ou de manque d'assimilation. Sur l'histoire de la politique américaine de l'immigration *cf.* Sophie Body-Gendrot, *Les Etats-Unis et leurs immigrants*, La Documentation française, Paris, 1991.

(3) *Cf.* Todd Gitlin, « La droite américaine récupère le sentiment national », *Le Monde diplomatique*, novembre 1995.

(4) La proposition de rendre l'usage de l'anglais obligatoire comme langue officielle a été adoptée par vingt-deux Etats et a reçu au plan fédéral le soutien de M. Robert Dole, candidat républicain à la prochaine élection présidentielle. *Cf.* « Sen. Dole's New Cause » *The Washington Post*, 6 septembre 1995.

(5) Lire le reportage de Serge Halimi, « Parfois, la Californie regrette la guerre froide », *Le Monde diplomatique*, janvier 1994.

(6) Philip Martin, *Trade and Migration : NAFTA and Agriculture*, Washington D. C, Institute for International Economics, octobre 1993.

(7) Aristide Zolberg, « Reforming the Back Door : The Immigration Reform and Control Act of 1986 in Historical Perspective », *in Immigration Reconsidered, History, Sociology, and Politics*, Yana-McLaughlin, Virginie.

(8) Compte non tenu des réfugiés, le nombre autorisé passait de 470 000 à 685 000 par an (en majorité des parents de résidents et de citoyens américains). Sur la question de l'immigration à cette époque, *cf.* Serge Halimi « Aux Etats-Unis, le rêve en mille éclats », *Le Monde diplomatique*, février 1991.

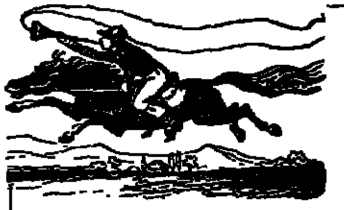
(9) Doris Meissner, Robert Hormats, Antonio Garrigues Walker et Shijuro Ogata, « International Migration Challenges in a New Era », *A Report to the Trilateral Commission*, 44 (New York), 1993.

(10) Barbara Jordan, « The Americanization Ideal », *The New York Times*, 11 septembre 1995.

(11) *Cf.* Denis Lacorne, « Présidentielle américaine : l'immigration en question », *Politique internationale*, Paris, n° 71.

(12) Entre 1993 et 1996, ce budget de l'INS est déjà passé de 1,5 milliard de dollars à 2,6 milliards de dollars.

● PRÉCISION. – Dans l'article de Riccardo Stagliano « Qu'est-ce qu'une démocratie électronique ? », M. Thomas Foley, présenté comme l'ex-porte-parole du Parti républicain, fut en réalité président (« speaker ») démocrate de la Chambre des représentants, de juin 1989 à janvier 1995.



Des investisseurs extrémistes

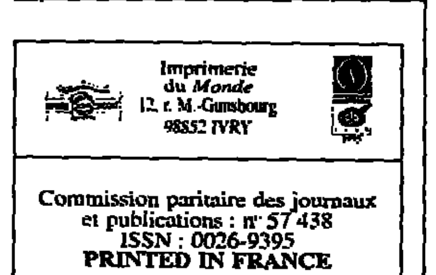
IL y a quelques mois, la firme d'investissement américaine PaineWebber a expliqué à ses clients comment ils devaient tirer parti de la nouvelle donne sociale aux Etats-Unis (1) : *« En raison de l'essor des inégalités de revenus, les investisseurs doivent s'efforcer d'éviter les entreprises qui s'adressent au « milieu » du marché, et privilégier les extrêmes. »*

Première priorité : les très riches : *« Ceux qui vivent dans l'affluence continueront à prospérer. »* Un tel optimisme s'appuie sur trois facteurs. D'abord, l'*« économie globale »* favorisera les Américains disposant de *« talents de niveau international »*, ce qui leur permettra d'*« exiger d'excellents salaires »*. Ensuite, *« les républicains, qui contrôlent le Congrès et qui pourraient bientôt occuper la Maison Blanche, sont plus susceptibles de baisser les impôts des riches que de les augmenter »*. Enfin, la génération du baby boom s'apprête à hériter de ses parents les fortunes substantielles que ceux-ci ont amassées pendant les années prospères de l'après-guerre. Tout cela est *« une bonne nouvelle pour les entreprises qui s'adressent d'abord aux ménages prospères : hôtels de luxe, casinos, marché de l'art, commerce de haut de gamme »*. Outre les grands magasins de luxe comme Tiffany, PaineWebber conseille à ses clients d'investir dans les chaînes de café Starbucks, appréciées des yuppies (*« les consommateurs sont plus disposés à payer 3,75 dollars pour un moka si leurs revenus augmentent et si leurs perspectives salariales sont bonnes »*). Et aussi de ne pas oublier la société Ford, qui a eu l'excellente idée de commercialiser un modele de Jeep, Explorers, *« complètement équipé d'accessoires coûteux comme un système antivol, des fauteuils en cuir et un bon équipement stéréo »*.

EST-CE à dire qu'un investisseur doit se désintéresser de l'autre créneau porteur, celui des pauvres ? Absolument pas : *« A l'autre extrémité du marché, les entreprises qui s'adressent aux consommateurs impécunieux devraient également bien s'en sortir. »* PaineWebber attire ainsi l'attention de ses clients sur les sociétés Wall-Mart et Costco, spécialisées dans la très grande surface bas de gamme, *« un genre qui, grâce aux tarifs qu'il pratique, continue à gagner des parts de marché »*. Pour résumer ses conseils, la firme d'investissement parle d'une *« stratégie Tiffany/Wall-Mart »*. En France, on dirait : une cible Ed/Hédiard.

S. H.

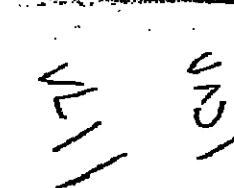
(1) « The Bull Market in Inequality », *Harper's*, mai 1996.



Imprimerie du *Monde*
12, r. M.-Gunsbourg
98852 IVRY

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 438
ISSN : 0026-9395
PRINTED IN FRANCE

A la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandes de réassort ou autre, utiliser nos numéros de téléphone verts :
Paris et sa banlieue : 05-03-11-36
Province : 05-36-11-11.



SUR FOND DE TRAFICS ILLICITES ET DE CORRUPTION

Le Paraguay à nouveau menacé par ses militaires

ON pensait que le Paraguay en avait fini avec le cauchemar des coups d'Etat militaires depuis que, en février 1989, le général Alfredo Stroessner, protecteur de nazis et plus ancien dictateur d'Amérique latine, avait été renversé, et que, en mai 1993, un civil, M. Juan Carlos Wasmosy, avait été démocratiquement élu chef de l'Etat pour la première fois en un demi-siècle. Et voilà que, le 22 avril dernier, un officier ambitieux, le général Lino Oviedo, a menacé de lancer ses chars contre l'ordre constitutionnel. Pourquoi une telle tentative de putsch ? Quelles relations avec les circuits mafieux qui contrôlent une bonne partie de l'économie du pays ? Comment vont évoluer les rapports avec les partenaires du Mercosur ?

Par notre envoyé spécial CHRISTOPHE GUIBELEGUIET *

Ayant troqué son superbe uniforme blanc couvert de galons dorés et sa belle casquette d'opérette pour une simple chemise écarlate (symbole du Parti colorado, « rouge », en espagnol), le général Lino César Oviedo, juché sur une estrade, devant une foule de paysans pauvres, termine un discours de soixante-dix minutes dans lequel il déroule son programme de campagne aux accents démagogiques. L'officier putschiste se sent chez lui dans ce curieux stade que les Paraguayens ont surnommé ironiquement le « Linodrome », une vaste aire goudronnée, entourée de tribunes de 20 000 places, qu'il a fait spécialement construire pour les défilés militaires. Et ce en dépit de l'opposition du Congrès et du président Juan Carlos Wasmosy, premier civil démocratiquement élu chef de l'Etat en un demi-siècle. Cet ouvrage pharaonique, édifié « à la gloire de la parade martiale », aurait coûté 50 millions de dollars... Mais le « général-bâtisseur » s'est bien gardé d'indiquer la source de financement.

Quelques jours avant ce bain de foule, le général Lino Oviedo, qui occupait le poste de commandant en chef de l'armée de terre du Paraguay, s'était vu signifier sa mise à la retraite anticipée par un décret du président Wasmosy. Le général refusa d'obéir et, fort du soutien d'un nombre impressionnant d'officiers, il se retrancha, dans la nuit du 22 au 23 avril dernier, dans sa garnison, avec ses commandos de choc, en menaçant de lancer ses chars à l'assaut de l'ordre constitutionnel. S'agissait-il véritablement d'une tentative de coup d'Etat ? *« Non, je ne suis pas et n'ai jamais été un insurgé »*, assure catégoriquement le général. Il aura fallu toutefois l'intervention directe des Etats-Unis, menaçant de supprimer leur aide militaire, pour ramener dans le camp officialiste trente-deux généraux de l'armée de terre, proches de l'officier rebelle.

Réfugié dans l'enceinte de l'ambassade américaine, M. Juan Carlos Wasmosy a été contraint de négocier une sortie de la crise avec le militaire putschiste, au moment où, dans les rues de la capitale, Asuncion, des milliers de manifestants exprimaient leur soutien à la démocratie. A la surprise générale, le président décidera, dans un premier temps, de nommer l'insurgé Lino Oviedo ministre de la défense ! Mais il reviendra sur sa décision dès le lendemain, *« après avoir entendu les voix citoyennes »*. Et il maintiendra l'ordre de mise à la retraite. Sur les conseils des Etats-Unis.

Derrière ce coup de force très médiatisé du 22 avril et les ambitions politiques du général, se dessine une situation beaucoup plus complexe : celle d'un pays qui, à l'évidence, n'a pas encore fait le saut dans l'ère post-Stroessner. Le président Wasmosy, convaincu de la nécessaire transformation des structures économiques et politiques, est pris dans un étau et contraint de gouverner avec les forces armées, lesquelles ne veulent pas céder une parcelle de leurs (très larges) prérogatives.

La crise est d'abord une affaire interne au Parti colorado, formation hégémonique à laquelle sont affiliés 400 000 fonctionnaires de l'Etat, et dont les ramifications permirent au général Alfredo Stroessner d'exercer un contrôle total de la société pendant plus de trois décennies. Ce n'est certainement pas un hasard si ces événements se sont déroulés six jours avant l'élection à la présidence du parti, considérée comme une position de pouvoir stratégique dans la perspective de l'élection présidentielle de 1998.

Le général Lino Oviedo, qui ne cache pas ses ambitions politiques, souhaitait en repousser la date. Son candidat, en effet, n'était classé qu'en troisième position, loin derrière le favori, M. Luis Maria Argana. Il semblerait également que M. Juan Carlos Wasmosy ait voulu se séparer d'un militaire, auquel il doit certes une partie de son succès à l'élection présidentielle de 1993, mais qui devenait un peu trop encombrant. Le général Lino Oviedo, membre de la secte politico-religieuse Le peuple de Dieu, n'a eu de cesse, ces trois dernières années, de multiplier les actes de clientélisme auprès des secteurs défavorisés : paysans, vendeurs de rue et travailleurs journaliers.

Démagogue sans scrupules, il demande à être rémunéré pour les entretiens qu'il accorde aux journalistes. *« Cet argent*, dit-il, *est ensuite distribué aux pauvres. »* L'homme a fait ses classes à l'académie militaire de Hambourg, en Allemagne, et ne déteste pas faire la « une » de la presse nationale, notamment lors de ses insolites soirées costumées, où il reçoit ses invités déguisé en empereur Jules César. Extravagant, pugnace et ambitieux, il s'est fixé un objectif : être président du Paraguay.

Au-delà de cette bataille politique, les événements d'avril révèlent également le malaise qui règne au sein de forces armées qui cohabitent difficilement avec le pouvoir civil. Les Paraguayens ont été témoins de la première friction sérieuse entre leur gouvernement et les militaires, depuis le coup d'Etat de février 1989 qui mit fin à trente-cinq ans de régime autocratique. A l'époque, la dictature s'essoufflait et les militaires cherchaient à donner un nouvel élan et une image de respectabilité au Paraguay, vieux « bastion anticommuniste » en Amérique latine, longtemps soutenu par les Etats-Unis. L'idée était simple : changer de régime pour mieux maintenir le statu quo. Faire, en somme, du « gattopardisme », comme le héros du roman italien *Le Guépard* (1958) de Giuseppe Tomasi di Lampedusa, qui souhaitait *« tout changer, pour que tout reste pareil »*.

En février 1989, un jeune colonel,



ROGELIO NARANJO

armé jusqu'aux dents, va se porter volontaire pour s'emparer du dictateur Alfredo Stroessner retranché dans son bunker et défendu par sa garde prétorienne. Il y réussit ! Le nom de ce nouveau héros national : Lino Oviedo. Trois mois après, l'inspirateur du coup d'Etat, le général Andrés Rodriguez – dont la fille a épousé le fils d'Alfredo Stroessner – est élu président, sans laisser le temps à l'opposition de s'organiser. Quant au vieux dictateur, protecteur de nazis, il s'exile au Brésil, où il reste menacé d'extradition pour répondre des crimes commis dans son pays.

Mission accomplie. Pour les militaires, l'objectif est atteint : ils gardent le pouvoir. En mai 1993, nouvelles élections présidentielle et législatives, avec la promesse de respecter l'« esprit démocratique ». M. Juan Carlos Wasmosy, ingénieur de cinquante-cinq ans d'origine hongroise, devenu homme d'affaires et milliardaire, est élu grâce, en partie, à son ami Lino Oviedo. Ce dernier saura jouer avec les bulletins de vote pour « convaincre » l'autre candidat du Parti colorado, M. Luis Maria Argana, ex-ministre de la justice d'Alfredo Stroessner et président de la Cour suprême. Dans un pays où le pouvoir est une affaire de famille et de réseaux d'amitiés, le général Oviedo et M. Wasmosy, chef d'entreprise, savent trouver un terrain d'entente.

Le nouveau président est en effet un riche homme d'affaires d'Asuncion qui possède des plantations et dirige le puissant consortium d'entreprises de travaux publics Conempa qui a participé, en 1973, à la construction du barrage d'Itaïpu, situé à la frontière avec le Brésil, et dont l'appel d'offres avait été lancé sous le régime de Stroessner. Il y a quelques semaines, un quotidien de Montevideo a publié une enquête sur les détournements de fonds qu'aurait effectués le président lors de la signature de ce fabuleux contrat : *« MM. Wasmosy et Oviedo sont le produit d'un accord qui a pris forme en 1989, au moment de la chute de la dictature »*, y affirme l'historien et journaliste argentin Rogelio Garcia Lupo. Les deux hommes ont besoin l'un de l'autre pour mener à bien leurs négoces. Les futurs grands chantiers publics, comme l'électrification de la région du Chaco, où seront investis 80 millions de dollars, ne peuvent être réalisés sans une « justification stratégique » établie par les forces armées. Ces énormes contrats permettront aux protagonistes de se partager ensuite une partie des commissions.

Mafia galonnée contre Mercosur

LES militaires n'occupent plus le devant de la scène, mais ils continuent de tirer les ficelles de l'économie. *« Une véritable organisation mafieuse s'est progressivement structurée dans les rangs de l'institution militaire »*, note M. Garcia Lupo. Cette mafia gère discrètement l'industrie de la contrefaçon, le trafic des stupéfiants et le blanchiment des narcodollars. Dans ce petit pays, dont le produit intérieur brut (PIB) atteint 7 milliards de dollars, l'économie illégale, qui s'est développée et fortifiée au cours des trente-cinq années de pouvoir d'Alfredo Stroessner, a permis au dictateur et aux fameux « cent généraux » de s'enrichir grassement. On aurait pu croire que l'élection d'un premier président civil, en 1993, marquerait une rupture. Ce n'est pas le cas, loin s'en faut.

L'ancien président, le général Andrés Rodriguez, généralement considéré comme l'un des chefs de la mafia locale et accusé de meurtre par la justice, a laissé son fauteuil à M. Juan Carlos Wasmosy, mais il a placé à son côté son homme de confiance, Lino Oviedo, nommé commandant en chef de l'influente armée de terre. Les généraux Stroessner, Rodriguez et Oviedo sont suspectés d'être les responsables des négoces illégaux transitant par le Paraguay. Ainsi, en mars 1996, le département d'Etat américain a publié un rapport sur la stratégie antidrogue, dans lequel il révélait que *« plusieurs hauts fonctionnaires du gouvernement et officiers des forces armées* [du Paraguay] *intervenaient ou facilitaient le commerce de stupéfiants et le blanchiment de l'argent de la drogue »*.

Les Etats-Unis suivent de près la situation paraguayenne. Leurs satellites observent notamment les opérations de contrebande qui transitent par les pistes d'atterrissage clandestines, construites dans les grandes propriétés appartenant à des officiers de haut rang. C'est sous la pression de Washington que le président Wasmosy nomma le général Ramon Rozas Rodriguez chef de la lutte antidrogue. Mais ce « docteur justice » fut assassiné dès octobre 1994, au moment où il devait présenter précisément un rapport sur les activités illicites de hauts responsables des forces armées...

Les militaires, en particulier les généraux Lino Oviedo et Andrés Rodriguez, sont également soupçonnés d'avoir la haute main sur l'industrie de la contrefaçon particulièrement florissante à Ciudad del Este, ville-frontière avec le Brésil et l'Argentine. Le volume annuel de cette activité atteindrait 10 milliards de dollars, alors que les échanges à l'intérieur du Mercosur – le marché commun qui réunit l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay et le Paraguay, rassemble 200 millions de consommateurs et constitue le quatrième espace commercial mondial – dépassaient à peine 12 milliards de dollars en 1995. Des multinationales comme Philip Morris et Nintendo ont déjà protesté contre les exportations de cigarettes et de jeux vidéo de contrefaçon – en provenance du Paraguay. Il est notoire qu'une douzaine de sociétés à capitaux mixtes de Hongkong et de Taïwan – île qui a noué d'étroites relations avec les autorités d'Asuncion – fabriquent des faux en Asie, puis les font transiter par le Paraguay pour inonder les marchés latino-américains, où les contrôles aux frontières restent souvent défectueux et où les services douaniers sont généralement corrompus.

La difficulté, pour les militaires, vient du fait que cette économie illégale est chaque jour plus incompatible avec l'intégration régionale dans le cadre du Mercosur. C'est certainement là que se situe le nœud du conflit entre les forces armées et M. Wasmosy : en raison des pressions étrangères, le président est contraint d'en finir rapidement avec les pratiques mafieuses les plus visibles, mais il n'ignore pas qu'une décision radicale serait trop pénalisante pour nombre d'officiers – et sans doute pour lui-même (1) – et mettrait donc en péril sa stabilité politique. Les militaires considèrent le Mercosur et ses règles comme autant d'entraves à leurs négoces et comme une menace contre la pérennité de leur pouvoir. Les partisans du général Lino Oviedo n'affichent-ils pas sur leurs pancartes : *« No al Mercosur »* ? Le Brésil et l'Argentine, en réponse aux exigences des investisseurs étrangers implantés dans la région, multiplient les démarches auprès de leur voisin afin qu'il en finisse avec la contrebande.

L'affaire est loin d'être réglée pour le fragile pouvoir civil d'un pays où l'industrie de la contrefaçon et le blanchiment des narcodollars constituent une part très importante du PIB. La nouvelle génération de dirigeants, issue des milieux d'affaires et hostile à la corruption, ne l'a pas encore emporté, c'est le moins que l'on puisse dire, sur la vieille classe des bureaucrates liés aux forces armées. C'est pourtant sur elle que devra un jour s'appuyer toute véritable transition.

Or la récente élection de M. Luis Maria Argana (complice de toujours du dictateur Stroessner) à la présidence du Parti colorado reporte ce rendez-vous. Cet ultraconservateur, intimement lié au pouvoir militaire, ne cache pas ses convictions anti-Mercosur. Il est considéré actuellement comme le favori de l'élection présidentielle de 1998...

* Journaliste, Buenos-Aires.

(1) M. Wasmosy est régulièrement accusé de mettre à profit ses fonctions pour poursuivre son enrichissement personnel. Des parlementaires partisans du général Oviedo ont bloqué, au début du mois d'avril dernier, un projet gouvernemental confiant le contrôle de deux ponts à péage internationaux, situés sur la frontière brésilienne, à des entreprises dont le président serait le propriétaire et qui seraient source de revenus importants (lire *Le Monde*, 24 avril 1996).

Points de repères

Superficie : 406 752 km²
Population : 5,3 millions
Capitale : Asuncion (700 000 habitants)
Langues : espagnol, guarani
Espérance de vie : 70 ans
Mortalité infantile : 38 ‰
Analphabétisme : 7,9 %
PIB/hab. : 1 350 dollars
Principale ressource : énergie hydroélectrique
Taux de croissance moyen 1990-1995 : 2,8 %
Taux d'inflation : 10,5 %
Taux de chômage : 4 %
Taux de travail précaire : 30 %
Armée : 16 500 hommes (s'ajoutant aux 8 000 membres des forces paramilitaires)
Histoire : colonisé, au XVIIe siècle, par les missions des jésuites, le pays restera longtemps à l'écart du monde. **1814-1840** : dictature « éclairée » de José Gaspar de Francia, le *Moi le Suprême* (Belfond, Paris, 1982) du romancier paraguayen Augusto Roa Bastos. **1865-1870** : guerre contre le Brésil. **1931-1934** : victoire militaire contre la Bolivie, qui assure au Paraguay le contrôle de la région du Chaco. **Février 1936** : coup d'Etat réformiste. **1940** : dictature du général Morinigo. **1947** : guerre civile entre partisans du Parti colorado (conservateur) et progressistes, libéraux et communistes ; violente répression conduite par les milices colorados qui provoque une émigration de masse vers l'Argentine. **1954-1989** : dictature du général Alfredo Stroessner. **Mai 1993** : élection à la présidence de M. Juan Carlos Wasmosy.

Calendrier des fêtes nationales

1er-30 juin 1996

1er	SAMOA OCCID.	Fête de l'indép.
2	ITALIE	Fête nationale
4	TONGA	Fête nationale
5	DANEMARK	Fête nationale
6	SUÈDE	Fête nationale
10	PORTUGAL	Fête nationale
12	PHILIPPINES	Fête de l'indép.
12	FÉDÉRATION DE RUSSIE	Fête de l'indép.
17	ISLANDE	Fête nationale
18	SEYCHELLES	Fête nationale
23	LUXEMBOURG	Fête nationale
25	MOZAMBIQUE	Fête de l'indép.
25	SLOVÉNIE	Fête de l'indép.
26	MADAGASCAR	Fête de l'indép.
27	DJIBOUTI	Fête de l'indép.
30	ZAÏRE	Fête de l'indép.

URGENCES

En Israël, le suspense aura duré jusqu'à la dernière minute pour savoir qui, de M. Shimon Pérès ou de M. Benyamin Netanyahou, sortirait vainqueur de l'élection au suffrage universel du premier ministre. Ce dernier, au vu des résultats qui révèlent un pays divisé, devra tenir compte de la montée des petits partis, notamment des partis religieux, plus influents que jamais, pour constituer la coalition qui gouvernera.

Le nouveau chef de l'exécutif, quels qu'aient été ses propos durant la campagne, sera confronté – dans cette région qui reste l'une des plus dangereuses du monde – aux impératifs de la Realpolitik. L'économie israélienne a déjà goûté aux fruits de la paix, qui conditionne la poursuite de son décollage. Les Palestiniens, dans leur immense majorité, ont joué le jeu des accord d'Oslo, qui comportent leur propre dynamique. Enfin, conformément à une tradition politique bien ancrée, Israël ne peut envisager un conflit majeur avec les Etats-Unis.

Deux dossiers prioritaires attendent la nouvelle équipe. Les négociations israélo-palestiniennes devraient entrer dans leur seconde phase. Formellement ouverte le 5 mai, celle-ci comporte un ordre du jour chargé : statut définitif des Territoires, tracé des frontières, sort des colonies, retour des réfugiés, avenir de Jérusalem. Autre urgence : la reprise du dialogue avec Damas, interrompu par Israël après les attentats du Hamas. En mettant en échec la meurtrière opération « Raisins de la colère » au sud du Liban, M. Hafez El Assad a démontré, une fois de plus, qu'il détenait une des principales clés de la paix au Proche-Orient. – D. V.



DAVID REEB. – « Ligne verte avec backgammon » (1985)

GUERRE AU

Nouveaux défis

Par PAUL-MARIE DE LA GORCE *

SOUS le choc de la crise ouverte, le 25 février dernier, par les attentats de Jérusalem et d'Ashkelon et conclue, le 27 avril 1996, par le cessez-le-feu provisoire au Liban, les données de la négociation au Proche-Orient ont été brusquement transformées. Par nécessité ou par choix, les protagonistes devront changer de méthodes, voire d'objectifs. Une nouvelle phase des tractations en cours depuis la signature de la Déclaration de principes sur l'autonomie palestinienne, le 13 septembre 1993, s'ouvre après les élections israéliennes du 29 mai.

Pour comprendre ce qui peut en résulter, force est d'en revenir à la veille de la crise. Les négociations israélo-palestiniennes venaient de connaître deux avancées décisives. Dans les territoires de Cisjordanie et de Gaza devenus partiellement autonomes, les élections du 20 janvier 1996 avaient consacré la victoire de M. Yasser Arafat et de sa stratégie politique. A brève échéance, on savait qu'on assisterait à la formation d'un véritable gouvernement palestinien, que la Charte de l'OLP serait révisée ou réécrite et que les pourparlers sur le statut définitif de la Palestine connaîtraient un second souffle après le succès escompté de M. Shimon Pérès aux élections (1).

Simultanément, les entretiens israélo-syriens, que Washington était parvenu à organiser à Wye Plantation (Maryland), commençaient à donner des résultats significatifs. Ceux qui s'achevèrent le 27 février furent jugés « très positifs » par les porte-parole israéliens eux-mêmes. Ces commentaires presque chaleureux confortèrent dans leur optimisme les responsables américains, chargés de veiller au succès des négociations.

Dans ce climat quasi euphorique se produisent les attentats de Jérusalem et d'Ashkelon. Leur date, le 25 février, est importante : la veille, M. Yasser Arafat et la direction politique et militaire de Hamas avaient conclu un accord prévoyant, en substance, l'arrêt de tous les attentats anti-israéliens moyennant la protection par la police palestinienne des militants de Hamas. Le mouvement islamiste tirait les leçons de la crise qui le secouait depuis sa décision de boycotter les élections du 20 janvier. Craignant de s'enfermer dans une impasse, il avait décidé de reprendre langue avec l'Autorité palestinienne. L'heureuse conclusion des tractations est alors notoire : elle fait l'objet d'informations précises diffusées le jour même, c'est-à-dire le 24 février, par les agences de presse (2).

Que cet accord ait été critiqué et rejeté par une fraction de Hamas, on pouvait cependant difficilement l'ignorer. Sans nul doute très réduite, celle-ci trouvait son assise dans certains groupes de la branche armée du mouvement. Elle s'appuyait également sur certains milieux religieux, comme l'avait montré, peu auparavant, le prêche prononcé à l'occasion de ce que le calendrier musulman appelle le « Jour du destin » par l'imam de la mosquée Al Aqsa : il condamnait toute partition de la Palestine et prophétisait qu'elle deviendrait un Etat islamique de la Méditerranée au Jourdain...

Au lendemain des attentats suicide, beaucoup dépendait des choix de M. Shimon Pérès. Que la crainte de perdre les élections l'ait conduit à adopter la position la plus dure ou qu'il ait voulu profiter de l'émotion pour marquer de nouveaux points face aux Palestiniens – en quelque sorte transformer un drame en succès –, le premier ministre israélien exigea de M. Yasser Arafat le démantèlement complet du mouvement Hamas et imposa un bouclage impitoyable des territoires palestiniens. Pour accentuer encore ce virage politique, il décida, contre l'avis de la diplomatie américaine, d'interrompre les négociations de Wye Plantation avec la Syrie – que rien ni personne, pourtant, n'avait mises en cause.

Dans le climat créé par les attentats, M. Pérès pouvait, à vrai dire, faire ce qu'il voulait : le président américain William Clinton, inquiet d'une éventuelle défaite électorale travailliste, entendait à tout prix conforter sa position. D'où la conférence de Charm el Cheikh, le 13 mars 1996, organisée dans l'unique objectif de garantir un soutien international au gouvernement israélien face à toutes les activités qualifiées de terroristes.

A ce stade de la crise, l'analyse de la direction syrienne la conduisit à ne pas se rendre à Charm el Cheikh et même à ne pas s'y faire représenter. Cette orientation comportait un danger certain : M. Hafez El Assad est convaincu que l'évolution diplomatique dépend de son dialogue avec le président Clinton et avec une administration qui le considère comme un interlocuteur essentiel au Proche-Orient. Le boycottage pouvait donc compromettre le dialogue entre Damas et Washington.

Le refus syrien a donc été mûrement pesé. Comment accepter de se voir convoquer à Charm el Cheikh, aux conditions fixées par les seuls gouvernements israélien et américain, et alors que ceux-ci avaient déjà préparé la déclaration finale de la conférence – qui sera, en définitive, assez sensiblement modifiée, surtout du fait des objections françaises ? Plus encore, M. Hafez El Assad avait compris qu'il s'agissait de renforcer la position de M. Shimon Pérès et de lui concéder de nouveaux avantages, dans un climat politique qui lui serait entièrement favorable.

Le premier ministre israélien, estimait Damas, en profiterait pour durcir ses exigences sans qu'aucune contrepartie ne lui soit demandée et sans la moindre assurance sur sa volonté de faire aboutir des négociations avec la Syrie qu'il venait justement de rompre. Refusant de céder, Damas a préféré s'abstenir, maintenir ses positions, ses alliances et son prestige, en attendant une conjoncture plus favorable.

La brutale extension de la crise au Liban justifia ces appréhensions. L'intensification des activités du Hezbollah constituait, avant tout, une réponse à la répression massive contre Hamas. Entre les deux mouvements existent des relations étroites et

* Auteur, notamment, de *39-45. Une guerre inconnue*, Flammarion, Paris, 1995.

(1) Lire Dominique Vidal, « Troublante normalisation pour la société israélienne », *Le Monde diplomatique*, mai 1996.

(2) Lire Wendy Kristianasen Levitt, « L'introuvable stratégie du pouvoir palestinien face aux islamistes », *Le Monde diplomatique*, avril 1995.

Une aussi

Par SAMIR KASSIR *

PRINTEMPS 1976 : le Liban est en état de guerre, l'armée s'est fragmentée et l'Etat lui-même est devenu une fiction juridique. Dans le sud du pays, Israël jette son dévolu sur quelques villages chrétiens en leur offrant aide et protection contre un environnement majoritairement musulman chiite où l'alliance entre la Résistance palestinienne et la gauche libanaise reste solide. C'est le début de la politique de la « bonne frontière », officiellement annoncée le 19 juillet par... M. Shimon Pérès, alors ministre de la défense.

Printemps 1996 : le Liban a retrouvé depuis cinq ans la paix intérieure. On ne parle plus de « bonne frontière » mais d'une « zone de sécurité », en fait un régime d'occupation à peine déguisée qui enserre toute la région frontalière du Liban sud. Dans cet intervalle de vingt ans, bien des choses ont changé, surtout dans la foulée des deux invasions israéliennes d'envergure lancées en 1978 et 1982. Les enjeux ont plusieurs fois varié.

Quand Israël ouvre la « bonne frontière », en 1976, il s'agit principalement de miner l'assise territoriale de l'OLP, tout en prenant un gage sur l'avenir. Mais l'espace libanais où Israël a pris l'habitude d'intervenir militairement n'est pas neutre. Dans la guerre menée depuis la fin des années 60, à coups d'incursions terrestres et de bombardements aériens, le Liban est lui-même un objet de la stratégie israélienne. Non seulement parce que l'objectif recherché est de déstabiliser ce pays, à défaut d'avoir pu monter sa population contre les Palestiniens, mais aussi parce que les dirigeants israéliens de l'époque ont hérité d'un intérêt constant pour ce territoire voisin.

Dès les débuts du projet sioniste, en effet, le Liban sud fut un territoire convoité, notamment pour ses ressources hydrographiques. Les premières projections territoriales du futur Etat juif intégraient la partie méridionale de ce qui allait devenir l'Etat libanais, jusqu'à la rivière Awali, à quelques kilomètres de la ville de Saïda (1). Ce tracé fut d'ailleurs soumis par l'Organisation juive mondiale à la conférence de Versailles, en 1919, mais sans succès. L'établissement des mandats, britannique sur la Palestine, français sur le Liban et la Syrie, puis la délimitation des frontières syro-palestinienne et libano-palestinienne par les deux puissances mandataires, en 1923, fermèrent le dossier.

Une autre source d'intérêt tenait à la perception sioniste de l'entité libanaise instituée en 1920. Cette perception se caractérisait par une survalorisation du particularisme maronite (catholiques libanais) et, partant, des possibilités d'alliance entre les deux « minorités ». Quelques personnalités maronites de second plan – oubliant que, à la différence des juifs d'Europe centrale venus faire les « pionniers » en Palestine, les chrétiens au Liban faisaient partie du tissu humain et culturel du monde arabe dont ils n'avaient pas peu contribué à la régénération de la langue – se laissèrent tenter par des contacts après l'établissement de l'Etat d'Israël. En 1950, un responsable du parti phalangiste reçut même une petite subvention des services israéliens, quoique sans suites sérieuses (2).

A cette époque, David Ben Gourion semblait sérieusement tenté de donner corps aux anciennes convoitises territoriales sionistes en même temps qu'à un redécoupage du Liban. Une semaine seulement après la proclamation de l'Etat d'Israël, il notait dans son journal qu'au lieu du Liban islamo-chrétien, un Etat chrétien devrait être créé qui s'étendrait jusqu'au Litani, lequel deviendrait la frontière d'Israël (3). Quelques années plus tard, il reprit le même raisonnement devant un Moshé Sharett assez réticent, avec le soutien de Moshé Dayan, alors chef d'état-major (4). Ce dernier soutint devant le même Sharett qu'il suffirait qu'un « simple major » de l'armée libanaise fasse appel à Israël pour que celui-ci intervienne au Liban et procède au redécoupage souhaité.

Puis Ben Gourion alla jusqu'à faire part de ces idées aux responsables politiques français, Guy Mollet et Christian Pineau (5), lors de la rencontre secrète de Sèvres, qui prépara l'attaque tripartite

* Journaliste et historien (Beyrouth), auteur de *La Guerre du Liban : de la dissension nationale au conflit régional (1975-1982)*, Karthala/Cermoc, Paris, 1994.

(1) Avner Yaniv, *Dilemmas of Security, Politics, Strategy and the Israeli Experience in Lebanon*, Oxford University Press, 1987, p. 28.

(2) Voir l'article de Benny Morris dans le *Jerusalem Post Magazine*, 1er juillet 1983.

(3) En date du 21 mai 1948. Cité in Michel Bar-Zohar, *Ben Gurion, The Armed Prophet*, Englewood Cliffs, 1968, p. 130.

(4) Moshé Sharett, ministre des affaires étrangères en 1948, remplaça David Ben Gourion au poste de premier ministre entre octobre 1953 et novembre 1955. Redevenu ministre des affaires étrangères à cette date, dans le gouvernement présidé par Ben Gourion, il fut évincé en juin 1956. Ces idées ont été notées par Moshé Sharett dans son journal, dont quelques extraits ont été traduits en anglais par Livia Rokach, sous le titre *Israel's Sacred Terrorism*, AAUG, Belmont, Mass., 1980. Voir aussi les extraits publiés en français par *Le Monde diplomatique*, décembre 1983.

(5) Voir le compte-rendu de la réunion de Sèvres que donne Abel Thomas, l'architecte de la campagne de Suez, in *Comment Israël fut sauvé*, Paris, Albin Michel, 1978, p. 170.

« RABIN, UN ASSASSINAT POLITIQUE »

Responsabilités partagées

AMNON KAPELIOUK récidive. A la suite de trois ouvrages dans lesquels il passait au crible des événements dramatiques qui avaient marqué l'histoire de l'Etat d'Israël (1), il nous livre le fruit d'une contre-enquête qui aurait pu s'intituler « Qui a tué Itzhak Rabin ? » (2). Il ne se contente pas des conclusions, trop étriquées à ses yeux, de la commission d'enquête judiciaire et braque un objectif à grand angle sur l'attentat du 4 novembre 1995, qui coûta la vie au chef du gouvernement israélien. Le panorama qu'il déroule sous nos yeux a de quoi couper le souffle.

On constate progressivement, au fil des pages, que le meurtrier, Igal Amir, n'est pas, comme on l'a présenté, un tueur épaulé seulement par un frère et un ami. Ses complices, sympathisants, admirateurs, mais aussi ceux qui se sont faits les instruments involontaires de son crime, s'étendent à perte de vue autour de lui. Dans la pratique, et c'est cela le grand mérite de l'essai, Amnon Kapeliouk nous propose une radioscopie de la société israélienne, rongée par un cancer qu'il diagnostique, et dont le forfait d'Igal Amir ne serait qu'un symptôme.

On savait que ce jeune homme fluet et arrogant était un « intégriste », persuadé qu'il n'était que le bras séculier du Seigneur. Encore fallait-il mesurer l'influence des ultranationalistes qui, sous le couvert de la religion, l'ont inspiré tout au long de sa vie : ses parents d'abord, qui n'ont pas renié son crime, ses condisciples et amis, nombreux, qui connaissaient ses intentions et les approuvaient, ses maîtres à penser, en particulier des rabbins qui lui avaient donné leur aval pour tuer le premier ministre. L'auteur fournit, à cet effet, un chapelet d'écrits, de déclarations, de prises de position, d'édits rabbiniques, autant d'appels au meurtre. Les rabbins se croient tout permis puisqu'ils sont virtuellement « intouchables », écrit Amnon Kapeliouk, malgré l'existence de lois permettant de les sanctionner, grâce notamment à la « re-judaïsation » de la société israélienne.

Il ne s'agit pas là d'un simple retour au spirituel. L'interprétation de ce courant ultranationaliste du judaïsme engendre chauvinisme et racisme, menaçant non seulement la paix, mais aussi, à terme, l'avenir d'Israël dans son environnement arabe.

QUI a tué Itzhak Rabin ? Les rabbins intégristes, les colons des territoires occupés, les groupuscules fascisants, mais aussi des politiciens « honorables » du Likoud, tel le général Ariel Sharon, qui ont chacun à sa manière armé le bras de l'assassin ; ils dénonçaient l'ancien premier ministre comme étant le Pétain ou le Quisling d'Israël pactisant avec le « Hitler palestinien », M. Yasser Arafat, et exigeaient dès lors qu'il soit traduit en justice et « condamné à mort pour haute trahison ».

La responsabilité des services de sécurité intérieure, le Shabak ? L'auteur est persuadé qu'il n'y a pas eu de « conjuration » contre le chef du gouvernement, bien qu'il signale que nombre des agents secrets sont affiliés à des formations de droite ou aux milieux religieux. Il attribue leur étonnante passivité, tant avant que lors de l'attentat, à deux séries de facteurs, l'une d'ordre technique (manque de rigueur, légèreté de comportement, négligences, baisse du niveau professionnel), l'autre de nature politique : myopie des services de sécurité quand ils soutiennent et encouragent les militants islamistes de Hamas dans les années 80 croyant ainsi affaiblir l'OLP ; cécité quand ils estiment – avec la majeure partie de l'opinion, d'ailleurs – qu'« un juif ne tuera jamais un juif ».

Qui a tué Itzhak Rabin ? On pourrait répondre, avec Amnon Kapeliouk, que le gouvernement travailliste devrait admettre sa part de responsabilité : son indulgence à l'égard des colons, même quand ils organisent des pogroms anti-arabes, à l'égard des activistes de la droite et de l'extrême droite qui violent les règles les plus élémentaires de la démocratie, à l'égard des intégristes religieux qui noyautent et contrôlent nombre d'établissements d'enseignement. Tout se passe comme si les travaillistes avaient honte d'avoir choisi la voie du compromis pour aboutir à la paix.

En dernière analyse, conclut Amnon Kapeliouk, c'est le cancer de l'occupation, qui, inexorablement, dissémine dans la société israélienne chauvinisme, racisme et violence. Le mal ne sera éradiqué que le jour où les dirigeants renonceront définitivement à agrandir l'Etat juif au détriment des Palestiniens, tout en admettant le droit de ces derniers de se doter d'un Etat souverain.

ÉRIC ROULEAU.

(1) Amnon Kapeliouk, *Israël : la fin des mythes*, Albin Michel ; 1975 ; *Sabra et Chatila : enquête sur un massacre*, Le Seuil, Paris, 1982 ; *Hébron : un massacre annoncé*, Arléa-Le Seuil, Paris, 1994.

(2) Amnon Kapeliouk, *Rabin, un assassinat politique : religion, nationalisme, violence en Israël*, Le Monde Editions, Paris, 1996, 210 pages, 98 F.

LIBAN, ÉLECTIONS EN ISRAËL

au Proche-Orient

anciennes. Si Hamas possède sa base extérieure la plus solide en Jordanie, grâce à la sympathie des organisations *islamistes légales*, c'est par le Hezbollah que lui viennent les approvisionnements et moyens d'action dont il a besoin.

Contrairement à une idée simpliste, Hamas et le Hezbollah disposent d'une certaine liberté de manœuvre à l'égard de tous les Etats de la région, y compris l'Iran et la Syrie, précisément parce qu'ils ont conservé plusieurs interlocuteurs. Soucieux de démontrer que la répression ne les ferait pas disparaître de la scène du Proche-Orient, les dirigeants du Hamas ont donc demandé au Hezbollah libanais de réagir à la tentative *d'écrasement dont ils étaient* victimes.

Confronté aux attaques sur la ville de Kiryat Shmoneh, M. Shimon Pérès eut la même réaction que lors des attentats de Jérusalem et d'Ashkelon. De même qu'il s'était servi de ces derniers pour contraindre M. Yasser Arafat à détruire lui-même Hamas, il cherchait à obtenir du gouvernement libanais – et, à travers celui-ci, de la Syrie elle-même – *qu'il neutralise et, si nécessaire, liquide le* Hezbollah. Il s'agissait, en pratique, de lui interdire non seulement les tirs de katioucha sur le nord d'Israël, mais également toute activité de résistance dans la « zone de sécurité » occupée par l'armée israélienne au Liban. Telle fut l'exigence du premier ministre israélien dès le déclenchement de l'opération « Raisins de la colère ». On la retrouva – témoignage du soutien sans faille des *Etats-Unis à Israël – dans le plan en huit* points présenté au début de la crise libanaise par le secrétaire d'Etat, M. Warren Christopher.

A Damas, cette offensive confirma l'analyse faite des buts de M. Shimon Pérès : la neutralisation du Hezbollah ne représenterait pas seulement un avantage d'ordre sécuritaire et militaire, elle lui permettrait de multiplier et de durcir ses exigences dans ses négociations avec la Syrie, à propos du Golan ainsi que du Liban du sud. Le calcul de M. Shimon Pérès était clair : comme M. Yasser Arafat avait accepté d'écraser Hamas pour éviter une rupture des négociations israélo-palestiniennes, le gouvernement libanais se résignerait à démanteler le Hezbollah ou à demander l'aide de la Syrie pour le faire, afin d'éviter la destruction d'une grande partie de son territoire et l'anéantissement de tous ses efforts de reconstruction.

La manœuvre a fait long feu. Au-delà de leurs sentiments à l'égard des motivations politiques et religieuses du Hezbollah, les Libanais n'entendaient pas le sacrifier. Peu importe ici la part respective de l'influence syrienne, de la crainte d'un retour aux affrontements entre communautés, de la solidarité nationale, de la colère suscitée par les bombardements israéliens et par les terribles pertes humaines qui en résultèrent. Durant les quatorze jours de cette épreuve, le Liban s'identifia à la Résistance et retrouva une unanimité qu'il n'avait pas connue depuis très longtemps : on vit ainsi, pour la première fois, les écoles chrétiennes s'offrir comme abris aux innombrables réfugiés venus du Sud, dont la plupart appartenaient à la communauté chiite.

La crise se solda donc par un indis*cutable échec israélien. Un échec mili*taire : les tirs de roquettes sur le nord d'Israël furent beaucoup plus nombreux durant toute la durée de l'opération que jamais précédemment. Un échec politique : ni le Liban ni la Syrie ne cédèrent aux exigences israélo-américaines ; le gouvernement libanais n'éclata pas ni ne recula sous le choc des bombardements massifs ; l'accord final laisse à la Résistance libanaise la possibilité de poursuivre ses activités dans la « zone de sécurité ». Un échec diplomatique enfin : le soutien américain n'a pas permis, cette fois, à M. Pérès d'atteindre ses objectifs.

Méfiance syrienne

QUI plus est, le gouvernement israélien a dû se prêter, malgré lui, à une négociation dont il ne fut pas possible, en dépit de l'irritation peu dissimulée de Washington et de Jérusalem, d'écarter la diplomatie française. Pour cette dernière, c'est un retour, indiscutablement réussi, sur la scène du Proche-Orient, dans l'esprit du discours qu'avait prononcé M. Jacques Chirac à l'université du Caire, le 8 avril 1996. L'intervention du Quai d'Orsay a été assez efficace et concrète pour que Paris fasse désormais partie du groupe chargé de l'application des accords conclus.

La crise a donc largement rebattu les cartes proche-orientales. M. Shimon Pérès n'étant pas parvenu à modifier à son avantage l'équilibre de son dialogue avec la Syrie, il s'est retourné du côté palestinien. En plein bombardement du Liban et alors que le monde entier réagissait au massacre de Cana, le 18 avril 1996, M. Yasser Arafat faisait avaliser par le Conseil national palestinien la révision de la Charte de l'OLP souhaitée par Israël. Il renonçait même à lui substituer un autre texte, comme la direction palestinienne l'avait envisagé quelques semaines plus tôt, lors d'une réunion restreinte tenue à El Arich.

Le premier ministre israélien avait bien besoin de ce succès, à moins d'un mois des élections législatives. Dans une déclaration, le 30 avril 1996 (3), il se répandit en éloges sur le président palestinien, affirmant que celui-ci avait fait preuve de *« caractère »* en écrasant Hamas et en modifiant la Charte de l'OLP. M. Pérès alla jusqu'à dire qu'il était *« en passe de devenir un démocrate »* sans s'être assuré que les Palestiniens seraient sensibles à ce compliment, eux qui voyaient leur président se conformer exactement aux exigences d'Israël alors même que le bouclage des territoires autonomes entraînait une détérioration effroyable de leurs conditions de vie.

Du coup, le premier ministre israélien accepta d'ouvrir, le 5 mai 1996, les négociations sur le statut définitif de la Palestine, promit l'évacuation partielle de Hébron après les élections du 29 mai – avec plusieurs mois de retard – et laissa entendre que son dialogue avec M. Yasser Arafat serait sa préoccupation première. Un de ses collaborateurs les plus proches, M. Ron Pundak, confia même à des journalistes qu'un accord finirait par intervenir *« dans trois ans »* sur la création d'un Etat palestinien, et même sur Jérusalem (4).

*Les Etats-Unis, de leur côté, inflé*chissaient leur politique dans le même sens. Ils avaient eu jusqu'alors pour ligne de conduite de ne pas intervenir dans le *dialogue israélo*-palestinien et de reporter tous leurs efforts sur le développement des négociations israélo-syriennes. Mais la crise à peine conclue avait inspiré au département d'Etat une réflexion nouvelle sur les risques de dérapage menaçant les efforts de paix si le règlement de l'affaire palestinienne ne progressait pas suffisamment.

A dessein, M. Clinton s'arrangea donc pour qu'un séjour à Washington de M. Shimon Pérès corresponde avec la première visite officielle de M. Yasser Arafat, de sorte que les deux hommes purent s'y rencontrer, le 30 avril 1996. Après quoi, le dirigeant palestinien reçut, de manière ostentatoire, tous les honneurs dus à un chef d'Etat. Il put même faire état d'un projet de *« commission permanente »* palestino-américaine chargée de suivre les intérêts communs aux deux pays. Enfin, une dépêche d'agence, manifestement inspirée par la Maison Blanche, laissa entendre qu'après le soutien accordé à Israël pendant la crise, la politique américaine serait en mesure *« de défendre la création d'un Etat palestinien et même la conclusion d'un compromis sur la question de Jérusalem, idées que les Israéliens ne peuvent repousser d'un revers de main si elles sont avancées par leurs meilleurs alliés* (5) ».

L'enseignement principal de cette crise, c'est bien le lien nécessaire entre les deux versants de la négociation proche-orientale, son côté israélo-palestinien et son côté israélo-syrien. Damas le sait bien : la recherche par M. Shimon Pérès d'un apaisement durable avec la direction palestinienne menace de déboucher sur une longue stagnation des pourparlers israélo-syriens. Dans un entretien au *Los Angeles Times*, M. Christopher exprimait pour la première fois un doute sur la capacité du président Assad *« de mettre en œuvre ses intentions* [de paix], *à cause de sa méfiance et de sa peur* (6) ». Menacée une nouvelle fois d'isolement, la Syrie a pris la mesure exacte des risques. Israël, à terme, ne peut ni satisfaire les revendications palestiniennes – du moins avant longtemps et probablement au prix de graves difficultés intérieures –, ni se débarrasser des pressions constantes qui ne manqueront pas de s'exercer sur sa frontière nord. Telles sont les données dont tous les protagonistes devront tenir compte et qui, malgré le choc de la crise et ses *séquelles*, dicteront leur conduite.

PAUL-MARIE DE LA GORCE.

(3) Reuter, 30 avril 1996.

(4) AFP, 7 mai 1996.

(5) Associated Press, 30 avril 1996.

(6) *Los Angeles Times*, 3 mai 1996.

« bonne frontière »

contre l'Egypte en 1956. Mais l'échec politique de la campagne de Suez et la *dynamique* ascendante du nationalisme arabe firent que ces projets de redistribution géopolitique n'eurent pas de lendemain. L'intérêt israélien pour le Liban, notamment pour les ressources hydrauliques du Sud, se ranima cependant dans les années 60, au moment où se posa le problème du détournement des eaux du Jourdain. Des menaces furent alors brandies contre les travaux libanais de développement des affluents du Jourdain.

Il serait assurément abusif de considérer cet arrière-plan historique comme la clé du comportement israélien au Liban. On ne saurait pour autant l'ignorer. Non qu'il soit la trame de quelque machination tracée à l'avance, mais il agit comme une grille qui configure dans une large mesure la perception qu'Israël a de l'espace libanais, de l'action qu'il doit y développer et des ruptures qu'il peut y produire.

Cette perception, on va la voir à l'œuvre après l'effondrement de l'Etat libanais dans la guerre qui éclate en 1975 et que les attaques israéliennes répétées contre le sud du Liban n'ont pas peu contribué à accélérer. Si, dans une première phase, Israël se contente de vendre des armes aux partis chrétiens, il devient à partir de mars 1976 un acteur à part entière de la guerre libanaise, et ce grâce à trois leviers : l'établissement de contacts politiques au plus haut niveau avec les partis chrétiens ; le *« dialogue de la dissuasion »* (6) entamé avec la Syrie, *alors alliée de ces mêmes partis chrétiens* et dont l'armée intervient massivement au Liban en juin, mais suivant certaines « lignes rouges » ; enfin la « bonne frontière ».

Les « casques bleus » en porte-à-faux

C'EST en jouant de ce dernier levier qu'Israël relance la guerre au moment où la fin des combats est à l'ordre du jour dans le Liban central. Durant le mois d'octobre 1976, les milices armées et encadrées par Israël *dans les trois enclaves chrétiennes* de la zone frontalière se lancent à l'offensive contre les forces communes de l'OLP et du Mouvement national libanais. Après avoir occupé la petite ville de *Marjeyoun*, elles étendent progressivement leur emprise, avec l'objectif d'établir une continuité territoriale entre les enclaves. Mais, après des succès initiaux, elles se heurtent à une contre-offensive palestinienne, en avril 1977, menée avec l'appui de la Syrie. Entre-temps, Damas, réconcilié avec l'OLP, avait pu éprouver la précarité de sa situation au Liban quand il lui fallut, en janvier, céder aux pressions israélienne et américaine en rappelant une unité qui avait fait mouvement en direction de la ville de Nabatieh. A cette occasion, on découvrit que la *fameuse « ligne rouge » n'était pas située* sur la rivière Litani, comme le veut encore une opinion reçue, mais plus au nord.

La situation restera tendue dans le sud du Liban, avec une tendance nette à l'escalade, encore plus marquée après l'arrivée au pouvoir en Israël du *Likoud* en juin 1977. A l'époque, la nouvelle administration américaine du président Carter *cherche* à relancer la conférence de Genève, et le sud du Liban devient le champ de bataille du Proche-Orient. La visite du président égyptien Sadate en Israël, en novembre, provoque un apaisement provisoire, mais la paix séparée égypto-israélienne induit très vite une nouvelle escalade.

En mars 1978, l'armée israélienne déclenche une invasion de grande envergure – avec l'objectif déclaré d'établir une « ceinture de sécurité » le long de la frontière – et pousse jusqu'au Litani, quand le Conseil de sécurité de l'ONU décide l'envoi d'une force de paix, la Finul. Mais celle-ci n'a pas le pouvoir d'imposer le retrait israélien, elle n'a pour mission que de le « confirmer ». Or, de retrait israélien total, il n'est pas sérieusement question. Si l'armée juive évacue une partie de la zone occupée, en deux étapes, à la date annoncée pour le retrait *final, elle confie une* large bande frontalière à la milice alliée du commandant Saad Haddad.

Les « casques bleus » se retrouvent dès lors en porte-à-faux. Au lieu de constituer une force tampon à la frontière, ils ne contrôlent qu'une zone d'opérations réduite que les Israéliens peuvent facilement enjamber pour frapper les forces palestiniennes. Mais Israël ne fait pas seulement la guerre à l'OLP. *En faisant proclamer* un « Etat du Liban libre », en mars 1979, par le commandant Saad Haddad, dont la milice devient l'« armée du Liban libre », Israël témoigne de sa volonté de peser *sur* le devenir libanais, au moment où il entretient une alliance appelée à un grand avenir avec les Forces libanaises de Bachir Gemayel (7).

Le sud du Liban restera une zone de tension permanente jusqu'en juillet 1981. A cette date, un « arrangement », conclu entre Israël et l'OLP sous l'égide de l'ONU et grâce à une intervention américaine, met un terme à deux semaines de violents combats, qui ont culminé dans les bombardements aériens de Beyrouth et la destruction des ponts du Sud par l'aviation israélienne. Le cessez-le-feu qui s'ensuivra durera jusqu'au printemps 1982. Tel Aviv, *qui prépare* une nouvelle invasion – et ne se prive pas de le faire savoir –, rompt le cessez-le-feu, ce qui amène l'OLP à riposter sur le nord de la Galilée. *Ce scénario se répète* le 4 juin 1982 quand les Israéliens tirent argument de l'attentat contre leur ambassadeur à Londres pour lancer un barrage d'artillerie sur le Liban sud.

Le surlendemain, 6 juin, ils lancent la grande invasion. Le 13 juin, Beyrouth-Ouest est encerclé. Au bout de deux mois, et en vertu d'une « médiation » américaine, les combattants de l'OLP quittent Beyrouth. Mais les Israéliens ont *également atteint leurs objectifs libanais* en faisant élire leur allié Bachir Gemayel à la présidence de la République. Ce dernier n'exercera toutefois jamais ses fonctions : il est assassiné le 14 septembre. Son frère Amine, qui n'a pas les mêmes liens avec Israël, lui succède. Entre-temps, l'armée israélienne a pénétré à Beyrouth-Ouest, où les massacres de Palestiniens à Sabra et Chatila provoquent le retour de la force multinationale.

Au nouveau président, les Israéliens entendent imposer la signature d'un traité de paix. Grâce à la pression exercée par leurs alliés des Forces *libanaises* et à l'intervention des Etats-Unis, ils obtiennent la signature, le 17 mai 1983, d'un accord qui s'en rapproche. Mais le renversement de situation sur le front intérieur au Liban provoque une abrogation de cet accord. Pendant ce temps, Israël, qui occupe tout le Liban sud jusqu'à Saïda, doit faire face à une résistance armée organisée, lancée dès l'occupation de Beyrouth, en même temps qu'à une révolte populaire quasi permanente.

Pour l'armée israélienne, le prix à payer est très lourd (8). Assez pour que le gouvernement de coalition *Likoud*-travaillistes présidé par M. Shimon Pérès décide de se retirer du Liban sud. Pas entièrement, toutefois. Après avoir évacué Saïda, puis Tyr et Nabatieh, Israël redéfinit la « zone de sécurité » confiée à l'Armée du Liban sud (ALS) qui succède ainsi à l'Armée du Liban libre. Haddad, décédé, est remplacé par le général en retraite Antoine Lahad.

Dans cette nouvelle « zone de sécurité » qui englobe Jezzine, une petite ville à population chrétienne proche de Saïda, l'armée israélienne maintient une *occupation déguisée, mais à peu de frais* pour elle. La résistance connaît un passage à vide. Les partis de gauche, qui l'animaient avant 1985, ont été évincés par le mouvement Amal qui entend ériger le Sud en chasse gardée. La mouvance islamiste, qui avait déjà contribué à la lutte contre l'occupation et s'est regroupée en 1986 sous le nom de Hezbollah, prend le relais. Mais si la résistance se fait plus spectaculaire, elle reste moins efficace. Pendant des années, en effet, l'ALS suffira pour contenir son action, *d'autant qu'à l'intérieur de la* « zone de sécurité » la population, tant chrétienne que musulmane, paraît se résigner.

Les Israéliens semblent alors se contenter de cette fonction de zone tampon et ne cherchent plus vraiment à peser sur le devenir interne du Liban. Même après la fin de la guerre dans le Liban central, en 1990, et la confirmation de la tutelle syrienne sur le pays, Israël ne manifeste pas la volonté d'utiliser la zone de sécurité à des fins de déstabilisation, comme dans les années 70. Si l'Etat juif garde des vues sur les eaux du Sud, il affirme n'avoir aucune ambition territoriale. Au cours de l'une des sessions de négociations avec le Liban, à Washington, au printemps 1993, il fait même un pas vers l'acceptation de la résolution 425 du Conseil de sécurité.

Plus encore, Israël semble disposé à admettre la pérennité de l'emprise syrienne, et le chef du gouvernement, Itzhak Rabin, ira jusqu'à dire publiquement qu'il préférerait voir l'armée syrienne à la frontière israélo-libanaise plutôt que sur le Golan. En échange, Israël compte évidemment sur des arrangements de sécurité durables en même temps que sur l'élimination du Hezbollah. Surtout, il *table sur la conclusion de la paix syro*-israélienne.

Pourtant, l'option de la déstabilisation n'est pas définitivement abandonnée, comme on l'a vu au cours de la récente opération « Raisins de la colère ». Et le risque est réel qu'avec la persistance de l'impasse avec *la Syrie, la déstabilisation* du pays du Cèdre redevienne le principe moteur de la politique israélienne au Liban.

SAMIR KASSIR.


SYLVIE DONKIEN

DANS LE CENTRE HISTORIQUE DE BEYROUTH (1995)
Reconstruction rime avec fin de toute occupation

(6) Selon l'expression du chercheur israélien Yair Evron, *War and Intervention in Lebanon. The Israeli-Syrian Deterrence Dialogue*, Londres, Croom Helm, 1987.

(7) *Cf.* Samir Kassir, *La Guerre du Liban. De la dissension nationale au conflit régional*, Karthala/Cermoc, Paris, 1994.

(8) Voir Samir Kassir, « La résistance à l'occupation israélienne s'amplifie », *Le Monde diplomatique*, mai 1983, et « L'élan de la résistance dans le sud du Liban », *Le Monde diplomatique*, octobre 1984 ; voir aussi le dossier publié dans la *Revue d'études palestiniennes*, n° 16, été 1985.

CONFLIT AUTOUR DES ILES HANISH

Veillée d'armes en mer Rouge

LA signature, le 21 mai à Paris, d'un accord par lequel le Yémen et l'Erythrée acceptent de soumettre leur différend sur l'archipel des Hanish à un arbitrage international écarte momentanément les risques d'une escalade guerrière risquant d'interrompre le trafic maritime en mer Rouge. Le conflit armé qui a éclaté en décembre dernier révèle l'extrême précarité de la situation régionale, née il y a cinq ans de l'effondrement du régime militaro-communiste du colonel Hailé Mariam Mengistu et des réalignements consécutifs à la guerre du Golfe.

Par JEAN-LOUIS PENINOU *

ARABIE SAOUDITE
OMAN
SOUDAN
ÉRYTHRÉE
YÉMEN
Sanaa
Aden
Assab
Perim
Archipel des Hanish
ÉTHIOPIE
DJIBOUTI
GOLFE D'ADEN
SOMALIE
SOMALILAND
Addis-Abeba
250 km

Au départ, ce fut une vieille affaire laissée en suspens trop longtemps. Comme souvent, il faut remonter à la période coloniale, origine de la plupart des frontières juridiques de la région. A la fin du siècle dernier, les Européens – Royaume-Uni et Italie – s'étaient approprié des îles de la mer Rouge. L'archipel des Dahlak, par exemple, fit dès l'arrivée des *bersaglieri* à Massaoua, en 1885, partie de l'Erythrée italienne. Dans le détroit de Bab el Mandeb, l'îlot de Perim devint anglais, tout comme l'île de Camaran plus au nord. Mais les situations demeurèrent parfois indécises, les revendications n'étant pas toujours accompagnées d'une occupation effective.

Ce fut en particulier le cas du groupe des Hanish. A l'époque, cet ensemble de petites îles volcaniques et de rocs émergés, qui ne fait pas plus de 200 kilomètres carrés, n'intéressait guère les puissances qu'en raison des dangers qu'il faisait courir à la navigation maritime. Après l'ouverture du canal de Suez, une compagnie française obtint d'Istanbul de construire trois phares sur ces îles et, pendant plusieurs décennies, l'entretien de ces phares fut à peu près le seul objet des rares discussions internationales relatives aux Hanish. Installée en Erythrée, l'Italie estimait, dès la fin du siècle, que ces îles lui appartenaient, mais Istanbul maintenait en être le souverain.

La conférence de Lausanne, en juillet 1923, scella le sort des anciens territoires ottomans, mais ne parvint pas, en raison d'un désaccord entre Anglais et Italiens, à s'entendre sur les îles de la mer Rouge. Le traité (art. 16) stipula simplement que la Turquie renonçait à tout droit et que *« le sort des îles serait fixé ultérieurement par les intéressés »*. Une commission devait être créée à cet effet. Elle ne se réunit jamais.

Ce statut d'îles sans nationalité a été, depuis, explicitement rappelé par tous les accords internationaux maritimes où il a été question des Hanish, notamment en décembre 1930, avril 1938 et 1962. Mais les pays riverains continuèrent épisodiquement à affirmer leurs droits. Pendant quelques années, à la veille de la seconde guerre mondiale, la présence italienne sur les Hanish fut même assez active. L'Italie administrait l'archipel à partir d'Assab, comme en témoignent cartes militaires et documents italiens de l'époque. Après la seconde guerre mondiale, les Italiens partis, les îles redevinrent désertes, fréquentées seulement par des pêcheurs des deux rives, l'érythréenne et la yéménite, ou par des contrebandiers. Brûlantes et inhabitées, elles n'intéressaient personne.

Après le retrait britannique d'Aden en 1967, la situation s'était compliquée en mer Rouge, du fait de l'existence de deux Yémen et de leur rivalité. Aden avait hérité des trois îles anglaises rattachées à son territoire (Socotra, Perim et Camaran), contraignant sa rivale, Sanaa, à s'intéresser aux îles situées au large de ses côtes. En 1972, lors de la première guerre entre les deux Yémen, Sanaa s'empara de l'île de Camaran, située au nord des Hanish. Aden parvint cependant à maintenir le rôle qu'il s'était attribué, au nom des Arabes, de gardien de Bab el Mandeb et de surveillant du trafic vers Israël. Durant la guerre israélo-arabe de 1973, c'est à Aden que l'Egypte demanda l'autorisation d'installer temporairement une garnison aux Hanish ; en 1977, toujours dans le même but anti-israélien, les Sud-Yéménites y installèrent pendant quelques mois une garnison.

Mais pour les pêcheurs afars de la côte érythréenne comme pour les pêcheurs yéménites, en dehors des périodes de guerre, il n'y eut en fait, depuis le départ des Italiens, aucun signe de présence étatique sur les Hanish, ce qui permit d'ailleurs aux guérilleros érythréens, au cours de leur guerre d'indépendance de trente ans, d'utiliser parfois ces terres reculées pour y transborder discrètement des cargaisons d'armes.

Durant l'été 1995, le Yémen dépêche une petite garnison sur Hanish el Kebir, pour y protéger les travaux d'un entrepreneur italien désireux d'y bâtir un hôtel pour touristes. L'installation est discrète. Le 11 novembre, invoquant une plainte de pêcheurs afars de retour à Assab, les autorités érythréennes envoient une vedette intimer aux Yéménites l'ordre de quitter Hanish el Kebir. Devant leur refus, elles font débarquer à leur tour une unité armée sur une île voisine, provoquant une grosse émotion à Sanaa, où l'on s'indigne de l'arrogance du nouvel Etat érythréen.

Deux réunions entre délégations de haut niveau, à Sanaa le 22 novembre, puis à Asmara le 7 décembre, ne conduisent à rien, chaque partie affirmant à la fois sa volonté de régler le différend à l'amiable et sa souveraineté sur les îles. En Erythrée, le gouvernement maintient un profil bas, afin ne pas envenimer l'affaire, et la presse officielle s'abstient de l'évoquer. A Sanaa, en revanche, les Hanish deviennent rapidement un enjeu public dans la lutte d'influence au sein de la coalition au pouvoir, et les journaux gouvernementaux comme ceux de l'opposition dénoncent l'action *« anti-arabe »* du pouvoir érythréen et la *« trahison »* d'un pays frère. Les deux parties renforcent, dès le mois de novembre, leurs positions militaires sur les îles.

Médiation française

APRÈS une première escarmouche le 15 décembre 1995, des combats violents, avec intervention de l'aviation yéménite et des marines des deux pays, éclatent sur l'archipel les 16 et 17 décembre, avant que les deux présidents ne conviennent par téléphone d'un cessez-le-feu, resté effectif depuis le 18 décembre. Les Yéménites assurent que les Erythréens ont attaqué sans prévenir. Asmara affirme avoir riposté après plusieurs bombardements de ses positions par l'aviation de Sanaa. Quoi qu'il en soit, la défaite yéménite est spectaculaire. En quelques heures, les Erythréens s'emparent de la totalité de Hanish el Kebir, font prisonniers les 200 hommes de la garnison, dont 47 officiers (1).

L'humiliation est ressentie d'autant plus vivement à Sanaa qu'Asmara exploite intelligemment sa victoire sur le terrain et se donne le beau rôle. Les 200 prisonniers « frères » sont libérés sans condition dix jours plus tard, les obsèques des 12 *« martyrs »* érythréens sont l'occasion de discours officiels soigneusement mesurés, où *« l'agression »* yéménite est attribuée à demi-mot aux intrigues des adversaires intérieurs du président Ali Abdallah Saleh. Engagé par ailleurs dans un bras de fer avec le régime militaro-islamiste de Khartoum, le président érythréen, M. Issayas Afworki, assure à qui veut l'entendre qu'il souhaite une solution pacifique à ce conflit *« malheureux »* avec le Yémen.

Mais les combats ont sérieusement détérioré la situation entre les deux pays. Tandis que les compagnies d'assurances maritimes, inquiètes, élèvent leurs tarifs, des pêcheurs sont arrêtés des deux côtés et l'importante communauté érythréenne au Yémen connaît des jours difficiles. Les contacts directs entre gouvernements, jusque-là fréquents, sont interrompus ; et fin décembre, le président éthiopien ne parvient pas à obtenir un désengagement militaire, les Erythréens refusant d'évacuer Hanish el Kebir tant que les Yéménites n'ont pas évacué l'île voisine de Zuqur.

Des négociations directes sur le fond – la souveraineté sur les îles et la démarcation des frontières maritimes entre les deux pays en mer Rouge – auraient évidemment été préférables. A défaut, la recherche d'un cadre de discussion entre les deux pays s'est révélée extrêmement malaisée. En se prononçant en faveur du Yémen, la Ligue arabe s'est placée, à la secrète satisfaction d'Asmara, hors du champ des intermédiaires possibles, bien que la majorité de ses Etats-membres, après avoir initialement réagi en faveur du Yémen, aient opté par la suite pour une prudente neutralité. L'Organisation de l'unité africaine (OUA) incline vers la thèse érythréenne, mais se refuse à entrer dans un « conflit arabo-africain ». Parmi les grands pays voisins, l'Arabie saoudite a de trop mauvais rapports avec le Yémen, auquel l'opposent d'autres conflits frontaliers, pour pouvoir prétendre à un rôle direct. L'Ethiopie et l'Egypte, en bons termes avec les deux parties, ont offert leurs bons offices, bien accueillis, mais sans suite. Les Etats-Unis, sollicités dès le mois de novembre par le président yéménite et dont les Erythréens auraient accueilli sans déplaisir une initiative, ont prudemment décliné tout rôle actif.

Finalement, au premier jour de l'année 1996, le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, suggéra aux présidents yéménite et érythréen d'avoir recours à la France, en raison de son rôle « stabilisateur » dans la région et de sa flotte basée à Djibouti. Le Yémen accepta avec enthousiasme, confiant dans ses bonnes relations avec Paris. Les dirigeants érythréens s'y résignèrent faute de mieux. M. Francis Gutman, ancien secrétaire général du Quai d'Orsay et ex-président de l'Institut français du pétrole, désigné par M. Jacques Chirac comme envoyé spécial, a peiné quatre mois durant à mettre sur pied une procédure qui permettrait de résoudre pacifiquement le conflit. Le médiateur a été gêné, au début de sa mission, par une certaine inégalité dans les relations bilatérales de la France avec chacun des deux pays. Alors que ses relations avec le Yémen sont anciennes et sans nuages, la France, qui n'a pas d'ambassade à Asmara, y est toujours suspectée de ne voir la région qu'à travers le petit bout de la lorgnette djiboutienne.

Tandis qu'à Sanaa les propositions de M. Francis Gutman recevaient un appui à la fois chaleureux et vague, à Asmara ses interlocuteurs se montraient aussi précis que méfiants (2). La définition de la zone à soumettre à arbitrage constituait le point d'achoppement. S'agissait-il de la seule Hanish el Kebir – comme le souhaitait le Yémen – ou de l'ensemble de l'archipel, l'île de Zuqur incluse – comme le voulaient les Erythréens ? En proposant le 29 février 1996 que cinq arbitres statuent sur l'étendue comprise entre la latitude 13° 10' et la latitude 16° 5', soit sur toute la zone maritime s'étendant de l'archipel des Dahlak aux îles de la baie d'Assab, le médiateur semblait prendre le problème à bras le corps, d'autant qu'il proposait que les forces françaises disposent jusqu'à la sentence arbitrale – à une date incertaine – de facilités de surveillance militaire sur toute la partie méridionale de la mer Rouge.

Mais le diplomate ne parvenait pas à mettre au point un texte en mesure de vaincre la méfiance réciproque des deux pays. Au point que, pour manifester leur mauvaise humeur, les Erythréens gardaient aux arrêts pendant un mois deux touristes français pris en train de faire des photos en mer Rouge et que, de son côté, le vice-président yéménite suscitait à la mi-avril une crise avec Djibouti en faisant croire à M. Hassan Gouled, à l'aide d'une rumeur d'incident frontalier inventée de toutes pièces, que l'Erythrée revendiquait également une partie de son territoire.

Pour débloquer la situation du côté érythréen, l'Elysée eut alors recours à un second messager, secret celui-là. Le 22 avril, M. Jean-François Deniau s'envolait pour Asmara. Il fut pendant la guerre d'indépendance érythréenne un des très rares politiciens français à rendre visite aux maquis du FPLE et à garder à Asmara quelques amitiés. Son tête-à-tête avec le président Issayas Afworki entraîna un complet changement de climat. Pour aboutir, c'est cependant un texte des plus vagues qui a été finalisé par M. Francis Gutman. On a renoncé à y définir la zone soumise à arbitrage, renvoyant cette question au tribunal arbitral qui sera mis en place sous cinq mois (trois arbitres choisis par les deux pays avec l'aide de la France). Cela permet à chacun de maintenir sa position d'ici là.

La mer Rouge est une des principales voies du trafic maritime mondial, mais ses riverains la voient comme une source de richesse inexploitée. Plusieurs compagnies pétrolières (Anadarko, Mobil, Total) ont obtenu ces dernières années des permis d'exploration en Erythrée ou au Yémen. Le développement de la pêche dans des eaux très poissonneuses protégées depuis plusieurs décennies est à l'ordre du jour. Enfin, beaucoup croient au potentiel touristique des côtes et des îles de la mer Rouge, brûlantes de soleil et aux eaux encore pures. L'exemple des côtes égyptiennes du Sinaï fait rêver. Le voyagiste français Nouvelles Frontières n'avait-il pas inscrit une excursion aux îles Hanish (à partir du Yémen) à son catalogue de la saison 1996 ?

Les projets générateurs de devises donnent lieu, ici comme ailleurs, à des rêves mégalomanes, comme le complexe géant d'hôtels de luxe, de marinas et de casinos que, pour 220 millions de dollars, un entrepreneur texan veut bâtir d'ici à 1998 sur l'ancienne base navale soviétique des Dahlak, à l'intention de la riche clientèle des émirs du Golfe. Au point que plusieurs journaux britanniques ont expliqué les combats de décembre par une volonté érythréenne de torpiller un projet touristique concurrent...

Les risques de dérapage guerrier demeurent. Les Hanish, dont le nom même était il y a quelques mois inconnu de la grande majorité des populations concernées, sont devenues, tant au Yémen qu'en Erythrée, des symboles nationaux ; et chacun des deux pays croit que le tribunal arbitral lui donnera raison. Tout en se prêtant à la « facilitation » française, les deux pays se sont d'ailleurs présentés ces derniers mois sur le marché des armements, chacun cherchant à acquérir ce qui lui manque le plus, le Yémen des vedettes rapides, et l'Erythrée des avions de chasse. Des contrats ont été conclus.

La longueur des discussions engagées est source de dangers. A Sanaa, M. Abdel Megid Azandani, l'homme fort du parti fondamentaliste Islah, associé au pouvoir, avait appelé avant l'accord à *« mobiliser deux millions de Yéménites pour libérer les Hanish »*. L'opposition a prévenu le président Saleh, partisan d'un arrangement pacifique, qu'elle ne se soumettra pas à un arbitrage éventuellement défavorable, et plusieurs dirigeants, spéculant sur l'amertume de l'armée, poussent à la confrontation.

A Asmara, trois ans après l'indépendance, un patriotisme intransigeant demeure le ciment idéologique du régime ; et le bon accueil fait ces dernières semaines par les dirigeants yéménites aux groupes de l'opposition érythréenne en exil ou au Djihad érythréen, qui mène une action armée sporadique en Erythrée même contre le régime du président Issayas, réveille les fâcheux souvenirs des « ingérences arabes » dans le mouvement de libération érythréen et du soutien apporté par Sanaa aux adversaires du Front populaire pour la libération de l'Erythrée (FPLE) pendant la guerre de libération.

La région a soif de stabilité pour pouvoir mettre à l'ordre du jour ce qui ne l'a pas été depuis un demi-siècle : le développement économique. A peine sorti de son isolement consécutif à la guerre du Golfe et d'une guerre civile, le Yémen serait sans doute, en cas d'exaspération de sa confrontation avec l'Erythrée, amené à renforcer ses liens avec Khartoum, offrant ainsi un point d'appui aux groupes fondamentalistes des pays voisins, Somalie et Arabie saoudite notamment.

La crainte d'une telle évolution pousse les autres Etats de la région à souhaiter un règlement rapide aux Hanish. Malgré quelques aigreurs, tous les voisins, à l'exception du Soudan, ont appuyé la médiation française et facilité sa réussite. Une conférence des pays riverains de la mer Rouge, pour régler les autres problèmes territoriaux pendants, serait la suite logique d'un arbitrage sur les Hanish. On en est encore bien loin.

* Journaliste.

(1) Douze soldats érythréens sont tués au cours des combats ainsi probablement que plusieurs dizaines de Yéménites.

(2) Après trois navettes, on en était encore, à la mi-avril, à des demandes d'explications sur un projet de texte préliminaire...

LA RÉVOLTE DES « SANS-SOLDE » DU CONTINENT NOIR

Gendarmes et voleurs en Centrafrique

LA multiplication des mutineries de soldats, en Afrique, menace de déstabiliser de fragiles démocraties. La récente intervention militaire française en Centrafrique se veut un signal pour les rassurer. Au risque, pour Paris, d'endosser à nouveau l'uniforme de « gendarme » du continent noir...

Par PHILIPPE LEYMARIE *

« Au nom du peuple, j'ai demandé à la France d'intervenir pour sauver les institutions de la république issue d'élections libres et démocratiques... » Par cette déclaration, le 20 mai dernier, le président de la République centrafricaine, M. Ange-Félix Patassé, avait légitimé le déclenchement de l'opération « Almandin 2 », destinée – comme le mois précédent – à rétablir l'ordre dans son pays, après une nouvelle mutinerie de la majorité de son armée (1).

Une force de 2 400 légionnaires, parachutistes, commandos et personnels divers de l'armée française a procédé, en une semaine, à l'évacuation de plus de 2 000 étrangers, dont les deux tiers de la communauté française expatriée, en même temps qu'elle occupait des périmètres de sécurité en plusieurs points stratégiques de Bangui, la capitale, et empêchait les mutins de s'emparer de la Radio nationale et du palais présidentiel, puis renouait avec les militaires rebelles les fils d'une négociation que le pouvoir ne paraissait plus en état de mener lui-même.

On retiendra d'abord de cette équipée que, pour la deuxième fois en quelques semaines, des soldats français ont été impliqués dans des combats de rue, dans une capitale africaine, au point de susciter cette fois des manifestations antifrançaises. Et que ce déploiement sophistiqué d'hommes, armes et matériels, accompagné d'une noria d'avions civils et militaires, aura consommé en quelques jours bien plus de crédits qu'il n'aurait été nécessaire pour apaiser la grogne des soldats de Centrafrique et celle des armées d'autres pays francophones, comme la Guinée ou le Congo, où de semblables mutineries se sont déclenchées depuis le début de cette année (2).

Le régime ainsi secouru sort affaibli de l'épreuve : une économie en désordre, à la suite du départ précipité des étrangers ; une capitale en partie dévastée par les incendies et les pillages ; un coup d'arrêt sans doute durable à la reprise du dialogue avec le Fonds monétaire international (FMI) ; la perte de crédibilité d'une équipe gouvernante à la merci d'un quarteron de sous-officiers, qui n'a dû son salut, pour la seconde fois en un mois, qu'à une aide militaire étrangère ; et une dépendance accrue à l'égard du « parrain » français.

Il est vrai que, entre la France et le Centrafrique, les liens de connivence sont anciens : le sacre de l'empereur Jean-Bedel Bokassa en décembre 1977, l'affaire des « diamants » (3), la déposition de l'empereur par les parachutistes de l'opération « Barracuda » (4), le long règne du colonel Mancion (5), le soutien sans faille au général-président André Kolingba, finalement « lâché » en 1993 à l'occasion d'élections dont l'armée française avait dû assurer elle-même la logistique.

Le Centrafrique est aussi, depuis une vingtaine d'années, le principal pivot du parapluie militaire français en Afrique, articulé avec Dakar et Libreville à l'ouest, et Djibouti à l'est : un rôle de plaque tournante qui s'appuie sur deux bases permanentes (Bouar et Bangui) et un effectif de 1 400 hommes, couramment sollicités pour des interventions dans toute l'Afrique centrale (Rwanda, Zaïre, Cameroun, Tchad) et au-delà.

Le risque a été pris, en sauvant la mise au président Patassé et à son régime, de paraître s'aligner derrière un homme qui – pour avoir été élu, cette fois, avec les apparences de la démocratie – n'en a pas moins une image déplorable. Celle d'un « revenant » : c'est lui qui avait organisé la pompe du sacre d'un empereur dont il était à l'époque le premier ministre. Une certaine indifférence à l'égard de la misère, omniprésente dans un pays qui a subi de plein fouet la dévaluation du franc CFA en janvier 1994. Un entourage dispendieux et corrompu. Des retards à remettre de l'ordre dans l'économie du pays et à conclure un accord avec le FMI. La valse des premiers ministres. L'incapacité à voir venir les crises, et ensuite à les régler...

Cette intervention militaire française a d'abord été présentée comme une opération « humanitaire », au sens où les armées occidentales entendent surtout la protection et l'évacuation de leurs propres ressortissants et alliés : une action de sauvegarde conçue pour éviter toute perte humaine et rassurer les communautés françaises expatriées sur le continent. Au même moment, le ministre français de la coopération, M. Jacques Godfrain, soutenait que *« la France ne veut plus être le gendarme de l'Afrique* (6) ».

A un deuxième niveau, on a cherché à modifier le rapport de forces, avec la montée en puissance du dispositif, la *décision d'évacuation générale* des étrangers et le recours à des actions offensives, comme le dégagement du bâtiment de la Radio nationale pour empêcher les mutins d'en prendre le contrôle (7), au risque d'encourir le reproche d'ingérence et de s'attirer l'hostilité d'une des parties (8).

Dans une troisième étape – propre au cas centrafricain –, on est passé à la médiation, le général commandant l'intervention française se prévalant de ce nouveau rapport de forces pour obtenir, le 26 mai, l'engagement des mutins à rentrer dans leurs casernes et celui du président à les amnistier et à former un gouvernement d'union nationale...

La justification ultime est, alors, de démontrer que, *« lorsque la France appose sa signature, elle la respecte »*, ainsi que l'affirmait le ministre de la défense, M. Charles Millon (9). Le message est destiné notamment aux vingt-quatre pays dits francophones, avec lesquels la France a conclu une soixantaine d'accords de coopération militaire technique ou de défense. Dans ce dernier cas, qui concerne huit pays – Cameroun, Côte-d'Ivoire, Comores, Djibouti, Gabon, République centrafricaine, Sénégal, Togo –, des modalités d'intervention immédiate sont prévues, y compris en matière de sécurité interne, parfois sous forme de clauses secrètes (10).

De fait, sur les 28 interventions recensées depuis 1959, au moins 14 ont été destinées à rétablir l'ordre intérieur, 7 ont constitué une réponse à une agression de la part d'un pays étranger ou d'une organisation armée opérant à partir des frontières, et 7 ont été à vocation essentiellement humanitaire (évacuation de ressortissants ou action dans le cadre d'une force multinationale).

Engagements sans préavis

LE dispositif militaire français en Afrique – *près de 9 000 hommes* prépositionnés sur 8 bases – est en place depuis la vague des indépendances des années 60 : ce réseau de « forces de présence », combiné avec les « forces de souveraineté » basées dans les départements et territoires français d'outre-mer, assure, selon le ministère français de la défense – *« une recherche préventive de stabilité et de maîtrise des crises au plus bas niveau d'intensité, en offrant des capacités d'information permanente, souvent de dissuasion, et fréquemment d'action au plus tôt et au plus près »*, dans le cadre d'une disponibilité maximale avec *« engagement quasiment sans préavis »*, tout en assurant à la France *« la disponibilité d'escales et de bases de transit pour la projection d'unités de renfort* (11) ».

Après l'Afrique des Grands Lacs, l'Afrique de l'Ouest – longtemps préservée – paraît s'embraser à son tour. Une « vague kaki » a surgi, ces derniers mois, avec les mutineries au Congo et en Guinée, et la prise du pouvoir par les militaires au Niger. Qui, mieux que les « frères d'armes » français, serait à même de comprendre – et d'endiguer – le mouvement de protestation qui gagne les garnisons dans les pays de la zone franc, où grossissent les rangs des « déçus de la démocratie » ?

Il est significatif que, dans son action en Centrafrique, Paris ait pu s'assurer en quelques heures du soutien des principaux dirigeants africains francophones (Sénégal, Gabon, Cameroun, Togo, Mali, Burkina Faso), *obnubilés* par la menace que font courir sur la stabilité de leurs propres régimes des forces armées habituées jusqu'à la fin des années 80 à détenir directement le pouvoir et aujourd'hui laissées pour compte (12).

Au Niger, en janvier dernier, les officiers avaient pris prétexte d'un blocage des institutions pour démettre le président et le premier ministre, et ne se sont résignés à des élections, prévues ce mois de juin, que sous la pression des bailleurs de fonds du pays. En Centrafrique, une revendication d'abord corporatiste – le paiement d'arriérés de solde – a débouché sur une protestation plus large : *« On demande sagement au chef suprême des armées de ne pas désarmer son armée »*, expliquait au début de cette seconde mutinerie le sergent Cyriaque Souké, avant de demander, quelques jours plus tard, la démission du chef de l'Etat.

Ailleurs, comme en Guinée, les militaires réclament simplement leurs salaires ou, comme au Congo, exigent l'intégration promise pour les miliciens. Tous s'inquiètent des plans de démobilisation imposés par le Fonds monétaire international dans le cadre des opérations de « dégraissage » des fonctions publiques. Et de la baisse de professionnalisme dans des corps d'armée en voie de paupérisation, suspectés et déconsidérés, alors que se développe, sur tout le continent, un marché privé de la sécurité : gardiennage, gardes du corps, vigiles, mercenariat, etc.

La dernière réunion ministérielle du Comité des Nations unies pour la sécurité en Afrique centrale, outre les habituelles préoccupations concernant la situation explosive dans la région des Grands Lacs, note, une fois de plus, *« la prolifération des armes légères »* dans l'ensemble des pays de la zone et demande l'aide internationale pour des programmes de « micro-désarmement » : collecte et rachat d'armes, recensement et contrôle des permis de port d'armes (13).

En Centrafrique, le président Patassé avait promis, dès la première mutinerie d'avril, d'organiser des « états généraux de l'armée », mais sans s'exécuter à temps... Au Gabon, le président Omar Bongo, à son tour inquiet, vient de préconiser une concertation des chefs d'Etat sur la place des militaires dans les pays démocratiques (14) !

* Journaliste à Radio-France internationale.

(1) Déclaration à Radio-France internationale (RFI), 20 mai 1996.

(2) Déjà, pour contribuer à apaiser la première révolte des « sans-solde » centrafricains, Paris avait dû débloquer d'urgence en avril une première enveloppe de 700 millions de francs CFA, destinée à payer une partie des arriérés de salaire dus aux 5 000 éléments de l'armée nationale centrafricaine...

(3) Dénoncée par *Le Canard enchaîné*, la pratique des « cadeaux » de l'empereur – sous forme de « plaquettes » de diamants – à son « cousin » avait contribué à ternir, à la fin des années 70, l'image du président français de l'époque, M. Valéry Giscard d'Estaing.

(4) Un président de rechange, M. David Dacko, en exil volontaire en France, avait débarqué en septembre 1979 de la soute d'un Transall de l'armée française en même temps que des agents de la centrale française de renseignement faisaient main basse sur les archives impériales...

(5) Un officier français de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), qui a eu pendant plus de dix ans la haute main sur les affaires politiques dans le pays, avec bureau à la présidence.

(6) *Déclaration sur Europe 1, 20 mai 1996.*

(7) La radio, détruite pendant les combats, a dû cesser d'émettre.

(8) Le Centre culturel français de Bangui a été incendié par des manifestants.

(9) Déclaration, le 21 mai 1996 lors d'une visite à Toulouse, à l'état-major de la 11e division parachutiste, spécialisée dans les opérations extérieures.

(10) *Le ministre français de la coopération*, M. Jacques Godfrain, a préconisé le 22 mai une révision de ces accords de défense, qu'il juge *« assez flous et laissés à la libre appréciation du chef d'Etat en place »*.

(11) *Cf.* « Les forces prépositionnées », dossier d'*Armées aujourd'hui*, n° 186.

(12) *Cf.* Dominique Bangoura, *Les Armées africaines*, Editions du Cheam, 1992.

(13) Résolutions de la 8e réunion ministérielle, Yaoundé, 15-19 avril 1996.

(14) Entretien sur RFI, 20 mai 1996.

DANS LES REVUES..

□ **HÉRODOTE.** A l'occasion de son vingtième anniversaire, un numéro intitulé « Périls géopolitiques en France », ce qui, au premier abord, peut surprendre. Mais à la lecture des textes, notamment « La dérive de la Corse, une dérive économique, sociale, civique » et « Les nouveaux rapports de l'Alsace et de l'Allemagne », le titre se justifie pleinement. A noter également le hors-série de mai proposant un index chronologique et thématique des quatre-vingts numéros parus. **(N° 80, mars, trimestriel, 110 F. – La Découverte, Paris.)**

□ **ACTUEL MARX.** Sous le titre « Philosophie et politique », une partie des interventions du congrès Marx international qui a eu lieu en septembre 1995, à l'université Paris-X. On lira en particulier les textes de Stefano Petrucciani, Bernard Chavance et Yvon Quiniou. **(N° 19, juin, semestriel ; abonnement annuel : 290 F. – PUF, Paris.)**

□ **LES TEMPS MODERNES.** Un numéro fourre-tout pour célébrer le cinquantenaire de cette revue fondée par Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir en octobre 1945. A signaler : un très beau texte du regretté Bernard Cuau. **(N° 587, mai, mensuel, 82 F. – 4, rue Férou, 75006 Paris.)**

□ ***THE ATLANTIC MONTHLY.*** Quand les anciens « combattants de la liberté » soutenus par la CIA se recyclent dans des opérations terroristes ; élu sur un programme démocrate, le président Clinton aspire-t-il à être réélu sur un programme républicain ? **(Vol. 277, n° 5, mensuel, mai, 2,95 dollars. – 745 Boylston Street, Boston, MA 02116, Etats-Unis.)**

□ **DOLLARS AND SENSE.** Une analyse des grandes fusions médiatiques aux Etats-Unis par Edward Herman ; la privatisation des télécommunications ; la réorganisation du mouvement syndical américain ; le débat sur la progressivité de l'impôt. **(N° 205, mai-juin, bimestriel, 3,95 dollars. – Economic Affairs Bureau, 1 Summer Street, Somerville, MA 02143, Etats-Unis.)**

□ **MULTINATIONAL MONITOR.** L'exploitation d'Haïti par les entreprises américaines ; les « dégraissages » et les luttes syndicales à Detroit ; les mobilisations citoyennes contre des déchets toxiques près des chutes du Niagara. **(Vol. 17, n° 4, avril, bimestriel, 3 dollars. – 1530 P Street, NW, Washington, DC 20005, Etats-Unis.)**

□ **RECHERCHES AMÉRINDIENNES AU QUÉBEC.** Un numéro consacré à « Nations et nationalismes ». A lire : un entretien avec l'anthropologue québécois Rémi Savard et un texte de Pierre Trudel intitulé « De la négation de l'autre dans les discours nationalistes des Québécois et des autochtones ». **(Vol. XXV, n° 4, hiver, trimestriel, prix non indiqué. – 6742, rue Saint-Denis, Montréal, Québec, H 2S2S2.)**

□ ***NEW LEFT REVIEW.*** Etat et génocide au Rwanda ; thérapie de choc et misère russe ; le Parti travailliste britannique séduit par la politique de l'offre ; un renouveau syndical prometteur pour la gauche américaine. **(N° 216, mars-avril, bimestriel, 4,50 livres. – 6 Meard Street, Londres W1V 3HR, Royaume-Uni.)**

□ **CRITIQUE COMMUNISTE.** Un dossier sur l'Europe, folle de sa monnaie. **(N° 145, printemps, trimestriel, 50 F. – 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil.)**

□ **L'ANNÉE EUROPÉENNE.** Un panorama des principaux dossiers européens : réforme des institutions, Schengen, défense, union monétaire, social, relations avec les Etats-Unis, etc. **(Annuel, 1996, 100 F. – 47, rue de l'Université, 75007 Paris.)**

□ **MATÉRIAUX POUR L'HISTOIRE DE NOTRE TEMPS.** Cette publication de la *Bibliothèque* de documentation internationale contemporaine (BDIC) consacre l'intégralité de sa dernière livraison à « Nations, nationalités et nationalismes en Europe de 1850 à 1920 ». **(N° 41-42, janvier-juin, semestriel, 80 F. – 6, allée de l'Université, 92001 Nanterre Cedex.)**

□ **LE BANQUET.** Un numéro consacré à « La recherche de l'Europe nouvelle » avec, notamment, des contributions sur l'absence de la dimension sociale, la dialectique nations-régions. Une belle introduction de Nicolas Tenzer. **(N° 8, semestriel, 1er semestre 1996, 95 F. – Cerap, 289, rue Lecourbe, 75015 Paris.)**

□ ***SEPTENTRION.*** Au sommaire de la revue des arts et de la culture de Flandre et des Pays-Bas, magnifiquement illustrée, Vermeer bien sûr, mais aussi des études sur les poètes et écrivains Anna Enquist, Dirk Van Bastelaere, Charlotte Mutsaers, l'histoire des juifs et des gentils à Anvers, le mouvement symboliste en Belgique, etc. **(N° 1, trimestriel, XXVe année ; abonnement annuel : 190 F. – Murissonstraat 260, B-8931 Rekkem, Belgique.)**

□ **LA REVUE NOUVELLE.** La revue belge consacre naturellement son dossier principal à l'école : critique du plan Onkelinx *(voir page 10)*, réflexion sur l'autonomie et sur la démocratie représentative. **(Tome CIII, n° 5, mai, mensuel, 340 francs belges. – 126, boulevard Général-Jacques, 1060 Bruxelles, Belgique.)**

□ **CONTRADICTIONS.** Au sommaire, notamment, l'idéologie et son décryptage, d'une nouvelle histoire de la pensée économique à une analyse du discours actuel. **(N° 78-79, trimestriel ; abonnement annuel : 180 F. – 132, boulevard de la Liberté, 59800 Lille.)**

□ **CAHIERS MARXISTES.** Un numéro spécial consacré au *Luxembourg, « un échantillon* d'Europe ». **(N° 201, avril-mai 1996, bimestriel ; abonnement pour six numéros : 1 000 francs belges. – 21, avenue de Stalingrad, 1000 Bruxelles, Belgique.)**

□ ***LE COURRIER DES PAYS DE L'EST.*** Au sommaire, notamment, des études sur les tissus industriels bulgare et roumain, ainsi qu'une analyse de dix ans de rapports (1985-1995) entre les Etats-Unis et douze Etats issus de l'URSS. **(N° 407, mars, mensuel, 72 F. – La Documentation française, Paris.)**

□ **WARREPORT.** Un dossier sur le rôle de la religion dans les guerres balkaniques. **(N° 40, avril, mensuel ; abonnement annuel : 20 livres sterling. – Institute for War and Peace Reporting, Lancaster House, 33 Islington High Street, London N1 9LH, Grande-Bretagne.)**

□ **DIAGONALES EST-OUEST.** Recherche acquis sociaux désespérément... d'un bout à l'autre du continent. **(N° 40, avril 1996, mensuel, 30 F. – 8, rue Fernand-Rey, 69100 Lyon.)**

□ **PÔLES.** Cette nouvelle « revue du Maghreb, de l'*Afrique et de l'Orient* » *publie un dossier sur* le cinquantenaire de l'ONU, s'intéresse au sort de Ceuta, Melilla et Gibraltar, et s'entretient avec le premier ministre libanais, M. Rafic Hariri. **(N° 1, avril-juin, trimestriel, 100 F. – 72, boulevard de Courcelles, 75017 Paris.)**

□ **GRAIN DE SEL.** Le premier numéro de la revue d'Inter-Réseaux est consacré aux enjeux de la coopération Nord-Sud en matière de développement rural, aux minoteries autogérées du Mali et au financement agricole mutualiste à Madagascar. **(N° 1, avril, trimestriel, gratuit sur demande à Inter-Réseaux. – 32, rue Le Peletier, 75009 Paris.)**

□ **LES ENFANTS DU MONDE.** Habitat urbain et pauvreté dans les grandes villes du Sud : Bombay, Lagos, Ho Chi Minh-Ville, Cali... **(N° 128, deuxième trimestre, 25 F. – 3, rue Duguay-Trouin, 75282 Paris Cedex 06.)**

□ **ALTERNATIVE SUD.** Drogues et narcotrafic dans les rapports Nord-Sud : le point de vue du Sud. **(Vol. III, n° 1, trimestriel, 65 F. – 21 *ter*, rue Voltaire, 75011 Paris.)**

□ **PORTULAN.** Cette nouvelle revue des *Caraïbes et des Amériques noires explore* les concepts de négritude, d'antillanité et de créolité. Superbement illustrée, elle comprend également des poèmes et des récits d'auteurs de la Guadeloupe, de la Martinique et de République dominicaine. **(N° 1, février, annuel, 110 F. – Faculté des lettres et des sciences humaines, campus de Schoelcher, BP 7207, 97275 Fort-de-France Cedex.)**

□ **CHARLIE HEBDO.** Harcelé de procès par l'extrême droite et accablé de condamnations judiciaires qui remettent en question la liberté de la presse, cet hebdomadaire consacre un reportage aux « Africains de Saint-Ambroise » sans papiers, dont la grève de la faim rencontre le silence des grands médias. **(N° 205, 22 mai, hebdomadaire, 10 F. – 9 *bis*, rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris.)**

□ **TRANSVERSALES SCIENCE/CULTURE.** Un dossier d'actualité (« Pour avancer face au chômage ») avec, notamment, les contributions de Jacques Robin et de Guy Aznar, ainsi que le plaidoyer pour un « humanisme radical » de Patrick Viveret. **(N° 39, bimestriel, mai-juin ; abonnement annuel : 400 F. – 21, boulevard de Grenelle, 75015 Paris.)**

□ **LA NOTE DE CERC-ASSOCIATION.** La suppression, en 1994, du Centre d'étude des revenus et des coûts n'a pas interrompu les travaux de francs-tireurs sur les inégalités. La dernière étude, consacrée aux énormes ressources financières des entreprises, établit que *« la part des revenus du travail dans la richesse nationale est à son niveau le plus bas depuis 1970 »*. **(N° 4, avril. – 10, rue Jacques-Mawas, 75015 Paris.)**

□ **ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES.** Un dossier sur le néotaylorisme et un article de Denis Clerc sur la baisse de la part du travail dans le revenu national. **(N° 137, mensuel, mai, 20 F. – 28, rue du Sentier, 75002 Paris.)**

□ **COLLECTIF.** Les substituts à la réduction de la durée du travail ; enquête en milieu syndical. **(N° 28, avril, trimestriel, 30 F. – BP 74, 75960 Paris Cedex 20.)**

□ **DIALOGUE.** Savoir et citoyenneté en banlieue. **(N° 83-84, printemps, bimestriel, 80 F. – 6, avenue Spinoza, 94200 Ivry.)**

□ **SCIENCES HUMAINES.** Une livraison consacrée à la crise du lien social : travail, rôle de l'Etat, famille, communautés. **(N° 13, mai-juin, hors-série, 38 F. – 38, rue de Rantheaume, BP 256, 89004 Auxerre Cedex.)**

□ ***FUTUR ANTÉRIEUR.*** « Tous ensemble ! Réflexions sur les luttes de novembre-décembre. » Des jeunes machinistes de la RATP à la grève au centre de triage de Woippy, en Moselle, en passant par des interrogations sur le nécessaire changement de société. **(N° 33-34, 1996/1, trimestriel, pas de prix indiqué. – L'Harmattan, Paris.)**

□ **LE LIBERTAIRE.** Des documents sur les grèves de mai-juin 1936. **(N° 166, mai, mensuel, 9 F. – 25, rue Dumé-d'Aplemont, 76600 Le Havre.)**

□ **PROJETS FÉMINISTES.** Actualités de la parité, le bilan passionnant de neuf rencontres organisées par Marie-Victoire Louis. On lira, notamment, les contributions sur « Mixité ou parité », « Parité et universalisme » et « Parti socialiste et parité ». **(N° 4-5, février, trimestriel, 120 F. – 71, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.)**

□ **DROIT DE CITER.** Ce « journal alternatif d'opinions, d'informations et d'actions » publie un dossier critique, intitulé « Les dents de la Saône », sur le projet de canal Saône-Rhin. **(N° 2, mai-juin, bimestriel, 20 F. – Cedex 0804, 71290 Loisy.)**

□ **CHIMÈRES.** Quatre articles sur les « images » (réalité virtuelle, vidéo, courrier électronique) dans ce numéro consacré au « temps de la rue ». **(N° 27, hiver, trimestriel, 100 F. – 21 *ter*, rue Voltaire, 75011 Paris.)**

□ **LE BULLETIN DE « LETTRE INTERNATIONALE ».** Avec beaucoup de poètes (Joseph Brodsky, Seasmus Heaney, Philip Levine), un pastiche de Vaclav Jamek, une étude de Jorge Edwards sur Pablo Neruda, un choix de poèmes de Danilo Kis... **(N° 5, trois numéros par an, 80 F. – 41, rue Bobillot, 75013 Paris.)**

□ **CULTURE EUROPE.** Un inventaire des enseignements sur le management culturel en Europe et un article sur la situation du théâtre espagnol. **(N° 12, mai-juin, 10 numéros par an ; abonnement annuel : 300 F. – Cefrac, 21, rue Jean-Zay, 75014 Paris.)**

DANS LA CHINE DU

La mégalomanie en action

CONTRE l'avis de nombreux experts, de défenseurs de l'environnement naturel et culturel, et même de la Banque mondiale, les dirigeants chinois se sont lancés dans le projet pharaonique du barrage des Trois Gorges, sur le Yangtsé. Mais la mégalomanie ne pallie pas plus l'absence de politique que le refus de prendre à bras-le-corps les problèmes posés par le secteur étatique dans de vieux fiefs industriels comme Shenyang. Et le pouvoir tente d'acheter la paix sociale, à court terme moins coûteuse pour lui qu'un dialogue avec la population.

Par JEAN-PHILIPPE BÉJA *

La capacité de maîtriser les fleuves, traditionnellement représentés par les dragons, a de tout temps été considérée en Chine comme le critère d'une bonne dynastie. L'inventeur du concept de *mode de production asiatique*, Karl Wittfogel, a bien montré l'importance du contrôle des eaux dans les civilisations *orientales – thèse validée par* l'histoire contemporaine –, qui permet de comprendre l'insistance mise par les actuels dirigeants à mener à bien un projet gigantesque sur le plus long fleuve du pays, le Yangtsé, que les Chinois appellent simplement « le Long Fleuve » (Chang Jiang).

C'est au lendemain de la répression du mouvement en faveur de la démocratie de 1989, alors que le régime se *trouvait en pleine crise de légitimité*, que le Sichuanais Li Peng et le Shanghaïen Jiang Zemin, respectivement premier ministre et secrétaire général du Parti communiste, ont fait adopter, en forçant tous les obstacles, le projet de barrage des Trois Gorges, aménagement qui détruira l'un des paysages les plus chantés par les poètes chinois. Pourquoi un tel acharnement si le contrôle de l'eau ne revêtait une telle *valeur symbolique* ?

Déjà, au début du siècle, Sun Yatsen, le père de la révolution chinoise, révéré sur les deux rives du détroit de Taïwan, avait exprimé le rêve de transformer le Long Fleuve en une voie d'eau utilisable par les péniches de gros *tonnage jusqu'à* Chongqing, et en source d'énergie indispensable au développement de la Chine de l'intérieur. *Périodiquement depuis cette* époque, le projet a été ressorti des cartons, dans les années 30 par des ingénieurs chinois et soviétiques d'abord, puis, dans les débuts de la République populaire de Chine. Mais Mao lui-même, pourtant l'un des défenseurs – certes pas fanatique – de l'idée, a reculé devant l'immensité de la tâche (1). Il a fallu le retour au pouvoir du Sichuanais Deng *Xiaoping pour que l'on reparle de* ce projet pharaonique.

Les chiffres sont impressionnants : un investissement évalué à 250 mil*liards de yuans (les estimations étaient* de 146,8 milliards en 1993), seize ans de travaux (1993-2009), 17 680 MW de capacité *installée, soit 1/8 de la capacité* de production d'électricité du pays avec 84 milliards de kWh par an, un barrage de 1,98 kilomètre de long et de 185 mètres de haut, un lac de retenue de 54 000 kilomètres carrés, le déplacement de 1,130 million de personnes (2).



YE XIN. – « Rendez-moi le fleuve et la montagne » (poème de Yue Fei, XIIe siècle)

Ces quelques chiffres donnent une idée de l'ampleur du chantier, le plus grand du monde en ce qui concerne le contrôle des eaux. Or, depuis la construction du barrage d'Assouan, un semi-échec qui a eu un résultat décevant en ce qui concerne la production d'électricité, les projets mégalomaniaques ne jouissent plus de la faveur des experts. Celui des Trois Gorges a *suscité beaucoup d'opposition*, non seulement dans le monde entier parmi les groupes de défense de l'environnement, mais aussi en Chine, notamment chez les spécialistes travaillant dans les universités. *Tout* au long des années 80, les adversaires du programme ont pu s'exprimer dans la presse et les revues officielles, leur combat étant symbolisé par Dai Qing, une journaliste du *Xin Guancha* (« Le Nouvel Observateur »). Et, en dépit de la prééminence des fonctions des personnali*tés qui* demandaient la construction du barrage, lorsque le projet a été soumis au vote de l'Assemblée nationale populaire en avril 1992, un tiers des députés de cette instance, qui se comporte en temps normal comme une simple chambre d'enregistrement, se sont abstenus ou ont voté contre.

Toutes les provinces ne bénéficieront, en effet, pas au même titre des bienfaits du programme. Ainsi, le Sichuan, qui devrait accueillir 85 % des personnes déplacées *mais recevoir seulement* 10 % de l'électricité produite, n'est guère enthousiaste (3). Mais, depuis le massacre du 4 juin 1989, la province la plus peuplée de Chine – dirigée par M. Xiao Yang, gouverneur connu pour son franc-parler – n'est pas en odeur de sainteté à Pékin. En effet, le Sichuan, dont M. Zhao Ziyang – le secrétaire général déposé à la suite du 4 juin 1989 pour avoir soutenu le mouvement étu-

* Directeur de recherches au CNRS, directeur de la rédaction de *Perspectives chinoises*, Hongkong.

(1) Lire sur ce point Li Zhisui, *The Private Life of Chairman Mao*, Random House, Londres, 1994 (traduction française : *La Vie privée du président Mao*, Plon, Paris, 1994).

(2) Lire le *South China Morning Post*, Hongkong, des 18 juillet et 15 octobre 1995, et Richard Edmonds, « Le barrage des Trois Gorges, panacée ou catastrophe ? », *in Perspectives chinoises*, Hongkong, n° 17-18, juillet-août 1993.

(3) *Perspectives chinoises*, *op. cit.*

Shenyang ou l'échec de la transition

Par ANTOINE KERVEN *

AU centre des grandes plaines septentrionales de la Chine, où vivent *près de 100 millions de personnes*, se trouve Shenyang, la capitale provinciale du Liaoning. Située à 600 kilomètres au nord de Pékin, cette ville de plus de 6 millions d'habitants traverse une phase difficile, à l'image de l'ensemble du nord-est du pays. Pourtant, fief de l'industrie lourde, elle a longtemps été considérée comme l'une des cités les plus riches de Chine. En 1949, lors de la *prise du pouvoir par les communistes*, Shenyang, et tout le Nord, possédaient une infrastructure et un tissu industriel *qui n'avaient guère leur pareil* ailleurs. La région bénéficiait de l'héritage de la colonisation russe et surtout japonaise *(1931-1945). Elle a ainsi longtemps* financé par l'impôt et par les profits des entreprises d'État le développement économique d'autres zones, le pouvoir central utilisant la rente de cette industrialisation précoce sans souci aucun de modernisation.

La *situation s'est, depuis, inversée*. Les provinces du Nord-Est auraient grand besoin de l'aide de l'Etat pour moderniser et réorienter les mastodontes autrefois construits, mais les caisses sont vides. Les provinces prospères du Sud, fortes de leur nouvelle autonomie, rechignent à passer à la caisse. *L'Etat chinois* traversant une crise financière, l'ancien haut lieu de l'industrie lourde doit affronter presque seul son passage à l'économie de marché. Dans la région, la ville portuaire de Dalian et ses alentours, bénéficiant de leur situation géographique et d'inves*tissements japonais importants*, ont pu tirer leur épingle du jeu, mais on ne constate rien de tel dans le reste du Liao*ning ou dans le* Heilongjiang.

Qui arrive à Shenyang est frappé par l'abondance des marchés. Mais il faut quelque temps pour comprendre comment ils s'organisent. Le jour, des revendeurs se regroupent le long des artères de la ville pour vendre de la ferraille et des produits de deuxième main. Le soir, ils laissent la place à d'autres petits commerçants qui proposent des produits de consommation courants à des prix imbattables. Il existe aussi de grands marchés, mieux structurés et surveillés, comme ailleurs en Chine.

Le naufrage des « ouvriers en congé »

CES centres de négoce improvisés ne sont pas *le fait des ruraux (waidiren)* à la recherche d'un travail en ville. Ici, il s'agit d'« ouvriers en congé » (1) qui doivent s'improviser commerçants pour survivre. Encore officiellement employés des entreprises étatiques, la plupart d'entre eux ne se sont pas jetés dans la mer de l'économie de marché *(xia hai)*, comme on le dit en Chine, mais y ont été jetés. Ces naufragés n'ont d'autre solution, pour tenter d'améliorer l'ordinaire, que de vendre ce qui leur tombe sous la main, d'où l'indescriptible *bric-à-brac*. Certains offrent les livres, les habits, ou la vaisselle accumulés chez eux au cours d'une vie. D'autres subtilisent dans leur usine tout ce qui peut avoir une valeur marchande et le revendent dans la rue. Outils, vis, écrous, récipients, tuyaux, radiateurs, lampes des firmes en difficulté se retrouvent dans les rues pour financer les salaires des employés. Le soir, c'est au tour d'autres « travailleurs en congé » de revendre *quelques marchandises qu*'ils ont pu obtenir.

Si beaucoup ont la possibilité de passer ainsi leur temps, c'est que de nombreuses entreprises mettent en congé tout ou partie de leur personnel. A court de liquidités, certaines d'entre elles ont même arrêté leurs chaînes de montage dans le but d'abaisser les coûts de production. On estime que 80 % des entreprises d'Etat de Shenyang sont déficitaires et attendent une décision politique concernant leur avenir. Officiellement, les salaires continuent à être payés à 60 % ou 70 % grâce à des crédits bancaires. Mais comme bien souvent les *versements se font attendre pendant* des mois, ceux qui représentaient « l'avant-garde du socialisme » ne peuvent compter que sur la débrouille pour survivre. *« Si j'attendais mon salaire pour manger, je ne mangerais pas souvent ! »*, affirme un ouvrier en congé d'une usine d'armement. Et d'ajouter : *« Pour nourrir ma famille, je suis obligé de faire les marchés et de louer mon appartement. Aujourd'hui, on habite à cinq dans le petit deux-pièces de mes parents* (2). »

Quand on discute avec ces gens, on est étonné de leur liberté de ton. Aux yeux de cet ouvrier d'une usine pharmaceutique, les coupables sont tout désignés : *« Pour eux, c'est pas grave, ils ont mis assez d'argent de côté. Les chefs nous disent qu'ils n'ont plus d'argent pour payer nos salaires, mais ils en avaient assez quand ils ont acheté toutes ces voitures. Il y en avait tellement que le car qui amenait les ouvriers à l'usine n'avait même plus de place pour se garer. Aujourd'hui, ils ne nous payent plus les salaires, mais pour eux c'est pas grave, ils ont mis assez d'argent de côté, ils ont pillé l'entreprise et on n'a plus rien. »* Un ancien ouvrier d'une usine sidérurgique assure pour sa part : *« Le fils de mon patron a créé une entreprise à Shenzhen* (3). *Inutile de se demander d'où vient l'argent. Les ouvriers subissent les inconvénients du socialisme et du capitalisme. »*

Dans de pareilles conditions, les tensions sociales ne pouvaient que s'exacerber. Les manifestations d'ouvriers réclamant leur salaire devant le siège de la municipalité sont courantes. Pour tenter de calmer les rancœurs populaires, le pouvoir pare au plus pressé : l'utilisation de voitures de luxe et les banquets ont été interdits depuis juin 1995. Il use aussi de l'intimidation : les responsables ont *décidé de prohiber les manifestations en* dehors des usines. La police a reçu l'ordre de tirer sur qui ne se conformerait pas à ce règlement. Un règlement qui, malgré les contraventions, n'a toutefois pas à ce jour été appliqué....

A la direction d'une entreprise de machines-outils en difficulté, l'analyse de la crise est très différente. Certes, on ne nie pas l'existence de certains abus, mais on souligne l'importance des charges qui pèsent sur les sociétés d'Etat et l'absence de crédits permettant de financer une reconversion. *« Nos produits, plus personne n'en veut, et les banques refusent de nous accorder les crédits nécessaires à une restructuration. Nous subissons les effets d'une crise financière qui touche toute la Chine et qui nous pousse dans un cul-de-sac. Les régions du Nord sont plus frappées en raison de leur forte concentration en entreprises étatiques »*, affirme un cadre. Autre son de cloche encore dans une filiale de la Banque de Chine où un responsable insiste sur l'importance des crédits déjà accordés : *« Voilà trop longtemps que ces entreprises fonctionnent aux crédits, sans aucun souci de rentabilité. Nous n'avons plus l'argent nécessaire pour prêter davantage. Les entreprises ne se sont jamais souciées de rembourser leurs emprunts. Il faut lutter contre l'inflation, et la Banque de Chine ne peut pas faire marcher la planche à billets. »*

A l'Académie des sciences sociales qui compte une centaine de chercheurs, beaucoup réfléchissent à la nécessaire réforme des entreprises d'Etat. L'économiste Jiao Yongde fait un constat sans complaisance : *« On a trop longtemps tenté d'acheter la stabilité des entreprises. On utilisait des emprunts pour payer les salaires, mais aussi pour financer le contrôle des naissances, les garderies, les logements, l'assurance-maladie, ou encore les frais engendrés par les naissances, les retraites, ou les maladies. Pour devenir compétitives, ces firmes devraient pouvoir faire payer une partie de leurs charges sociales par l'ensemble de la société, mais elles devraient aussi réapprendre à travailler et réformer leur gestion. »*

Effectivement, pendant quarante ans, nul ne s'est soucié de rentabiliser les entreprises en les modernisant. Le tissu industriel s'est ainsi vidé de son contenu alors que les charges sociales augmentaient. C'est ainsi que le paiement des retraites peut représenter jusqu'à 60 % de la masse salariale. Certes, depuis quelques années, les réformes des firmes d'Etat ont permis de renforcer l'autonomie de leur gestion. Mais ces entreprises qui portent le fardeau de l'« Etat social » ne peuvent, comme par miracle, devenir compétitives, d'autant qu'elles sont en concurrence avec des firmes ignorant ces entraves. De surcroît, leur gestion n'a rien d'exemplaire et leur autonomie a fréquemment permis à la direction d'organiser le racket (4). Affaires de corruption dont la presse locale se fait d'ailleurs l'écho. Un récent rapport officiel estime que plus de 70 % des pertes des entreprises d'Etat entre 1982 et 1992 sont dues à la mauvaise gestion des responsables (5).

Les seules entreprises publiques qui réussissent à tirer leur épingle du jeu sont celles qui ont conservé ou créé une situation de monopole. Tel est le cas d'une usine de moteurs d'avions de combat qui s'est mise à produire du matériel de chauffage et des deux-roues. Les exemples de reconversion réussie existent surtout dans le domaine militaire : certaines firmes ont bénéficié de l'aide d'organismes de coopération internationale, mais les sommes investies ne sont pas assez importantes pour avoir un impact significatif.

Une stabilité politique achetée

QUE vont donc devenir ces coquilles vides que sont la plupart des entreprises étatiques de Shenyang ? Les secteurs d'activité les plus rentables de certaines d'entre elles ont été rachetés par des firmes occidentales ou japonaises. Pour ce qui est des autres, la plupart des responsables locaux estiment inéluctable leur mise en faillite. Mais, étant donné le degré de tension qui règne dans la ville, une telle décision mettrait le feu aux poudres. Le pouvoir, craignant plus que tout la *révolte de ceux qu'il* est censé représenter, discute et diffère ses choix. Cette crise étatique a déjà « usé » trois chefs de province.

L'avenir de la région est *d'autant plus* préoccupant que, contrairement à ce qui existe dans beaucoup d'autres villes, il n'est pas à Shenyang de secteur privé dynamique capable d'absorber une partie des travailleurs désœuvrés. Dans ce haut lieu des firmes étatiques, les responsables locaux se sont *longtemps* opposés au développement du secteur privé. Aujourd'hui encore, les entrepreneurs préfèrent développer leurs activités ailleurs en Chine, là où la bureaucratie est plus ouverte à leur égard. C'est ainsi que cette grande ville ne compte qu'une vingtaine d'entreprises privées employant plus d'une centaine de personnes.

Le seul secteur bien vivant de l'économie locale est dominé par les ressortissants de la province du Zhejiang. La ville étant un centre d'approvisionnement des petits revendeurs du nord de la Chine, elle abrite d'immenses marchés en gros d'habillement. Mais la grande majorité des vendeurs tout comme la totalité des produits viennent du Zhejiang, *une région dynamique dont* les commerçants rayonnent sur tout le nord du pays.

L'exemple de Shenyang montre que la Chine ne réussira pas son passage en douceur vers l'économie de marché. Si la dureté de la transition n'apparaît pas aussi clairement qu'en Russie ou dans l'Est européen, c'est que le plus dur reste à faire. Les réformes ont favorisé le développement de l'industrie légère mais ont laissé de *côté tout* le secteur étatique et l'agriculture. Le pouvoir central, affaibli, tergiverse et craint de mettre en œuvre son discours favorable au changement. Il s'achète de la sorte la stabilité politique.

* Doctorant à l'Institut politique de Paris, assistant à l'université de Lausanne.

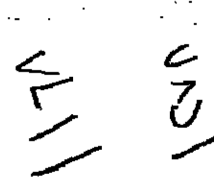
(1) Ce terme désigne les ouvriers qui n'ont plus de travail dans leur usine mais continuent de toucher une partie de leur salaire. En fait, une sorte d'allocation-chômage versée par l'entreprise.

(2) Entretiens lors d'une mission en octobre 1995.

(3) Zone économique spéciale proche de Hongkong.

(4) Lire Gabriel Kolko, « *Moscou, Pékin, Hanoï* : les prédateurs au pouvoir », *Le Monde diplomatique*, décembre 1995.

(5) *Cf. China Focus*, 4 (2), février 1996.



NÉOCAPITALISME AUTORITAIRE

pour maîtriser le Yangtsé

diant – avait été le numéro un, et qui a compté parmi les principaux bénéficiaires des réformes des années 80, ne dispose plus de représentants influents au sein du bureau politique. Aujourd'hui, Shanghaï a le vent en poupe, et les réticences du Sichuan ne pèsent pas très lourd dans la balance.

C'est du reste l'un des grands handicaps de ce projet que d'avoir été entrepris dans la précipitation pour des raisons d'abord politiques. Ces raisons font que les autorités ont ignoré les réticences d'une partie des experts qui s'interrogeaient sur la viabilité autant que sur la rentabilité d'un projet si *mégalomaniaque*. Celles-ci ne sont pourtant pas faciles à évacuer.

Est, par exemple, critiquée la version officielle qui veut que le barrage permette effectivement de contrôler les inondations : en effet, celles qui affectent périodiquement la basse vallée du fleuve sont causées par les nombreux affluents qui se trouvent en aval du barrage, et échapperont donc à son contrôle. Selon la même thèse, si un tremblement de terre ou un défaut de construction provoquait une brèche dans le barrage, les résultats seraient catastrophiques. Dans un livre publié en 1987 et interdit depuis, huit experts affirmaient que, en cas d'accident de ce genre, *« l'eau descendrait en cascade directement sur les villes de Wuhan et de Changsha. L'ampleur de la catastrophe et le nombre de morts défieraient l'imagination* (4) *»*.

Or, récemment, les autorités ont reconnu qu'en 1975 l'effondrement des barrages de Banqiao et de Shuimanqiao, sur la rivière Huai (un affluent de la rive gauche du Yangtsé), avait causé une catastrophe au Henan. Selon un rapport de Human Rights Watch Asia, 240 000 personnes auraient trouvé la mort à cette occasion. Les responsables de la compagnie des Trois Gorges ont déclaré que *« le barrage* (...) *est un projet central et* [que] *le travail d'entretien sera bien meilleur qu'à Banqiao et Shimanqiao. Les caractéristiques géographiques sont aussi différentes, et un tel désastre ne saurait s'y produire* (5) *»*. Pourtant, quels que soient les progrès réalisés depuis 1975, les accidents continuent de se produire. Ainsi, dans le district de Pengze, au Jiangxi, deux digues sur le Yangtsé, qui avaient été réparées il y a quelques mois, se sont effondrées, causant la mort de 26 personnes (6). Ces digues ne relèvent pas du chantier des Trois Gorges, mais cet incident a relancé la polémique parmi les experts.

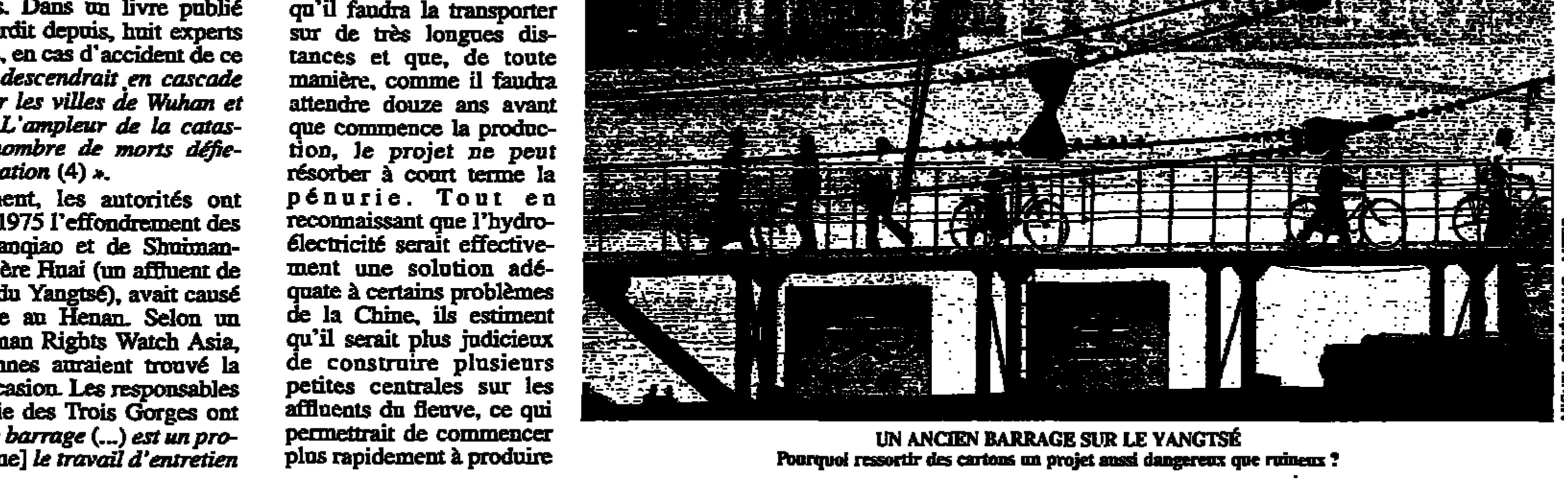
Tous les adversaires du projet ne sont pas, du reste, des ennemis de l'hydroélectricité, énergie propre. Le barrage devrait permettre de fournir l'équivalent de 50 millions de tonnes de charbon, source d'énergie dominante en Chine et qui est à l'origine d'une grande partie de la pollution ravageant le pays. Pourtant, les personnes hostiles à ce programme affirment que l'hydroélectricité issue du barrage sera très chère, qu'il faudra la transporter sur de très longues distances et que, de toute manière, comme il faudra attendre douze ans avant que commence la production, le projet ne peut résorber à court terme la pénurie. Tout en reconnaissant que l'hydroélectricité serait effectivement une solution adéquate à certains problèmes de la Chine, ils estiment qu'il serait plus judicieux de construire plusieurs petites centrales sur les affluents du fleuve, ce qui permettrait de commencer plus rapidement à produire de l'électricité, de préserver le site historique des Trois Gorges, et d'éviter des transferts massifs de population.

Car cette question est au cœur des inquiétudes. Avec 600 kilomètres de long, le lac de retenue devrait inonder 19 districts et villes, 140 bourgs et 4 500 villages. Le vice-président de la corporation créée pour mener à bien le projet, M. He Gong, reconnaît que *« le relogement et son coût constituent de très graves problèmes* (7) *»*. En 1994, les autorités prévoyaient de donner aux familles déplacées de la région d'Yichang un dédommagement de 6 000 yuans et une allocation allant jusqu'à 56 yuans par mois pendant trois ans, dans une zone où le revenu annuel par tête est de 921 yuans. De grandes cérémonies ont été organisées dans la région d'Yichang pour accueillir les personnes déplacées, cérémonies qui rappellent les réunions destinées à souhaiter la bienvenue aux « jeunes instruits » au lendemain de la révolution culturelle. Les paysans expropriés ne sont pas pour autant satisfaits de leurs nouvelles conditions de vie (8).

Du reste, des habitants de la région du barrage qui ont été relogés dans des villes du Guangxi vivent dans la pauvreté (9). Il est certes prévu de leur trouver un emploi, mais la tâche sera très difficile à accomplir car – selon les statistiques officielles – le Guangxi connaît l'un des taux de chômage urbain les plus élevés du pays. Les programmes de relogement n'ont jamais été très efficaces en Chine. Une enquête a révélé que sur les 10 millions de personnes déplacées pour la construction de barrages depuis 1949, 3 millions vivent dans une pauvreté extrême (10). Voilà qui explique peut-être en partie les réticences des personnes qui doivent quitter leur résidence. En mars 1995, les autorités ont annoncé qu'elles doubleraient les fonds alloués à la réinstallation de ces personnes, qui atteignent la somme de 2 milliards de yuans. Depuis 1992, toujours d'après M. He Gong, 120 000 personnes ont été réinstallées, et l'essentiel des migrations ne commencera pas avant l'an 2002 (11).

L'énormité du coût humain, les dangers que fait peser ce projet sur l'environnement comme sur les villes du cours moyen du Yangtsé ont conduit les grands agences internationales (la Banque mondiale avait au départ été favorable) à refuser le financement. Enfin, les mobiles politiques qui ont présidé à la décision de construire le barrage rendent le programme extrêmement fragile. En cette période de succession incertaine, il est difficile de parier sur la longévité de dirigeants comme M. Li Peng. Immense interrogation à la mesure de l'immensité du programme...

JEAN-PHILIPPE BÉJA.


MICHEL SÉMÉNIAKO - METIS

UN ANCIEN BARRAGE SUR LE YANGTSÉ
Pourquoi ressortir des cartons un projet aussi dangereux que ruineux ?

(4) *Ibid.*

(5) Déclaration de M. Zheng Rugang, vice-directeur de la coopération internationale au ministère des ressources hydrauliques, citée par le *South China Morning Post*, 23 février 1995.

(6) *South China Morning Post*, 11 janvier 1996.

(7) *South China Morning Post*, 28 octobre 1995.

(8) Voir *Xianggang Lianhe bao*, 13 avril 1995.

(9) D'après l'agence Nouvelles de Chine, citée par l'*Eastern Express* (Hongkong), 26 juin 1995.

(10) Selon des groupes de défense de l'environnement cités par le *South China Morning Post*, 18 juillet 1995.

(11) *Cf.* le *South China Morning Post* du 18 mars 1995.

Comme le pays, un bateau dans la brume...

Par notre envoyé spécial
JEAN CHESNEAUX *

MARDI 8 heures. Embarquement matinal à Chongqing, au son des cornes de brume déchaînées. Les passagers tâtonnent dans la pente incertaine et gagnent la passerelle du quatre-ponts *Nº 55*, hésitant à confier leurs bagages aux agressifs « coolies-bâton » – paysans pauvres qui par centaines de milliers sont réfugiés dans la grande métropole fluviale.

Noyée dans ses brouillards coutumiers, Chongqing s'éloigne vite, et le *Nº 55* commence sa descente du Yangtsé, déjà puissant à 2 500 kilomètres de son embouchure : courant vif qui encercle les îlots boisés, tourbillons autour des affleurements rocheux, remous qui soulignent les coudes brusques du lit, reflets mobiles, bruns-jaunâtres, de l'eau turbide et terreuse. Cette vie liquide si vigoureuse, dont le pilote joue habilement, se laissera-t-elle dompter par le méga-barrage en projet ? Lequel, par ailleurs, va submerger les activités multiformes qui défilent le long du fleuve : terrasses étagées sur les versants, bacs et ponts au débouché des affluents, maraîchage à ras de l'eau, bourgades et villages riverains, plans inclinés pour charger et décharger.

12 h 15, première escale, Fuling. Des coolies torse nu, les épaules protégées d'un grossier carré de toile, mettent plus de deux heures à charger d'innombrables caisses de carton, sans doute produits d'une usine locale.

Le temps se couvre, le vent se lève, les rives se rapprochent. On devine tout juste les poissons géants sculptés à fleur d'eau, ou les marques des niveaux les plus bas, taillées régulièrement depuis l'an 763, sous les Tang. On longe les onze étages de la pagode de Shibaozhai, nichés dans la masse d'un rocher à pic. Au loin, Fengdu, la Cité des morts, célèbre par ses horrifiques bas-reliefs bouddhistes.

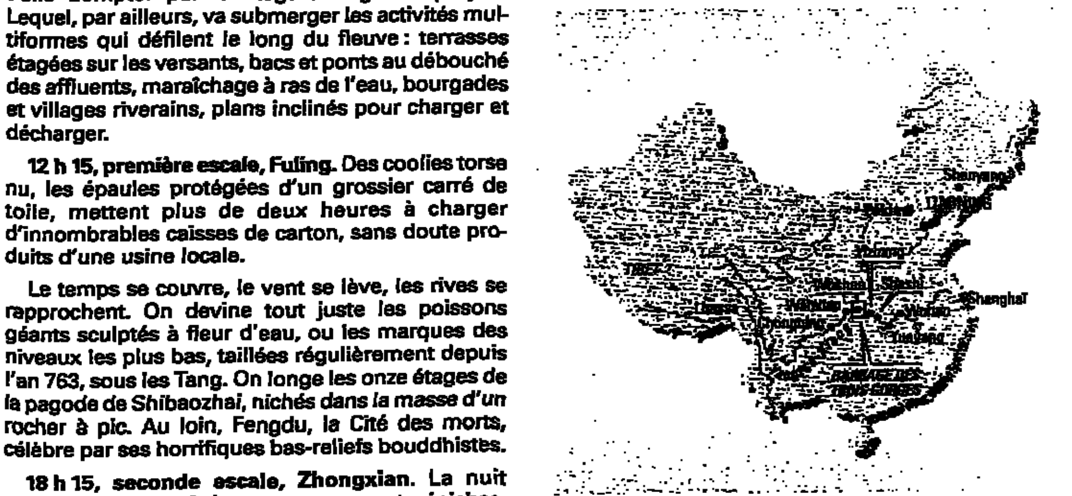
18 h 15, seconde escale, Zhongxian. La nuit tombe, sans ralentir les remorqueurs et péniches, les barques de pêche, les bateaux de passagers à trois, quatre ou cinq ponts, les vedettes rapides qui se croisent ou se dépassent en une incessante noria fluviale. Les projecteurs du *Nº 55* balaient les flots limoneux maintenant teintés de mauve et de rose. Dans la brume, on distingue encore les profils successifs des versants échelonnés dans le lointain, mais les rives ne se laissent apercevoir que grâce aux lignes de balises lumineuses, étranges lucioles rouges et vertes qui semblent glisser à ras de l'eau.

21 h 15, troisième escale, Wanxian. Le *Nº 55* y attendra le lendemain matin car on ne passe pas les Trois Gorges de nuit. Dans une mêlée farouche, un bon millier de migrants venus des campagnes pauvres du Sichuan oriental se lancent sur la passerelle avec leurs ballots précaires et se casent au hasard dans les entreponts, les escaliers, les coursives. Les touristes qui ont choisi les cabines climatisées et les hôtesses à jupe fendue des palaces fluviaux ne connaîtront jamais cette Chine-là...

* Professeur émérite à l'université Paris-VII.

Mercredi, 6 heures. Le *Nº 55* quitte Wanxian dans la nuit. Rythmée par la musique sirupeuse et lancinante de la sono, la vie reprend à bord de notre microcosme flottant. Les passagers des cabines se retrouvent dans le salon de proue, car on se lie facilement dans la Chine post-maoïste – y compris avec les quatre Français et les cinq Japonais un peu perdus au départ.

Ce petit monde privilégié ne fraie guère avec les centaines de passagers en dortoir, confinés sur leurs couchettes « dures ». Et encore moins – sauf pour gagner à enjambées difficiles la salle à manger de l'arrière – avec les misérables migrants d'entrepont embarqués à Wanxian. Une simple porte à deux battants sépare ceux-ci du couloir à moquette qui dessert les cabines, mais elle se double d'une invisible membrane sociale, aussi rigoureuse que celle qui fendait le salon de *L'Ange exterminateur* de Bunuel. Si facile à passer, cette barrière n'est pourtant transgressée ni de jour ni de nuit. Infinie résignation des laissés-pour-compte, dans la Chine de « l'ouverture »...



Au fait, il y a bien un millier de passagers en surnombre. Le *Nº 55* appartient au même Sud que les ferries surchargés et les cargos-radeaux des Philippines ou d'Amérique latine.

9 h 15, quatrième escale, Fengjie et Baidi. Le Yangtsé est un lieu culturel, millénaire. Sur la paroi, une antique inscription monumentale en quatre caractères salue « le vent pur qui remonte le fleuve » (*Jiang shang, feng qing*). On vient de passer le temple de Zhang Fei, héros de la saga des « Trois Royaumes » ; il est prévu de le reconstruire à l'identique plus loin, car le barrage l'engloutira. C'est à Baidi même, chanté par Du Fu, le grand poète des Tang, que trouva la mort Liu Bei, autre héros des Trois Royaumes.

Très vite, voici Qu Tang, la plus courte (8 kilomètres) mais la plus étroite et la plus abrupte des gorges du fleuve. Le *55* est si petit entre ces versants taillés comme à la hache, parfois sur un kilomètre à la verticale. Le vent s'engouffre dans la trouée que longe vaillamment une route, presque dérisoire avec ses bus ruraux brinquebalants et les menues taches blanches de ses cyclistes en blouse.

A bord, fait très exceptionnel en Chine, la plupart des passagers ne cachent pas leur excitation. On s'interpelle, on se photographie, on passe d'un bord à l'autre pour comparer la vue. Mais des irréductibles s'enferment dans leur cabine, comme pour afficher leur indifférence envers les gorges. Seraient-ils « pro-barrage » ?

10 h 50, 5ᵉ escale, Wushan. Voici l'entrée du long canyon de la seconde gorge (45 kilomètres). De puissants massifs, parmi lesquels se faufile la gracieuse colonnette solitaire de la Xian-Nü-feng (Pic de la femme-esprit), dominent les tourbillons ambrés devenus extrêmement violents. Prudentes, les petites péniches locales restent au plus près de la rive.

Sur mon bloc, je retrouve un quatrain du poète Li Bai, transcrit dans le train de Pékin par un intellectuel de Xi'an en souvenir de sa propre croisière dans les Trois Gorges :

« Je quitte à l'aube Baii dans ses nuées [multicolores
Pour regagner Jiangling : mille stades en un jour.
Sur les deux rives, les singes s'appellent sans [cesse ;
Déjà mon esquif glisse entre dix mille étages de [montagne (1). »

Lui ne cachait pas son hostilité au projet de barrage...

13 heures, 6ᵉ escale, Badong. On s'engage très vite dans la troisième gorge, celle de Xiling. La plus longue (70 kilomètres), elle se compose en fait de deux défilés que sépare une section plus basse, site même du futur barrage.

Sur la rive, un slogan volontariste en caractères géants : « S'implanter dans les Trois Gorges, pour développer le Grand Fleuve » (*Jianshi San Jia, Gaifa Zhang Jiang*).

Les travaux ont déjà commencé, sur ce chantier pharaonique qui grouille de mouvements en tous sens et fourmille d'activisme technique – formules archi-usées, mais qui prennent ici tout leur sens...

Au fil des kilomètres se succèdent les chaînes ininterrompues de camions et de bus, les réservoirs de carburants, les rampes d'accès, les ponts provisoires, les talus bétonnés, les alignements de baraques, les engins lourds. Un peu irréel, un « pont de singe » en filins métalliques arrimés sur des pylônes géants est parcouru de minuscules silhouettes qui passent d'une rive à l'autre, si haut, si loin, qu'elles en semblent presque immobiles.

Le barrage (*pa*) pose peut-être quatre grandes séries de problèmes :

– écologiques : peut-on bouleverser ainsi le réseau fluvial du Yangtsé central, affluents compris, si vital pour cette partie de la Chine ? Comment le fleuve réagira-t-il, notamment du fait des surabondantes alluvions qu'il charrie ?

– économiques : les gains énergétiques annoncés vont-ils équilibrer l'énorme surcoût occasionné par le gigantisme du projet ? Dix barrages moyens, de même rendement en électricité, n'auraient-ils pas coûté moins cher ?

– culturels : l'identité chinoise est profondément historisée, sur des millénaires. Mais l'élévation du niveau du fleuve (jusqu'à 110 mètres) engloutira à jamais plus de mille sites et monuments, dont le sauvetage exigerait un budget colossal ;

– sociaux : il faudra déplacer au moins un million de personnes, arrachées à leur lieu de vie, déracinées socialement et moralement.

Même si la Chine du néocapitalisme autoritaire, celle dont Singapour est devenu le modèle plus encore que Hongkong, n'a guère débattu démocratiquement de tout cela, on se gêne de moins en moins à Pékin pour évoquer une cinquième question, laquelle rendrait caduques les quatre autres : l'affaire n'est-elle pas finalement politique ? Le *pa* du Yangtsé ne serait donc qu'une épreuve de force, par laquelle un premier ministre au pouvoir contesté tenterait d'inscrire ce pouvoir « en dur » dans un site prestigieux. Que ce premier ministre ait autrefois reçu une formation d'ingénieur en hydraulique n'a pu que le pousser dans cette voie... Ainsi, dit-on encore, les travaux seraient appelés à se ralentir d'eux-mêmes sinon à être suspendus, quand interviendront à la tête du gouvernement les changements qu'on devine proches...

19 heures, 7ᵉ escale, Yizhang. Le soir tombé, on passe l'écluse de l'ancien barrage de Gezhou, construit dans les années 70. Des quatre ponts, des centaines de têtes se penchent, fascinées par l'insolite mouvement vertical du bateau. Beaucoup fument, et les épaisses nuées qui tourbillonnent dans les projecteurs confirment que le mouvement antitabac ne compte guère encore en Chine...

Jeudi, 8ᵉ escale, Shashi. En pleine nuit, le ballet des coolies au carré-dossard de toile a repris comme aux autres escales, cette fois pour charger de gros sacs de riz.

La fragile valve sociologique qui traverse le *Nº 55* a tenu bon. Les migrants sans avoir, sans avenir, sinon sans aveu, continuent à respecter la simple *porte non verrouillée qui les sépare des privilégiés* de l'avant. Ce « second barrage du Yangtsé », dont le rôle est de contenir des masses humaines et non plus des masses aquatiques, est peut-être aussi significatif de la réalité chinoise, M. Deng *regnante*, que le premier...

11 heures, 9ᵉ escale, Yueyang. Alors que les passagers des cabines partent visiter en bus un illustre ensemble de pavillons d'époque Song, la foule compacte des migrants d'entrepont se vide brusquement, comme aspirée par une pression supérieure. On est au point le plus méridional du trajet, sur le grand axe Pékin-Wuhan-Canton-Hongkong. Où ces gens espèrent-ils arriver ?

20 heures, 10ᵉ et dernière escale, Wuhan. Tout l'après-midi, on a traversé la plaine sans limites du Yangtsé moyen. L'horizon est vide. Le bateau avance dans la brume, la Chine avance dans la brume.

Après avoir pris congé des compagnons du salon de proue, débarquement dans la remuante et bruyante foule nocturne de l'immense Wuhan, si chinoise...

(1) Traduction de Y. Hervouët et R. Ruhlmann, *in* P. Demiéville, *Anthologie de la poésie chinoise classique*, Gallimard, Paris, 1962.

IL Y A 150 ANS TRIOMPHAIT L'« ÉCONOMIE POLITIQUE »

Quand le libre-échange affamait l'Irlande

L'ACTUELLE révolution technologique provoque restructurations, licenciements et baisse des salaires : le progrès serait à ce prix. Il faudrait même, d'urgence, balayer les résistances et se débarrasser des « mauvaises graisses » qui freinent l'irruption de nos sociétés dans la nouvelle ère. A ce propos, l'assurance des chefs d'entreprise, de leurs économistes et des médias qui leur servent de caisse de résonance apparaît sans faille. Comme, il y a cent cinquante ans, était sans faille la foi des thuriféraires d'une grande révolution libérale, qui provoqua la mort ou l'émigration forcée de quatre millions d'Irlandais.

Par IBRAHIM WARDE *

L'année 1996 est celle du cent cinquantième anniversaire de l'abolition des droits de douane sur le blé, qui représente, pour la plupart des économistes, l'événement le plus marquant dans l'histoire du libre-échange. D'autres commémorations évoqueront la « grande famine » qui, de 1846 à 1849, frappa l'Irlande, causant la mort de 1,5 million de personnes et en contraignant plus de 2,5 millions à l'émigration.

Mais il est de bon ton de séparer les deux événements, qui symbolisent pourtant le triomphe de l'« économie politique » durant l'ère victorienne. Dans l'histoire de la libéralisation des échanges commerciaux, la famine irlandaise est généralement réduite à une parenthèse, dans la mesure où elle fut le prétexte qui obligea les derniers récalcitrants à accepter l'abolition des droits de douane. Les historiens s'empressent cependant d'ajouter que les dirigeants britanniques de l'époque – Sir Robert Peel, premier ministre tory (conservateur), et Lord John Russell, son successeur whig (libéral) – ne peuvent être tenus pour responsables de la tragédie irlandaise.

Le premier fut salué, tant par ses contemporains que par la postérité, comme un véritable homme d'Etat qui sut faire preuve de *« vision »* et de *« courage politique »* en abolissant les *corn laws*, en juin 1846, malgré l'opposition d'intérêts agricoles bien représentés au sein de son parti, donnant ainsi le coup d'envoi à un mouvement sans précédent de libéralisation des échanges. Au lendemain de cette décision, la reine Victoria écrivit à son oncle, le roi des Belges : *« L'élévation morale de Peel est, je crois, sans pareille. »* Le second suscite l'admiration, car il sut maintenir, contre vents et marées, le cap du libre-échange.

Pour comprendre qu'un pays au faîte de la prospérité, considéré comme un modèle de démocratie, puisse permettre qu'une partie de sa population périsse (toute l'Irlande fait alors partie du Royaume-Uni), il faut connaître l'idéologie de l'ère victorienne – ce que l'on nomme alors l'« économie politique », véritable pensée unique de l'époque.

La révolution industrielle s'accompagne et se nourrit d'une révolution intellectuelle qui balaie les vieilles croyances. Industriels et marchands forment une « nouvelle classe ». Quelques idées-forces apparaissent où s'entremêlent philosophie, morale, économie et politique : la lutte des intérêts étant facteur d'harmonie, il faut laisser libre cours à la poursuite effrénée des intérêts individuels ; plutôt que d'être fondés sur un système rigide de guildes et d'économie administrée, les rapports économiques doivent être soumis au principe de l'offre et de la demande, et trouver leur équilibre grâce au mécanisme des prix ; l'objectif de la société est d'assurer le plus grand bonheur au plus grand nombre, ce qui ne se produit que lorsque le gouvernement se désengage de la vie économique, se bornant à protéger la propriété privée et les lois du marché.

Comme l'a magistralement montré l'historien Karl Polanyi, le « laissez-faire » est le résultat non d'un phénomène de génération spontanée, mais d'une politique volontariste qui cherche à transformer en profondeur la société en la soumettant aux lois du marché. Les législations inspirées par les idées d'Adam Smith et de Jeremy Bentham prolifèrent et s'accélèrent depuis que la réforme électorale de 1832 a étendu le suffrage à la bourgeoisie aisée. Les nouvelles élites présentent leur combat comme celui des *« idées »* contre les *« intérêts »*, celui de la science et du progrès contre l'obscurantisme.

Un exemple de l'« ingénierie sociale » de l'époque : la lutte contre le « cancer du paupérisme ». A partir de l'abolition en 1834 des lois de Speenhamland qui, depuis 1795, garantissaient une sorte de revenu minimum, une succession de *poor laws* (lois pour les pauvres) tiennent lieu de politique sociale. Le meilleur spécialiste des problèmes de la pauvreté est alors Nassau Senior, dont les solutions, précipitamment adoptées par le Parlement, sont aussi simples que brutales : le meilleur moyen de réduire le nombre des pauvres est de ne pas les secourir. *« Si les pauvres savent qu'il leur faut travailler pour ne pas mourir de faim, ils travaillent. Si des hommes jeunes savent qu'ils n'auront pas de secours dans leur vieillesse, ils économisent. Si les vieillards savent qu'ils auront besoin de leurs enfants, ils s'efforcent de s'en faire aimer. Donc point de secours sinon à ceux qui n'ont vraiment ni famille ni moyens d'existence. »*

Les « maisons de travail » *(workhouses)* constituent la pièce maîtresse des programmes d'aide aux plus défavorisés. Entre ce type de bagnes (qu'immortalisera Charles Dickens), où ceux qui cherchent l'aumône sont enfermés et soumis à un régime de travaux forcés, où une très stricte discipline se fait respecter à coups de bâton, et d'autres emplois, si durs soient-ils, le choix devrait être simple. Car, pour que les « maisons de travail » ne deviennent pas un asile recherché, il importe, selon Nassau Senior, *« d'y rendre la vie moins souhaitable que celle des plus malheureux des ouvriers indépendants »*. Son contemporain, l'écrivain Thomas Carlyle, écrira : *« Les* workhouses *sont une invention simple, comme toutes les grandes inventions... Si les pauvres sont rendus misérables, leur nombre diminue. Le secret est connu de tous les tueurs de rats. Une méthode plus rapide encore consisterait à employer l'arsenic. »* Quant à leur financement, il est également soumis aux lois du marché. Chaque région est imposée en fonction du nombre de personnes « bénéficiant » de l'aide publique. Donc, plus une région compte de pauvres, plus elle connaît un taux d'imposition élevé.

Si la lutte contre le paupérisme fait l'objet d'un vaste consensus, d'autres questions, en particulier l'abandon d'entraves douanières héritées du mercantilisme, rencontrent de fortes résistances. En effet, l'abolition des droits de douane sur les blés domine alors les débats politiques et intellectuels. Dès 1839, des ligues contre les *corn laws* voient le jour qui, à ceux qui les accusent de vouloir *« tuer l'agriculture britannique »*, opposent la théorie des avantages comparatifs développée quelques années plus tôt par David Ricardo : l'Angleterre devrait se consacrer à l'industrie, laissant à d'autres pays le soin de lui fournir, à bas prix, les produits agricoles dont elle a besoin.

Les industriels de Manchester, sous la direction de Richard Cobden, mènent une véritable croisade en faveur de l'abolition unilatérale des droits de douane, et les nouvelles classes sont saisies par la fièvre libre-échangiste. A titre d'exemple, le magazine *The Economist* est fondé en 1843 dans le but de promouvoir l'abolition des *corn laws*. L'élimination des tarifs douaniers est la panacée qui permettra de baisser les prix et donc les salaires, et ainsi à la fois de porter remède au chômage et de favoriser une expansion industrielle qui fera de l'Angleterre l'atelier du monde. Mieux, selon Cobden, le libre-échange assurera non seulement la prospérité, mais également la paix, car les classes commerçantes, soucieuses de ne pas interrompre de juteux flux commerciaux, sont par principe opposées à l'idée de guerre. Paradoxalement, c'est grâce à l'Irlande et à la famine dont elle souffre que le mouvement finit par obtenir gain de cause. Bien que faisant partie intégrante du Royaume-Uni, l'Irlande du dix-neuvième siècle a des allures de dépendance coloniale. Ses habitants sont, dans leur majorité et du fait de leur religion, des citoyens de seconde zone, longtemps brimés et victimes de mesures vexatoires de la part du gouvernement de Londres. En effet, jusqu'à l'Acte d'émancipation de 1829, les catholiques ne peuvent ni posséder des terres, ni avoir des établissements d'enseignement secondaire, ni siéger au Parlement. L'écrasante majorité de la population vit alors dans la misère, se bornant à cultiver quelques arpents de terre loués à de gros propriétaires absents. Ces derniers, qui confient la gestion de leurs terres à des intendants locaux, ne sont tenus ni à l'entretien des bâtiments ni à celui du sol. En raison de la surpopulation, les loyers sont extrêmement élevés, et une fois réglés le prix du fermage et la dîme due à l'Eglise d'Irlande (anglicane), il ne reste que peu de chose pour la majorité des paysans, qui se nourrissent exclusivement de pommes de terre.

NATIONAL LIBRARY OF IRELAND

GRAVURE DU « WEEKLY FREEMAN » (1881)
Que vive le laissez-faire même si les hommes en meurent !

En septembre 1845, une grave maladie de la plante se répand à une vitesse foudroyante. Près de la moitié de la récolte de pommes de terre est anéantie. Au cours des mois suivants, la population de l'île commence à périr d'inanition. Le gouvernement conservateur de Sir Robert Peel dépêche une *« commission scientifique »*, qui constate le désastre mais conclut que le pire est passé. En réalité, la situation ne cesse de se dégrader. Une malédiction semble s'abattre sur le pays : le fléau que l'on croit à plusieurs reprises vaincu continue de resurgir, et des épidémies se répandent, fauchant la population.

Au nom du laissez-faire, le gouvernement répugne à intervenir, cherchant à se décharger sur les organisations caritatives. Devant l'aggravation de la crise, il met néanmoins en place quelques programmes d'assistance (travaux publics, soupes populaires, etc.) assortis de conditions strictes : l'aide doit s'autofinancer, et le coût en être supporté par les Irlandais, en particulier par les « propriétaires absents », jugés responsables de la crise. Malgré sa parcimonie, le gouvernement reste très divisé et se trouve critiqué par de nombreux parlementaires qui s'élèvent contre des procédés *« tendant à faire vivre, de manière permanente, une fraction de la communauté aux dépens des contribuables »*. Au sein du Parlement, le mouvement qui se décrit comme *« moraliste » (sic)* cherche à montrer que l'aide encourage la paresse et perpétue le *« paupérisme »*.

En août 1847, en pleine « année noire » *(« Black 47 »)*, au cours de laquelle 18,5 % de la population irlandaise vont périr, Lord Clarendon, représentant du gouvernement en Irlande, résume le dilemme de ce dernier en s'adressant au premier ministre : *« Nous serons critiqués quoi qu'il arrive : si nous les laissons vivre, les économistes nous critiqueront ; si nous les laissons mourir, les philanthropes nous critiqueront. Quel camp choisissez-vous ? »* Pour sa part, Sir George Gray, ministre de l'intérieur, déclare : *« Il se pourrait que le gouvernement soit blâmé parce qu'il laisse les gens mourir, mais nous serons critiqués beaucoup plus sévèrement si nous avançons des fonds publics. »*

En octobre 1847, suite à des dépenses engagées pour endiguer un krach financier, des voix s'élèvent pour réclamer l'austérité et la rigueur budgétaire. L'Irlande en fera les frais. Le premier ministre, Lord Russell, jugeant que sa « générosité » lui a coûté de nombreuses voix aux dernières élections, met fin à tous les programmes d'assistance : *« Nous avons financé, investi, travaillé pour eux, nous les avons nourris, vêtus, et voici ce qu'ils nous paient en retour : ils se rebellent et nous diffament. Cessons donc de les aider. Voilà en tout cas ce que pense le peuple anglais. »* Ne reste alors pour les masses affamées que le recours aux « maisons de travail », qui, surtout dans les comtés du Sud et de l'Ouest, prendront des allures de morgues.

Une saignée jugée salutaire

A l'occasion, l'opinion publique s'émeut des nouvelles en provenance d'Irlande, mais, pour de nombreux dirigeants britanniques, la famine apparaît comme un don du ciel. Ainsi, pour le mouvement « providentialiste » – qui concilie la foi, la croyance en une « loi naturelle » et un matérialisme à toute épreuve, et pour lequel tout ce qui arrive reflète la providence divine –, tant la tragédie que la non-intervention des pouvoirs publics s'expliquent. L'Irlande d'avant la famine, avec ses 8,2 millions d'habitants, connaît la plus grande densité démographique d'Europe. Or le pasteur Thomas Malthus (1766-1834) l'avait déjà proclamé : pauvreté et surpopulation sont étroitement liées. La solution réside alors dans un « laissez-faire » implacable : en quelques années, la population irlandaise sera réduite de moitié. Charles Trevelyan, haut fonctionnaire du Trésor chargé de « gérer » la crise irlandaise, expliquera : *« Le problème de la surpopulation ne pouvant être résolu par les hommes, c'est la Providence divine, dans toute sa sagesse, qui s'en charge, de manière imprévue et inattendue, mais avec une grande efficacité. »*

Si de nombreux économistes victoriens se félicitent de la saignée, certains trouvent que la Providence n'en fait pas assez. Pour Nassau Senior, *« un million de morts suffirait à peine »*. D'autres y voient le châtiment d'un peuple paresseux, rebelle, ingrat – et catholique. Les plus dogmatiques y voient un dessein divin plus pratique encore : le Très Haut donne à l'Irlande l'occasion inespérée d'une grande transformation économique et sociale.

De nombreux Irlandais commencent alors à se rebeller, choqués de constater – mais ils ne sont pas rompus à la nouvelle « science » de l'économie politique – que, malgré la famine, l'Irlande continue d'exporter des produits agricoles vers des destinations plus solvables. C'est pourtant là la loi « naturelle » de l'offre et de la demande : les produits sont plus rares, donc plus chers et hors d'accès pour la population irlandaise. Lorsque des masses affamées tentent de prendre possession d'entrepôts regorgeant de grains, Londres dépêche des troupes supplémentaires et durcit les lois anticriminelles.

Au nom des mêmes saints principes, une nouvelle législation va faciliter l'expulsion par les propriétaires des fermiers qui n'arrivent pas à régler leur loyer. Plus de 500 000 locataires sont expulsés entre 1846 et 1849. Certains propriétaires, qui cherchent à dégager leurs terres pour se consacrer à l'élevage du bétail, aident leurs locataires à émigrer vers le Nouveau Monde à bord de « navires-cercueils » où plus d'un voyageur sur six périra en mer.

Sur ce sujet, les membres du mouvement antibritannique Jeune Irlande tiennent des propos hérétiques. Pour James Fintan Lalor, *« le droit à la propriété n'est pas celui de déposséder le peuple et de l'affamer, mais celui de lui permettre de vivre sur sa terre et de la posséder »*. Mais lorsque Lord Lucan, seigneur d'immenses domaines dans le comté de Mayo, spécialement déshérité, est critiqué au sein de la Chambre des Lords pour ses expulsions massives, il dit avoir la conscience parfaitement tranquille. Il n'a fait qu'user de son droit le plus strict, car ses terres lui coûtent plus qu'elles ne lui rapportent. Et puis, comme l'économie rurale de l'Irlande reposait sur des bases absurdes, il est bon de pouvoir repartir sur des bases saines.

Si Londres tente d'ignorer la tragédie, plusieurs hauts fonctionnaires britanniques en poste en Irlande sont horrifiés. Lord Clarendon critique la *« froide politique d'extermination »* engagée par son gouvernement. Pour le pasteur anglican Richard Townsend, dont le témoignage ne réussit à émouvoir qu'une partie de l'opinion publique britannique, le peuple irlandais est *« victime de la politique la plus erronée qui soit, qui consiste à appliquer avec un excès criminel les principes d'économie politique »*.

* Professeur à l'université de Californie, Berkeley. Coauteur de *Mythologies américaines*, Editions du Félin, Paris, 1996.

EN FRANCE COMME AUX ÉTATS-UNIS

L'affirmation homosexuelle

CHAQUE année, au cours d'importantes manifestations, les homosexuels, en France, aux États-Unis et ailleurs, réclament des avancées démocratiques (fin des discriminations sur les lieux de travail, contrat d'union civile) et obligent les formations politiques à prendre position. Longtemps, un peu comme le mouvement féministe avant lui, le mouvement des homosexuels a été ignoré par les partis progressistes. Ou bien ravalé au rang de préoccupation secondaire à propos d'un « problème » qui n'existait guère ou qui se résoudrait tout seul. Désormais, certains s'inquiètent des risques d'enfermement identitaire du mouvement homosexuel. Ses militants font valoir qu'ils revendiquent avant tout l'application d'un principe républicain : l'égalité des droits. La Cour suprême des Etats-Unis vient de leur donner en partie raison.

Par DIDIER ERIBON *

C'est désormais une tradition : tous les ans, en juin, les homosexuels du monde entier manifestent dans les grandes villes pour célébrer la fierté gay et lesbienne. Ces défilés, qui peuvent rassembler jusqu'à trois cent mille personnes à New York et à San Francisco, se déroulaient jusqu'à une date récente de manière plus discrète à Paris. Mais, l'année dernière, le rassemblement parisien a connu un succès spectaculaire – plus de cinquante mille personnes – et a fait apparaître aux yeux de tous l'existence d'une mobilisation des homosexuels pour défendre leurs droits, et notamment le premier d'entre eux : celui de ne plus se cacher, de ne plus vivre dans la honte et la clandestinité. Cette affirmation collective, cette « visibilité » ont fait surgir de multiples débats et discussions sur le sens et la portée d'un mouvement dont tout laisse à penser qu'il ira en s'amplifiant.

Mais pour comprendre ce qui se passe en France, il faut parler de ce qui existe ailleurs, et surtout de ce qui se s'est passé depuis vingt-cinq ans aux Etats-Unis, où cette forme de mobilisation politique, sociale et culturelle a vu le jour. Il est toujours un peu arbitraire de vouloir dater l'apparition d'un tel mouvement, qui ne peut émerger que parce qu'existent déjà des éléments dispersés, disparates, embryonnaires qui, à un moment donné, se cristallisent. Des associations homosexuelles existaient depuis longtemps aux Etats-Unis, mais elles demeuraient extrêmement faibles et isolées, confrontées à un ostracisme virulent. Tout bascule un beau soir de juin 1969, quand des policiers font une descente de routine dans un bar gay de New York, le Stonewall Inn.

La surveillance, le contrôle et la répression des homosexuels étaient chose courante à cette époque et semblaient admis par tous, y compris par ceux qui en étaient les victimes. Mais, ce jour-là, les *gays* se révoltent. Alors que les policiers embarquent quelques clients, un attroupement se forme. Des pierres, des cannettes de bière volent. Bientôt, des renforts de police arrivent et pendant deux jours c'est l'émeute : quatre cents policiers affrontent la fureur de deux à trois mille homosexuels. Le poète Allen Ginsberg vient sur place pour célébrer *« la beauté de ces garçons qui ont perdu l'apparence blessée qu'avaient les homosexuels il y a dix ans* (1) *»*. Un mois plus tard se crée à New York le Gay Liberation Front, qui va vite essaimer à travers le pays. Et l'année suivante, une marche réunit environ cinq mille personnes pour commémorer cette révolte devenue acte fondateur du mouvement gay contemporain.

Depuis, les choses ont beaucoup évolué : les manifestations ont commencé d'apparaître dans d'autres villes américaines, puis un peu partout dans le monde – et notamment en Europe : Londres, Berlin, Amsterdam, Bruxelles, Barcelone, etc. –, ont désormais leur *Lesbian and Gay Pride* annuelle. Et, surtout, les homosexuels se sont organisés.



Vivre la différence sans crainte

POUR retracer l'histoire du mouvement homosexuel, il faudrait à la fois raconter les parcours et les transformations spécifiques à chaque pays, et évoquer la constitution, presque partout dans les pays démocratiques, d'une véritable « communauté » homosexuelle, avec ses bars, ses codes vestimentaires, ses lieux de rencontre, ses restaurants, ses librairies, ses boutiques, ses radios, sa presse... Mais il faudrait également expliquer la fonction que remplissent ces « espaces de liberté » pour les jeunes gays désireux d'échapper aux difficultés de vivre leur homosexualité dans l'atmosphère souvent oppressante des petites villes. Pour ceux aussi qui doivent, encore aujourd'hui, dissimuler sur leurs lieux de travail et de résidence ce qu'ils sont, et qui trouvent dans un quartier comme le Marais à Paris la possibilité de vivre leur différence sans honte, sans crainte d'être insultés ou agressés (2).

Malgré les histoires spécifiques et les traits caractéristiques propres à chaque pays ou région du monde, on assiste cependant à une convergence des revendications et des formes d'organisation et d'action, et même, peu ou prou, des modes de vie, du moins dans les grandes villes. Bien sûr, des revendications propres à chaque pays subsistent : aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, la question du droit des gays et des lesbiennes à servir dans les forces armées a représenté l'un des grands combats des années récentes. Le président William Clinton, qui avait promis pendant sa campagne électorale de lever l'interdiction, a très vite reculé devant les réactions de la hiérarchie militaire. Proposant une solution de « compromis » – *« Don't ask, don't tell »* (on ne vous demande rien, vous ne dites rien) –, il a annoncé que les recrues ne se verraient plus interroger sur leur orientation sexuelle, mais que les gays et lesbiennes devraient continuer de taire leur homosexualité. Ce qui revient à perpétuer l'hypocrisie : car la question n'est pas seulement de savoir si des homosexuels peuvent servir dans l'armée, mais bien de laisser ceux qui s'y trouvent déjà vivre leur sexualité sans se cacher.

La situation est à peu près identique au Royaume-Uni, où plusieurs homosexuels mènent en ce moment une bataille politique et juridique après avoir été chassés des forces armées. Dans ce pays où, comme aux Etats-Unis, l'armée est un métier, l'éviction des homosexuels constitue à l'évidence une discrimination dans le domaine de l'emploi. Pourtant, lors d'un vote du Parlement, M. Tony Blair, dirigeant du Parti travailliste, vient de s'abstenir sur cette question, en dépit des principes jusqu'ici affichés par son parti (3).

Néanmoins, la principale bataille des mouvements gays et lesbiens concerne la reconnaissance juridique des couples du même sexe. Cette question risque même de devenir l'un des thèmes saillants de la campagne électorale américaine. L'Etat de Hawaï est en effet sur le point de donner raison à trois couples homosexuels qui ont intenté une action en justice pour discrimination. Or, selon la Constitution américaine, un mariage reconnu dans un Etat doit l'être dans tous les autres. C'est pourquoi, à l'initiative de la droite religieuse, huit Etats ont déjà adopté des textes stipulant que les mariages homosexuels ne seront pas homologués sur leur territoire. La majorité républicaine du Congrès vient par ailleurs de déposer une proposition de loi bannissant les unions de même sexe. Le président Clinton, soucieux de ne pas apparaître comme « l'ami des gays et lesbiennes », ainsi que l'en accusent régulièrement les républicains, a déclaré qu'il s'opposerait lui aussi à cette extension du champ du mariage.

La reconnaissance légale du couple homosexuel est également au cœur de la mobilisation en France. Ce sera même le thème des manifestations qui se déroulent ce mois-ci à Paris et dans une dizaine d'autres villes (Nantes, Rennes, Lille, Toulouse, Marseille, Montpellier, Tours...). A la différence des Etats-Unis, on ne parle pas en France – ou pas encore – de « mariage », mais simplement d'un cadre juridique qui permettrait de donner un statut légal, générateur de droits, aux couples du même sexe.

Cette bataille pour l'égalité des droits a pris récemment de l'ampleur, connaissant son lot de succès et d'échecs. Au nombre des succès, la mairie de Saint-Nazaire a annoncé, en septembre 1995, qu'elle délivrerait des certificats de vie commune aux couples homosexuels qui en feraient la demande. D'autres villes ont immédiatement suivi : Strasbourg, Tours, Lille et, à Paris, les six arrondissements dirigés par des élus de gauche. Au total, environ deux cent soixante-dix mairies délivrent de tels certificats (4). La décision prise par la SNCF d'accorder aux couples du même sexe les réductions consenties aux couples hétérosexuels est également un succès, même si la condition est de fournir un certificat de vie commune délivré par la mairie du lieu de résidence, ce qui renvoie à l'obstacle précédent...



RÉGIS MARTIN - KR IMAGES

« GAY PRIDE », PARIS, 1993
Un combat qui rejoint celui des féministes et des antiracistes

Si de telles victoires sont importantes symboliquement, elles ne constituent que des avancées partielles : les certificats de vie commune n'ont aucune valeur juridique ; ils assurent peu d'avantages réels. Et pas, par exemple, le droit au transfert de bail. Sur ce point très sensible, le mouvement gay vient même d'enregistrer un revers : le tribunal d'instance du 11e arrondissement de Paris a rejeté la demande d'un homosexuel qui souhaitait pouvoir transférer sur son nom le bail signé par son compagnon de longue date, récemment décédé du sida. Celui qui est désormais considéré comme un occupant de l'appartement sans titre dispose de six mois pour quitter les lieux.

Partant de plusieurs cas similaires, qui soulignent la discrimination dont les homosexuels font quotidiennement l'objet, plusieurs intellectuels (dont Pierre Bourdieu, Jacques Derrida et Pierre Vidal-Naquet) ont publié, le 1er mars dernier, une tribune dans *Le Monde*, demandant que soit rapidement présentée devant le Parlement une proposition de loi – rédigée par l'association Aides – permettant d'instituer un contrat d'union sociale. Un tel texte accorderait une reconnaissance légale à tous les couples non mariés, qu'ils soient hétérosexuels ou homosexuels (5).

Peu après la publication de cet article, plus de deux cent cinquante personnalités ont signé un Manifeste pour la reconnaissance légale du couple homosexuel, demandant au gouvernement français de respecter une résolution de février 1994 du Parlement européen, qui recommandait à tous les Etats membres de l'Union d'adopter des législations non discriminatoires assurant à tous les citoyens l'égalité des droits. En la personne de leurs présidents, la Ligue des droits de l'homme, SOS-Racisme et Droit au logement se sont associées à cet appel (6).

Ces mêmes associations, d'autres comme le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), des organisations syndicales (Fédération syndicale unitaire, FSU) ou politiques (Les Verts, PS) soutiendront la *Lesbian and Gay Pride*. Ce qui suffit à réfuter les critiques de ceux qui voient dans ce mouvement l'émergence d'un « communautarisme ». Dans ce cas précis, le mot ne veut d'ailleurs pas dire grand-chose. On peut faire le constat qu'il existe une « communauté» homosexuelle, au sens défini plus haut (à savoir des formes d'organisation politique ou culturelle, des espaces de liberté constitués par la concentration de commerces, restaurants, librairies dans certains quartiers) sans se faire le chantre d'un « communautarisme » qui relève plus du fantasme que de la réalité (7).

D'autant qu'il faudrait ajouter que cette « communauté » homosexuelle n'a pas attendu l'émergence du mouvement gay pour exister. Le grand livre de George Chauncey (8) sur New York le démontre. Dès la fin du 19e siècle, il y avait dans cette ville une sociabilité homosexuelle, avec sa géographie urbaine et sa culture, plus ou moins secrètes, plus ou moins clandestines. Ce qui est vrai pour New York l'est aussi pour Paris, Rome, Madrid ou Berlin. Mais, ce qui a changé, c'est que cette « communauté» et cette culture sont désormais visibles et revendiquées.

Aujourd'hui, les homosexuels se mobilisent pour exiger l'égalité tout en affirmant leur « droit à la différence » ou, si l'on préfère, leur « droit à l'indifférence », car, loin d'être opposées l'une à l'autre comme certains le prétendent, ces deux expressions signifient à peu près la même chose : le droit pour les homosexuels de vivre comme ils l'entendent, au grand jour, à visage découvert, sans avoir à subir l'ostracisme et la discrimination. Et il faudrait avoir une conception bien normative et normalisatrice de la démocratie pour voir une contradiction entre l'affirmation d'un droit à la différence et la revendication de l'égalité des droits : les valeurs universelles sur lesquelles se fonde la République française doivent assurer l'égalité juridique des individus, et non pas exiger d'eux qu'ils vivent tous de façon identique. Ce qui tient les homosexuels à l'écart de la société française, ce qui met en péril la démocratie et la citoyenneté, ce n'est pas que certains d'entre eux s'habillent de telle manière, fréquentent tel quartier, lisent tel journal, apprécient tel écrivain... c'est plutôt le refus qui leur est constamment opposé quand ils demandent d'être considérés comme des citoyens à part entière.

Le mouvement homosexuel s'inscrit donc dans l'espace des luttes politiques progressistes. Aux Etats-Unis, sans même évoquer la Coalition de l'arc-en-ciel regroupée, lors des deux élections présidentielles de 1984 et de 1988, autour de M. Jesse Jackson, on constate que les gays et lesbiennes soutiennent tous les combats pour l'égalité, pour les droits civils, pour la défense des acquis sociaux... Ils luttent aux côtés des féministes et aux côtés des Noirs ou des Hispaniques. Engagé dans le combat contre le racisme, partie prenante de la bataille pour sauvegarder les principes de l'*affirmative action*, loin de s'être replié sur lui-même, le mouvement homosexuel a souvent été l'un des principaux vecteurs de résistance à la vague d'ultradroite qui a déferlé sur le pays.

En France, la mobilisation des gays et lesbiennes se fait à la fois contre les thèses de l'extrême droite et contre les dérives intégristes ou répressives de la droite. Ici aussi, le combat des homosexuels rejoint celui des féministes et des mouvements antiracistes. Ainsi, le 10 mai dernier, lors de la Marche pour la vie organisée par l'association Aides, les militants d'Act Up ont entouré le ministre français de la justice et scandé *« Étrangers malades expulsés = étrangers assassinés »*, exprimant ainsi que l'engagement des homosexuels dans la lutte contre le sida concernait les droits de tous les malades, hétérosexuels ou homosexuels, français ou étrangers.

Et chacun sait bien que la haine qui accable les immigrés n'est guère dissociable de celle qui frappe les homosexuels : les skinheads qui, le 1er mai 1995, lors du défilé du Front national, sont descendus sur les quais de la Seine, avaient d'abord l'intention d'agresser des promeneurs homosexuels ; leur victime se trouva être un jeune Marocain qui passait par là. La lutte contre le racisme et la discrimination doit se déployer sur de multiples fronts, mais c'est d'un seul et même combat qu'il s'agit. Tout en étant l'affirmation de soi d'une « communauté », la *Lesbian and Gay Pride* est donc devenue un des temps forts du combat progressiste.

* Journaliste et écrivain, auteur de *Michel Foucault, 1926-1984*, Flammarion, Paris, 1989.

(1) Sur cette révolte de Stonewall, et plus généralement sur la naissance du mouvement homosexuel américain, on peut lire l'excellent ouvrage de l'historien John d'Emilio, *Sexual Politics, Sexual Communities : The Making of a Homosexual Minority in the United States, 1940-1970*, The University of Chicago Press, Chicago, 1983. Voir aussi le beau livre de Martin Dubermann, *Stonewall*, New York, Dutton, 1993.

(2) Même si cette liberté est parfois remise en cause (Cf. « Les policiers harcèlent les bars gays du Marais », *Libération*, 19 mai 1996).

(3) *The Guardian*, 10 mai 1996.

(4) Parmi celles qui s'y refusent, on compte notamment Marseille, Lyon et les quatorze arrondissements de Paris qui ont un maire de droite.

(5) La tribune du *Monde* entendait également protester contre les propos du ministre de la justice qui, interpellé par le député Jean-Pierre Michel, avait déclaré qu'il n'était pas question d'adopter une telle loi, car *« l'ordre public s'y oppose »*.

(6) Ce manifeste a été publié dans *Le Nouvel Observateur* du 9 mai dernier, avec deux cent trente-quatre signatures. D'autres noms sont venus s'ajouter à la liste depuis cette date.

(7) Même aux Etats-Unis, il est difficile de parler aussi simplement d'un « communautarisme » homosexuel, une expression qui relève plus de la polémique contre un mouvement politique que d'une catégorie d'analyse. Il faudrait d'abord étudier la situation américaine à la fois dans son hétérogénéité (on ne peut pas parler de Chicago comme on parle de San Francisco) et dans son histoire : comment est née cette « communauté », notamment lorsque les gays ont été chassés de leurs emplois par le maccarthysme et se sont regroupés dans certaines villes. Il faudrait ensuite s'interroger pour savoir si une forme d'organisation produite par une histoire politique, sociale, culturelle donnée peut être importée dans un autre pays sans subir de profondes transformations qui lui donnent une physionomie nouvelle et originale. Il est étrange que ceux qui parlent à propos du mouvement gay et lesbien français ou européen de *« communautarisme à l'américaine »* ne se posent aucune de ces questions. Là encore, on peut se reporter au livre de John d'Emilio cité plus haut (voir aussi, du même auteur, les études rassemblées dans *Making Trouble : Essays on Gay History, Politics and the University*, New York et Londres, Routledge, 1992). Et regretter que des recherches et des analyses similaires n'aient pas été produites en France.

(8) George Chauncey, *Gay New York : Gender, Urban Culture and the Making of a Gay Male World, 1890-1940*, New York, Basic Books, 1994.

LES LIVRES

PÉROU, 1990

L'horreur, l'innocence et l'amour fou

LITUMA DANS LES ANDES, de Mario Vargas Llosa, traduit de l'espagnol par Albert Bensoussan, Gallimard, Paris, 1996, 316 pages, 125 F.

MARIO VARGAS LLOSA a appris à ses dépens qu'on ne fait pas de politique avec des bons sentiments. Il a cru que la transparence – certes fortement embuée sur la fin de sa campagne pour l'élection présidentielle au Pérou en 1990 par des alliances troubles avec la droite impure et dure – et le libéralisme fougueux dont il était le chantre feraient de lui le successeur de M. Alan Garcia à la tête du pays. Il fit preuve d'une grande ingénuité dont ses romans sont exempts. Battu par M. Alberto Fujimori, et guéri pour un temps de la tentation du pouvoir, il a renoué avec la littérature pour le plus grand bonheur de ses lecteurs. Devenu depuis peu citoyen espagnol, il se partage entre Londres, Barcelone et Berlin ; c'est le plus péruvien des auteurs européens. Son expérience du terrain a été brillamment recyclée dans la fiction de ce premier roman d'après sa défaite électorale : *Lituma dans les Andes*.

Que raconte ce récit ? Homme de la côte, sanctionné et déplacé pour avoir mis au jour la participation de militaires dans un trafic de drogue, le brigadier Lituma, héros d'un précédent roman (*Qui a tué Palomino Molero ?*), se retrouve à Naccos, dans un village du cœur des Andes où le temps s'est arrêté. Il enquête sur trois disparitions, celles d'un muet, d'un albinos et du contremaître d'une route improbable. Cette investigation, fil conducteur du récit, semble presque dérisoire au regard de toutes les autres morts violentes qui jalonnent le roman. La plupart sont à mettre au compte des terroristes de Sentier lumineux, qui éliminent tour à tour deux touristes français, un innocent troupeau de vigognes, les notables d'un village dénoncés par leurs voisins dans un simulacre de tribunal populaire et une vieille écologiste, *« instrument de l'impérialisme de l'Etat bourgeois »* (sic).

Les autorités gouvernementales ne sont pas en reste, qui s'acharnent sur le muet pour lui tirer les vers du nez, sans parler de certaines pratiques anthropophages. Bien que rivalisant les uns et les autres de raffinement dans la cruauté, ils n'arrivent pas à la cheville des anciens Péruviens qui étaient passés maîtres dans l'art des sacrifices humains. Si l'on en croit un ethnologue danois passionné du Pérou, celui-ci est *« un pays que personne ne peut comprendre ». « Et rien n'est plus attirant que l'indéchiffrable »*, ajoute-t-il.

POUR faire contrepoids à cette insoutenable escalade de barbaries, Tomas Carreno, l'adjoint de Lituma, raconte à son chef sa folle histoire d'amour enflammé avec Mercedes, une prostituée dont le charme avait déjà opéré dans un autre roman, *La Maison verte*. Les différents récits se combinent et s'emboîtent dans une technique parfaitement maîtrisée qui s'apparente au fondu enchaîné cinématographique. L'effet est perturbant et vertigineux comme la cordillère des Andes, les résurgences des croyances passées, l'ivresse due au pisco, les scènes de sorcellerie tout droit sorties d'un tableau de Goya, la présence des « Pishtacos » et des « Apus », esprits des montagnes qui rôdent, assoiffés de chair humaine. L'horreur et l'innocence atteignent un paroxysme parallèle, et l'amour fleurit sur tous les cadavres. Peut-être pourrions-nous y voir la cohérence idéologique de Mario Vargas Llosa, dont les deux bêtes noires sont le collectivisme et le nationalisme où l'individu se désagrège. Pour lui, attaché au dogme ultra-libéral, *« une société d'individus est le summum de la civilisation »*. Dans ce roman, seule l'histoire individuelle a des chances de survie. Il n'y a rien à attendre, affirme l'écrivain, d'un système collectif, si ce n'est corruption, violence gratuite, fanatisme et langue de bois.

Par endroits trop didactique (propagandiste libéral), l'auteur, incontestable maître du récit, parsème le roman d'éléments d'information qui constituent des pistes d'explications et servent l'intrigue comme les pièces d'un puzzle. Livre d'une incroyable richesse et d'une rare vivacité, *Lituma dans les Andes*, plus efficacement que le ferait un essai, permet au lecteur d'appréhender des éléments forts de la réalité péruvienne, en particulier le fonctionnement de Sentier lumineux que l'auteur condamne, comme tous les intégrismes politiques ou religieux.

MARIE-CLAUDE DANA.

EUROPE

LA RUSSIE ET LE MONDE AU XXe SIÈCLE. – Jean-Louis Regemorter

★ **Masson - Armand Colin, coll. « U », Paris, 1995, 186 pages, 135 F.**

Sans passion, sans *a priori* évidents, l'auteur parvient à concentrer en un petit volume cent ans d'histoire de la Russie. Histoire maltraitée de l'intérieur par une lecture politique et opportuniste des événements et des personnages ; remodelée à l'étranger au gré des engouements successifs, de la realpolitik et des différents fantasmes nationaux.

Cette mise en perspective vient à point, au moment où la Russie est malade de ses réformes. Le livre met à nu des réflexes venus du plus profond de son histoire et qui, tout au long de ce siècle, ont dicté la conduite d'un peuple d'Europe pas tout à fait européen : besoin éperdu de stabilité, tradition antibourgeoise, fascination pour la politique du pire, coexistence de tendances contradictoires (anarchie et pouvoir fort, volonté d'ouverture et peur de perdre son identité, complexe d'infériorité et de supériorité...).

L'auteur prend plaisir à dégonfler certains clichés (Yalta, l'empire éclaté, le regel sous Brejnev, la russification...). Il succombe pourtant à un certain dédain pour la culture russe, dont l'influence sur la culture européenne ne fut pas si réduite qu'il le prétend.

NINA BACHKATOV.

MONNAIE ET FINANCES DANS LA TRANSITION EN RUSSIE, un dialogue franco-russe. – Victor V. Ivanter et Jacques Sapir (sous la direction de)

★ **L'Harmattan, coll. « Pays de l'Est », Paris, 1995, 304 pages, 170 F.**

Depuis 1991, un séminaire économique franco-russe (franco-soviétique au départ) a régulièrement réuni chercheurs russes français autour des problèmes monétaires et financiers de la transition. Jacques Sapir et Victor V. Ivanter en présentent les résultats, sous la forme d'un recueil de contributions russes (trois études représentant le tiers de l'ouvrage) et françaises (cinq études).

Deux enseignements se dégagent des analyses. En premier lieu, les désordres monétaires et financiers sont à la base des difficultés actuelles de la Russie et ne peuvent être compris que par la connaissance du passé soviétique. En second lieu, la solution ne passe pas par des politiques macroéconomiques orthodoxes de stabilisation, appuyées sur l'illusion que le marché existe et fonctionne dès lors que l'on a libéré les prix ; l'Etat doit mettre en place une politique contractuelle des prix et intervenir activement pour construire les nouvelles institutions indispensables au jeu des marchés.

MARIE LAVIGNE.

LES RUSSES D'EN BAS, ENQUÊTE SUR LA RUSSIE POST-COMMUNISTE. – Michel Wieviorka et Alexis Berelowitch

★ **Le Seuil, Paris, 1996, 444 pages, 150 F.**

Les Russes d'en bas, ceux à qui l'on donne si peu souvent la parole, ont-ils été acteurs ou spectateurs passifs de bouleversements survenus en ex-Union soviétique depuis une dizaine d'années ? Alexis Berelowitch et Michel Wieviorka apportent des réponses à cette question dans un ouvrage original. Leur démarche ne l'était pas moins, la sociologie restant une toute nouvelle discipline en Russie. En compagnie de chercheurs russes, ils sont allés à la rencontre de groupes d'acteurs de la « société civile » russe – de la capitale ou de la province –, soigneusement choisis : entrepreneurs nouveaux ou directeurs d'usines soviétiques reconvertis, anciens syndicalistes ou mineurs grévistes, militants de nouveaux partis, comme les écologistes, ou démocrates déçus, etc. Leur livre offre une photographie des glissements qui se produisent dans les relations sociales, des nouvelles solidarités qui se mettent en place ou de celles qui se défont ; cahin-caha, les classes sociales se reconstituent, les modes de vie s'adaptent à l'économie de marché, des libertés sont conquises... Et au bout du compte leur diagnostic n'est pas définitivement pessimiste : certes, la « transition » est en panne, les nouveaux acteurs politiques tardent à trouver leur second souffle, les entrepreneurs restent surtout des spéculateurs. Mais les auteurs notent que leur période de référence est fort brève, que d'autres pays « ex-socialistes » sont encore plus mal lotis et qu'à l'Ouest aussi le rejet du politique ne cesse de croître.

SYLVIE BRAIBANT.

NUCLEAR EXPORT CONTROLS IN EUROPE

★ **Editions Harald Müller, Bruxelles, European Interuniversity, 1995, 276 pages.**

Dernier-né d'une série d'études consacrées aux stratégies européennes en matière de non-prolifération, le nouvel ouvrage collectif du Peace Research Institute Frankfurt (*PRIF*) dresse un bilan critique des contrôles des exportations de technologies et matières nucléaires. Les dispositions légales et réglementaires dans une douzaine de pays d'Europe de l'Ouest et de l'Est sont documentées et analysées. La mise en cause de nombreuses sociétés européennes dans le transfert à l'Irak d'équipements indispensables à l'acquisition d'une arme atomique a servi de révélateur et a permis une certaine convergence des politiques européennes. Les prérogatives strictement nationales restent toutefois déterminantes dans ce domaine, et maintiennent de larges zones d'ombre préjudiciables à une politique efficace de non-prolifération. Le bilan, pour la France, est particulièrement contrasté. Si l'Hexagone peut se prévaloir d'une certaine efficacité du système de contrôle des exportations, il remporte également la palme du secret commercial et de l'absence de contrôle parlementaire.

JEAN-LUC THIERRY.

OCÉANIE

TAHITI APRÈS LA BOMBE. *Quel avenir pour la Polynésie ?* – Sous la direction de Jean Chesneaux

★ **L'Harmattan, Paris, 1995, 186 pages, 110 F.**

Après la bombe... Le titre s'imposait, tant, un des auteurs le souligne, l'installation du Centre d'expérimentation du Pacifique aura, pour la Polynésie française, provoqué un choc aussi fort que l'ouverture de l'ère coloniale. Outre Jean Chesneaux, Gilles Blanchet, Jean-Jo Scemla et François Ravault entendent présenter *« une réflexion démocratique »* à partir de dossiers et d'expériences sur le terrain, livrent au lecteur une masse précieuse d'informations sur la société polynésienne (qui peut être européenne ou chinoise) et esquissent des propositions dans la lignée de ce qu'Ignacy Sachs appelle *« l'écodéveloppement »*.

Comment passer de la *« dépendance durable »*, qu'a comme ossifiée le Centre atomique, à un nouveau type de relations entre acteurs locaux, et entre le territoire et la métropole ? La réponse serait faible et sans grand avenir si elle se laissait corseter dans l'analyse réduite aux considérations économiques.

J. D.

ÉCONOMIE

LE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE. – Didier Demazière

★ **PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1995, 127 pages, 50 F.**

« Dans les années 70, on ne parlait pas, en France, de chômage de longue durée. » A la mi-décennie, les individus concernés étaient environ 60 000. Ils sont aujourd'hui plus d'un million malgré un léger recul en février 1996. Une mutation considérable, une « véritable crise du chômage » bien analysée dans ce petit « Que sais-je ? » qui fait avec clarté le tour d'un problème et d'une notion dont l'émergence dans les catégories de l'ANPE, il y a vingt ans, traduit deux exigences en tension forte : éviter la rupture avec le monde du travail (ils sont toujours « chômeurs ») tout en reconnaissant le caractère désormais non transitoire de cet état. Nouvelle présentation du phénomène, nouveau défi qui suscite, au milieu de la décennie 80, l'élaboration de politiques de traitement social définies *« de moins en moins par référence au placement et de plus en plus par l'accès à des prestations ou aides telles que le bilan, l'orientation et la formation »*.

Qui sont les chômeurs de longue durée, quelles sont leurs trajectoires et quel est le vécu de cette expérience toujours traumatique ? Des questions importantes qui reçoivent ici réponse documentée et argumentée.

JACQUES LE GOFF.

PROCHE-ORIENT

PALESTINE, LE PAYS À VENIR. – Elias Sanbar

★ **Éditions de l'Olivier - Le Seuil, Paris, 1996, 199 pages, 95 F.**

Expulsé à un an, avec sa famille, de Palestine, Elias Sanbar y retourne quarante-six ans plus tard, à l'occasion de l'élection du président et du Conseil de l'autonomie. Voilà donc un petit livre où l'analyse se teinte d'une émotion qu'il n'exprime pas d'ordinaire. Ce pays qu'il découvre, en Palestine et « sous » Israël, l'auteur le compare évidemment, non à ses souvenirs, mais à l'image qu'il s'en est fait au fil des années. Car Elias Sanbar, en fait, n'a jamais vraiment quitté la Palestine : engagé dès son adolescence dans la Résistance, il a mis au service de l'OLP ses talents d'historien et de chercheur, de professeur (à Beyrouth, Paris, New York) et de journaliste (comme rédacteur en chef de la *Revue d'études palestiniennes*), sans oublier l'homme politique qu'il est devenu, membre du Conseil national palestinien depuis 1988 et responsable de la délégation aux pourparlers multilatéraux sur les réfugiés. C'est dire la pertinence des questions – sur les négociations en cours comme sur la société, l'Etat à venir – qu'il pose à Israël, mais également à l'Autorité palestinienne et à ses opposants...

D. V.

LA JORDANIE. – Marc Lavergne

★ **Karthala, Paris, 1996, 237 pages, 130 F.**

Rares sont les ouvrages qui permettent de se familiariser avec la Jordanie. N'était l'attrait touristique des sites nabatéen de Petra et hellénistique de Jerash, on ignorerait presque qu'il existe un pays d'un peu plus de 4 millions d'habitants aux dimensions du Benelux entre Israël et les pétromonarchies du Golfe arabo-persique. Et pourtant : qui s'intéresse au problème palestinien se penche nécessairement sur le cas du royaume hachémite, dont près des deux tiers des habitants sont originaires de la rive occidentale du Jourdain ; qui ouvre le dossier de la paix israélo-arabe constate immanquablement le rôle pionnier des deux monarques d'Amman, Abdallah et son petit-fils Hussein, à chaque étape du rapprochement avec l'Etat hébreu.

Le livre de Marc Lavergne offre des clés géographiques, historiques, politiques et économiques de cet étrange paradoxe jordanien : la fragilité géopolitique comme source de stabilité. La densité de l'exposé ayant toutefois son revers : une lecture parfois aride.

ALAIN RENON.

POLITIQUES URBAINES DANS LA BANLIEUE SUD DE BEYROUTH. – *Mona Harb El-Kak*

★ ***Cahier du Centre d'études et de recherches sur le Moyen-Orient contemporain, n° 14, BP 2691, Beyrouth (diffusion librairie Avicenne, 25, rue de Jussieu, 75005 Paris), 1996, 92 pages.***

Cette passionnante enquête d'une jeune urbaniste révèle une face moins connue du mouvement chiite libanais, celle de son insertion dans le tissu économique et social de la capitale. Depuis quinze ans, le Hezbollah et d'autres organisations chiites qui lui font concurrence ont pris en main la gestion d'un territoire aussi étendu que Beyrouth intra-muros, peuplé de près d'un demi-million de personnes, et dramatiquement sous-équipé. Tous les services publics délaissés par l'Etat ont été réorganisés avec le soutien de l'Iran et surtout de fondations religieuses locales, riches et efficaces.

Le gouvernement de M. Rafic Hariri tente un retour en force dans ces banlieues à travers l'établissement public Elissar, qui vise à réhabiliter l'entrée sud de Beyrouth jusqu'à l'aéroport en en faisant une zone d'aménagement concerté. Face à lui, le Centre consultatif d'études et de documentation du Hezbollah, avec ses bureaux d'études privés, est un interlocuteur obligé : expertise de haut niveau, capacité d'intervenir dans le foncier et relais politiques jusqu'au Parlement. Le Parti de Dieu est bien présent dans le champ de la reconstruction.

ELIZABETH PICARD.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

GUIDE DES SOURCES D'INFORMATION 1996. – Sophie Dubois et Madeleine Sbinden

★ **CFPJ Editions (diffusion PUF), Paris, 1996, 464 pages, 240 F.**

Réalisé par le service de documentation du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ), ce guide, unique dans sa conception, répertorie et décrit 1 700 organismes (associations, centres de documentation, de formation, de recherche, librairies spécialisées, banques de données, etc.) classés par grands thèmes documentaires et par pays. Un index des organismes cités et des sigles usuels facilite la consultation des sources d'information.

ASIE

OVERSEAS CHINESE BUSINESS NETWORKS IN ASIA

★ **Ministère australien des affaires étrangères et du commerce, Canberra, 1995, 360 pages.**

Un document officiel de premier ordre, dont le maître d'œuvre est M. Michael Backman. Sont décrits les réseaux d'affaires des Chinois d'outre-mer, réseaux de plus en plus étendus en Chine même. Sur l'étendue et l'extrême variété de ces réseaux, sur leurs origines historiques et géographiques, les secteurs représentés, les implantations variables et les montants d'investissements, le poids économique sans commune mesure avec le poids démographique des Chinois, cet ouvrage fourmille d'informations. Huit études particulières de conglomérats donnent une bonne idée de ces puissances qui n'ont cure des droits de l'homme (à preuve leur attirance pour la Birmanie), ni plus généralement des droits des travailleurs. Leur « cible » actuelle : la classe moyenne en constant renforcement, et cela va de l'autoroute au parc d'attractions, en passant par la voiture et les programmes de télévision.

J. D.

HISTOIRE

LA GUERRE BUISSONNIÈRE. 1936-1946. – Jean Houdart

★ **L'Harmattan, Paris, 1995, 141 pages, 85 F.**

Ancien rédacteur en chef adjoint du *Monde*, Jean Houdart raconte « sa » guerre, et le titre résume parfaitement l'histoire : elle fut buissonnière. On crierait à la farce si l'époque n'avait été celle de l'horreur. 1936, ou comment avoir treize ans en pleine guerre d'Espagne quand on est fils du maire de Melun. 1940 : la défaite et, tout de suite, la volonté d'en découdre avec l'ennemi nazi et ses collaborateurs. Dans ces conditions fort dangereuses, le jeune homme passe en Espagne, connaît l'abomination des geôles franquistes, continue sa quête d'un engagement militaire dans une Afrique du Nord sordide où les clans s'entredéchirent, se retrouve au Liban puis en Syrie, dans l'espoir de devenir aviateur, et tente avec une poignée d'amis de gagner l'URSS, quand l'histoire – la grande – le dépasse : la guerre a pris fin. Bien plus tard, réinstallé dans une France libérée (sans lui), il découvrira que son père, sous le couvert d'une vie bourgeoisement lisse, fut membre de réseaux clandestins. Un témoignage longtemps retenu et pourtant traité avec la plus jeune des fraîcheurs.

J. D.

LE CAP-VERT DE GERMANO ALMEIDA

Fantasmes et tabous

LE TESTAMENT DE MONSIEUR NAPUMOCENO DA SILVA ARAUJO, de Germano Almeida, traduit du portugais (Cap-Vert) par Edouard Bailby, Editions Sépia-ICLD, Paris/Praia, 1995, 158 pages, 38 F.

RARES sont les écrivains des anciennes colonies portugaises qui réussissent à percer, en France, le mur du silence. Mia Couto, le romancier et nouvelliste mozambicain d'extraction portugaise né en 1955 à Beira, a été récemment salué avec son premier roman, *Terre somnambule* (Albin Michel, 1994), son recueil de nouvelles *Les Baleines de Quissico* (Albin Michel, 1996) et ses recueils de poèmes comme la révélation de la littérature lusophone contemporaine. Il s'est fait une place au soleil de cette littérature, longtemps circonscrite aux seules frontières du Portugal et du Brésil. Les écrivains du Cap-Vert, de Guinée-Bissau, de Sao-Tomé-et-Principe et d'Angola se sentiront désormais moins seuls. Le succès de la chanteuse Cesaria Evora, qui a su exporter de son archipel créole la morna, cette musique mélancolique qui parle de départ et d'exil, d'abandon et de mort, est peut-être à même de faciliter la réception des autres artistes.

Lors de sa parution en 1989, *Le Testament de Monsieur Napumoceno da Silva Araujo* a ouvert un nouvel espace dans la littérature cap-verdienne, l'une des plus vieilles d'Afrique. Né en 1945 dans l'île de Boa Vista, Germano Almeida a écrit ce roman dans un style simple, mais qui ne manque pas d'humour : *« La lecture du testament scellé de M. Napumoceno da Silva Araujo prit un après-midi entier. En arrivant à la 150e page, le notaire avoua qu'il se sentait fatigué (...). Il fit remarquer que le défunt, croyant rédiger son testament, avait plutôt écrit ses Mémoires. »* En consignant par écrit les petits détails et les faits marquants de sa vie, le vieil homme a laissé un héritage immense qui dépasse de loin le simple acte par lequel tout défunt dicte ses dernières volontés et dispose de ses biens après sa mort. Un testament de 387 pages, legs d'un vieux commerçant excentrique, peut-il constituer une œuvre littéraire où l'imagination et la fantaisie prévalent sur le reste ? La réponse est oui, et l'auteur de nous prévenir : *« Rien ne résiste au rire. »*

EN juxtaposant le passé du défunt au présent d'une société insulaire qui cultive les tabous, l'auteur déshabille un peu plus cette dernière. Qui eût ainsi imaginé que le vénérable notable, réputé pour son intégrité morale et sa chasteté, cachait en réalité un libertin sans vergogne qui n'épargnait même pas sa femme de ménage ? Ou un négociant sans scrupules qui se demandait comment liquider un stock de parapluies dans un pays qui connaît l'une des plus faibles pluviométries au monde ? Bien sûr, Germano Almeida ne compte pas démêler le vrai du faux, les fantasmes des tabous et la vertu du vice ; il dépeint avec affection et altruisme un homme qui s'est épris follement de *« ce morceau de terre, pauvre et néanmoins aimé »*.

Et si le vieil homme rejette le mariage, c'est parce qu'il considère que *« les femmes sont empoisonnantes, elles veulent toutes la même chose, entraîner les hommes à la mairie ou devant l'autel »*. Pourtant, d'Armanda à Dona Joia, de Dona Chica à l'insaisissable Adélia, surnommée « la gazelle sauvage », jusqu'à sa fille Maria da Graca, elles sont nombreuses à hanter ses rêves. A meubler sa vie. Malgré la modestie de son titre, le premier roman de Germano Almeida, poète et fondateur de la revue *Ponto & Virgula*, est loin d'être le compte-rendu d'un simple testament. Il a déjà donné des ailes à la littérature du Cap-Vert.

ABDOURAHMAN A. WABERI.

DU MOIS

IDÉES

MALAISE DANS LA PENSÉE. Essai sur la pensée totalitaire. – Guy Laval

★ **Publisud, Paris, 1995, 303 pages, 198 F.**

Dans les années 30, Wilhelm Reich entendait expliquer le fascisme par la psychologie politique des masses sexuellement frustrées. Figure inaugurale de l'orientation de la psychanalyse vers les relations entre les structures sociales et les structures instinctuelles, il ouvrait une voie marquée ensuite par les travaux d'Erich Fromm sur la personnalité autoritaire. L'essoufflement du freudo-marxisme, d'une part, l'ésotérisme des courants lacaniens, d'autre part, ont compromis l'essor de ces approches psychanalytiques du politique. Guy Laval renoue avec cette tradition en exposant les circonstances *« culturelles et psychiques qui sont potentiellement porteuses »* du totalitarisme. En termes accessibles aux non-spécialistes, il montre que le nazisme et les autres formes de violence organisée n'expriment pas ce qu'il y a de bestial en l'homme, mais une perversion de la raison, une agressivité pensée, minutieuse et réfléchie. Les processus qui mènent au totalitarisme n'épargnent pas les démocraties, et nous possédons tous l'équipement psychique susceptible de nous faire accomplir des crimes abominables. Seule leur analyse nous préserverait de la répétition. Guy Laval fait ainsi œuvre de mémoire.

JEAN-PAUL THOMAS.

JE DOUTE, DONC JE CROIS. – Noël Copin

★ **Flammarion, Desclée de Brouwer, Paris, 1996, 219 pages, 115 F.**

« Si je devais choisir un symbole de ce que nous sommes, hommes et femmes de cette fin du XXe siècle, je choisirais un Caddie. Ainsi que le Caddie de nos emplettes ménagères, nous promenons notre cerveau-Caddie dans les immenses hypermarchés des petites idées toutes faites ». « On l'aura compris à la lecture de cet extrait, bref mais significatif : c'est un cri que lance Noël Copin contre un monde déserté par les idées, les valeurs et les projets.

Avec vigueur, parfois même virulence, il critique la soit-disant mise à mort des idéologies – *« je crains,* écrit-il, *qu'avec celles-ci nous n'ayons enterré les idées »* –, la vie politique marquée par *« la pensée unique »* et le conformisme des médias caractérisés par leur *« réaction unique »* comme les retards d'une Eglise dont il relève les faiblesses sans complaisance aucune. Ce qui ne l'empêche pas, d'ailleurs, de plaider pour Jean Paul II lorsque celui-ci s'élève contre la guerre du Golfe, dénonce le triomphalisme libéral à l'Est ou encore défend la cause des immigrés. L'ancien directeur de *La Croix* parle au nom d'une foi qu'il veut lucide : *« C'est le christianisme,* explique-t-il, *qui me donne la plus haute idée de l'homme. »* Cette vision inspire un appel au dialogue qui mérite réponse.

D. V.

LA DÉMOCRATIE AU XXIe SIÈCLE. – Marceau Felden

★ **Editions Jean-Claude Lattès, Paris, 1996, 191 pages, 110 F.**

Les progrès techniques, et particulièrement les « nouvelles technologies » (informatique, nucléaire, génie génétique, espace extraterrestre) posent des problèmes tout nouveaux à la démocratie et à l'État démocratique : prévision à long terme, contrôle des experts, risque que se creuse la distance entre ceux qui participent (ainsi à Internet) et ceux qui restent à l'écart, sans jamais oublier les « Etats dans l'Etat » que sont les technostructures de type NASA ou Cogema, ni les enjeux éthiques (notamment ceux du génie génétique).

Mais nous sommes mal préparés à les affronter. La technologie n'a pas conquis droit de cité dans notre culture politique, malgré les tentatives esquissées dans les débuts de la Ve République à partir de l'héritage saint-simonien. La technopolitique, néologisme proposé par l'auteur, doit permettre aux ambitions incontrôlées de la technocratie, grâce à *« l'institutionnalisation des rapports entre les structures du pouvoir politique et la technologie »*.

JEAN CHESNEAUX.

SOCIÉTÉ

LES QUARTIERS DE LA SÉGRÉGATION. Tiers monde ou quart monde. – Sous la direction de René Gallissot et Brigitte Moulin

★ **Karthala - Institut Maghreb-Europe, Paris, 1995, 320 pages, 160 F.**

Cet ouvrage reprend, met à jour et approfondit les principales interventions du colloque international organisé par l'Institut Maghreb-Europe en 1992. Aujourd'hui, les chercheurs doivent faire face en France à une surenchère de termes, *tels que communauté, ghetto, intégration,* immigrés, deuxième génération, banlieue..., qui traduisent une conception de plus en plus ethnique des rapports sociaux et réduisent toute analyse des conflits en masquant des réalités complexes. L'usage incontrôlé de ces termes participe à la stigmatisation de populations entières, traduite par des ségrégations, dont la plus visible concerne le logement. Après avoir traité des dérives de la France, les auteurs abordent les processus de ségrégation et les différentes politiques migratoires en Europe, notamment en Allemagne et en Grande-Bretagne. Voulant comparer les politiques sociales de part et d'autre de la Méditerranée, des intervenants présentent les crises du logement et les luttes urbaines en Algérie et en Tunisie.

Que ce soit en Europe ou au Maghreb, les sociétés sont en crise. Confrontées à une urbanisation généralisée, à de profondes restructurations économiques et à une paupérisation croissante, elles sont condamnées à connaître des conflits multiples. Ethniques ou sociaux, ces derniers doivent-ils fatalement renforcer le racisme ou les intégrismes ? Les analyses comparatives de la ségrégation et les études de terrain de l'ouvrage tentent de répondre à cette question tout en battant en brèche certaines idées reçues.

PHILIPPE BAQUÉ.

BUSCETTA, LA MAFIA PAR L'UN DES SIENS. – Pino Arlacchi

★ **Editions du Félin, Paris, 1996, 257 pages, 138 F.**

Mises en forme par un sociologue italien spécialiste de la Mafia, les confessions de Tommaso Buscetta, l'un des principaux mafieux de Cosa Nostra, confirment que la réalité dépasse la fiction. Après que ses proches eurent été les uns après les autres massacrés par les Corléonais sous les ordres de Toto Riina, au cours de sanglants règlements de comptes entre les familles siciliennes, il fut, dès 1984, le premier des repentis, suivi plus tard par des centaines d'autres. Par ses révélations, il permit au juge Giovanni Falcone et à ceux du pool antimafia de préparer le maxi-procès des 475 inculpés en 1986.

Plus encore que son témoignage – parfois suspect, en particulier sur la drogue, ou déjà connu, sur les activités et le mode de fonctionnement interne de Cosa Nostra et des familles mafieuses –, c'est la vie traquée de cet homme brisé, perpétuellement entre prison et cavale, qui force d'abord l'attention. Et, au-delà, la collusion entre la « Pieuvre » et l'Etat italien, principalement à travers la Démocratie chrétienne, dont il n'est pas assuré, malgré les coups portés, qu'elle ait pris fin.

C. de B.

COMMUNICATION

L'ESPACE MÉDIATIQUE. La communication à l'épreuve de la démocratie. – Michel Sénécal

★ **Liber, Montréal, 1995, 258 pages, 38 dollars canadiens.**

« En repeuplant la société de ses acteurs, dans leurs contradictions et leurs ambiguïtés, écrit Armand Mattelart dans sa préface, *ce livre nous propose une interrogation sur les fondements d'une culture de la responsabilité citoyenne. »* Professeur et chercheur à l'université du Québec, Michel Sénécal explique avec beaucoup d'intelligence et de talent, dans ce livre, comment la communication est devenue un enjeu stratégique qui concerne l'ensemble de la vie sociale.

Trois logiques s'affrontent, selon lui, dans la bataille pour la démocratisation de l'espace médiatique : logique marchande, logique étatique, et logique des mouvements sociaux. Seule cette dernière permet au citoyen de conquérir une place entière et active dans la sphère publique.

Michel Sénécal montre que les médias ne jouent pas seulement un rôle dans le redéploiement de l'ensemble de l'économie, comme ne cessent de le répéter tous ceux qui promettent un avenir radieux grâce aux autoroutes de la communication, mais aussi un rôle d'agents et d'organisateurs sociopolitiques. C'est pourquoi, à l'heure où les « affairistes de la communication » proposent une nouvelle démocratie électronique, la vigilance s'impose.

N. D.

VILLES

HISTOIRE D'ISTANBUL. – Robert Mantran

★ **Fayard, Paris, 1996, 384 pages, 150 F.**

Dans l'excellente collection « Histoire des villes » des éditions Fayard, Robert Mantran nous propose une histoire d'Istanbul. Même si cet aspect est traité, il s'agit moins d'une étude des évolutions de l'espace urbain que de la présentation du rôle politique plus que millénaire de cette capitale d'empire.

On passe ainsi des obscurités des origines antiques à la gloire successive des empires byzantin et ottoman pour terminer à la mégapole actuelle (la plus grande de l'espace méditerranéen actuel). L'auteur, le maître des études ottomanes en France, sait faire partager à ses lecteurs l'émotion, la nostalgie et le respect qui nous lient à ces trois noms : Byzance, Constantinople, Istanbul.

HENRY LAURENS.

ART

SEVEN STORIES ABOUT MODERN ART IN AFRICA. – Sous la direction de Clementine Deliss

★ **Whitechapel Art Gallery, Londres, 1995, 320 pages, 16 livres.**

Publié à l'occasion de l'exposition du même nom, cet ouvrage retrace de l'intérieur sept fragments d'histoire artistique, essentiellement picturale, dans sept pays (Soudan, Ethiopie, Ouganda, Kenya, Nigeria, Sénégal et Afrique du Sud). On les doit à des artistes et à des conservateurs africains comme le Sénégalais El Hadj Sy ou le Sud-africain David Koloane, tous deux peintres et théoriciens d'art. Riche de 230 illustrations (dont 80 en couleurs), ce beau catalogue recense également les expositions, les musées, les galeries, les écoles et les artistes à travers tout le continent. Cet ouvrage, utile et très instructif, a été coordonné par Clémentine Deliss.

A. W.

UNE AUTOBIOGRAPHIE POLITIQUE DE RÉGIS DEBRAY

Un républicain et les seigneurs

« *MAUVAIS fils des Lumières, j'ai eu besoin de chefs pour me passer de chef.* » S'il fallait résumer cette autobiographie politique (1) de Régis Debray, écrite dans une langue tour à tour allègre, mordante, grave, lyrique et constamment élégante : s'il fallait condenser cette longue suite de récits, de révélations, de considérations morales et philosophiques, on pourrait, précisément, prendre pour épicentre cette assertion chuchotée *comme par mégarde au détour* d'une subtile argumentation. Elle dit tout, cette phrase. Elle dit que Régis Debray n'a cessé de s'embarquer dans des galères qui, entre tourmentes et tempêtes, finissaient cependant toujours par le ramener au départ. Elle dit que ce brillant rejeton de la « haute », trahissant sa classe pour rejoindre le peuple de l'espoir – celui de Cuba, des révolutionnaires « latinos », du mouvement social français emmené dans le tourbillon rimbaldo-mitterrandien des années 70 –, en est certes revenu aussi déçu que désespéré, mais sans avoir renié en rien ses engagements.

Reste le lot de doutes et d'interrogations : comment tout cela s'est fait, pourquoi s'est-il trouvé, lui, au cœur de l'histoire en révolte et, surtout, que faire de tout cet héritage qui sent tout de même fort son Waterloo ? Homme de convictions, croyant à sa manière, Régis Debray est d'abord fasciné par une synthèse impossible : celle du savoir et du pouvoir. Marxiste, il veut réaliser la théorie révolutionnaire, lui, émule d'un Louis Althusser qui a pourtant passé son temps à insister sur le poids des structures et des effets de système. Vengeance de la réalité sur sa représentation idéologique : la structure despotique du pouvoir incarné par M. Fidel Castro, fondée sur l'acier trempé de la bureaucratie cubaine, aboutit à un résultat inversement proportionnel à l'émancipation proclamée. Plus Fidel chante la liberté, moins elle existe. C'est pourquoi elle s'achève en apologie de la mort : *« Patria o muerte ! »* Description donc très fine par un expert, et du dedans, du pouvoir castriste, de l'aliénation généralisée qui en résulte pour tous, de la terrible puissance d'attraction-destruction qui émane du chef omnipuissant. Autocritique aussi du révolutionnaire Debray qui voyait, sentait et justifiait presque tout. Foi, quant tu nous tiens !

Mais si le système pèse, il y a heureusement l'engagement total, risque hégélien de la mort pour la reconnaissance. Courageux (certainement pas irresponsable alors, bien qu'il le pense aujourd'hui), Régis Debray va au-devant d'elle, cette mort. On dira : il s'y était bien préparé avec son brûlot à succès : *Révolution dans la révolution.* Détrompez-vous, pour lui c'était la vraie vie. Celle qui valait être jouée par et pour cause de convictions. Il s'enfonce donc dans les montagnes boliviennes pour rejoindre le Che, court à la bataille, en réchappe de justesse, paie au prix fort l'expérience (prison, tabassages, condamnation à mort, simulation d'exécution : il se refuse d'ailleurs, comme par pudeur, à entrer dans le détails des jours infinis de son incarcération). Et en revient. Voilà tout. Morale pour les générations futures : le castrisme, c'était le despotisme réalisé, la guérilla une aberration, le Che l'enfer entrevu.

AH, la belle image romantique qu'on avait du Che ! Un pur, un saint, un missionnaire convaincu au point d'imposer à son entourage, en se l'imposant à lui-même, une discipline et un mode d'être terrifiants et ravageurs. Le Che, humiliant pour celui qui fait montre de faiblesse ou d'hésitation, s'enveloppant dans une camisole de rigueur et de dureté qu'on ne voit que chez les fous de Dieu ou les samouraïs en sursis de mort, plongé dans son rêve comme par désespoir. Debray règle ses comptes ? Non ; pour avoir côtoyé le désastre, il a quand même bien le droit de s'interroger à haute voix. Pourquoi, alors que l'entreprise guérilla est très vite apparue comme une affaire suicidaire, fallait-il continuer ? Pourquoi le Che, qui le sentait, voulait-il n'en rien savoir ? Grillé par Fidel, qui en a fait en quelque sorte un martyr par procuration, le Che devait-il mourir pour sacraliser, à la manière christique, la cause ? Pourquoi cet homme s'enfonçait-il si irrémédiablement dans la nuit ? Pouvoir de l'idéologie : le Che. Pouvoir du pouvoir : Fidel. De tous les livres qui ont été écrits sur la grandeur et la décadence de Cuba et du castrisme, aucun ne fait un bilan aussi profond et nuancé.

Libéré, voilà Debray aux côtés d'Allende. Une transition honorable pour aboutir – échouer – en mitterrandie ? Peut-être. Mitterrand le happe. La France attend ; elle est grosse d'un front populaire, sans sa part maudite. Mitterrand entreprend de chevaucher le rêve, fouette l'espérance, se fait lyrique et prométhéen. Régis Debray rempile. Il explique en détail pourquoi. Mais tout tient à la même fixation : le pouvoir est là, c'est là que le savoir doit être, non pour en être mais pour agir sur le cours du monde. Mitterrand était un politicien, Debray le prenait pour un grand homme *politique. Mitterrand était un tacticien, il lui* suffisait de passer entre les gouttes, parce qu'il n'a jamais été effleuré par le grand monde à travers la France. Il imposera la politique la plus à droite que la France ait connue depuis la Libération – parce que telle était la condition pour demeurer au pouvoir. Debray le voit, le sent, le pense. Mais non : il reste parce qu'il croit qu'il peut colmater quelques brèches, limiter peut-être les dégâts. Sa philosophie politique l'y contraint : un républicain ne quitte pas le bateau de la République lorsqu'il est en danger. Seulement voilà : c'est l'autre qui était le timonier. Notre homme démissionne, s'en va.

Cette éducation politique fleure donc la désillusion bien plus que les frustrations. Livre du creux de la vague, traversé par un pessimisme lointainement misanthrope, *Loués soient nos seigneurs* est aussi une sorte de roman autobiographique où le monde d'aujourd'hui, vidéosphérique à souhait, n'en ressemble pas moins encore à celui de Balzac, Flaubert et Stendhal. Pourtant Debray n'est ni Frédéric Moreau ni Rastignac mais une sorte de Fabrice del Dongo mâtiné de Meursault camusien. Que cet exercice d'introspection s'achève par une réflexion sur le suicide n'est pas de hasard : écrivain perdu parmi les hommes, hanté par la quête à jamais insatisfaite du sens, Régis Debray ramasse dans ce livre trente ans de notre histoire – dans laquelle chacun pourra aussi voir beaucoup de notre désespoir et un peu de soi-même.

SAMI NAÏR,
Institut d'études et de recherches Europe-Méditerranée, Paris.

(1) Régis Debray, *Loués soient nos seigneurs. Une éducation politique,* Gallimard, Paris, 1996, 592 pages, 140 F.

« LES VERSETS DE L'INVINCIBILITÉ », de Fanny Colonna

Religion en Algérie

MINUTIEUSE exploration d'un siècle d'histoire religieuse de l'Algérie contemporaine, le livre de Fanny Colonna (1) s'ouvre par un riche débat théorique. Différentes approches qui ont marqué les sciences sociales et l'historiographie du Maghreb sont discutées de façon à dégager un terrain trop longtemps encombré.

Ce déblayage épistémologique entreprend une véritable déconstruction de thèses qui continuent à sévir dans la recherche sur le Maghreb. Démontant l'idée courante de *« sociétés tribales closes sur elles-mêmes »*, le livre montre comment, à travers l'histoire, les lettrés villageois passent une partie de leur vie à voyager pour se former auprès de maîtres prestigieux ou pour enseigner. Ils sont affiliés à différents réseaux et confréries qui dépassent l'horizon local et régional. Contre la vision d'une société indifférenciée, l'auteur dévoile les conflits de puissance à tous les niveaux, l'enrichissement des uns aux dépens des autres, le pouvoir symbolique se combinant avec le pouvoir politique et l'acquisition de grandes propriétés foncières.

A l'encontre des conceptions fixistes et antihistoriques de la religion paysanne au Maghreb, Fanny Colonna souligne que l'implantation massive du culte des saints, sous ses formes connues à notre époque, n'existe pas de toute éternité. D'une grande diversité, il remonte au XVIe siècle et connaît des changements lents, mais continus.

Cet éclairage est complété par l'explication de l'approche de l'auteur, qui s'affirme à la fois partiale et compréhensive. Récusant l'objectivisme inconscient de ses conditionnements, le chercheur ne se contente pas d'analyser et d'expliquer, mais déclare ses choix et ses rejets. Manifeste est, à travers tout le livre, la sympathie à l'égard de ceux d'en bas, de cette paysannerie des Aurès, qui connaît au XXe siècle une profonde mutation religieuse, vue comme une véritable « mutilation historique » dont les oulémas réformateurs sont rendus responsables.

Quatre « nouvelles » constituent le noyau central de l'ouvrage. Ce sont de véritables tableaux-récits qui dessinent les moments les plus forts d'un siècle de vie religieuse et intellectuelle dans les Aurès (des années 1840 aux années 1940). D'une prodigieuse richesse d'information, puisée directement aux sources locales orales et écrites, ils retracent la vie d'acteurs individuels et collectifs façonnés par une longue histoire et porteurs de changements historiques décisifs.

MOMENT crucial, autour des années 30, que cette entrée en force des oulémas réformateurs, bâtisseurs d'un socle cognitif, à la fois rationaliste et religieux, qui marque durablement la pensée algérienne moderne. Par ce bouleversement, ce n'est pas seulement l'univers magique des saints thaumaturges qui disparaît ou devient pratique honteuse et souterraine : c'est le personnage multiséculaire du lettré traditionnel qui laisse son rôle et sa place vides. Une brèche ouverte à de nouvelles aventures dramatiques.

Selon l'auteur, ce que ces oulémas mettent en place, ce n'est pas seulement une réforme religieuse ouverte à certains aspects de la modernité, c'est aussi et surtout une « contre-réforme » responsable du blocage intellectuel de l'Algérie moderne. En censurant les mœurs, en discréditant la manière de vivre la religion propre à des paysans traditionnels, en ébranlant ainsi tout un système culturel ancestral et en œuvrant à instaurer une vision uniforme de la religion et de la culture, cette « nouvelle Inquisition » a préparé les conditions de la « pensée unique » imposée par le système FLN à l'Algérie indépendante.

On pourrait s'interroger sur la nature de l'influence exercée par les oulémas dans la période envisagée et ses effets sur l'évolution politique de l'Algérie indépendante. Il reste que ce regard critique sur un phénomène majeur du mouvement de libération national algérien apporte une contribution importante à une relecture démythifiante d'un passé qui pèse lourdement sur le présent.

LEMNOUAR MEROUCHE.

(1) Fanny Colonna, *Les Versets de l'Invincibilité. Permanence et changements religieux dans l'Algérie contemporaine,* Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1995, 397 pages, 239 F.

« LE SECRET DES JOURS », de Philippe de Saint-Robert

Le bien public

LE bien public est le seul sujet de ce livre passionnant : *Le Secret des jours* (1). Sujet réputé lassant, sauf quand il est représenté par quelques personnages plus grands ou plus misérables qu'on ne croit : de Gaulle parle à cœur ouvert avec l'auteur, jeune continuateur des *Grandes Chroniques de France* ; Georges Pompidou lui confie des missions en Méditerranée ; M. Jacques Chirac, la préparation d'un ouvrage (*La Lueur de l'espérance*, paru en 1979, à relire aujourd'hui...) puis, pendant la première cohabitation, un poste de conseiller culturel à l'ambassade de France à Bruxelles, qui nous vaut de grandes pages sur le « divorce belge » (et surtout les pataugeries du Quai d'Orsay) ; François Mitterrand le charge de la francophonie, qui révèle des carences plus grandes encore, et que le président regrettera (en 1995 !) de n'avoir pas assez prise au sérieux...

Viennent ensuite les seconds rôles, où le cocasse le dispute au pathétique. Anecdotes et révélations foisonnent parmi de profondes et brillantes réflexions sur la politique étrangère française, notamment méditerranéenne, qui s'alla noyer dans le Golfe : de Gaulle confia pourtant être sorti de la structure militaire intégrée de l'OTAN pour ne pas être un jour engagé dans une guerre américaine au Proche-Orient...

PAUL-MARIE COÛTEAUX.

(1) Philippe de Saint-Robert, *Le Secret des jours. Une chronique sous la Ve République*, Jean-Claude Lattès, Paris, 1995, 623 pages, 159 F.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

TÉLÉVISION ET « ILLUSIONS GROUPALES »

La traversée des apparences

Par MAX DORRA *

L'ESPACE et le temps ne sont pas les formes *a priori* de la perception. Notre vision, déjà parasitée par nos fantasmes, est aussi en grande partie conditionnée par l'idéologie d'un groupe. Ces fausses évidences nous structurent et, par là, s'interposent invisiblement entre notre regard et le monde.

Nous avons toujours été à notre insu « sous influence », mais, depuis quelques décennies, un événement considérable a porté cette situation à un point critique : l'explosion de la télévision et les trois ou quatre heures quotidiennes (souvent inavouées, curieusement : *« J'ai un poste, mais je ne le regarde pas »*) qui lui sont communément consacrées. Qui peut actuellement jurer que dans cinq ans, dans dix ans, comme cela a été le cas pour certains drames (sang contaminé, « vache folle »), on n'adressera pas d'amers reproches aux responsables politiques et à tous ceux – intellectuels, journalistes, experts – qui ont la possibilité de s'exprimer publiquement ? Pourquoi, leur demandera-t-on, n'avoir pas dénoncé avec suffisamment de force ou d'insistance les méfaits possibles du petit écran sur plusieurs générations de téléspectateurs ? Qui peut être certain, en effet, que l'absorption à haute dose des niaiseries qui constituent 90 % des programmes n'aura pas, à moyen ou long terme, un effet délétère irréversible sur la conscience même des téléspectateurs (1) ?

Un biologiste allait jusqu'à se demander, en 1993, dans une revue scientifique anglaise (2), si l'habitude de regarder passivement chaque jour de façon prolongée la télévision – avec son cortège de violences et de meurtres – ne pouvait pas, en lésant certaines structures cérébrales impliquées dans le mécanisme fragile de la remémoration, contribuer au développement d'une démence de type Alzheimer.

Parler des « méfaits de l'Audimat », de la « dictature du marché » ou et de la « responsabilité des directeurs de chaîne » ne suffit pas : encore faut-il essayer d'expliquer la fascination qu'exerce le petit écran. A quel désir, à quelle souffrance cette drogue visuelle peut-elle bien répondre ?

Quoi de commun aux séries et feuilletons télévisés, sinon qu'ils donnent au téléspectateur l'impression d'appartenir à un groupe imaginaire, souvent une famille, dont il ne sera jamais exclu, qui lui offrira toujours des pôles d'identification ? En prison ou à l'hôpital, actuellement on souffre, on délire, on meurt devant la télévision, cette prothèse vénéneuse de toutes les solitudes.

Impossible de rien comprendre à l'efficacité pernicieuse des idées reçues, qu'elles soient recensées dans un dictionnaire, récitées par un présentateur ou mises en scène dans un téléfilm, si l'on ne saisit pas que les idées reçues peuvent procurer un plaisir. Celui de se fondre incognito dans la masse. Le plaisir mimétique de l'*illusion groupale*.

A qui n'est-il pas arrivé d'être surpris, et rétrospectivement un peu agacé, en constatant qu'il venait involontairement d'imiter quelqu'un d'autre, personnage réel ou fictif ? Geste ou vêtement, locution ou simple intonation, un trait mimétique, un *miméton*, permet, en s'identifiant à un individu admiré et en croyant lui emprunter son style, d'incorporer ses manières, celles de son groupe réel ou imaginaire, auquel, grâce à ce parrain, on pourra peut-être s'intégrer. Le *miméton* est l'accessoire d'un tour d'illusion qui escamote la différence, efface l'isolement. Sans en avoir l'air, il dit : *nous*. Là est le piège.

Le miméton est une particule (sorte de « prion idéologique ») on ne peut plus contagieuse et, sous son apparente insignifiance, un opérateur magiquement efficace. Une pratique qui mène à la croyance. Gare aux mécréants alors. Invisible mais toute proche, la violence est là, dont l'aveuglement, l'illusion fusionnelle favorisent la méconnaissance. Sans compter l'abjecte passion d'obéir (3). *« Heil Hitler ! »*, au début, avait été présenté comme une innocente façon de se reconnaître entre soi et de se dire bonjour dans un club de jeunes. *« Vous êtes fou, qu'est-ce que vous allez chercher là ? »*, a-t-on dû répondre à cette époque aux rares Cassandre, rabat-joie allergiques aux *mimétons*. Enoncés momifiés devenus signes de reconnaissance, mots de passe aux airs intimidants, n'est-ce pas aussi le secret même de la « langue de bois », la clé de son insidieuse violence : minimum de sens, maximum de code ?

La télévision, sous cet angle, est une dangereuse caisse de résonance pour *mimétons* en tout genre. *« On est bien. Tous ensemble. Si proches. Sans passé, sans avenir : le miracle de l'instant. L'immortalité. Nous. La fine équipe. Les meilleurs. Quelle chance de nous être rencontrés. Nous ne nous quitterons plus. Nous garderons cette chaleur, ce bien-être. Cette griserie. Les autres ? bof... plus à plaindre qu'à blâmer... »*

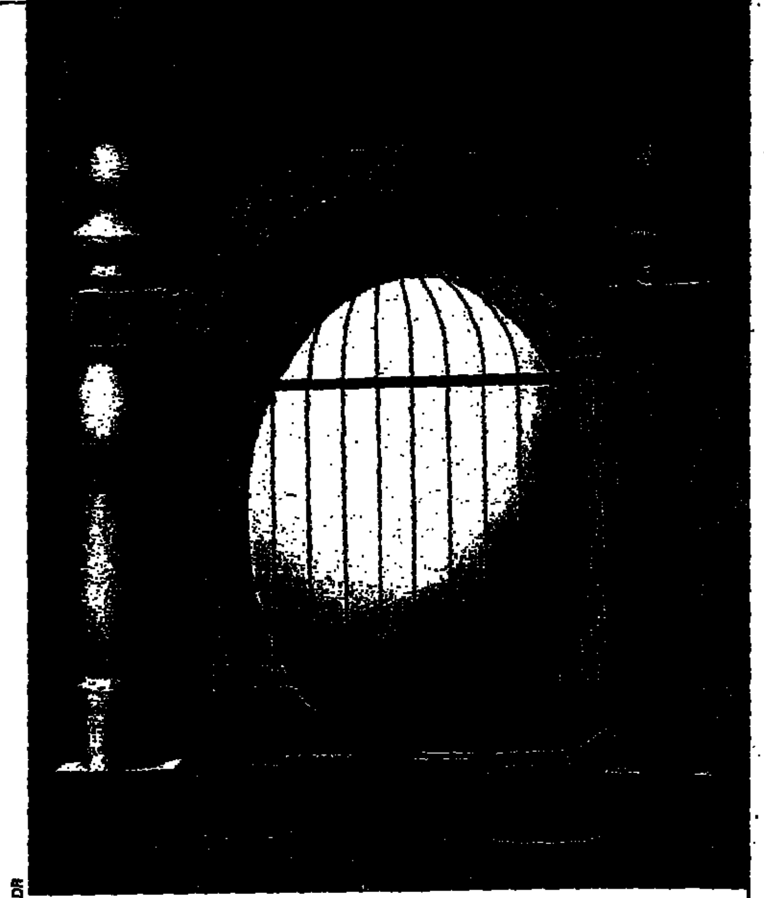
« Moi » fragment et « nous » mythique

L'*ILLUSION groupale*. Un concept du psychanalyste Didier Anzieu (4). Le phénomène est difficile à appréhender en raison de la rigidité du découpage universitaire (sociologie, psychologie...). Mais aussi parce qu'il laisse peu de traces. Même dans la mémoire. Comme tout ce qui se passe dans les groupes – et dans les rêves... –, l'*illusion groupale* est en effet souvent l'objet d'une sorte d'amnésie.

Cette articulation décisive – entre les idéologies, d'une part, le fantasme des individus, d'autre part – est pourtant une clé indispensable si l'on veut réfléchir aux causes de la violence. Les individus déstabilisés dans leur identité – *notamment lorsqu'ils sont affrontés à l'événement* qui surgit, au radicalement neuf –, plutôt que d'inventer, se réfugient volontiers dans le passé, se cramponnent à leur groupe. Ils y trouvent, dans la sécurité provisoire d'un rôle, un *moi* fragment d'un *nous* mythique. Une prothèse : le traitement palliatif de leur angoisse.

C'est dire la dépendance que crée, pour ceux qui y sont « accrochés », cette drogue dure : l'*illusion groupale*. Et la force de leur agrippement aux opinions ou aux croyances du groupe. Mais aussi, plus insidieusement encore, aux messages diffusés par les *Big Brothers* de la grande famille cathodique.

Le danger, c'est l'effet de brouillage que l'*illusion groupale* procure. Savamment manipulée par les dirigeants conservateurs et les grands médias, elle est constamment utilisée pour entretenir la *méconnaissance* à l'égard de tout ce qui pourrait déranger. A dénier notamment la réalité de l'exploitation, de sa reproduction et de la formidable inégalité des chances au départ dans nos sociétés (5). Groupes à géométrie variable, les Français (*« ils ne comprendraient pas que... »*), les jeunes (*« il faut les écouter »*) sont tour à tour convoqués. Or présenter les « jeunes » précisément, ou les « vieux » comme des ensembles homogènes, c'est masquer les vrais clivages – amalgamer les pauvres et les riches par exemple. La télévision étanche ainsi chez chacun, à domicile, une immense soif non avouée, celle de ne pas savoir. N'y voyait-on pas le premier ministre français, M. Alain Juppé, présenter les graves conflits sociaux de décembre 1995 comme une simple *« querelle de famille* (6) » ?



RENÉ MAGRITTE. – « Les affinités électives » (1933)

Le *nous* peut même être meurtrier parce qu'il fonctionne comme une logique, niant la contradiction, éliminant férocement toute différence. Traversant les classes sociales et occultant leurs luttes, les phénomènes de groupe sont, dans une certaine mesure, redoutablement autonomes. Il y a un maillon manquant dans les analyses d'Hannah Arendt : le totalitarisme pulvérisé des groupes, ciment invisible des Etats totalitaires. Que l'on songe au dérapage meurtrier des révolutions en Europe de l'Est, en Chine, au Cambodge. Au sauvage *« en avoir ou pas »* (de l'argent), chaque fois s'est substitué le terrorisant *« en être ou pas »* (du Parti, du groupe dominant). Chaque fois, quelque chose d'essentiel – sens, réel ? – semble avoir été oublié, dans l'*illusion groupale*, même par ceux qui avaient un moment voulu *« changer la vie pour libérer des êtres »*.

Que l'on songe, en outre, à l'expression même de « purification ethnique » : il suffisait pour attester la présence (amplifiée par les médias locaux) de la folie groupale dans la récente guerre des Balkans entre des gens hier encore bon voisins (7).

Les nouvelles technologies de la communication, la « globalisation » (8) et Internet (9) faisant de la planète un « grand village » où règne la « liberté » (celle du commerce), mettent plus que jamais à l'ordre du jour les ruses de l'*illusion groupale*. De ce point de vue, les partis progressistes, dans l'avenir, auront à se battre *sur deux fronts* : il leur faudra faire face aux tirs croisés de leurs adversaires, et en même temps déjouer un piège : le sentiment de solidarité chaleureuse, fraternité précaire toujours à l'affût d'une trahison, qui naît immanquablement au sein des groupes menacés. Il ne faut jamais oublier l'expérience classique du professeur Solomon Asch : dans un groupe, pour ne pas se sentir *« dissident »*, 36,8 % de sujets testés à leur insu, faute d'avoir eu le courage de ne pas être dans le ton du groupe, en viennent à nier les données mêmes de leur perception : ils affirment, contre toute évidence, l'égalité de deux segments manifestement inégaux, imaginant qu'ils sont victimes d'une *« illusion d'optique »* (10).

Un groupe politique qui n'est pas prêt à analyser son propre fonctionnement risque de se couper du réel, d'entrer dans l'ère du soupçon et, manipulé par des « porte-parole », obsédé par son « image médiatique », abruti par des « conseillers en communication », de prendre des décisions délirantes.

Au-delà des images et des mythes, le projet réel d'un groupe politique est entièrement lisible, jusqu'au moindre détail, dans le fonctionnement même de ce groupe – et dans sa capacité à contrer le discours médiatique dominant. En le démasquant.

* Professeur de médecine à l'université Paris-V. Derniers ouvrages parus : *Le Masque et le rêve, histoire de l'inimaginable*, Flammarion, Paris, 1994 ; et *Nuits blanches avec reflets fauves* (roman), Flammarion, Paris, 1996.

(1) *Cf.* « Médias et contrôle des esprits », *Manière de voir*, nº 27, septembre 1995.

(2) M. Aronson, « Does excessive television viewing contribute to the development of dementia ? », *Medical Hypotheses*, 41 (5), pp. 456-457, novembre 1993.

(3) *Cf.* Max Dorra, « Transerelles et mimétons », *in Le Masque et le rêve*, Flammarion, 1994, p. 123.

(4) Didier Anzieu, « L'illusion groupale : un Moi idéal commun » *in Le Groupe et l'Inconscient. L'imaginaire groupal*, Bordas, Paris, 1984, p. 67.

(5) Déni qu'illustre bien la suppression du Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) sous le gouvernement de M. Edouard Balladur. *Cf.* Laurent Mauduit, « Le thermomètre cassé des inégalités », *Le Monde*, 9 janvier 1996.

(6) Au cours de l'émission de TF 1 « 7 sur 7 », le 17 décembre 1995.

(7) Bozidar Jaksic, « La faiblesse des élites nationales », *Le Monde diplomatique*, juillet 1995.

(8) *Cf.* Armand Mattelart, « Prêt-à-porter idéologique », *Manière de voir, op. cit.* p. 65.

(9) Lire le dossier : « Internet, l'effroi et l'extase », *Le Monde diplomatique*, mai 1996.

(10) Ce que le « dissident » ne sait pas, c'est que les autres membres du groupe sont en réalité des compères chargés de donner unanimement à certains moments des réponses fausses. Cité par Paul Watzlawick, *La Réalité de la réalité*, Coll. « Points », Le Seuil, Paris, 1984, pp. 89-91.

Dans ce numéro :

Le Monde diplomatique du mois de mai 1996 a été tiré à 261 500 exemplaires.